

ANALECTA ISISIANA  
XLI

Evangelia BALTA

PEUPLE ET PRODUCTION

•  
*Pour une interprétation des sources ottomanes*



  
ISIS

LES ÉDITIONS ISIS  
ISTANBUL

PEUPLE ET PRODUCTION • Evangelia BALTA

ANALECTA ISISIANA

XLI

© Éditions Isis et Evangelia Balta

EVANGELIA BALTA

*Publié par*

Les Éditions Isis

Şemsibey Sokak 10

Beylerbey, 81210 Istanbul

Tel.: 0216 321 38 51

Fax.: 0216 321 86 60

e-mail isis@turk.net

## PEUPLE ET PRODUCTION

Pour une interprétation des sources ottomanes

ISBN: 975-428-146-7

Première impression 1999

LES ÉDITIONS ISIS  
ISTANBUL

## TABLE DES MATIÈRES

Née en 1955, elle a étudié l'Histoire à l'Université de Thessalonique. Elle a travaillé comme chercheur au Centre d'Etudes d'Asie Mineure (Athènes: 1978-79) et aux Archives Historiques de Macédoine (Thessalonique, 1979-80). Elle a continué ses études d'Histoire en France à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe Section et à l'Université Paris I-Sorbonne (doctorat de IIIe cycle en 1983). De 1984 à 1987, elle a travaillé au Centre d'Etudes d'Asie Mineure et au Département d'Histoire de l'Université Ionienne (Corfou: 1985-1987). Depuis 1987, elle occupe un poste de chercheur à la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique (Centre d'Etudes Néo-helléniques).

Ses intérêts se concentrent autour de deux thèmes principaux: l'économie et la société de la péninsule grecque pendant la période ottomane et l'hellénisme d'Asie Mineure du XVIIIe siècle au début du XXe.

Evangelia Balta a publié les livres suivants:  
*Karamanlidika. Additions (1584-1900), Bibliographie analytique*, Athènes 1987; *Karamanlidika. XXe siècle, Bibliographie analytique*, Athènes 1987; *L'Eubée à la fin du XVe siècle. Economie et Population. Les registres de l'année 1474*, Athènes 1989; *La découverte de la Cappadoce au dix-neuvième siècle*, Istanbul 1994 (avec la collaboration d'Ilias Anagnostakis); *Les vakıfs de Serrès et de sa région (XVe et XVIe s.). Un premier inventaire*, Athènes 1995; *Karamanlidika. Nouvelles Additions et Compléments I*, Athènes 1997; *Problèmes et approches de l'histoire ottomane. Un itinéraire scientifique de Kayseri à Eğriboz*, éditions Isis, Istanbul 1997.

Elle a traduit en grec :

Paul Wittek, *The Rise of the Ottoman Empire*, London 1963; (éditions Poreia, Athènes, 1988, 1991); Vera P. Moutafchieva, *Agrarian Relations in the Ottoman Empire in the 15th and 16th Centuries*, East European Monographs, Boulder, New York 1988 (avec la collaboration d'Ourania Astrinaki. Editions Poreia, Athènes, 1990).

Lettres de créance / İtimatname .....	7
Açıl Susam, Açıl in: <i>Osmanlı Araştırmaları / Journal of Ottoman Studies XIX (forthcoming)</i> .....	11
Recensements ottomans de Patmos XV <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles in: <i>Mélanges Halil Sahillioğlu</i> , t. II, éd. Ab. Temimi, Zaghouan (oct.-nov. 1997), p. 63-74. ....	61
Karystia de l'Eubée XV <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles in: <i>Archeion of Euboean Studies</i> 32 (1996-97) Athènes 1998, p. 5-58. ....	75
Le Kanunname du Sandjak d'Eğriboz (milieu du XVI <sup>e</sup> siècle) in: <i>Archeion of Euboean Studies</i> 32 (1996-97) Athènes 1998, p. 231-263 .....	147
Landed Property of the Monasteries on the Athos Peninsula and its Taxation in 1764 in: <i>Festschrift for Machiel Kiell</i> Arab Historical Review for Ottoman Studies, Fondation Temimi (forthcoming) .....	179
La communauté grecque d'Andrinople milieu du XIX <sup>e</sup> siècle-1922 in: <i>I Kath'imas Anatoli</i> 4 (1998), pp. 35-77) .....	209
History of, and Historiography on, Greek Tobacco (Communication in the Congress "Tütün" of Marmara University, Istanbul 22-23 October 1998) .....	249 <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">y</span>
Periodisation et typologie de la production des livres karamanlis (in: <i>Revue du monde musulman et de la Méditerranée</i> , 87-88 (1999), p. 251-275) .....	259

## LETTRES DE CRÉANCE / İTİMATNAME

La notice d'introduction qui accompagne ce recueil d'articles a le caractère de lettres de créance, d'où son titre. Cette expression désigne en effet la lettre que l'on apporte avec soi pour gagner la confiance de personnes dont on n'est pas connu, dans mon cas mes lecteurs. On peut également y voir une lettre exposant un credo. C'est dans ce sens que je l'utilise et de ce point de vue que je souhaiterais voir compris ce qui suit.

Une préface ne peut avoir pour seul but de livrer le sommaire de l'ouvrage auquel elle introduit, de faciliter la tâche au lecteur pressé ainsi dispensé d'une étude critique. Elle se doit également d'aider le lecteur attentif en situant le livre par rapport à l'ensemble du travail de l'auteur, en lui fournissant des informations supplémentaires sur son point de vue et sa méthode en général. Les textes ici recueillis sous la forme d'une nouvelle collection d'études de cas constituent le prolongement et l'approfondissement d'idées formulées dans mes ouvrages précédents. Je crains que si l'on ne connaît pas ces analyses auxquelles je renvoie, la compréhension des textes ci-après ne demeure en certains points partielle, même s'ils sont écrits de façon à constituer des unités autonomes. En effet, aucun d'eux n'est si autonome qu'il ne puisse être intégré à un cadre plus large, éclairé par des mises en rapport plus amples.

Je ne dirai donc rien du contenu des articles publiés dans ce volume. Je me contenterai de les mentionner pour montrer quelle est ma problématique au regard de la science que je sers.

Par exemple, mon article sur Samos est issu d'une enquête dans les archives ottomanes d'Istanbul sur les éléments susceptibles d'éclaircir le mystère de l'évacuation de cette île. Depuis longtemps, la façon dont les historiens traitaient cette question m'étonnait. En clair, j'étais impressionnée par la facilité avec laquelle on admettait que l'île avait été abandonnée par ses habitants puis, plus tard, à nouveau habitée. Je ne cache pas que c'est dans l'espoir d'apporter une réponse à ce problème que j'ai entrepris ma recherche. Constatant l'impasse et, d'autre part, la légèreté avec laquelle on rejetait la thèse de la désertion de Samos –sans parfois que l'échange d'arguments en apparence logiques soit accompagné de la nécessaire recherche historique–, j'ai préféré travailler à partir des données existantes, en les combinant à celles, nouvelles, que j'avais découvertes. Seuls ceux qui n'ont jamais entrepris de telles recherches jugeront cette voie étroite et empirique. Mais l'analyse précise

de situations précises montre la texture et l'utilité réelles des outils sémantiques et méthodologiques.

La fusion de l'élaboration sémantique stricte et l'analyse historique poussée, avec connaissance des sources primaires, ne constitue pas seulement, selon moi, un idéal méthodologique. Pour un point de vue désirant être pris au sérieux, animé, en d'autres termes, par l'ambition et la capacité d'offrir au chercheur la connaissance essentielle, c'est également une condition préalable élémentaire. La production d'une théorie hors ou au-delà de l'histoire ou encore l'ignorant est au fond chose facile. C'est pourquoi ceux qui s'y adonnent sont si nombreux, enclins à croire que le remplacement d'une notion abstraite par une autre ou une nouvelle combinaison de notions représente un apport important à la pensée. Or, il ne s'agit là que des symptômes d'une permanente adolescence. L'esprit arrive à maturité lorsqu'il est capable d'offrir l'analyse précise d'une situation précise.

L'article de Karystos a résulté de la découverte d'un témoignage sur la contenance des mesures pour les céréales dans le sandjak de l'Egriboz. Aujourd'hui, presque vingt ans après la rédaction de ma thèse, il m'est difficile de ne pas ressentir une certaine satisfaction en constatant que la méthode d'analyse que j'ai proposé pour l'élaboration des données arithmétiques dans les écritures des registres ottomans s'est révélée exacte. L'esprit ne trouve de repos que lorsqu'il répond à ses propres questionnements, quels que soient le temps écoulé depuis ses premières interrogations et, dans l'intervalle, le nombre des errances intellectuelles. Autant de registres que j'aie eu entre les mains et quel que soit le nombre de ceux qu'Allah me donnera d'étudier ou d'éditer, c'est cet intérêt purement théorique qui a constitué et constituera le mobile essentiel de l'insistance avec laquelle je m'attache à ce domaine. Je veux dire par cela que les stimuli extérieurs n'agissent pas seuls, sans les dispositions et jugements personnels, les questionnements et paris de chacun avec soi-même.

En ce qui concerne les *Karamanlidika*, quelques précisions me semblent indispensables. A aucun moment de mon travail sur la population orthodoxe turcophone de Cappadoce et sa production intellectuelle, l'imprimé *karamanli*, soit durant près d'une vingtaine d'années, je ne me suis intéressée à échaffauder des théories sur l'origine, turque ou non, grecque ou non, des *Karamanlis*. Quant à la question de savoir dans quelle mesure du sang grec coule ou non dans leurs veines, je l'ai toujours considérée comme artificielle, autant que les intentions de ceux qui la posent. Nous savons tous que si prouver scientifiquement la mort d'une nation est difficile, prouver sa vie à l'infini l'est tout autant.

Il faut souligner que jamais avant 1919 ne s'est posée la question de l'origine des populations orthodoxes grecques turcophones d'Anatolie. Naturellement, il ne s'agit pas d'un hasard. L'Asie Mineure devient un "territoire national" revendiqué tant par les Grecs que par les Turcs. Par conséquent d'historique, le temps devient national. Ce qui a été écrit à cette époque-là est fort éloigné me semble-t-il, de la science historique. Il s'agit de plaidoyers, et ainsi continuera-t-il à en être tant que ces discours seront marqués par des paramètres géo-politiques et des "intérêts nationaux" qui déterminent la politique extérieure, étrangère à tout ce qui est passé, civilisation, ethnique, bref, à l'objet de la science historique.

En tant que historienne, il m'intéressait de voir quand et dans quelles conditions se sont formées les théories concernant l'origine de la population grecque orthodoxe turcophone d'Anatolie et, par conséquent, pourquoi. Mais il m'intéressait surtout de rechercher quelle conscience de leur propre identité les turcophones avaient eux-mêmes, dans leur pays, à cette époque, la Cappadoce du XIXe et au début du XXe siècle, et d'observer les expressions de cette identité.

En d'autres termes, j'étais intéressée :

- a) par les points de vue formulés dans la littérature qui s'est alors créée ;
- b) par la découverte de traces du point de vue des *Karamanlis* tel qu'il se trouve formulé dans les livres qu'ils produisent, l'imprimé *karamanli*.  
D'ailleurs, l'histoire-même du livre *karamanli* retrace l'histoire et l'évolution de la société *karamanlie*.

La question de l'origine des orthodoxes turcophones de Cappadoce constitue bien sûr un problème historique. Je ne considère toutefois pas que l'enquête sur ces sujets ait été menée à fond. La discussion à leur propos –habituellement un recyclage de mots, de notions– se limite à la formulation d'hypothèses, de figures de rhétorique, de théorèmes toujours façonnés sous le sceau des "intérêts nationaux" du moment ou de visées personnelles comme le récent "greco-turc" à la place du terme "karamanli" et autres évaluations passionnelles. Aucun élément ne déforme le visage public de l'intellectuel autant que le fait de biaiser, les fanfaronnades patriotiques et la rhétorique débridée.

Pour close ces lettres de créance, je veux vous dire que, s'il était possible en histoire de se résumer de façon condensée et en même temps parfaitement claire, je n'aurais pas publié autant de pages –que j'espère non bavardes. Je voudrais toujours servir cette science en tenant fermement en main le fil de la logique des problèmes et des témoignages empiriques car je n'attends jamais que la porte s'ouvre avec ces simples mots : «Sésame, ouvre-toi».

E.B.

Beylerbeyi, 24-29 juillet 1999

## “AÇIL SUSAM, AÇIL”

*To the memory of İsrafil Dağlı  
twenty-three years of age,  
whose loss shattered me*

I chose the spell from the *Thousand and One Nights* as the title of this paper because I feel that the charming story from which it hails in one sense describes perfectly the historiographical problem presented by the deserted (?) island of Samos. In another, it betrays the course taken by my research both in locating the Ottoman archive material for the first centuries of the island's occupation, and during the processing of the sources which I present below. Let, then, the story's magic phrase “Open Sesame” serve as a spell, a prayer to summarise this attempt to use the tools of research to move, even by a few centimetres, the rock blocking the way to a knowledge of the history of Samos, the *Susam adası* of the Ottomans.

Presented below are two poll tax registers of the first half of the 17th century which record the names of the taxed population of 20 villages on Samos. The registers of the years 1633 and 1642 were found in the collection *Maliyeden Müdevver* of the *Başbakanlık Arşivi* in Istanbul. These constitute the only Ottoman records for Samos known to refer to a period earlier than that described in the book by Joseph Georgirenes<sup>1</sup>. For this reason their publication is vital, given that the information for the early period of the Ottoman conquest of Samos is quite limited. I should note here that until now I have not been able to locate other Ottoman registers for Samos in the Turkish archives, despite my investigations having been devoted to that objective<sup>2</sup>.

Only very few studies present new data “on the pre-Georgirenes period” in the recent bibliography, if one excludes the many studies which were based by

---

\* This study was published in Greek in: *Samiakes Meletes* 3 (1997-98), p. 87-163, and in English in: *Osmanlı Araştırmaları / Journal of Ottoman Studies* XIX (forthcoming).

<sup>1</sup> J. Georgirenes, *A Description of the Present State of Samos, Nicaria, Patmos and Mount Athos*, London 1678 (photographic reproduction 1967), p. 1-53.

<sup>2</sup> Presently, I hope to publish the record of my investigations in the Turkish archives aimed at locating and microfilming Ottoman documents on the history of the island during the first years of occupation by the Ottomans. This project was realised in 1994-1995 thanks to the generosity of the Cultural Foundation of Samos “Nikolaos Dimitriou”.

his book still the starting point for the more recent history of Samos<sup>1</sup>. On the whole, information for the 15th, 16th and first half of the 17th century comes from travellers' accounts, a survey of which was published by Manolis Vourliotis and Rania Polykandrioti<sup>2</sup>. The first overview of travellers' accounts of Samos was made by Epameinondas Stamatiadis who provided detailed commentary on the reliability of the information therein<sup>3</sup>. Alongside this rare information must be set whatever data are available from translations of Ottoman documents and marginal reminiscences in monastic and church codices, which Stamatiadis included in his book. Nevertheless, in recent years certain studies have been published dealing with the history of Samos from the end of the 15th century until the middle of the 17th.

N. Vatin, using the Ottoman chronographers and Piri Re'is, attempted to unravel the mystery of the abandonment of Samos first formulated by Jerome Justinian and subsequently adopted by scholars of the island's history. Vatin came to the conclusion that Samos had already been conquered by the reign of Mehmed II and attempts at colonisation go back to 1479. The island was abandoned in 1483 by Bayezid II for purely political reasons during the negotiations he had with the Knights of St. John on the matter of his brother, Djem. Vatin, therefore, considers that throughout the 16th century Samos constituted an Ottoman domain and its abandonment by the Ottomans should be interpreted as an act of demilitarisation. Thus does he interpret the information provided by Piri Re'is that Bayezid II pulled down the castle built by Mehmed the Conqueror when the latter captured the island<sup>4</sup>. Vatin's schema

<sup>1</sup> This assertion has been made often in the Samian bibliography. For example, see M. Vourliotis, «Contribution to the history of Samos during the first years of the Turkish period» [in Greek], *Samiaki Epitheorisi* 7 (1980), p. 49 and Sophia Laiou, «Dedicatory documents of the monasteries of Samos (17th-18th century)» [in Greek], in: *14th Panhellenic Historical Conference (28-30 May 1993)*, Thessaloniki 1994, p. 203.

<sup>2</sup> M. Vourliotis, «Geographers and travellers in Samos in the 15th and 16th century» [in Greek], *Samiaki Epitheorisi* 9 (1987), p. 37-45 and Rania Polykandrioti, «Notes on Samos in travellers' texts of the 17th century» [in Greek], in: *Samos from Byzantine times until today*, Acts of the conference, vol. 1, published by the Samos Cultural Foundation "Nikolaos Dimitriou", Athens 1998, p. 261-270. I warmly thank my colleague and friend Rania Polykandrioti who made available to me most generously the material drawn from travellers' texts on Samos, which she has collected during library research.

<sup>3</sup> E. Stamatiadis, *Year-book of the principality of Samos for the leap year 1876* [in Greek], Samos 1876, p. 25-66.

<sup>4</sup> N. Vatin, «Deux îles à la dérive: Samos et Icarja entre 1475-1572», in *Studies in Ottoman History in Honour of Professor V. L. Ménage*, eds C. Heywood-C. Imber, Isis editions, Istanbul 1994, p. 339-349. In both this and other studies, Vatin correctly claims that Sultan Mehmed II systematically concentrated his efforts to control the eastern Mediterranean. See *idem*, *L'Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem, l'empire ottoman et la Méditerranée orientale entre les deux sièges de Rhodes (1480-1522)*, Peeters editions, Paris 1994, p. 4, 5 and 378. The keenness shown by Mehmed II in conquering the islands of the eastern Aegean are confirmed by extant Ottoman sources, see Elisabeth Zachariadou, «Contribution to the history of the south-eastern Aegean (based on the Patmian firmans of the years 1454-1522)» [in Greek], *Symmeikta* 1 (1966), p. 184-230; Evangelia Balta, «Recensements ottomans de Patmos (XVe-XVIIe s.)», *Arab Historical Review For Ottoman Studies*, 15-16 (octobre-novembre 1997), Mélanges Halil Sahillioğlu, vol. II, ed. A. Temimi (Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information), p. 63-74. For the situation in the south eastern Aegean in the first half of the 16th century see, N. Vatin - G. Veinstein, «Trois documents du şehzâde Mustafa b. Süleyman conservés au Monastère de Patmos», *Symmeikta* 12 (1998), p. 237-269.

is extremely interesting since his hypothesis for what transpired in Samos between 1475 and 1572 ingeniously combines the information from the chronographers and the travellers' accounts, which at first glance appear contradictory.

Machi Païzi-Apostolopoulou's study of ecclesiastical sources proves that during the period 1565-1680 the island had already been inhabited by Christians and the churches functioning to meet their needs were administered as a Patriarchal exarchate since the population appears to have been too small «to be able to maintain a bishop»<sup>1</sup>. Previously, Kolodny had maintained that the Church played a role in the colonisation of the Aegean and he used Samos as an example, where the monasteries of the Megali Panagia and the Timiou Stavrou had been founded in about 1580. He states characteristically, «La recolonisation de l'Archipel est une époque de renforcement de l'emprise monastique; l'instrument colonisateur de l'Empire pallie l'absence de ressources de colons laïcs et la faiblesse des effectifs disponibles»<sup>2</sup>.

Sophia Laiou has presented aspects of economic and social life on the island during the period 1581-1648. Her information was culled from 90 Ottoman documents held in the archive of the Holy Metropolitan See of Samos, and dealing with property transfers<sup>3</sup>. Amongst the data presented for these obscure years of Samos' history is information on the existence of certain villages which are not mentioned in sources from later periods. These are the villages Morfa, Büyük Kestanlik (Kastania?) and Tounda. The latter is also recorded in the registers of the poll tax in the first half of the 17th century.

#### *Description of the sources:*

The sources discussed here consist of two analytic registers of the first half of the 17th century which record, village by village, the names of the heads of those families which were obliged to pay the poll tax. Not recorded in the register are the amounts submitted, which were paid to the Public Treasury. Notes which appear at the beginning of both registers state that these are *defter-i ziyâde-i cizye*, namely that they record an increase in the poll tax in

<sup>1</sup> Machi Païzi-Apostolopoulou, «Christians ... took the islands. Ecclesiastical sources for Samos in the 16th century» [in Greek], in: *Samos from Byzantine times until today*, Acts of the conference, vol. 1, published by Samos Cultural Foundation "Nikolaos Dimitriou", Athens 1998, p. 209-219.

<sup>2</sup> E. Y. Kolodny, *La population des îles de la Grèce. Essai de géographie insulaire en Méditerranée Orientale*, Aix-en Provence 1974, t. I, p. 181.

<sup>3</sup> Sophia Laiou, «Ottoman documents on the history of Samos 1581-1648» [in Greek], in: *Samos from Byzantine times until today*, Acts of the conference, vol. 1, published by Samos Cultural Foundation "Nikolaos Dimitriou", Athens 1998, p. 195-208.

comparison to the amount levied when the previous register was drawn up<sup>1</sup>.

According to Joseph Georgirenes, the poll tax was the only tax levied on Samos that went directly to the Sultan's coffers. All other taxes on the island were allocated for the upkeep of the Tophane mosque founded by the kapudan pasha Kilibdj Ali Pasha<sup>2</sup>. Samos, which was a *mülk* of Kilibdj Ali Pasha, passed on his death to the *vakıf* of Tophane. In the archival group of documents at the *Başbakanlık Arşivi*, where the *vakfiye* (dedicatory decrees) are held, I was unable to locate any of these belonging to the kapudan pasha. The author of a rare publication on Kilibdj Ali Pasha which I examined in the Süleymaniye Library in Istanbul relates that he saw in the "Istanbul Evkaf Müdürlüğü" two *vakfiyes* of Kilibdj Ali Pasha but provides no specific information as to where these were kept<sup>3</sup>.

M A D 1 4 9 1 6 (14 pages\*). Two dates appear on the register: one at the beginning of the document records 1041 (1632) and the second at the end records the 17th of Zilkade 1042 (26.5.1633). On the first page there appears the *tuğra* of the Sultan Murad IV (1623-1640). The register was drawn up by a certain Mehmed. This appears to be the same person, the steward of the *vakıf* of Kilibdj Ali Pasha, who signs himself as *Mehmed ağa al-mütevelli* or *Mehmed çavuş al-mütevelli* in the *temessük* of 1635 referring to the monasteries of Timiou Stavrou and Profitis Ilias<sup>4</sup>.

M A D 1 4 8 2 2 (14 pages\*). Two dates appear on the register: one at the beginning records the year 1052 (1642) and the other at the end gives 26 of Ramazan 1052 (18.12.1642). The register was compiled by 'Ömer Avni. In reality, however, 'Ömer Avni appears only to have recorded the tax payers of the village of Punda adası and its dependent tenants since all the previous pages of the register judging from the script which is startlingly similar to that of MAD 14916 must have been compiled by Mehmed. The register also contains 165 itinerants established on Samos during the period that elapsed

<sup>1</sup> Such readjustments of the poll tax usually took place on the accession of a new Sultan. I thank Nejat Göyünç and Halil Sahillioğlu who solved certain questions I had pertaining to the term *ziyade* in the registers of the poll tax. Their experience and wisdom was greatly valued. On the increases in the tax in the 16th and 17th century, see Linda Darling, *Revenue-Raising and Legitimacy. Tax Collection and Finance Administration in the Ottoman Empire 15460-1660*, publ. E. J. Brill, Leiden-New York-Cologne 1996, p. 110 ff.

<sup>2</sup> J. Georgirenes, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>3</sup> Ali Haydar Emir, *Kılıç Ali ve Lepanto. Lepanto deniz muharebesinin üçyüz altmışını yıl dönümü dolayısıyla ve resmi vesikalara göre yazılmıştır*, İstanbul 1931, p. 2.

<sup>4</sup> Sophia Laïou, «Ottoman documents», *op. cit.*, p. 201. The names of the scribes in question, possibly managers employed by the vakuf, are not included amongst the 14 collected by Stamatiadis from documents in the Profitis Ilias monastery, see E. Stamatiadis, *Samos: the History of the island of Samos from the most ancient times till our day*, vol. 2, Samos 1881, p. 22-23 (henceforth *Samiaka*).

from the compilation of the previous register<sup>1</sup>.

In both registers, divided by a decade, the 20 villages are recorded in the same series and with the same number of taxable units, as one can ascertain from the table below. Despite the fact that only ten years divide the two registers, one differs from the other in the exceptionally high percentage of names given for heads of families.

VILLAGES	MAD 14916	MAD 14822
Sisam	215 families	215 families
Midillu	102	102
Ahirlası	56	56
Palyokastro	20	20
Urla	34	34
Komar/Kokar	8	8
Değirmen	44	44
Tunda	65	65
Ispatari	14	14
Pirgos	33	33
Gika	8	8
Karlovasi	123	123
Lika	8	8
Ana Güşa	28	28
Kato Güşa	25	25
Furna	76	76
Platanoz	52	52
Ereza ovası	73	73
Kalabaka	8	8
Punda adası	73	73
newcomers	—	165
TOTAL	1,065	1,230

The later register of 1642, MAD 14822, adds the figure of 165 itinerants (*haymenegân*) who evidently had been installed on the island only recently. The taxable inhabitants 1,065 families in 1632 and 1,230 in 1642 are not much different in number from that described by the travellers. Joseph P. de Tournefort stated that in 1702 the island paid 1,290 units of poll tax<sup>2</sup> and the

<sup>1</sup> In October 1998, I located, in the archival collection *Ali Emiri*, a firman of H. 1051 which refers to the poll tax on Samos. I was not able, however, to examine the document as the collection had been withdrawn to be checked. The archive catalogue describes the document as follows: "Tophane'de merhum kapudan Kılıç Ali paşa gebran cizyesi ziyadesini mübeyyin evraklar", *Başbakanlık Arşivi, Ali Emiri*, sultan İbrahim, no 470 (1051). In the same archive collection, furthermore, there is an analogous firman for the poll tax of H. 1087. (*Ali Emiri*, Sultan Mehmed IV, no 17).

<sup>2</sup> J. P. Tournefort, *Voyage d'un botaniste, I. L'Archipel grec*, introduction, commentary and bibliography by St. Gerasimos, publ. François Maspero, Paris 1982, p. 323.



Englishman Richard Pococke in 1739 gave the figure as 1,260<sup>1</sup>. The closeness of the numbers given by the registers and Tournefort underscores the reliability of his sources. Evidently, he gleaned this information from an official or lord on the island<sup>2</sup>. I refer only to Tournefort because he was the first to submit this type of information and his work was read by and influenced later commentators. It is quite possible that Pococke drew his own information from Tournefort. Below we shall discuss the demographic value of the numbers noted in the poll tax registers.

### Settlements

Both poll tax registers record 20 settlements. For 1666-71, Georgirenes<sup>3</sup> records 16 while Tournefort 20 in 1702. On first glance, 12 settlements appear in all three of these 17th-century sources. The registers do not record the settlements of Kastania and Pagontas which are encountered in Georgirenes and Tournefort. The registers also fail to mention the villages of Esoreo, Gueitani, Neocorio, and Sureca mentioned by Tournefort, while other settlements are mentioned that appear in neither Georgirenes or Tournefort. The question immediately arises, firstly, of whether the settlements that fail to appear in the registers had been recently founded between 1642-1702, or, whether they were noted with another name? Secondly, does the presence of certain villages in the registers and their absence in Georgirenes' and Tournefort's descriptions of the island denote their abandonment?

The difficulties outlined above are exacerbated by the *siyakat* script used in the registers, which raises problems in the rendition of the toponyms. A typical trait of this script, in which tax registers were normally written, is the absence of *nokta* accompanying the letters of the Ottoman alphabet. This gives rise to a variety of possible readings. Certain toponyms recorded in the registers under examination here can, from a palaeographical perspective, have double readings according to how the individual person transliterating the document renders the non-existent *nokta* on the letters. This confusion is compounded by the exceptionally careless handwriting of the Ottoman scribe which makes it impossible to use internal comparison of letters under dispute as a control. To give the reader some idea of these difficulties, I provide the example of the toponym Kokar, which may indeed be read as Komar. In Samos, the villages of Koumari (Koumaradaioi) and Kakkari exist. Which of

<sup>1</sup> E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 25 and N. Zapheiriou, «Settlement of Samos by Kilidj Ali Pasha» [in Greek], *Archeion Samou* 4 (1955), p. 25.

<sup>2</sup> On Tournefort's text, Rania Polykandrioti notes: «It is a fact that the text by Tournefort, a former the product of tireless and exhaustive research, is richer in information and more verified than anything he had yet written on the island», see Rania Polykandrioti, *op. cit.* p. 269.

<sup>3</sup> The sequence in which Georgirenes lists the settlement of the islands scribes a circle with its pole at Chora, going west.

the two is referred to in the register? It is not easy to give a precise answer given the very few sources available and the paucity of the extant bibliography.

Given the various problems I faced in identifying Samian toponyms with specific sites, I deemed it appropriate to make an analytic presentation of the course my research took in the form of an analytic list in the form of entries for each settlement. I hope thus to formulate questions or, even better, hypotheses in the hope that definitive answers will one day be found in archive material yet to be discovered. Valuable help in the study of the Samian toponyms were provided by published collections of the same made by local savants<sup>1</sup>.

*S i s a m*. This is to be identified with Chora, the island's capital<sup>2</sup>. Georgirenes records it as *Megale Chore* or *New Samos*, while Tournefort refers to it simply as *Cora*. Piri Re'is in the map which accompanied the second "edition" of his book *Kitab-i Bahriye* notes the settlement *kale-i Susam cezire-i mezkur* (Samos Castle, of the aforesaid island) and draws its houses. The three columns depicted next to the illustration evidently suggest the site of the Heraeion<sup>3</sup>. It is the only settlement on the island illustrated by Piri Re'is in such a manner, a fact which undoubtedly proves that during his time the settlement was of greater administrative and demographic importance than the other locations.

<sup>1</sup> N. Zapheiriou, «Toponyms of Samos» [in Greek], *Archeion Samou* 1, fasc. 3-4 (1946), p. 176-234 and 2 (1947), p. 49-104. N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, ed. A. N. Dimitriou, vol. 4, Athens 1987. M. P. Zapheiriou, *The spoken dialect of Samos. Phonetics-Morphology-Toponyms. Terminological in images, glossary with etymological observations*, Athens 1995, p. 151-202.

<sup>2</sup> I. Papalis (metropolitan of Siderokastron), *The Church of Samos from its foundation until today* [in Greek], Samos 1967, p. 354 note 161.

<sup>3</sup> On the two versions of the manuscript, see S. Soucek, «A propos du livre d'instruction nautiques de Piri Re'is», *Revue des Études Islamiques* 41 (1973), p. 241-255. See the latest article of Th. D. Goodrich, «Supplemental maps in the *Kitab-i Bahriye* of Piri Reis», *Archivum Ottomanicum* 13 (1993-94), p. 117-141. On the editions of the *Kitab-i Bahriye*: the edition of P. Kahle, *Piri Reis Bahriye. Das türkisches Segelhandbuch für das Mitteländische Meer von Jahre 1521*, Band I Text, Band II. Übersetzung, Berlin-Leipzig 1926 includes a quarter of a copy (1544) which is kept in Dresden. The edition by H. Alpagut and F. Kurtoglu, *Mukaddime I-LV. Piri Pe'is Kitab Bahriye*, publ. Türk Tarih Kurumu, Istanbul 1935, is based on a manuscript of the Second Aya Sofia 2612 of the Süleymaniye Library (Istanbul). The second edition of this version was published in 1966 by the Hydrographic and Oceanographic Service of the Turkish Navy, and a third, four-volume with English translation and commentary by the Historical Research Foundation in 1988. The Greek edition *Piri Reis, Victorious Voyage in the Aegean (1521). Strategic information for the preparation of the violent conquest of the Greek Aegean by the Turks in the 16th century in the context of Turkish expansionism*. Introduction: Pavlos Chidioglou, translation - commentary: Maria Pharantou, Athens 1984 is based on the edition by P. Kahle, without this being stated. See a critique of this unfortunate edition in Greek, Evangelia Balta, «A sense of national debt and linguistic flatfootedness» [in Greek], *Dekapenthimeros Politis* 33 (8 Feb. 1985), p. 42-44. Presentation of the edition, see G. C. Savvides, «An Important Recent Contribution to 16th-Century Navigation The Greek Translation of Piri Reis' Bahriye», *Journal of Oriental and African Studies* 7 (1989), p. 207-214. M. Vourliotis used for his Greek translation the German edition of Kahle. The map, however, that he cites is that of the 1935 edition, see M. Vourliotis, «Geographers and travellers», *op. cit.*

*Midillu*, as *Mytilini* was named and written down in Ottoman Turkish. The origin-denoting epithet *Midillucu* which accompanies certain names in the tax register MAD 14822 leaves no doubt that the village of *Mytilenoi* consisted of settlers from *Mytilini*. The comments by Victor Guérin are interesting in this respect: «Les habitants de Chora ont déjà perdu le souvenir de leur première origine, mais ceux de *Mytilini* l'ont conservé, grâce au nom de leur village qui leur rappellera toujours leur ancienne patrie»<sup>1</sup>. In the bibliography, the village is said to have been created by immigrants from *Mytilini*<sup>2</sup>, although N. I. Zappeiriou considers that colonisation of the island by people from *Mytilini* is a local myth, given that *Mytilini* came under the rule of the Sultan a century before the Samian settlement<sup>3</sup>. Clearly his argument cannot stand since in the Ottoman empire the relocation and settlement of populations was a very common phenomenon.

*Ahirlasi*. *Piri Re'is* records a harbour in Samos by the name of *Ahirli* where Rhodian ships docked to load timber before Rhodes was conquered by the Ottomans<sup>4</sup>. In the text of the second manuscript, mention is made of the gulf *Ahirli (körfez Ahirli)* as well as the port (*Ahirli liman*). In the map of Samos accompanying the second version of the manuscript, the toponym "*Ahirli liman*" is located in the position of *Bathy*, and thus the editors of *Piri Re'is* identify *Ahirli* with *Bathy*<sup>5</sup>. In the map published by P. Kahle, the same location, namely *Bathy*, is marked by a river called *Ahirli (Ahirli çayı)* and a port of the same name (*Ahirli liman*)<sup>6</sup>. There is no doubt that the *Ahirlasi* of the poll tax registers should be associated with the said *Ahirli* of *Piri Re'is*. *Bathy*, as recorded at the end of the 17th century by *Georgirenes* and *Tournefort* and as established over time as a toponym, originally had a second name<sup>7</sup>. Other findings back this conclusion. In the registers discussed here, no toponym exists which either phonetically or in the Ottoman script bears any resemblance to "*Bathy*". On the other hand, the sequence in which the

<sup>1</sup> V. Guérin, *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos*, Paris 1856, p. 241-242.

<sup>2</sup> E. Kritikidis, *Ancient and modern topography of Samos* [in Greek], Hermoupoli 1986, p. 76. E. Stamatidis, *Samiaka*, vol. 2, p. 8 and vol. 4, p. 73. I. Papalis, *op. cit.*, p. 354 note 161.

<sup>3</sup> N. Zappeiriou, «Settlement of Samos by Kılıdj Ali Pasha», *op. cit.* p. 14.

<sup>4</sup> «Feth-i Rodos'dan evvel mezkûr Rodos bârçaları ve kadırgaları gelürler cezire-i mezbûrûn yılduz tarafında Ahırlı nâm limanda bir niçe gün yatub ağaçlar keserler ve tahtalar kaçururlar ve direkliği ve serenliği ve top kundağı bunlara misal niçe pâre ağaçlar kesüb gemilerin yükledüb Rodôsa aldırurlardı ve Rodôs'u ganî eyledüklerinden etrâfa gemiler ile iledüb satarlardı» see, *Piri Re'is, Kitab-i Bahriye*, t. 1. Istanbul 1988, p. 393.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 393 note 338.

<sup>6</sup> See also P. Kahle, *op. cit.*, p. 57 note 12 and 60.

<sup>7</sup> I wonder whether the names *Ahirli* and *Ahirlasi* may be associated with the *Ahigria* of *Ikaria* in the Ottoman period recorded *Ahikerye* by *Piri Re'is* (see C. Mostras, *Dictionnaire géographique de l'empire ottoman*, St. Petersburg 1873, p. 3, 187). Investigation in the area around Samos for the presence of analogous toponyms found a village called *Ahirli* on the *Çeşme* peninsula, near *Smyrna*. I cannot say whether this can be linked to the *Ahirli Piri Reis* mentions as having been on Samos. Such information is useful, however, given the relations between the islands and Asia Minor.

settlements are recorded supports the identification of "*Bathy's*" location. The scribe begins from *Chora* and *Mytilenoi*, passes from the northern part of the island and records *Ahirli* (i.e. *Bathy*) first before listing *Paliokastro* and *Vourliotes*.

It should be noted that a village named "*Ahirli*" exists on the Asia Minor coast, in the *vilayet* of *Smyrna*, in the *kaza* of *Karaburun*<sup>1</sup>. The existence of such a toponym in Asia Minor suggests once again that the settlement on Samos may have been founded by newcomers from across the water.

As for the name "*Bathy*", *Stamatidis* claims that «the majority of the Peloponnesian colonists located their settlements in the valley ('vathy') between the mountains of *Koutzomylos* and *Varelas*»<sup>2</sup>.

*Palyokastro*. According to *Kritikidis* «[the settlement] took its name from the ancient fortifications (*kastron*), the western extent of whose cyclopean walls are still standing, where the chapel of the dependant monastery of *St. Tryphon* exists, which came under the jurisdiction of the *Iveron* monastery on *Mont. Athos*»<sup>3</sup>. *Stamatidis*, concluded from the extant ruins of ancient Greek and Byzantine buildings as well as from the «uncovered marble [architectural members], clay tiles and omifarious pottery» in the fields that the site was occupied from an early date<sup>4</sup>.

*Urla*. Both poll tax registers record this settlement with the same spelling as the Asia Minor settlement of *Urla/Vourla*, no doubt because the settlement of *Urla/Vourliotes* on Samos was founded by migrants from that area in Asia Minor. This opinion is found in *Georgirenes* and *Tournefort* and was supported by the later writers *Kritikidis* and *Stamatidis*<sup>5</sup>. *Lekatis* had his own etymology: «All the valley facing the sea was full of juniper bushes (*vryoula*, commonly *bourla*) which were used to make brooms. Thus the inhabitants of this area were named *Bourliotai*»<sup>6</sup>.

In my opinion the name of "*Vourliotes*" which finally predominated, just as with the name *Mytilenoi*, was used by the island's inhabitants because in the case of both villages, the plural of the place of origin was used as an

<sup>1</sup> *Köylerimiz Köy kanunu tatbik olunan ve olunmayan köy isimlerini alfabe sırasile gösterir*, Istanbul 1928, p. 19.

<sup>2</sup> E. Stamatidis, *Samiaka*, vol. 4, p. 9. Zappeiriou, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, fasc. 3-4 (1946), p. 194-195. N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 4, p. 153. V. Guérin, *op. cit.*, p. 252 considers the inhabitants of *Vathy* as Peloponnesians originally.

<sup>3</sup> E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 51, 67. Cf. H. Hauteceour, «La principauté de Samos», *Extrait du Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, Bruxelles 1901, p. 55

<sup>4</sup> E. Stamatidis, *Samiaka*, vol. 4, p. 12.

<sup>5</sup> J. Georgirenes, *op. cit.*, p. 22 and J. P. de Tournefort, *op. cit.*, vol. I, *op. cit.*, p. 336. E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 67. See also I. Papalis, *op. cit.*, p. 335 and note 38 and K. Komis, «Population and settlements of Samos, First Contribution: Ottoman period» [in Greek], in: *Antipelargise. Honorary tome for N. Dimitriou*, Athens 1992, p. 176 note 37, with bibliography.

<sup>6</sup> M. Vourliotis, «Ioannis Lekatis, Synoptic description of the island of Samos» [in Greek], *Samiaki Epitheorisi* 10/37-38 (1989), p. 28.

epithet to differentiate them from the rest of the Samos population. The Ottoman scribe, however, officially recorded the village in the registers with the name of its inhabitants' place of origin.

K o m a r / K o k a r . As I stated above, the toponym in question may be read as Kokar given that the initial letter of the second syllable may be "k" but also an "h", "ç", "c", "f" or "v". The latter possibilities were ruled out since there are no villages of the name Koumvari, Koutsari etc. Comparison with the form of the initial letter of the second syllable with other "k" or "m" letters in words transcribed with certainty in the text produced no results. In contrast, they confirmed that a palaeographical reading could transliterate into both "kaf" and "mim". Scholars of Ottoman script will note in the photographic copies of the registers published with this article that the shape of the contested letter greatly resembles the "k" in the toponym Palyokastro.

What are the criteria which allow us to choose one of the two toponyms? One logical solution would be to establish an overriding criterion of whether the toponym is mentioned in Georgirenes and Tournefort. Consequently, the reading "Kokari" is ruled out, since the village is not recorded by either of these authors. Thus "Komar" must be chosen, since a settlement called Comarea is mentioned in Tournefort<sup>1</sup>. The name is attributed to the «many koumaries (pyrokanthia) that grow there»<sup>2</sup> and is today identified with the present settlement of Koumaradaioi.

It should be noted here that the village Krokari/Kokari existed at the end of the 16th century, when it was mentioned in a sigillion of the Patriarch Jeremiah issued in 1593 for the Vronda monastery<sup>3</sup>. Why, then, is it not mentioned by Georgirenes and Tournefort? Had it been abandoned in the meantime or, more probably, was it considered an insignificant settlement?

I was not able, furthermore, to choose one of these two names on the basis of geographical criteria. I ascertained that the poll tax registers maintain an elementary geographical sequence when recording the villages; a characteristic of the 1828 register which was made according to prefectures. I noted that the sequence in which the village Komar/Kokar is recorded does not solve the problem at all since in the registers it appears between Vourla and the villages Myloi, Tounda, Spatharaioi, and Pyrgos on the West side of the island. If read

<sup>1</sup> J. P. Tournefort, *op. cit.*, p. 321, and K. Komis, «Population and settlements of Samos», *op. cit.*, p. 194.

<sup>2</sup> E. Kritikidis, *Topography, op. cit.*, p. 80 and I. Papalis, *op. cit.*, p. 346, note 114.

<sup>3</sup> E. Stamatidis, *Samiaka*, vol. 4, p. 282-283. The date of the sigillion was published incorrectly by Stamatidis (p. 238). In a document of 1733, the scribe in full script dates the issue of the sigillion of Jeremiah to 1694 (*op. cit.* p. 286). I. Papalis republished this information from Stamatidis (See I. Papalis, *op. cit.*, p. 131-132). In the original, which I have studied, there exists the date: in the year 7102, month of October, 8th indiction. I thank warmly my colleague and friend Panagiotis Michailaris for checking my interpretation. Vourliotis publishes the date as 1594, either correcting Stamatidis in silence, or by typographical mistake. See M. Vourliotis, «Contribution to the history of Samos», *op. cit.*, p. 50. Also gives 1594 as the date K. I. Ptinis, *History of Samos. From mythical times to the 17th century A.C.* [in Greek], Samos 1992, p. 124.

"Kokari" it could constitute (along with Vourla which immediately precedes it in the record) the prefecture of villages in the North of the island. Inserted into a group with the next villages (Myloi, Tounda, Spatharaioi, Pyrgos) in the west, it may be considered to be Koumari/Koumaraiioi. Any final solution can only be given with the discovery of more archive material that can furnish evidence for both villages in the period before the end of the 16th century to the middle of the 17th.

Değirmen. Interestingly, the poll tax registers do not mention the village by its Greek name "Myloi", as it is preserved by Georgirenes and Tournefort, but instead provide the Turkish name (Değirmen, i.e., mill). V. Guérin regarded this as one of the first settlements to be founded on Samos in the Ottoman period, and that it was built by people from Patmos in around 1580. He mentions, however, another tradition according to which the first inhabitants of Myloi came from the island of Melos. He makes the following observation: «mais la dénomination de Myli, qui aura sans doute donné lieu à cette croyance, a pour étymologie véritable le mot *μύλος* qui signifie meule, et par extension moulin et non celui de *Μήλος* (île de Milo)». <sup>1</sup> It is clear that this tradition developed because the island of Melos itself was called Değirmen in the Ottoman period.

Stamatiadis records a tradition related to the settlement's founding: «Returning to Samos, [Sarakinis] brought together a second village in a location where the inhabitants would be hidden from the seafarers [i.e. pirates], and where trees and water were in good supply. This was not far from the sea and lay beside the river Imbraso. It is now the town of Myloi. This town served for a few years as the capital of Samos, being named the *Village of Kilidj Ali Pasha* in ancient documents». <sup>2</sup> Stamatiadis does not tell us which ancient documents state that Myloi was the *Village of Kilidj Ali Pasha*. According to Kritikidis, «[the village] was first formed by potters from Patmos, who inhabited a small village on the Imbrasios river and whose descendants are till today potters. Labourers and farmers from Patmos also help found the village. They built the tower next to the Heraeon, the chapel of St. John the Theologian and the storehouses, and they tilled the land donated by Kilidj Ali Pasha to the Patmiote N. Sarakinis». <sup>3</sup>

Ioannis Lekatis also mentions the settlement as being the "second village" founded on the island. Indeed, he adds, «and this was so because being close to the sea it later became a metropolis for many years», meaning that the inhabitants of Myloi moved and created the settlement of Chora<sup>4</sup>. Stamatiadis

<sup>1</sup> V. Guérin, *op. cit.*, p. 246. Cf. H. Hauteceur, *op. cit.*, p. 59.

<sup>2</sup> E. Stamatidis, *Samiaka*, vol. 2, p. 8. See also N. Zapheiriou, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, p. 65.

<sup>3</sup> E. Kritikidis, *Topography, op. cit.*, p. 83.

<sup>4</sup> M. Vourliotis, "Ioannis Lekatis", *op. cit.* p. 24.

also considers it the island's first capital, and he attributes the name to the many windmills in the vicinity<sup>1</sup>.

**T u n d a.** The settlement is already mentioned by the end of the 16th century in two Ottoman documents published by Stamatiadis in Greek translation. These concern land transfers of residents of the village Tounda<sup>2</sup>.

The first is dated 1581 and refers to the transfer of the landed property of Nikolas Kaparilis to his daughters Kyranna and Theodora, who had previously deposited the sum of 1,500 aspers as tax (*resm-i tapu*). This document appears to be preserved, since part of it is reproduced in the text by Sophia Laiou<sup>3</sup>.

The second document, dated at the end of Djemazi-ül-evvel 990 (13-22 May 1582), also concerns the transfer of landed property made by a resident of Tounda, whose name is not mentioned in Stamatiadis' Greek translation.

Both these documents are mentioned by K. Komis, who notes that Tounda is located near the settlement of Leka, evidently using as evidence the description of the sites in the second document where we read, «... and then a field on the boundary [of the] Tounda site; another located at the Kalyvia site; another field located on the boundary of [the] Benaki [site]; a field is located on the border [of the] Leka [site]; another field on the border of the Stamatouti [site]; another field next to the village, all of whose boundaries are known by the locals»<sup>4</sup>. I do not know how positive we can be in saying with certainty that the village of Tounda was located near Leka, since the other farming communities noted in the Ottoman document in question are difficult to identify. Kalyvia, of course, is another name for Mesaio Karlovasi, but is a very common toponym. There are sites called "Kalyvia" in the vicinity of the village of Leka, at Mytilenioi, Kokkari and elsewhere<sup>5</sup>. Komis, basing himself on this document, in which Leka is mentioned, identifies Kalyvia with Mesaio Karlovasi, and hypothesises that the village of Tounda could be the "village of the Arvanites in Karlovasi" which is mentioned in a document of 1761. Evidently, he was drawn to this hypothesis by the Arvanite surname "Toundas". In a document of 1602, located by Vourliotis in the monastery of St. John on Patmos, the monastery's estates at the village of Tounda are

<sup>1</sup> E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 75.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. 5, p. 691-92. See also M. G. Varvounis, «The contribution of folk-lore data in the investigation of the problem of the desertion of Samos» [in Greek], *14th Panhellenic Historical Conference (28-30 May 1993)*, Thessaloniki 1994, p. 155.

<sup>3</sup> Sophia Laiou, «Ottoman documents», *op. cit.*, p. 198 note 14 where the date of its compilation is given: the third group of ten days in the month of Şevval (18-26 November 1581). Stamatiadis notes in his edition, the year 985. It should be said that this must be a typographical error.

<sup>4</sup> K. Komis, «Population and Settlements of Samos», *op. cit.*, p. 174 and 210.

<sup>5</sup> N. I. Zapeiriou, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, p. 216.

recorded, but this source does not establish the settlement's location<sup>1</sup>.

The archive of the monastery of St. John on Patmos<sup>2</sup> includes documents concerning the management of the monastery's estates on Samos<sup>3</sup>. In these, the village Tounda is mentioned in the 18th century<sup>4</sup>.

Judging from the sequence in which Tounda is recorded in the poll tax registers, where it is recorded alongside the villages Myloi, Spatharaioi, and Pyrgos, I came to the conclusion that Tounda should therefore be located in the western part of Samos, as defined by the 1828 survey. There we find the village of Pagondas which is recorded in the later half of the 17th century both by Georgirenes and Tournefort. Did Tounda, perhaps, take the name Pagondas following settlement by immigrants from the village of Pagondas in Euboeia? Archival material held in the historical archive and by the Metropolitan See of Samos may yet shed some light on the problem of the settlement's location and the possibility that it had a double name.

**I s p a t a r i.** The toponym derives from the Byzantine proper name Spatharis/Spatharos. Associated with this name is, according to K. Komis<sup>5</sup>, the Arvanite family name of Spatas/Spathas, but this can hardly be the root of the settlement's name since this would appear as Spata, like the homonymous village in Attica. Furthermore, it has been noted that at the

<sup>1</sup> «+ by this letter I confirm that I, papa Frangos of Mastronikolas, tailor, that I went to the monastery of patmos and worshiped there. And I vowed that from my mill which I have on Samos in the region of Tounda, I will give each year wheat to the amount of two tallers, along with my children, for as long as the will might stand. For the salvation of us and our parent in the year 1602, in the month of August 6. + I papa Frangos of Nikolaos the tailor by my own will give two loads of wheat a year to the [monastery of] the Theologian» Patmos, Monastery of St. John the Theologian, folder 56, doc. 143. I warmly thank Manolis Vourliotis who passed this information my way, which Komis also seems to be aware of. See K. Komis, «Population and Settlements of Samos», *op. cit.*, p. 210.

<sup>2</sup> The archive was photographed by colleagues at the Centre of Modern Greek Studies of the National Research Foundation in 1963 and the microfilms are held in the Centre's microfilm archive (no 1963/45), see V. Panagiotopoulos, «Archive of the Monastery of St. John the Theologian on Patmos (classification and photographic reproduction)» [in Greek], *Eranistis* 3 (1965), p. 145-56 and T. Sklaventis, *Microfilm Catalogue. Photographed documents, registers, manuscripts, printed papers and personal papers 1960-1980* [in Greek], Tetrada Ergasias 1 (1982), p. 22-26.

<sup>3</sup> P. D. Michailaris, «Agios Ioannis (Kolona): Dependency of the monastery of Patmos on Samos (16th to 19th century)» [in Greek], in *Samos from Byzantine times until today*, Acts of the conference, vol. 1, published by Samos Cultural Foundation "Nikolaos Dimitriou", Athens 1998, p. 181-194.

<sup>4</sup> The documents related to estates of the Theologos monastery at Tounda are included in the microfilm 1963/46 held at the Centre for Neo-hellenic Studies of Foundation for Scientific Research. Also see documents 46/10 (1161/1748), 46/18 (1164/1750), 46/12 (1166/1752), 46/19 (1173/1760), 46/17 (1177/1763), 46/20 (1181/1767). The same microfilm as well as no. 1963/45 contains *hüccets*, *temessüks* for estates of the monastery in the fields of Marathokambos, Myloi, Kalambachtasi, Pagonda, Niocchori (Yeni köy). This work will undoubtedly be investigated in depth by Sophia Laiou, so my comments here are limited.

<sup>5</sup> On this name see K. Komis, «Population and Settlements of Samos», *op. cit.*, p. 209. Komis recorded settlements and sites of Samos with names of Arvanite etymology, *idem*, Table I, 3. On the settlement of Albanians in the islands of the Aegean, see T. Jochalas, «Über die einwanderung der Albaner in Griechenland (Eine zusammenfassende Betrachtung)», *Beiträge zur Kenntnis Südosteuropas und des nahen Orients* 13 (1971), [Honorary tome for Valentini-E. Koliqi], p. 102-104.

settlement in Euboia of the same name, Spatharis/Spatharatoi, the majority of inhabitants in 1470 bore the name Spatharas, and not Spatas<sup>1</sup>. The archival record of the Samian village Spatharaioi rules out similar observations since only baptismal names and patronymics are given.

Nevertheless, Samian tradition relates that the name derives from a proper name and that it was first recorded long ago. Ioannis Lekatis states in his *Description of Samos*: «This village was settled and took the name of Papa Petros Spatharion, who had eighteen sons and lived till he saw them fathers and grandfathers of many children». The same tradition is recorded by Stamatiadis, although he gives the founder's name as Petros Spathas<sup>2</sup>. Kritikidis considers that the village was named «after the original settler, named Spatharis, exiled from Constantinople one and a half centuries previously», dating the foundation in his accustomed style to about 1714<sup>3</sup>.

P i r g o s . Kritikidis relates that the settlement took its name not from the ruined towers [Greek *pyrgoi*] which evidently once stood there «but from the settlers who had come there from Pyrgos in Sparta, or from Elis in the Peloponnese in about 1715»<sup>4</sup>. Georgirenes and Tournefort mention Pyrgos. Komis regards as mistaken Kritikidis association of the toponym with immigrants who came to Samos in about 1715 because the toponym «Pyrgos» was so widely used in Greek lands. It is certain, however, that the testimony of the Ottoman registers discussed here indicates that the village existed in the first half of the 17th century.

G i k a . Nikolaos Dimitriou noted the toponym "Lakka of Gkika" given to a small area in the Arvanite village of Mesogeio<sup>5</sup>. Komis correctly notes that the name is related to the well-known Arvanite surname<sup>6</sup>. Using as a criterion the sequence in which the registers are drawn up, two hypotheses may be made regarding the site of the Gkika settlement. It may well have been located in the western part of the island close to the villages of Myloi, Spathari, Pyrgos, but it may also have existed in the north, in the vicinity of Karlovasi.

K a r l o v a s i . In a 1625 dedicatory document drawn up by Nikolaos Iakovou, ktetor of the monastery of Profitis Ilias, Karlovasi is referred to as the his place of origin<sup>7</sup>. According to Stamatiadis, «the name Karlovasi

<sup>1</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée à la fin du XVe siècle. Économie et population. Les registres de l'année 1474*, Athènes 1989, p. 284.

<sup>2</sup> M. Vourliotis, «Ioannis Lekatis», *op. cit.*, p. 30 and E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 43.

<sup>3</sup> E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 83-84.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 80. V. Guérin also believed the first inhabitants to have come from Elis, *op. cit.*, p. 248. Cf. H. Hauttecoeur, *op. cit.*, p. 59.

<sup>5</sup> N. Dimiriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 4, p. 99 and 150.

<sup>6</sup> K. Komis, «Population and Settlements of Samos», *op. cit.*, p. 201.

<sup>7</sup> E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 324.

originates from the two Turkish words *karli ovasi*, which when interpreted together mean snow-covered valley. The Turks called the western part of the island by that name because in winter it was originally covered with snow, so that the many trees that grew there appeared white in winter, giving the impression from a distance of a plain covered in snow»<sup>1</sup>. Zappeiriou rejects this interpretation since Old Karlovasi is not located in a valley and, he claims, the etymology of Karlovasi derives from the Kariotes whom he regards as the first settlers of the village. According to Zappeiriou the original village name was Karyova, which in time took a terminal "s" and the ending *-ion*<sup>2</sup>. Zappeiriou's etymology does not leave me convinced. The recent study by Sophia Laiou informs us that the *temessük* of 1611 records the village of Karli<sup>3</sup>. So, does the name "Karli" bring Stamatiadis' view once again to the fore, or is this a proper name?

Any research into the name *Karli, Karlovasi*, should include the information that in his map, Piri Re'is depicts in the place of the village of Karlovasi a large river called the *Karkılık çayi* or, according to another manuscript, *Karığlık* and *Karanlık çayi*. In his text, he states that this river lay in the north-west part of the island<sup>4</sup>. Therefore, is the name Karlovasi formed from a reading of K r k l-ovasi?

L i k a . This settlement is mentioned in the poll tax registers and Leka appears in both Georgirenes and Tournefort. The name comes from the Arvanite proper name Lekas = Alexander<sup>5</sup>. Kritikidis considers that the name of the village came from a certain Lekkas, whose origins lay in the Peloponnese. Stamatiadis repeats this<sup>6</sup>. The village of Leka, as mentioned above in connection with the village of Tounda, is encountered in an Ottoman document of 1581<sup>7</sup>. In a *temessük* of 1627, mention is made that a certain Kostas Lekas, an inhabitant of the village Leka, had donated a plot of land to a monastery<sup>8</sup>. The appearance of the surname Lekas in the village, indeed in this early period, leaves no doubt that the name of the settlement derived from the surname.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 17-18.

<sup>2</sup> N. I. Zappeiriou, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, p. 220.

<sup>3</sup> Sophia Laiou, «Ottomans documents», *op. cit.*, p. 205-206.

<sup>4</sup> See P. Kahle, *op. cit.*, p. 58, 60. Piri Re'is, *op. cit.*, p. 398-399. M. Vourliotis suggests that *Karkılık çayi* must be a stream of Karlovasi or Phourna, see M. Vourliotis, «Geographers and travellers», *op. cit.*, p. 41.

<sup>5</sup> T. P. Jochalas, «Considerazioni sull'onomastica e toponomastica albanese in Grecia», *Balkan Studies* 17/2 (1977), p. 316, see also K. Komis, «Population and settlements of Samos», *op. cit.*, p. 205.

<sup>6</sup> E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 104. J. Papalis, *op. cit.*, p. 348 note 121 and E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 25.

<sup>7</sup> E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 5, p. 692. See above, note 44.

<sup>8</sup> Sophia Laiou, «Ottomans documents», *op. cit.*, p. 199, note 17.

**A n a G ũ ŝ a** and **K a t o G ũ ŝ a**. If I have been correct in transliterating the Ottoman script, the toponym appears to originate from the Albanian feminine noun *gush/ë, a* (the maw or gullet of a bird<sup>1</sup>) from which derives the surname Gousas, which is found on Samos<sup>2</sup>. The record in the registers of two villages of Gkiosa or Gousa automatically associates them with the double settlement of Ano (Upper) and Kato (Lower) Arvatines in the western part of the island<sup>3</sup>. If, however, the sequence in which the settlements are recorded in the registers really reflects their geographical location, then we should hypothesise that this was in the northern part of Samos since both these villages in the registers are inserted between the villages of Phourni and Leka. Thus, is the Arvaniote toponym "Kiasides" (< *qasë, a* = sheepfold) which Komis<sup>4</sup> located south of Kallitheia related to the Ano and Kato Gousa or Gkiosa of our registers?

**F u r n a** is recorded in the poll tax registers in just the same way as the Ottomans wrote Phournoi, the islands close to Ikaria<sup>5</sup>. In the bibliography, the toponym's etymology is attributed to the presence of kilns (Greek *phournoi*) where the potter-inhabitants fired their clay vessels<sup>6</sup>. Stamatiadis provides a parallel version when he relates the tradition «that since the first inhabitants of the new village came from the opposite islands of Korsea, commonly known as Phournoi, so they gave the name to the village in Samos to which they had moved»<sup>7</sup>. I believe this to be the most possible explanation. The settlement's existence is attested in 1625. In a dedicatory document of Nikolaos Iakovou, who was the founder of the monastery of Profitis Ilias, the witnesses who co-sign the document include a certain "geron [elder] Dimitrios from Phournoi"<sup>8</sup>.

**P l a t a n o z**. Georgirenes attributes the name of the settlement to the existence of plane trees in the region. Kritikidis, not seeing plane trees in the vicinity, linked the name of the settlement to the origins of the settlers from Platanos in Kynouria in the Peloponnese or from Armyros in Thessaly.

<sup>1</sup> K. Christophoridis, *Albanian-Greek Lexicon*, Athens 1904, p. 69 and N. Ch. Gkinis, *Albanian-Greek Lexicon*, Ioannina 1993, p. 274. N. I. Dimitriou, *Folklore of Samos. Lexicon of the spoken dialect of Samos*, ed. A. N. Dimitriou, vol. 6, Athens 1993, p. 298.

<sup>2</sup> N. I. Zapeiriou, «Surnames of Samos», *Archeion Samou* 2 (1947), p. 119 and N. I. Dimitriou, *Folklore of Samos*, op. cit., vol. 3, p. 93.

<sup>3</sup> K. Komis, «Population and settlements of Samos», op. cit., p. 200.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>5</sup> C. Mostras, op. cit., p. 130.

<sup>6</sup> J. Georgirenes, op. cit., p. 21 and E. Kritikidis, *Topography*, op. cit., p. 100. E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 19, ingeniously connects the ancient city of Samos Hipnountas or Hipousia with the settlement of Phournoi via the word *ipnos* which means furnace.

<sup>7</sup> E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 19. Cf. H. Hautecoeur, op. cit., p. 61. M. Vourliotis, «Contribution to the research on the desertion of Samos», *Samiaki Epitheorisi* 6 (1975), p. 160-162.

<sup>8</sup> E. Kritikidis, *Topography*, op. cit., p. 100. The dedicatory document was published by E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 324-326.

Stamatiadis, however, places the settlement's foundation by migrants from Euboia to the beginning of the 17th century and considers the name of the village to have originated from plane trees which once existed there<sup>1</sup>.

**E r e z a o v a s i**. It was a surprise for me when, taking the register for the first time in my hands, I ran my eye over the names of the settlements and did not encounter Marathokambos, a populous and flourishing settlement in the 17th century if Georgirenes and Tournefort are to be believed. This was all the more curious since Marathokambos appears to have been in existence by the second half of the 16th century, when it is mentioned in sources brought to light by Manolis Vourliotis. In his will of 27 March, 1624, Theodosios, the hegumen of the Hozoviotissa monastery, mentions that he had been born at Marathokambos. Based on this evidence, Vourliotis calculated that the village must have been in existence at least by 1594<sup>2</sup>. The same scholar published a document of 1598 recording the boundaries of the estates in Samos owned by the Monastery of the Theologian on Patmos. Amongst other things, this document clearly mentions the village of Marathokambos<sup>3</sup>. In a document of the 5th of March, 1607, Michael Roditis, who was located at Marathokambos, donated his house and two vineyards to the monastery on Patmos<sup>4</sup>. There is, then, no doubt that the village existed in the second half of the 16th century and the beginning of the 17th. The date of 1715 which Kritikidis gives as the founding date of the settlement does not stand.<sup>5</sup>

On the basis of above documents on the one hand, and on the other of the testimonies of Georgirenes and Tournefort who include Marathokambos in their descriptions of Samos in the second half of the 17th century, one may logically deduct that the settlement already existed in the middle of that century. Therefore, one of the large settlements recorded in the poll tax registers must be Marathokambos, hidden behind another name. Two settlements are recorded in my sources which contain the Turkish word *ova-si* (plane): Karlovasi and a settlement which I originally read to be Irdaovasi / Ireza ovasi / Areda ovasi / Areza ovasi. Naturally, I first looked up the Turkish word for the Greek *marathos* (fennel), which is *rezene*. The toponym, obviously, was not of Turkish origin even though the 'r' and the 'z' were common to both names. There was a second course of investigation to follow. Given that Samos was colonised by people of Albanian stock, I searched in Albanian-Greek dictionaries for the words *areza*, *ereda*, *ireda*, and *ireza*. The

<sup>1</sup> E. Kritikidis, *Topography*, op. cit., p. 103 and J. Georgirenes, op. cit., p. 16. E. Stamatiadis, *Year-book of the principality of Samos for the year 1875* [in Greek], Samos 1875, p. 47; *idem*, *Samiaka*, vol. 4, p. 21 and V. Guérin, op. cit., p. 267.

<sup>2</sup> M. Vourliotis, «The local elders ("proestoi") of Samos. The case of the ancestors of kapetan Stamatis», in *Antipelargise. Honorary tome for N. Dimitriou*, Athens 1992, p. 317 note 6.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 317 note 7.

<sup>5</sup> E. Kritikidis, *Topography*, op. cit., p. 107 where he associates the name Marathokambos with Marathonisi, which he takes to be the place of origin of the settlements inhabitants.

entry *erëza* in the dictionary compiled by N. Ch. Gkinis is interpreted as "frangrances, smells, fragrant herbs, such as fennel [*marathos* in Greek], mint, parsley etc. Spices, fragrant garnish". In the Greek-Albanian dictionary by the same author, the word *myrodika* (fragrant herbs) translates as Albanian *erëza*. A cross-reference with the dictionary of K. Christophorides left no doubt that the first part of the composite word of the toponym was Albanian<sup>1</sup>.

The toponym *Erëza ovasi* is Turkish-Albanian (*erëza* = fennel, *ova* = plane) corresponding to the Greek Marathokambos, the settlement's name before the compilation of the tax register but also in later years. Therefore, Stamatiadis refers to the Turkish-Albanian name when he insists that the name Marathokambos originates from «the many fennel plants which grow there». He backs his argument by stating that «this is supported by the Turkish name of the town, Ayidovali, or *fennel-village*, as it is called»<sup>2</sup>. I regard this as being the most likely interpretation.

The origin of the name Marathokambos appears to have given rise to speculation amongst the historians of Samos and many theories have been put forward. Kritikidis associates it with Marathonisi (Gytheio), the place of origin of its first inhabitants<sup>3</sup>. Zapheriu records the oral tradition which states that the first settler was a certain Maratos<sup>4</sup>. The variety of proposed etymologies led Nikolaos Dimitriou to regard all with suspicion<sup>5</sup>.

**K a l a b a k a**. The settlement is thus recorded in the register MAD 14916. In the later register MAD 14822, a lacuna exists at the point in the *defter* where the name should appear. One can discern only the last syllable "lak", which is unrelated to the corresponding syllable of Kalabaka in MAD 14916. Since, however, the same settlements are recorded in both registers in the same sequence, I consider that the settlement of Kalabaka must have originally been recorded in the register MAD 14822. In the collections of Samian toponyms, we do not encounter the toponym "Kalabaka". The only hypothesis which can stand involves, I believe, associating the toponym with the *Kalabak kaya* marked on Piri Re'is map in the north west of the island. This becomes the later homonym *Kalabachtasi* (or Kalamah tashi) where the Turkish word *taş* (= stone) replaces the corresponding *kaya* (= rock). Manolis Vourliotis noted the relationship of the *Kalabak kaya* mention by Piri Re'is with the present settlement of Kallithea, a name which came to replace Kalabachtasi. He writes: «The area Qalabaq Qaya which means a rock in the

<sup>1</sup> N. Ch. Gkinis, *Greek-Albanian Lexicon*, ed. G. D. Kapsalas, Ioannina 1998, p. 194; *idem*, *Albanian-Greek Lexicon*, *op. cit.*, p. 743 and K. Christophorides, *op. cit.*, p. 117.

<sup>2</sup> E. Stamatiadis, *Year-book of the principality of Samos for the year 1875* [in Greek], Samos 1875, p. 47; *idem*, *Samiaka*, vol. 4, p. 29.

<sup>3</sup> E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 107. Cf. G. Dimitriadis, *History of Samos...*, Chalkis 1866, p. 9.

<sup>4</sup> N. I. Zapheriu, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, p. 57.

<sup>5</sup> N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 4, p. 161.

shape of a cap, must have been located on the site of the modern Kallithea, since till recently the latter had preserved its old name of Kalabacıtası»<sup>1</sup>. Concerning Kalabachtasi, Kritikidis relates that this «is a Turkish name connoting a stone cap», evidently meaning the word *kalpak*<sup>2</sup>. The bibliography on Samos records various versions of the etymology of the toponym Kalabachtasi / Kalabachtasia<sup>3</sup>, some of which are found to agree with the corresponding one proposed from time to time for the toponym Kalambaka, which is widely found in regions of Greece and Asia Minor<sup>4</sup>.

Given the close relationship of the islands of the south-eastern Aegean with Asia Minor, I felt it useful to note that on the coast of Asia Minor just opposite Samos, the bay formed by the NE coast of the gulf of Gül Bahçe and the western coast of the Urla peninsula is called Kalabak limanı<sup>5</sup>. The location of this toponym in Asia Minor whence it can be shown that migrants came to settle on Samos in a manner reminiscent of the case of the settlement of Vourliotes more or less confirms that an analogous situation exist here in the case of Kalabaka.

**P u n d a**. In the register MAD 14916, we find mention of the settlement *karye-i Punda*, while in MAD 14822 this is recorded as *nefs-i Punda adası*. This is the only settlement in the later register which is specifically identified as a town. Evidently, administrative changes had been undertaken in the years between 1632 and 1642. It is certain, however, that this was indeed a large settlement if one judges by the 73 families which paid the poll tax there. It is

<sup>1</sup> M. Vourliotis, «Geographers and travellers», *op. cit.*, p. 41.

<sup>2</sup> E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 110. The Turkish word *kaplak* is also used by N. Beldiceanu and P. Ş. Nasturel in their study of Ottoman Thessaly when discussing the etymology of Kalambakkaya, present-day Kalambaka: «le mot Qalabaqqaya est composé de deux vocables turcs et on peut le rendre par "le rocher aux calottes de moines". On sait que la calotte des moines grecs s'appelle depuis le Moyen Age *κουκούλα*, autrefois *κουκούλιον*. Or, il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'au siècle dernier Heuzey et Daumet, dressant la carte des rochers et couvents de Météores, ont enregistré le Mont Koukoula. C'est le rocher même sur lequel se dresse le monastère de Saint-Etienne! Il est évident, même en absence de sources byzantines écrites, que ce nom était celui que les Ottomans traduisirent par Qalabaqqaya». See N. Beldiceanu - P. Ş. Nasturel, «La Thessalie entre 1454-55 et 1506», *Byzantion* 53 (1983), p. 143 note 121. Of course, at a much earlier date the epic Digenis Akritas relates that the residents of Cappadocia were called *κουκουλιθαρύσται*. See I. D. Wood, «The koukouli-thariotai in Digenis Akritas», *Byzantion* 28 (1958), p. 91-93.

<sup>3</sup> On the attempts to explain the etymology of Kalambachtasi, see V. Guérin, *op. cit.*, p. 281. E. Kritikidis, *Topography*, *op. cit.*, p. 110. E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 31; *idem*, *Year-book of the principality of Samos for the year 1876*, *op. cit.* N. I. Zapheriu, «Toponyms of Samos», *op. cit.*, p. 215 and N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 4, p. 155-156.

<sup>4</sup> D. Georgacas, «On the toponym "Kalambaka"», *Epetiris Etaireias Byzantinon Spoudon* 14 (1938), p. 262-266, collates the views on the root. It is noteworthy that there is a well-known variety of grape known as "kalambaki" in both Thessaly and in the Sporadic Islands, a fact which must be taken into consideration as far as Samos is concerned.

<sup>5</sup> K. Amantos interesting assertion that the surname Kalambakis is strengthened by two toponyms in Samos and the opposite shore of Asia Minor when during the Palaiologian era, a certain Duke Manuel Kalambakis appears, see Hélène Ahreweiler, «L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317) particulièrement au XIII<sup>e</sup> siècle», *Travaux et Mémoires du Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation Byzantines I* (1965), p. 138, 165.





dowry agreements, dedicatory documents etc<sup>1</sup>. Likewise of decisive help were the collections of Samiote names made by local savants<sup>2</sup>. In transliteration, I often preferred the most common and simple form of a name. For example, "Michalis" was used for a name which could be read "Mitzelis" –the latter attested on Samos<sup>3</sup>. In certain instances, I have footnoted other possible readings of a name, and comment on its development over time. I therefore deem it necessary that transliterations should accompany the facsimiles of the registers<sup>4</sup>.

Taxpayers normally were recorded by baptismal name and the patronymic, and only rarely by a name recording origin (e.g. Laz, Midillicu), profession (*kasab, çankar, re'is*)<sup>5</sup>, or some family name. Regarding this practice, N. Dimitriou notes: «it remained the practice even till lately to take as a surname the name of the father in the genitive and in some villages that of the mother. Names thus abound such as: Antoniou, Basileiou, Georgiou, Demetriou,

<sup>1</sup> By way of example, I mention here the works by N. I. Stamatiades, *Collection of official documents dealing with the political history of Samos from 1829-1835, to which have been added the speeches made on the death of L. Lykourgos* [in Greek], Samos 1893, where a list of residents of various settlements of the island is given. Tatiana Gerorgaki-Ioannou, «Fourteen testaments from the monastery archives on Samos (1692-1799)» [in Greek], in *Antipelargisi. Honorary tome for N. Dimitriou*, ed. Cultural Institute of Samos "Nikolaos Dimitriou", Athens 1992, p. 449-478. *Idem*, «Archive of the monastery of Zoodochos Pege», *op. cit.*, p. 181-312. *Idem*, «Names and their development in Ottoman Samos from the monastery archives (17th-18th c.)» [in Greek], in *Samos from Byzantine times until today*, Acts of the Congress (Samos 28-30 April 1995), vol. 2, Athens 1998, p. 367-376. A. Sebastakis, *Historical notes on Neo Karlovasi, Samos 1768-1840* [in Greek], ed. Cultural Institute of Samos "Nikolaos Dimitriou", Athens 1995. *Idem*, *The movement of the "Karmaniots to Samos, 1805-1812"*. *With unpublished documents* [in Greek], ed. Cultural Institute of Samos "Nikolaos Dimitriou", Athens 1996. *Idem*, «Penal authority of the Megas Proestos on pre-Revolutionary Samos: the case of a collection of transaction documents» [in Greek], *Samiakes Meletes* 2 (1995-1996), p. 43-75. M. Zapheiriou, «Dedicatory acts and illustrated sales posters in Hagia "Pelaitsa in Kalybes"» [in Greek], *Samiakes Meletes* 1 (1993-1994), p. 53-80. N. Andriotis, «A new description of the monks of Samos in 1830» [in Greek], *Samiakes Meletes* 2 (1995-1996), p. 287-302. M. G. Varvounis, «The traditional dedicatory act on Samos. Observations based on the book of dedications of the H.C. Hagios Nikolaos on Samos (1834)» [in Greek], *Samiakes Meletes* 1 (1993-1994), p. 81-96. Ch. Landros, «Catalogue of the names of priests, priest-monks and monks on Samos. A census of the clergy on Samos in 1830» [in Greek], *Antipelargisi. Honorary tome for Nikolaos A. Dimitriou*, ed. Cultural Institute of Samos "Nikolaos Dimitriou", Athens 1992, p. 375-448. M. Vourliotis, «The local elders ("proestoi") of Samos», *op. cit.*, p. 315-366.

<sup>2</sup> N. Zapheiriou, «Proper (baptismal) names on Samos» [in Greek], *Archeion Samou* 1/fasc. 1 (1946), p. 90-111. *Idem*, «The surnames of Samos» [in Greek], *Archeion Samou* 2 (1947), p. 110-141. N. Dimitriou, «The proper names of Samos» [in Greek], *Samiake Epiteorisi* 4 (1964), p. 180-184. *Idem*, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 3, p. 15-145. Finally, mention should be made of the contribution of my colleague Helen Karanastassi which was decisive in the final comparison and checking of the transliteration of the taxpayers recorded in the registers of the poll tax. I warmly thank her here for her patience but, of course, any mistakes made are my own.

<sup>3</sup> N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 3, p. 108 and A. Petronotis, «At the "Kandili" (or the Black Hole of Kerke of Samos, 1986)» [in Greek], in *Antipelargisi. Honorary tome for Nikolaos A. Dimitriou*, ed. Cultural Institute of Samos "Nikolaos Dimitriou", Athens 1992, p. 43, note 1.

<sup>4</sup> The registers have been damaged at certain places. Due to these defects, lacunae are noted with three dots in parentheses (...). Uncertain readings are accompanied by a question mark, thus (?).

<sup>5</sup> The priests and monks were recorded by their baptismal name (or that taken on ordination or tonsure) and the title *papas*.

Eleutheriou, Theodorou, Ioannou»<sup>1</sup>. In the register MAD 14822, I ascertained that the inhabitants of Pounda and newcomers are recorded with surnames, ethnic names or professional names. While the taxpayers in the registers are recorded with their baptismal names and patronymics, this practice does not seem to have been followed in other documents of the Ottoman administration on the island, where surnames were given<sup>2</sup>.

Of great interest is the repetition of names in the context of the same village: taxpayers were recorded with common baptismal name and common patronymics. I calculated that in certain villages, mostly those with over 50 taxpaying families, the majority of inhabitants belong to the five to 20 families bearing a certain baptismal name and a certain patronymic. Below, I present from each register the names of taxpayers, village by village, which are repeated more than five times. I have underlined the names of the taxpayers which reoccur, after ten years, in the second register of the village.

## MAD 14916

S i s a m : Beno Peri (8), Dimo Beno (8), Mihaloyan Papa (6), Mihelida Papa (5), Padelako Peri (11), Padelako Yani (8), Peri Peraki (15), Petro Peraki (7), Todor Peri (16), Yanico Benti(?) (5).

M i d i l l u : Beno Peri (5), Dimo Beno (8), Padelako Yani (11), Peri Peraki (8), Yanaki Yani (9), Yorgi Peri (5).

A h i r l a s i : Paraskuli Papa (12), Todor Papa (11), Yanaki Yani (12), Yorgi Peri (7).

U r l a : Todor Papa (9), Yanaki Yani (9).

D e ğ i r m e n : Mihalo Beno (7), Yanaki Yani (5).

T u n d a : Aleksı Yanaki (5), Beno Balad (7), Mihalo Beno (9), Mihalo Petri (5), Petri Papa (8).

P i r g o s : Beno Balad (5), Petri Papa (5).

K a r l o v a s i : Aleksı Yanaki (5), Beno Balad (16), Mihalo Beno (14), Mihalo Petri (9), Petri Papa (15), Simo Beno (6), Todor Petri (8), Yanaki Todor (6).

A n o G ü ş a : Beno Balad (5).

F u r n a : Paraskuli Papa (10), Todor Papa (13).

P l a t a n o z : Paraskuli Papa (9), Todor Papa (15).

<sup>1</sup> N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 4, p. 21.

<sup>2</sup> Sophia Laiou, «Ottoman documents», *op. cit.* and E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 5, p. 691-692.

Ereza ovası : Dimitri Peri (5), Pano Papa (6), Paraskuli Papa (11), Todor Papa (20), Yanaki Yani (9).

P u n d a : Beno Peri (5), Padelako Yani (6), Yanaki Yani (5).

*MAD 14822*

S i s a m : Beno Balad (5), Beno Petri (6), Kostadin Yani (7), Manol Petri (10), Mihalo Beno (35), Mihalo Petri (6), Nikoli Petri (12), Nikoli Yanaki (9), Petri Beno (7), Petri Papa (9), Todor Mihalo (7), Yanaki Petri (19), Yani Petri (10), Yorgi Petri (11).

M i d i l l u : Beno Balad (5), Mihalo Beno (16), Yanaki Petri (9).

A h i r l a s i : Yanaki Petri (5).

U r l a : Mihalo Beno (7).

D e ğ i r m e n : Mihalo Beno (5).

P i r g o s : Mihalo Beno (6).

K a r l o v a s i : Kostadin Papa (5), Mihalo Beno (11), Nikoli Petri (5), Petri Beno (7), Petri Papas (7), Yanaki Petri (5), Yani Petri (5), Yorgi Petri (6).

K a t o G ü ş a : Mihalo Beno (5).

F u r n a : Kostadin Mihalo (5), Mihalo Beno (5), Nikoli Petri (5).

P l a t a n o z : Mihalo Beno (6), Nikoli Yanaki (5).

Ereza ovası : Mihalo Balad (5), Mihalo Beno (5).

The names provided above allow certain observations to be made, presented synoptically below with a few examples. In 1632, 42 heads of families at Ahirlasi, with a total taxable population of 56 families, were recorded with four common names and patronymics, constituting 75% of the village's population. At Vourla, 18 heads of families bear two common names and patronymics, amounting to 53%, the total number of taxable families being 34. The same is observed in Marathokambos (69%), Karlovasi (64%) and Tounda (52%), to mention only the most prominent examples. A decade later, in the register MAD 14822, the names of certain heads of families are not recorded with such frequency<sup>1</sup>. An exception is provided by Chora, the capital of Samos, where in 1642 of a total of 215 taxpaying families, 153 (71%) were recorded in groups in which the instances of a shared common name and patronymic fluctuates between five to 35 per cent.

<sup>1</sup> In MAD 14822 298 taxpayers are recorded in groups bearing a common name. In MAD 14916, these number 449.

Another impressive feature is that the same names appear in different villages. The table below includes those taxpayers' names which appear in each register more than 20 times.

*Common names in the poll tax registers*

<i>MAD 14916</i>	<i>MAD 14822</i>
Todor Papa (80)	<u>Mihalo Beno</u> (146)
Yanaki Yani (62)	Nikoli Petri (59)
Paraskuli Papa (60)	Yanaki Petri (57)
<u>Mihalo Beno</u> (46)	<u>Petri Papa</u> (39)
<u>Beno Balad</u> (43)	<u>Yorgi Petri</u> (38)
<u>Petri Papa</u> (39)	Todor Mihalo (38)
<u>Todor Peri</u> (37)	Yani Petri (36)
<u>Yorgi Peri</u> (31)	Petri Beno (33)
<u>Beno Peri</u> (28)	Andrya Petri (31)
Padelako Yani (26)	Manol Petri (31)
<u>Mihalo Petri</u> (26)	<u>Beno Balad</u> (25)
Dimitri Peri (21)	<u>Todor Petri</u> (25)
Dimo Beno (21)	Kostadin Yani (24)
Peri Peraki (21)	<u>Mihalo Petri</u> (23)
	<u>Beno Petri</u> (21)

We note, therefore, that from a total of 1,065 taxpaying families on Samos in 1632, 541 (51%) heads of these families are grouped into 14 groups with a common baptismal name and patronymic. In the register MAD 14822 of 1642, out of a total of 1,230 heads of families, 626 (51%)<sup>1</sup> fall correspondingly into 15 groups.

These observations on the taxpayers' names allow certain basic observations to be made as to the logic which pervaded the structure of the source itself. It should be kept in mind that we observe an affinity in the numbers of the taxpaying population in the villages of Samos in the two registers, even though ten years separate them in time. This affinity argues in favour of the theory that the number of *hane* obliged to pay the poll tax had been fixed on the basis of an arrangement dating back to the time when Samos was a *mülk* of the kapudan pasha.

The island, therefore, was obliged to pay a tax sum which corresponded to 1,065 and 1,230 *hane* recorded in the registers. This sum, however, had to be collected by the "proestoi" (leaders) from the members of their own

<sup>1</sup> If in this comparison we do not take into account the 165 migrants who were recorded separately in MAD 14822 of 1642, then the percentage of names which are repeated is much higher, reaching 59% of the total.

communities<sup>1</sup>. The community as a consequence was obliged to redistribute responsibility for the tax within the village. The manner in which this redistribution was made, the criterion of choice is shown in the case of Samos by the frequency with which names appear. Evidently, the community obliged certain families to pay the tax designated for the village. Analysis of the names, therefore, indicates that in these two years, essentially 14-15 families paid half of the island's poll tax. These families must have been the wealthiest in the eyes of the community authorities. If this reasoning is correct, then the matching names in the two registers (see the underlined names above) suggest that these were, indeed, the wealthiest taxpayers. Only thus can I explain the total similarity of names amongst the taxpayers. In other words: the number of times a name appears denotes the number of receipts issued for payment of the poll tax by the wealthiest families of the village. The shared name betrays joint responsibility for the payment of the poll tax. I cannot otherwise find a logical explanation as to why half a village should bear the name "Michalis, son of Benos". Even if one were to suppose, quite correctly, that the actual population of the villages was much larger than the registers suggest, the presence of so many "matching persons" amongst the taxpayers is still not explained. Furthermore, I do not agree with the interpretation that would have the name of a head of a family used for families that come under his authority, as if he were some sort of patriarch. Nevertheless, any certain answer can only be provided by anthropological study on the articulation and structure of Samian families.

In the 1632 register, furthermore, we find that the recorded priests' names are also frequently identical in various villages, and likewise constitute two to three groups with common baptismal names and patronymics. It is indeed strange that 15 of the 16 priests at Vourla in 1632 should be recorded with the name "Thodoros papas" and "Michelidas papas". It should be noted that the priests constitute 47% of the total taxed population of Vourla. This high rate of priests in relation to the total of the taxed population leads me to conclude that these were in fact monks of the Vronta monastery<sup>2</sup>, who were registered as taxpayers in the village of Vourla. The same phenomenon is observed at Phourna, where of the 31 registered priests in the village - the total population is 76 families - ten are named "Paraschoulis papas" and 13 "Thodoros papas". Here likewise it is logical to hypothesise that these instances refer to monks of the neighbouring monastery of Profitis Ilias<sup>3</sup> who were obliged to pay the

<sup>1</sup> «In every Village there is one called the *Proto*, or Chief, who oversees and gathers in the Tenth of their Crop, giving an exact account to the Turks...», see B. Randolph, *The Present State of the Islands in the Archipelago (or Arches) Sea of Constantinople, and Gulph of Smyrna; With the Islands of Candia, and Rhodes...*, Oxford 1687 (photographic reproduction), p. 55.

<sup>2</sup> The monastery was founded in 1566, see E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 278-297.

<sup>3</sup> Founded in 1625, see *ibid.*, p. 324-328.

poll tax to the village of Phournoi<sup>1</sup>.

Comparison of the names of the taxpaying population in the villages as recorded in the two registers shows that only a very small percentage match. In four settlements, there are no common names in the decade 1632-1642. In seven settlements, there are matching names only for ten per cent, in five the convergence is 25% and finally in four settlements it ranges between 30 to 40%. Analytically, these are as follows:

*Common names by village*

<i>Villages</i>	<i>common names</i>	<i>%</i>
Sisam	13	6
Midillu	10	9.8
Ahirlasi	3	5.3
Palyokastro	2	10
Urla	1	3
Kokar	—	—
Değirmen	14	32
Tunda 10	15	
Ispatari	3	21.4
Pirgos	8	24.2
Gika	1	12.5
Karlovasi	50	40.6
Lika	—	—
Ana Güşa	9	32
Kato Güşa	8	32
Furna	13	17
Platanoz	5	9.6
Ereza ovası	7	9.6
Kalabaka	—	—
Punda adası	—	—

<sup>1</sup> In Vathy in 1632, of the 26 registered priests, twelve are named Paraschoulis papas and eleven Thodoros papas. It is possible that the twelve Paraschoulis priests and the eleven Thodoros priests represent the receipts for the poll tax paid by neighbouring dependencies and monasteries under the respective names, which logically must have been those of the hegumens. Perhaps the archives of the monasteries of Vronta, Megali Panagia, Timiou Stavrou and Profitis Ilias, all of which had been established by this time, may throw some light of the problem of the nomenclature of monks in the registers. On the foundation of the monasteries, see E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 278-338. It would be noted that the census of 1632 records 233 priests (22%) amongst a population of 1,065 taxpayers. More specifically, by settlement: Chora 27 (12%), Mytilenoi 9 (9.8%), Vathy 26 (46.4%), Paliokastro 7 (35%), Vourla 16 (47%), Kokari/Komaraioi (?) 3 (37.5%), Myloi 11 (25%), Tounda 8 (12.3%), Spatharaioi 2 (14.3%), Pyrgos 5 (15.1%), Gkika —, Karlovasi 15 (12.2%), Leka 2 (25%), Ano Gousha 3 (10.7%), Kato Gousha 3 (8%), Phourna 31 (40.8%), Platanos 29 (55.8%), Marathokambos 37 (50.7%).

The percentage of matching names of taxpayers in the two registers is very small. Using names as a criterion, we find that the two registers each record different populations in the majority of settlements on Samos; and this difference is in the region of 90%. Such a high rate of differentiation rules out the theories concerning death rates, epidemics, or emigration which have been conscripted to explain this phenomenon. In other words: it is impossible to consider that 75-90% of the taxed population of Samos died or resettled in this ten year period while in the meantime –and here is the most compelling point– this working population remained the same in number, replaced by other people. It is clear that any logical explanation must be sought elsewhere.

Each year, the village community imposed payment of the poll tax on different households. This was highlighted when, in order to investigate matching names, I drew up an alphabetical list of taxpayers of individual villagers as they appear in the two registers. For the large villages, the total of inhabitants in both registers indicate that some selection had been made of those to be taxed<sup>1</sup>. The groups of names which exist in the villages of the one register appear rarely or not at all in the other. On the island as a whole, however, the two registers contain matching names of seven heads of families, together with which the 1632 register records 250 families, and that of 1642, 317. I also observed that the 1642 register makes no references to the host of priests or monks recorded for the corresponding register of 1632. This obviously does not indicate that the monasteries or churches had ceased to exist or that the monks had left, since they are mentioned by travellers as being great in number<sup>2</sup>. Quite simply, in 1642 the community deemed that it was not their turn to pay<sup>3</sup>.

The observations made above lead me to think that the redistribution of the poll tax within the community was not a matter left only to the elders (*proestos*) of each community, but may have been decided during a gathering

<sup>1</sup> Of exceptional interests are the observations made by Ariel C. Salzmänn: «Previous to 1691 the *cizye* had not been a poll tax per se, but rather the collective obligation of the non-Muslim communities in a given town or village, except where it took the form of a land tax or ispençe. This pseudo-poll tax had been internally administered by non-Muslim notables, usually religious leaders and clergy, within each community. Not only were these notables able to shield the poorest members of the community from continually escalating taxes, but the non-Muslim clergy were themselves able to enjoy immunities parallel to those of the ulema. With the 1691 reform this internal administration came to an end. A new effort to register non-Muslim males was carried out throughout the empire so that the tax could be administered by state agents». See Ariel C. Salzmänn, *Measures of Empire: Tax Farmers and the Ottoman Ancien Régime, 1695-1807*, Ph. D. Columbia University, 1995, p. 135-136.

<sup>2</sup> J. P. Tournefort, *op. cit.*, p. 322; A. de la Mottraye, *Travels through Europe, Asia and into part of Africa with cuts and Maps ...*, Hague 1727, p. 195-197 and E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 269.

<sup>3</sup> The small number of priests per village in the second register of 1642 suggests that they were the parish priests. Their numbers are as follows: Chora (9), Mitylenoi (5), Vathy (2), Vourla (2), Myloi (5), Pyrgos (4), Karlovasi (14), Ano Gousha (3), Kato Gousha (1), Phourma (4), Platanos (1), Marathokambos (4), Kalambaka (1). If these numbers are compared with the number of churches in the settlements supplied by Georgirenes, I think that our theory is confirmed. See K. Komis, «Population and settlements of Samos», *op. cit.*, p. 211 (Table II).

of all household heads under the supervision of the Metropolitan. Such an occasion would have arisen when the *kadı* summoned the *proestoi* to the capital to announce the Sublime Porte's edict concerning the collection of the taxes<sup>1</sup>.

The manner in which I processed my data indicates that the population of Samos was clearly larger than the registers appear to indicate. This can be observed by comparing the population insinuated in the registers with the numbers given by Georgirenes<sup>2</sup>. The round figures of households per village given by the latter give a rough outline of the size of the settlements, a size backed by 17th-century travellers' estimates of the population of Samos as being between ten and twelve thousand souls<sup>3</sup>. The taxpayers recorded in the poll tax registers amount on average to 30% of the population as recorded by Georgirenes. This automatically means that tax concessions existed, and these must have been made when Samos was a *mülk* of Kildj Ali Pasha. This state of affairs continued in the following regime after his death, when the island became a *vakıf* and local taxes were assigned to maintain the mosque of Tophane.

*Comparison of population size in the registers and in Georgirenes*

Villages	number of families		%
	1632-42	1666-71	
Şisam 215	600*	35,8	
Midillu	102	200	51
Ahrilasi	56	400	14
Palyokastro	20	100	20
Urla	34	100	34
Kokar 8	—	—	—
Değirmen	44	200	22
Tunda 65	—	—	—
Ispatari	14	50	28
Pirgos	33	100	33
Gika	8	—	—
Karlovasi	123	500	24.6
Lika	8	50	16
Ana Güsa	28	—	—
Kato Güsa	25	—	—
Furna	76	200	38
Platanoz	52	300	17.3

<sup>1</sup> J. Georgirenes, *op. cit.*, p. 10.

<sup>2</sup> E. Stamatiadis, *Year-book of the principality of Samos for the year 1875* [in Greek], Samos 1875, p. 53 where the settlements are arranged in the order given by Georgirenes. The total number of households in 3,400. See also K. Komis, «Population and settlements of Samos», *op. cit.*, p. 211-212.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 178.

Villages	number of families		%
	1632-42	1666-71	
Ereza ovasi	73	200	36.5
Kalabaka	8	-	-
Punda adası	73	-	-
new settlers	165	-	-

\* Georgirenes does not mention the number of households in Chora. The number in the chart is an estimation made by Tournefort. The dashes (-) indicate that the settlement in question was not recorded by Georgirenes.

Although the demographic size of the Samiote settlements of this period remains impossible to gauge from the poll tax registers, we may nevertheless arrive at some idea as to their lowest limit which can be roughly established by the total number of taxpayers recorded in the registers. This total does not include the taxpayers repeated in both registers. The size arrived at by such an estimation indicates that for most villages the number approaches the round numbers provided by Georgirenes.

Investigation of the numerical data of the two Samiote poll tax registers indicates that the latter cannot be used as demographic sources. No simple deductions can be made on the basis of family coefficients (*coefficient multiplicateur, demographic multipliers*) regarding population size for any particular area<sup>1</sup>. As we have seen, the registers do not even record the total number of the working population obliged by the letter of Ottoman law to pay the poll tax<sup>2</sup>.

In an earlier study of mine, I analysed two registers of 1670 from Santorini: a *tahrir defteri* and a *cizye defteri*. I showed that 150 families in each register were not identical, from a total of 950 recorded in both as being obliged to pay the *ösür* and the *haraç*. Consequently, the taxpaying

<sup>1</sup> G. Veinstein, «Les registres de recensements ottomans une source pour la démographie historique à l'époque moderne», *Annales de démographie historique* 1990, p. 365-378. B. K. Ataman, «Ottoman Demographic History (14th - 17th Centuries). Some considerations», *Journal of the Economic and Social History of the Orient* XXXV (1992), p. 187-198. K. Çiçek, «Osmanlı tahrir defterlerinin kullanımında görülen bazı problemler ve metod arayışları», *Türk Dünyası Araştırmaları Dergisi* 97 (1995) p. 93-112.

<sup>2</sup> Another example may be given, once again from Samos. Some two centuries later, in 1810, a communal register of expenses notes that the island paid 30,020 grossia for 1,900 poll tax charges. "1810 February 20 Samos, to guruh 15, maïdia 32 : We made an agreement and signed to collect the aspers of the haraç of that year. According to this agreement, understanding, 1,900 haraç receipts will be gathered, which are equal to 30,020 guruh...", see A. Sevastakis, *The movement of the Karmanolis to Samos*, op. cit., p. 185. We do not know the population of the island in 1810. In 1828, however, an official census shows that Samos had 27,125 inhabitants, 13,775 men and 13,350 women, cf. E. Stamatjadis, *Year-book of the principality of Samos for the year 1875*, op. cit., p. 41. We can ascertain, therefore, that even at the beginning of the 19th century, a small proportion of the population paid the tax.

population of the island, based on the data of the same registers, amounted to at least 1,300 families. Since at a given moment, however, the taxpaying population of Santorini was determined at 950 taxable units, and appeared to have continued to be considered as such by the Sublime Porte, it was a matter of the communal authorities to apportion the tax to the islanders. The same registers indicate that the working population was much larger than that recorded<sup>1</sup>.

The same logic can be used to analyse the two Samiote poll tax registers, in which the names of the taxpayers between the intervening decade match only ten-25%. This indicates that the working population of Samos was undoubtedly greater than 1,065 taxable units, or 1,230 when the registration of newcomers is included.

Clearly, much care is needed in utilising the tax registers as a source for demographic information since the figures therein are undoubtedly "fabricated". This "fabrication" of the data is closely associated with the role the registers played in the administration of the Ottoman empire. The registers record a single reality: the tax obligation of a population –specifically at each instance– to the Sublime Porte. The logic pervading the structure of the register must be sought. It is not a demographic source which, in a mechanistic way, clarifies the size of a population in any particular place<sup>2</sup>. Only when this is understood can the register clarify as accurately as possible the reality which created it: namely the logic behind the Ottoman administration on the one hand and the elders of the villages on the other.

(translated by David Turner)

<sup>1</sup> Evangelia Balta, «Le rôle de l'institution communautaire dans la répartition verticale de l'impôt: l'exemple de Santorin au XVIIIe siècle», in *Problèmes et approches de l'histoire ottomane. Un itinéraire scientifique de Kayseri à Eğriboz*, Isis editions (Analecta Isisiana XXVIII), Istanbul 1997, p. 97-114.

<sup>2</sup> Linda Darling expressed this as follows in her thesis : «the usefulness of *cizye* and *avarız defters* for the study of Ottoman population, like that of the traditional *tahrir defters* depends on our understanding of how the figures in the registers were compiled. The question of the relationship between the number of names in the defters and the actual size of the population seems to have no single answer», see Linda Darling, op. cit., p. 100-101.

## I. Maliyeden Müdevver 14916

(1) Tuğra

(2) Defter-i

ziyâde-i cizye-i gebrân-i evkâf-ı merhum kapudân paşa Kılıç  
Ali paşa der Tophâne vâcib-i sene 1041

K a r y e - i S i s a m

Todor (?) Peri, Mihal Yanali<sup>1</sup>, Todor Peri, Mihaloyan Papa, Dimo  
MihalMirko<sup>2</sup> Peri, Yanico<sup>3</sup> Peri, Todor Peri, Kiriko Peri, Todor Peri  
Mihaloyan Papa, Andon Papa, Mihaloyan Papa, Mihal Papa, Dimo  
MihalNikoli Papa, Yanico Peri, Andon Peri, Todor Peri, Mihal Yanali  
Dimitri Papa, Pano<sup>4</sup> Mihal, Todor Peri, Todor Peri, Todor PeriAndon Papa, Paraskeva Papa, Kaloyan Papa, Yanico Peri, Mihaloyan  
PapaMihalo Peri, Kaloyan Papa, Todor Peri, Mihal Yanaki<sup>5</sup>, Todor Peri  
Mihaloyan Papa, Mihal Yanali, Todor Peri, Yovan Vasil, Mirko Zotiri<sup>6</sup>Yanico Peri, Petri Yanali, Kiriko Peri, Zotiri Papa, Vasil Peri  
Mihelida Papa, Yanico Benti(?)<sup>7</sup>, Nikoli Yani, Todor Petri, Mihal  
YanakiMihelida Papa, Zotiri Papa, Dimitri Yanali, Yanico Benti(?), Mirko Peri  
Todor Peri, Kaloyan Papa, Aleksis Papa, Mihelida Papa, Yanico Zotiri  
Nikoli Papa, Todor Luro<sup>8</sup>, Zotiri Peri, Petri Mihal, Petri YanakiAndon Papa, Yovan Mihal, Mirko Peri, Nikoli Papa, Mihelida Papa  
Todor Mihal, Zotiri Vasil, Vasil Kiriko<sup>9</sup>, Dimo Peri, Yanico Benti(?)

<sup>1</sup> This may be read Bayali or Natali: the latter is encountered in the locality, see J. Z. Stefanopoli, *Les îles de l'Égée. Leurs privilèges avec documents et notes statistiques*, Athènes 1912, p. 192.

<sup>2</sup> See on the same page of the register, on the 8th, 11th and 14th rows of names, where the writing of the name is clearer. This is evidently the name Marko, without the *elif* with which it is usually written.

<sup>3</sup> The name Gianoutzos is found in transaction document of 1828, see M. G. Varvounis, «Local history and traditional polity of Samos», *op. cit.* p. 63.

<sup>4</sup> This may be read Yano.

<sup>5</sup> Also reads as Benaki.

<sup>6</sup> This may be read as Zuberis or Dobri.

<sup>7</sup> Other possible readings: Pesati, Panisi (?).

<sup>8</sup> Tatiana Georgaki-Ioannou, «Archive of the Zoodochos Pege monastery», *op. cit.*, doc. 59.

<sup>9</sup> Also reads as Kirko.

- Nikoli Papa, Mihalozotiri, Zotiri Peri, Kiriko Mihal, Todor Mihal Mihaloyan Papa, Yanico Benti(?), Nikoli Yani, Kiriko Peri, Todor Peri Zotiri Papa, Yanico Benti(?), Yovan Peri, Mihelida Papa, Yanico Nikoli
- (3) Kondara Kosta, Yani Peri, Pero<sup>1</sup> Peraki, Padelako<sup>2</sup> Yani, Peri Peraki Dimo Dimo, Padelako Yani, Yovan Toma(?), Parasho Yani, Beno<sup>3</sup> Peri Beno Peri, Petro Peraki, Padelako Toma, Padelako Yani, Toma Andrya (...) Parasho, Toma Andrya, Manol Yani, Padelako Andon, Parasho Manol
- Lehono Mitro, Valako<sup>4</sup> Yani, Mitro Yani, Mitro Valo<sup>5</sup>, Todor Yani Padelako Peri, Petro Peraki, Padelako Yani, Dimo Yani, Dimo Beno Beno Nikoli, Dimo Toma, Andrya Yani, Beno Peri, Pero Peraki Manol Toma, Andrya Yani, Dimo Beno, Peri Peraki, Padelako Peri Peri Peraki, Padelako Miho, Valako Yani, Mitro Beno, Peri Peraki Beno Peri, Beno Nikoli, Mitro Valo, Padelako Yani, Parasho Yovan Yorgi Yani, Padelako Peri, Dimo Beno, Dimo Beno, Peri Peraki (...) Peri, Dimo Toma, Andrya Yani, Dimo Beno, Peri Peraki Padelako Peri, Padelako Peri, Todor Peri, Padelako Peri, Pero Peraki Padelako Peri, Petro Beno, Beno Peri, Petro Peraki, Parasho Yovan Yovan Lehono, Todor Peri, Todor Peri, Petro Peraki, Padelako Yovan Manol Yani, Beno Peri, Petro Peraki, Padelako Yovan, Peri Peraki Padelako Yani, Dimo Dimitri, Yovan Lehono, Yovan Manol, Yovan Lehono
- Lehono Lehoyan, Toma Andrya, Andon Yani, Beno Yanaki, Padelako Peri
- Padelako Toma, Andrya Yani, Padelako Parasho, Yovan Peri, Pero Peraki
- Beno Peri, Peraki Pero, Apo<sup>6</sup> Yovan, Padelako Yani, Yani Beno
- (4) Beno Peri, Padelako Peri, Parasho Mitro, Peri Peraki, Yovan Peri Dimo Beno, Peri Peraki, Parasho Peri, Petri Peraki, (...) Peri Yovan Peri, Petro Peraki, Parasho Yovan, Peri Peraki, Padelako Peri Dimo Beno, Yovan Lehono, Yorgi Yani, Parasho Yani, Padelako Yani Dimo Yani, Dimo Beno, Peri Peraki, Padelako Peri, Petro Peraki Hane 215

<sup>1</sup> Tatiana Georgaki-Ioannou, «Archive of the Zoodochos Pege monastery», *op. cit.*, doc. 70. N. Demetriou records the names Perros, Perris, Perrakis, which he regarded as of foreign origin, see N. Demetriou, *Folklore of Samos*, vol. 3, *op. cit.*, p. 54.

<sup>2</sup> The same word may be read Parasko.

<sup>3</sup> This may be read as Bino. In a dedicatory document of 1625, the names of the witnesses include a certain Peros Binis, see E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 326. N. Dimitriou records the name Benoutsos, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 3, p. 10. In documents in the archive of the Holy Monastery of St. John the Theologian on Patmos, we find the name Christodoulos Benetos and Floreza Benia, see S. Papadopoulos-Ch. Florentis, *Modern Greek Archive of the Holy Monastery of St. John the Theologian, Patmos. Texts on technique and art* [in Greek], Cultural Technological Institute ETBA, Athens 1990, doc. 452.

<sup>4</sup> Vlaho (?).

<sup>5</sup> This also may read as Dano. A surname "Danos" is recorded by Zapheiriou, cf. N. Zapheiriou, «The surnames of Samos», *op. cit.*, p. 119.

<sup>6</sup> This also reads as Reno or Zeno.

## Karye-i Midillu

Toma Yani, Beno Peri, Petro Peraki, Padelako Yovan, Lehoyan Peri  
 Padelako Papa, Padelako Yani, Dimo Beno, Manol Beno, Peri Peraki  
 Padelako Peri, Petro Yani, Parasho Yani, Dimo Beno, Peri Peraki  
 Beno Peri, Padelako Yani, Dimo Beno, Peri Peraki, Padelako Yani  
 Dimo Beno, Peri Peraki, Padelako Yani, Dimo Yani, Dimo Yani  
 Dimo Beno, Nikoli Peri, Padelako Yani, Toma Andon, Ilâ(?) Yani  
 Beno Peri, Dimo Beno, Nikoli Yani, Peri Peraki, Padelako Yani  
 Yanaki Yani, Dimo Yani, Padelako Yani, Manol Yanaki, Padelako Yani  
 Beno Yani, Dimitri Yani, Dimo Beno, Peraki Yani, Padelako Yani  
 Dimo Petri, Peri Peraki, Padelako Yani, Padelako Beno, Peri Peraki  
 Padelako Beno, Beno Peri, Petro Peraki, Parasho Yani, Yanaki Yani  
 Padelako Peri, Petro Peraki, Dimo Beno, Andon Bono, Mihal Istamad  
 Padelako Peri, Petro Peraki, Padelako Yani, Dimo Yanaki, Dimo Yani  
 Beno Peri, Padelako Peri, Padelako Peri, Petro Perak, Padelako Toma  
 (5) Mihal (...), Yanaki Yani, Pano Todor, Apo Peri, Todor Papa  
 Yanaki Yani, Yorgi Peri, Yanaki Yani, Dimitri Peri, Yanaki Yani  
 Dimitri Peri, Mihal Peri, Dimitri Todor, Paraskuli Papa, Peruli Papa  
 Paraskuli Papa, Andrya Peri, Dimitri Todor, Yorgi Peri, Yanaki Yani  
 Luro Peri, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Yorgi Peri  
 Dimitri Peri, Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa  
 Yorgi Peri, Yanaki Yani  
 Hane 102

## Karye-i Ahirlasi

Dimo Peri, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Todor  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Yorgi Peri, Kostadara Papa, Mihelida Papa, Paraskuli Papa, Yanaki Yani  
 Yanaki Yani, Pano Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Todor  
 Yorgi Peri, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Dimitri Peri, Dimo Peri, Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Yorgi Peri, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Dimitro Peri, Miheluli Papa, Paraskuli Papa, Yorgi Peri, Yanaki Yani  
 Paraskuli Papa, Dimitro Peri, Yorgi Peri, Pano Peri, Todor Papa  
 Dimitri Todor, Dimitri Todor, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani  
 Yorgi Peri  
 Hane 56

## (6) Karye-i Palyokastro

Dimitri Peri, Luro Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Peri  
 Yorgi Peri, Yanaki Yani, Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Yanaki Yani, Todor Yani, Paraskuli Papa, Andrya Peri, Yanaki Yani  
 Lura Peri, Yanaki Yani, Pano Todor, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Hane 20

## Karye-i Urla

Yorgi Peri, Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Todor Papa, Yanaki Yani  
 Todor Papa, Kostadara Papa, Mihelida Papa, Paraskuli Papa, Todor Papa  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Mihelida Papa, Yorgi Peri, Yanaki Yani  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Dimitri Peri, Yorgi Peri, Andrya Peri, Dimitri Peri, Yanaki Yani  
 Dimitri Peri, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Yorgi Peri  
 Hane 34

## Karye-i Komar/Kokar

Dimitri Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Lura Peri, Yanaki Yani  
 Yorgi Peri, Todor Papa, Yorgi Lemna<sup>1</sup>  
 Hane 8

## Karye-i Değirmen

Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Yanaki Yani, Paraskuli Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal, Yanaki Yani  
 Todor Papa, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani  
 (7) (...), Petri Papa, Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Mihalo Beno  
 Mihalo Beno, Mihalo Beno, (...), Yanaki Petri, Beno Mihalo  
 Yanaki Todor, Todor Petri, Mihalo Beno, Beno Balad<sup>2</sup>, Aleksis<sup>3</sup> Yanaki  
 Yovan Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Yani, Aleksis Yanaki  
 Yanaki Todor, Todor Petri, Petri Papa, Vasil Beno, Beno Balad  
 Mihalo Beno, Aleksis Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri  
 Hane 44

## Karye-i Tunda

Mihalo Balad, Beno Balad, Mihalo Petri, Petro Papa, Aleksis Yanaki  
 (...) Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Vasil Todor, Todor Yanaki  
 Yanaki Petri, Petri Beno, Yovan Beno, Aleksis Yanaki, Yanaki Petri

<sup>1</sup> This may be a name of origin = from Limnos.

<sup>2</sup> In my opinion, this is the ethnic Balad (namely Palatine, he who comes from Palatia, or Miletus). Nevertheless, it should be noted that the last letter is *de* and not *dal*, as would be required for the spelling of the word Balad. Already by the 14th century, the residents of Palatia had fled to Samos, frightened by the Mongol armies, see Elizabeth Zachariadou, *Trade and Crusade. Venetian Crete and the Emirate of Menteshe and Aydin (1300-1415)*, Venice 1983, p. 81-82 note 357. In documents, we find the name Palatzis Dimitrios (see Tatiana Georgaki-Ioannou, «Archive of the Zoodochos Pege monastery», *op. cit.*, doc. 266) according to the Midilluci noted in MAD 14882 (Midillu and the ethnic Midilluci). N. Demetriou records the surname Balantinis, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos, op. cit.*, vol. 3, p. 110 and N. Zaphiriou, «The surnames of Samos», *op. cit.*, p. 128-129. In documents of the archive of the Holy Monastery of St. John the Theologian, we find the surnames Balantos and Balatos, see S. Papadopoulos-Ch. Florentis, *op. it.*, docs. 18, 42, 43.

<sup>3</sup> This has been written with *ayin* and not *elif*, as it would normally have been written. At the beginning of the register it is found with *elif*, see p. 2, 12th row of names. In Ottoman land deeds in the Historical Archive of Thessaloniki we variously read the name "Alexis".

Vasil Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Mihalo Beno, Aleksii Yanaki  
 Yorgi Petri, Petri Papa, Vasil Beno, Dimitri Nikoli, Nikoli Yanaki  
 Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Aleksii Yanaki  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Balad, Vasil Petri  
 Petri Papa, Mihalo Beno, Dimo Petri, Mihalo Beno, Manol Nikoli  
 Nikoli Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri, Petri Papa, Manol Beno  
 Mihalo Petri, Petri Papa, Simo Beno, Beno Balad, Aleksii Yanaki  
 Mihal Petri, Mihal Todor, Todor Mihalo, Mihalo Beno, Beno Yani  
 Yanaki Petri, Petri Papa, Simo Beno, Beno Balad, Mihalo Beno  
 Yovan Todor, Todor Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad

(8) Hane 65

#### Karye-i Ispatari

Pano Petri, Petri Papa, Nikoli Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri  
 Petri Yani, Mihalo Beno, Mihalo Beno, Vasil Yanaki, Yovan Todor  
 Todor Petri, Dimo Nikoli, Nikoli Petri, Petri Papa

Hane 14

#### Karye-i Pirgos

Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Balad, Aleksii Simo, Simo Petri  
 Petri Papa, Mihal Todor, Todor Yanaki, Yanaki Petri, Petri Papa  
 Aleksii Todor, Mihalo Beno, Mihalo Balad, Mihalo Yani, Yanaki Petri  
 Simo Beno, Beno Balad, Manol Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri  
 Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Petri Papa  
 Mihal Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Petri Papa, Yorgi Beno  
 Beno Balad, Mihalo Petri, Petro Simo

Hane 33

#### Karye-i Gika

Yanaki Todor, Todor Petri, Andon Yanaki, Petro Beno, Beno Petri  
 Simo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri

Hane 8

#### Karye-i Karlovasi

Nikoli Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petro, Petri Papa, Mihalo Beno  
 Beno Petri, Aleksii Yanaki, Yanaki Mihalo, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Mihalo Petri, Petri Papa, Simo Beno, Beno Petri, Aleksii Yanaki  
 Yanaki Mihalo, Mihalo Beno, Mihalo Petri, Petri Beno, Simo Beno  
 Aleksii Todor, Todor Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Petri  
 Mihalo Petri, Aleksii Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri, Petri Papa  
 Mihalo Beno, Beno Yani, Yani Mihalo, Mihalo Petri, Andon Yanaki  
 (...), Todor Petri, Petri Papa, Manol Todor, Todor Petri  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Petri Papa, Simo Beno  
 Beno Balad, Mihalo Petri, Nikoli Yanaki, Yovan Petri, Petri Papa

(9)

Andon Yanaki, Yanaki Todor, Atanas Petri, Petri Papa, Mihalo Beno  
 Beno Balad, Mihalo Yani, Simo Petri, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Mihalo Petri, Nikoli Manol, Manol Petri, Yovan Beno, Beno Balad  
 Nikoli Todor, Todor Petri, Atanas Yanaki, Andon Petri, Petro Papa  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Todor, Dimo Petri, Petri Beno  
 Simo Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Aleksii Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad, Yorgi Petri  
 Petri Papa, Simo Beno, Beno Balad, Atanas Yanaki, Yanaki Todor  
 Todor Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Aleksii Yanaki, Yovan Petri  
 (...) Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Vasil Beno, Beno Balad  
 Mihalo Petri, Petri Papa, Dimo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri  
 Aleksii Yanaki, Yanaki Todor, Todor Mihalo, Simo Beno, Beno Balad  
 Vasil Todor, Todor Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad  
 (...), Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Petri Papa, Mihalo Beno  
 (10) Beno Petri, Petri Papa, Mihal Petri  
 Hane 123

#### Karye-i Lika

Yorgi Dimo, Dimo Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Mihalo Beno, Petri Papa, Nikoli Todor

Hane 8

#### Karye-i Ana Güşa

Todor Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad, Aleksii Yanaki  
 Yovan Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Manol Petri  
 Petri Papa, Mihalo Balad, Beno Balad, Aleksii Todor, Todor Petri  
 Vasil Petri, Mihalo Balad, Mihalo Aleksii, Andon Todor, Mihal Petri  
 Yorgi Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Petri Papa, Nikoli Yanaki  
 Yanaki Petri, Petri Beno, Beno Balad

Hane 28

#### Karye-i Kato Güşa<sup>1</sup>

Mihalo Petri, Petri Beno, Beno Balad, Aleksii Yanaki, Yanaki Todor  
 Todor Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Aleksii Yanaki  
 Yanaki Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri  
 Petri Papa, Mihalo Beno, Beno Balad, Aleksii Yanaki, Yanaki Petri  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Beno Balad, Mihalo Petri

Hane 25

<sup>1</sup> The reading "Kato Gkiousha" was assisted by the presence of the immediately previous toponym "Ano Gkiousha", because the first letter of the word "Kato" was illegible. Furthermore, the letter *vav* is missing from the word *Güşa*.



## Karye-i Furna

- Mihalo Balad, Simo Petri, Nikoli Yanaki, Petri Papa, Mihalo Beno  
 Beno Petri, Yorgi Dimo, Dimitri Papa, Mihalo Beno, (...)  
 Beno Peri, Pero Peraki, Padelako Yani, Beno Peri, Nikoli Peri  
 (11) Dimitri Peri, Lura Peri, Andrya Peri, Yanaki Yani, Todor Yani  
 Todor Papa, Kostadara Miha, Todor (...), Paraskuli Papa, Pano Papa  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Dimitri Mihal, Yanaki Yani  
 (...), Todor Papa, Kostadara Peri, Yorgi Peri, Todor Papa  
 Mihalul Yani, Dimitri Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal  
 Dimitri Peri, Paraskuli Papa, Pano Papa, Paraskuli Papa, Pano Panud  
 Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Pano Todor, Dimitri Mihal  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal, Todor Papa  
 Lura Peri, Toma Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Todor Papa  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Dimitri Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Yorgi Peri, Todor Papa, Andrya Peri, Todor Yani, Pano Yeradar<sup>1</sup>  
 Mihalul Papa, Kosdara Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Peri  
 Pano Mihal  
 Hane 76

## Karye-i Platanoz

- Yorgi Peri, Yanaki Yani, Toma Papa, Andrya Peri, Todor Papa  
 Todor Papa, Kostadara Peri, Todor Papa, Dimitri Mihal, Paraskuli Papa  
 Paraskuli Papa, Paraskuli Papa, Pano Todor, Dimitri Pera, Todor Yani  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Paraskuli Papa, Pano Todor  
 Toma Papa, Pano Mihal, Todor Papa, Todor Papa, Pano Todor  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Dimitri Mihal, Todor Papa, Pano Mihal  
 (12) Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Todor Papa  
 Dimitri Mihal, Todor Papa, Paraskuli (...), Pano Papa, Paraskuli Papa  
 Yorgi Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Paraskuli Papa  
 Dimitri Peri, Yorgi Peri, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Todor Papa, Yanaki Yani  
 Hane 52

## Kayre-i Ereza ovası

- Yorgi Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Andrya Peri, Yorgi Peri  
 Dimitri Peri, Yanaki Yani, Pano Papa, Todor Papa, Dimitri Mihal  
 Lura Peri, Yorgi Peri, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Yanaki Yani, Todor Papa  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa  
 Yanaki Yani, Todor Papa, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal  
 Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Todor Papa, Yanaki Yani  
 Yorgi Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Todor Papa

<sup>1</sup> Also reads as Peradar.

- Dimitri Peri, Yanaki Yani, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal  
 Lura Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa, Yanaki Yani  
 Yorgi Mihal, Todor Papa, Pano Papa, Paraskuli Papa, Pano Papa  
 Dimitri Peri, Yorgi Mihal, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Mihal  
 Pano Mihal, Todor Papa, Andrya Peri, Dimitri Mihal, Beno Peri  
 Dimitri Peri, Todor Papa, Paraskuli Papa, Pano Peri, Pano Yani  
 (13) Beno (...), Padelako Andrya, Padelako Toma  
 Hane 73

## Karye-i Kalabaka

- Toma Andrya, Andon Manol, Yanaki Yani, Manol Yani, Beno Peri  
 Petro Peraki, Padelako Yovan, Andrya Yani  
 Hane 8

## Karye-i Punda

- Kondara Kosta, Manol Yani, Yanaki Yani, Dimo Beno, Peri Peraki  
 Beno Peri, Petro Valako, Yanaki Yani, Dimo Dimitri, Yovan Yani  
 Dimo Yani, Panayi Yani, Dimo Kanaki, Dimo Yanaki, Mihal Istamad  
 Yorgi Yani, Dimo Mitro, Valo Valako, Padelako Parasho, Padelako  
 Yovan  
 Leho Yani, Mitro Valako, Yovan Mihal, Lehoyan Paraskeva, Yanaki  
 Yani  
 Mitro Dimo, Yovan Lehono, Todor Yani, Yanaki Yani, Padelako Yani  
 Dimo Simo, Mitro Mihal, Istamad Yovan, Padelako Yani, Dimo Mitro  
 Beno Manol, Yorgi Yani, Dimo Beno, Lehono Mitro, Valako Yani  
 Padelako Yani, Dimo Beno, Peri Peraki, Padelako Yani, Peri Pero  
 Valako Yani, Petro Beno, Nikoli Peri, Petro Peraki, Padelako Yani  
 Beno Yani, Yanaki Yani, Dimo Beno, Beno Peri, Beno Peri  
 Beno Peri, Petro Peraki, Padelako Yani, Yanaki Beno, Padelako Beno  
 Mitro Valo, Valo Yanaki, Mihal Istamad, Istamad Yani, Yanaki Beno  
 Mitro Valo, Yovan Lehoyan, Mitro Valo, Yovan Lehoyan, Todor Peri  
 (14) Kondara Kosta, Beno Petri, Toma Andrya  
 Hane 73

tahrîren 17 Zilkade sene 1042

## II. Maliyeden Müdevver 14822

- (1) Defter-i  
 ziyâde-i cizye-i gebrân-i evkâf-ı merhum kapudân paşa  
 Kılıç Ali paşa der Tophâne ber vâcib-i sene 1052

Vakıf

merhum kapudan Kılıç Ali paşa

## Karye-i Sisam

Yani Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Todor Petri  
 Nikoli Yanaki, Yorgi Petri, Mihalo Beno, Yani Petri, Mihalo Nikoli  
 Todor Petri, Manol Mihalo, Yani Petri, Petri Papa, Yanaki Petri  
 Kostadin Mihalo, Mihalo Beno, Beno Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri  
 Mihalo Beno, Petri Papa, Mihalo Petri, Todor Nikoli, Yanaki Petri  
 Nikoli Petri, Mihalo Petri, Yanaki Petri, Dimitri Nikoli, Manol Petri  
 Andrya Petri, Manol Petri, Mihalo Petri, Todor Mihalo, Yanaki Petri  
 Petri Yanaki, Yorgi Petri, Manol Petri, Kostadin Yani, Yovan Petri  
 Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Petri  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Beno Todor, Todor Mihalo, Manol Petri  
 Yani Beno, Beno Petri, Aleksı Petri, Manol Todor, Todor Mihalo  
 Mihalo Beno, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Yani Petri, Petri Beno  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Kostadin Petri, Mihalo Petri, (...) Petri  
 Nikoli Petri, Andrya Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Manol Petri  
 Todor Mihalo, Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yorgi Petri, Mihalo Balad  
 Nikoli Petri, Manol Petri, Petri Beno, Kostadin Yani, Yani Petri  
 Yanaki Petri, Todor Mihalo, Petri Beno, Beno Balad, Yanaki Petri  
 (2) Yani Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri  
 Yorgi Petri, Manol Petri, Mihalo Beno, Kostadin Yani, Yanaki Petri  
 Yani Petri, Mihalo Petri, Yanaki Petri, Todor Mihalo, Mihalo Beno  
 Kostadin Nikoli, Nikoli Petri, Manol Andrya, Petri Yanaki, Petri Beno  
 Yani Petri, Petri Papa, Mihalo Beno, Dimo Yani, Dimitri Yanaki  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Aleksı Petri, Kostadin Yani, Yani Beno  
 Mihalo Petri, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Petri Papa, Mihalo Beno  
 Yovan Todor, Todor Manol, Manol Petri, Kostadin Yani, Yani Petri  
 Yorgi Petri, Petri Papa, Petri Beno, Beno Balad, Manol Nikoli  
 Yorgi Todor, Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Mihalo Beno  
 Yovan Yanaki, Yanaki Petri, Mihalo Balad, Kostadin Yani, Yorgi Petri  
 Manol Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Andrya Petri, Nikoli Yanaki  
 Yanaki Todor, Todor Mihalo, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Mihalo Beno  
 Yovan Manol, Manol Dimitri, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Beno Petri  
 Mihalo Beno, Petri Papa, Petri Nikoli, Yanaki Todor, Todor Petri  
 Yani Beno, Beno Petri, Yanaki Todor, Todor Kostadin, Mihalo Beno  
 Yanaki Petri, Petri Yani, Kostadin Yani, Yorgi Petri, Manol Petri  
 Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Dimitri Manol, Yani  
 Kostadin  
 Nikoli Petri, Mihalo Beno, Dimo Manol, Yanaki Petri, Petri Todor  
 Todor Kostadin, Kostadin Mihalo, Mihalo Beno, Yanaki Ganas, Yani  
 Petri

- (3) Nikoli Yanaki, Yanaki Todor, Todor Petri, Mihalo Beno, Petri Yani  
 Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Aleksı Yanaki, Yanaki Todor  
 Kostadin Nikoli, Nikoli Petri, Mihalo Balad, Vasil Todor, Todor Beno  
 Manol Nikoli, Yanaki Petri, Petri Beno, (...), Petri Papa  
 Andrya Petri, Petri Papa, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Yorgi Petri, Petri Beno, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Beno Aleksı  
 Hane 215

## Karye-i Midillu

- Andrya Petri, Nikoli Todor, Todor Petri, Petri Papa, Yorgi Petri  
 Mihalo Beno, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Kostadin Yani  
 Nikoli Andon, Anton Petri, Petri Papa, Yovan Petri, Todor Nikoli  
 Yanaki Beno, Beno Balad, Aleksı Petri, Yorgi Nikoli, Yanaki Petri  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Yorgi Petri, Nikoli Petri, Mihalo Beno  
 Todor Nikoli, Yanaki Mihalo, Mihalo Beno, Yorgi Petri, Todor Mihalo  
 Mihalo Yani, Nikoli Benti (?), Kostadin Nikoli, Nikoli Papa, Kostadin  
 Mihalo  
 Andrya Beno, Nikoli Aleksı, Mihalo Beno, Kosta Petri, Dimo Yani  
 Manol Todor, Todor Petri, Petri Papa, Yanaki Beno, Kostadi Mihalo  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Andrya Petri, Dimitri Petri  
 Dimitri Papa, Yanaki Todor, Todor Andrya, Mihalo Beno, Beno Petri  
 Vasil Nikoli, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Yani Nikoli  
 Yanaki Todor, Todor Petri, Mihalo Beno, Yanaki Kostadin, Mihalo Beno  
 (4) Yani Nikoli, Todor Mihalo, Mihalo Beno, Petri Petri, Yanaki Petri  
 Petri Todor, Kostadi Yani, Yani Petri, Dimitri Yani, Yani Todor  
 Kostadin Mihalo, Mihalo Beno, Beno Balad, Andrya Petri, Mihalo Beno  
 Yanaki Petri, Todor Mihalo, Petri Beno, Yani Petri, Manol Petri  
 Kostadin Yanaki, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Todor Mihalo  
 Manol Nikoli, Yanaki Petri, Beno Petri, Yanaki Petri, Nikoli Petri  
 Yani Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Petri Papa, Manol Todor  
 Andrya Petri, Dimo Beno  
 Hane 102<sup>1</sup>

## Karye-i Ahirlasi

Todor Mihalo, Mihalo Yani, Petri Beno, Kostadin Yani, Nikoli Petri  
 Petri Papa, Dimitri Yani, Kostadin Yani, Mihalo Petri, Todor Manol  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Yani Todor, Nikoli Yanaki  
 Kostadin Papa, Mihalo Balad, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad  
 Petri Yani, Yanaki Petri, Mihalo Balad, Beno Petri, Yanaki Petri  
 Petri Beno, Beno Balad, Yanaki Petri, Dimo Beno, Pero Niko  
 (...) Petro, Todor Beno, Yani Petro, Andrya Petri, Petri Simo  
 Yanaki Todor, Andrya Petri, Mihalo Balad, Kostadi Yani, Yorgi Petri

<sup>1</sup> The scribe under the number 102, written in *siyakat rakamları*, noted the number 101.

Mihalo Beno, Beno Balad, Todor Mihalo, Manol Petri, Kostadi Yani  
 Yorgi Petri, Manol Petri, Petri Todor, Yanaki Petri, Petri Beno  
 Todor Petri, Mihalo Balad, Yanaki Todor, Mihalo Beno, Beno Petri  
 (5) Yani Petri  
 Hane 56

#### Karye-i Palyokastro

Petri Todor, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Manol Petri, Nikoli Petri  
 Yanaki Petri, Petri Beno, Todor Petri, Mihalo (...), Andrya Petri  
 Kostadin Mihalo, Manol Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Petri  
 Todor Mihalo, Mihalo Balad, Yanaki Petri, Yani Petri, Aleksii Petri  
 Hane 20

#### Karye-i Urla

Mihalo Beno, Todor Mihalo, Mihalo Beno, Beno Petri, Kostadin Papa  
 Petri Petri, Petri Papa, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Petri Beno  
 Yani Petri, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Yanaki Petri, Mihalo Beno  
 Yorgi Petri, Petri Todor, Todor Mihalo, Petri Papa, Kostadin Yani  
 Nikoli Petri, Mihalo Beno, Yani Todor, Todor Petri, Manol Petri  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Nikoli Todor, Nikoli Manol, Petri Papa  
 Petri Beno, Beno Petri, Dimitri Yani, Yanaki Petri  
 Hane 34

#### Karye-i Komar/Kokar

Kostadin Yani, Mihalo Beno, Beno Petri, Todor Mihalo, Nikoli Petri  
 Petri Beno, Beno Balad, Todor Petri  
 Hane 8

#### Karye-i Degirmen

Yorgi Petri, Petri Papa, Manol Petri, Nikoli Petri, Mihalo Beno  
 Petri Beno, Mihalo Balad, Todor Petri, Andrya Petri, Petri Papa  
 (6) Yani Petri, Manol Todor, Todor Mihalo, Mihalo (...), Kostadin Yani  
 Yani Mihalo, Todor Petri, Kostadin Yani, Yorgi Petri, Todor Mihalo  
 Petri Papa, Mihalo Balad, Yorgi Petri, Yanaki Petri, Mihalo Balad  
 Kostadin Papa, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Petri Yanaki  
 Petri Beno, Beno Balad, Nikoli Petri, Todor Petri, Mihalo Beno  
 Mihalo Petri, Nikoli Petri, Petri Papa, Manol Petri, Kostadin Yani  
 Petri Petri, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Mihalo Beno  
 Hane 44

#### Karye-i Tunda

Mirko Barisa<sup>1</sup>, Yanaki Dimo, Aleksii Marko, Dimitri Yorgi, Yorgi  
 Makri

Mihal Kosma, Dimo Angeli, Yanaki Dimo, Angeli Barisa, Mihalaki  
 Dimo

Barisa Dimo, Andrya Yanaki, Dimo Petrako, Yorgi Dimitri, Angeli  
 Petrako

Mihalo Kosma, Yanaki Dimo, Angelo Petrako, Angelo Dimo, Andrya  
 Yanaki

Marko Barisa, Petri Yani, Aleksii Petrako, Mihal Kosma, Andrya Yani  
 Yani Aleksii, Dimo Andrya, Yanuli Kosma, Yani Kiryako, Dimo Aleksii

Kiryako Kosta, Dimo Aleksii, Yani Petrako, Barisa Dimo, Mihal Kosma  
 (...) Yani, Petrako Barisa, Dimitri Aleksii, Yani Petrako, Yanuli Kosma

Petrako Yani, Dimo Aleksii, Yorgi Petro, Petri Todor, Mihalo Beno

Yanaki Angelo, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Todor Mihalo, Yani Petri

Petri (...), Yanaki Todor, Todor Petri, Yanaki Mihalo, Petri Beno

Nikoli Petri, Mihalo Balad, Mihalo Beno, Petri Aleksii, Mihalo Beno

(7) Todor Mihalo, Kostadin Aleksii, Aleksii Petri, Nikoli Aleksii, Petri Beno  
 Hane 65

#### Karye-i Ispatari

Yorgi Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Yanaki Andrya, Manol Petri  
 Mihalo Beno, Beno Balad, Yanaki Dimitri, Kostadin (...), Mihalo Beno

Beno Balad, Manol Petri, Petri Nikoli, Yanaki Petri

Hane 14

#### Karye-i Pirgos

Petri Beno, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Dimitri Manol, Kostadi Papa

Dimitri Manol, Nikoli Petri, Petri Papa, Petri Nikoli, Petri Yani

Todor Mihalo, Todor Mihalo, Manol Yani, Yanaki Petri, Mihalo Beno

Nikoli Petri, Kostadi Papa, Andrya Petri, Mihalo Beno, Beno Petri

Yani Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Kostadin Mihalo

Yorgi Petri, Nikoli Manol, Todor Petri, Kostadin Papa, Petri Beno

Andrya Petri, Mihalo Beno, Kostadin Nikoli

Hane 33

#### Karye-i Gika

Yorgi Todor, Andrya Petri, Mihalo Beno, Yani Petri, Mihalo Beno

Kostadin Yani, Mihalo Petri, Manol Todor

Hane 8

<sup>1</sup> Dimitriou records the name Barisos, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos, op. cit.*, vol. 3, p. 110.

## Karye-i Karlovasi

- Yani Petri, Andrya Beno, Petri Beno, Kostadin Manol, Mihalo Petri  
 Yanaki Manol, Andrya Petri, Petri Papa, Yovan Nikoli, Nikoli Todor  
 Yani Petri, Mihalo Beno, Todor Petri, Kostadin Mihalo, Manol Petri  
 (8) Dimo Petri, Manol Todor, Kostadin Manol, Mihalo (?), Nikoli Petri  
 Yani Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Petri Todor, Andrya Petri  
 Yanaki Mihalo, Mihalo Beno, Beno Balad, Andrya Petro, Petri Papa  
 Yorgi Petri, Mihalo Beno, Beno Petri, Petri Nikoli, Nikoli Yanaki  
 Yanaki Mihalo, Manol Todor, Todor Mihalo, Kostadin Mihalo, Petri  
 Papas  
 Yorgi Petri, Petri Papa, Nikoli Manol, Alekski Petri, Yanaki Petri  
 Mihalo Petri, Petri Kostadin, Kostadin Papa, Alekski Mihalo, Kostadin  
 Alekski  
 Alekski Petri, Yorgi Petri, Petri Beno, Kostadin Papa, Yani Petri  
 Dimitri Mihalo, Mihalo Beno, Kostadin Papa, Yorgi Petri, Petri Beno  
 Alekski Petri, Nikoli Petri, Mihalo Petri, Petri Papa, Yani Mihalo,  
 Yorgi Petri, Todor Mihalo, Petri Beno, Yani Petri, Andon Papa  
 Anton Petri, Nikoli Manol, Petri Papa, Dimitri Manol, Mihalo Beno  
 Kostadin Nikoli, Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Vasil Papa  
 Yorgi Petri, Petri Beno, Beno Balad, Todor Mihalo, Petri Nikoli  
 Yanaki Petri, Mihalo Beno, Yani Mihalo, Mihalo Beno, Kostadin Nikoli  
 (...) Petri, Manol Petri, Mihalo Todor, Todor Mihalo, Kostadin Nikoli  
 Nikoli Petri, Petri Papa, Dimitri Petri, Petri Beno, Nikoli Petri  
 Petri Todor, Mihalo Balad, Alekski Todor, Todor Papa, Kostadin Papa  
 Nikoli Petri, Mihalo Beno, Manol Petri, Yanaki Petri, Mihalo Beno  
 Dimitri Petri, Andrya Mihalo, Kostadin Papa, Nikoli Todor, Todor Petri  
 (9) Todor Petri, Petri Beno, Yani Petri, Kostadin Mihalo, Manol Petri  
 Yanaki Petri, Mihalo Beno, Petri Petri  
 Hane 123

## Karye-i Lika

Petri Alekski, Petri Petri, Nikoli Petri, Mihalo (...), Yorgi Petri  
 Manol Petri, Manol Petri, Kostadin Yanaki  
 Hane 8

## Karye-i Ana Güşa

Mihalo Petri, Petri Papa, Yanaki Mihalo, Mihalo Balad, Kostadin Papa  
 Andrya Petri, Mihal Nikoli, Yanaki Alekski, Petri Beno, Yani Petri  
 Yorgi Todor, Todor Mihalo, Kostadin Alekski, Mihalo Petri, Yanaki  
 Mihalo  
 Manol Nikoli, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Andrya Petri, Kostadin Nikoli  
 Yanaki Petri, Mihalo Beno, Beno Balad, Mihalo Petri, Andrya Petri  
 Todor Petri, Mihalo Beno, Kostadin Papa  
 Hane 28

## Karye-i Kato Güşa

Yorgi Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Petri Papa, Andrya Todor  
 Todor Kostadin, Petri Beno, Alekski Petri, Mihalo Beno, Yani Petri  
 Mihalo Todor, Todor Petri, Kostadin Alekski, Alekski Petri, Mihalo Beno  
 Andrya Petri, Mihalo Beno, Yanaki Todor, Todor Mihalo, Petri Kostadin  
 Andrya Petri, Petri Yanaki, Kostadin Alekski, Mihalo Beno, Yani Petri  
 Hane 25

## Karye-i Furna

- Alekski Petri, Mihalo Beno, Todor Kostadin, Petri Yani, Yorgi Petri  
 (10) Yorgi Petri, Manol Petri, Kostadin Mihalo, Yanaki Petri, Mihalo Beno  
 Todor Mihalo, Petri Petri, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Alekski Mihalo  
 Nikoli Petri, Mihalo Balad, Yani Petri, Todor Yanaki, Petri Beno  
 Yani Petri, Manol Petri, Nikoli Petri, Andrya Manol, Kostadin Mihalo  
 Yanaki Todor, Petri Petri, Kostadin Mihalo, Petri Papas, Andrya Mihalo  
 Atanas Nikoli, Yanaki Petri, Mihalo Balad, Nikoli Yanaki, Kostadin  
 Mihalo  
 Yorgi Manol, Kostadin Todor, Todor Mihalo, Mihalo Petri, Mihalo Yani  
 Anton Petri, Mihalo Beno, Nikoli Alekski, Yani Andrya, Petri Dimo  
 Todor Manol, Petri Yani, Kostadin Alekski, Andrya Petri, Yovan Alekski  
 Kostadin Yani, Todor Petri, Andrya Mihalo, Petri Nikoli, Nikoli Petri  
 Anton Petri, Petri Nikoli, Yanaki Alekski, Petri Petri, Petri Papa  
 Todor Mihalo, Yani Nikoli, Nikoli Petri, Mihalo Beno, Todor Yani  
 Yanaki Kostadin, Kostadin Mihal, Mihalo Petri, Petri Papa, Yovan  
 Manol  
 Andrya Petri, Dimitri Mihal, Manol Todor, Todor Kostadin, Mihalo  
 Balad  
 Petri Papa  
 Hane 76

## Karye-i Platanoz

- Nikoli Yanaki, Yanaki Kostadin, Petri Beno, Beno Balad, Todor Mihalo  
 Yanaki Alekski, Yorgi Manol, Andrya Petri, Mihalo Beno, Yanaki Yovan  
 Yorgi Mihalo, Yanaki Petri, Mihalo Balad, Alekski Mihalo, Yani Petri  
 Kostadin Yani, Yorgi Petri, Nikoli Petri, Mihalo Balad, Yani Nikoli  
 Mihal Petri, Petri Nikoli, Yanaki Petri, Mihalo Petri, Nikoli Yanaki  
 (11) Mihalo Beno, Beno Petri, Nikoli Yanaki, Mihalo Beno, Yanaki Todor  
 Todor Mihalo, Petri Petri, Dimo Yanaki, Yorgi Petri, Kostadin Yani  
 Mihalo Beno, Todor Yani, Mihalo Beno, Nikoli Petri, Yanaki Petri  
 Petri Papa, Nikoli Yanaki, Manol Petri, Nikoli Yani, Manol Beno  
 Todor Petri, Mihalo Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Manol Beno  
 Dimo Petri, Manol Petri  
 Hane 52

## Karye-i Ereza ovası

Petri Papa, Dimitri Petri, Petri Yanaki, Andrya Petri, Mihali Nikoli  
 Yanaki Dimitri, Kostadin Yani, Mihalo Beno, Beno Petri, Mihalo Beno  
 Petri Beno, Nikoli Yanaki, Yanaki Petri, Mihalo Balad, Aleks Petri  
 Mihali Petri, Todor Mihalo, Yorgi Petri, Mihalo Balad, Yani Petri  
 Aleks Mihalo, Yani Todor, Mihalo Balad, Nikoli Yani, Todor Petri  
 Mihalo Petri, Mihalo Balad, Kostadin Mihalo, Kostadin Yani, Dimitri  
 Papas  
 Manol Petri, Mihalo Balad, Dimitri Nikoli, Nikoli Petri, Manol Todor  
 Todor Mihalo, Mihali Petri, Yanak Petri, Aleks Petri, Todor Mihalo  
 Kostadin Aleks, Aleks Mihalo, Nikoli Petri, Dimitri Manol, Kostadin  
 Aleks  
 Niko Dimo, Anton Manol, Kostadin Petri, Todor Mihalo, Mihali Nikoli  
 Andrya Petri, Petri Papa, Nikoli Yanaki, Yorgi Mihalo, Kostadin Nikoli  
 Yani Petri, Mihalo Beno, Petri Papa, Nikoli Petri, Mihalo Beno  
 Kostadin Yani, Andrya Petri, Petri Todor, Andrya Petri, Mihalo Beno  
 (12) Yani Petri, Petri Yani, Yorgi Kostadin, Petri Mihalo, Todor Petri  
 Manol Yani, Yorgi Petri, Nikoli Manol  
 Hane 73

## Karye-i . . . lak

Yani Petri, Petri Yani, Kostadin Nikoli, Andrya Petri, Mihalo Beno  
 Todor Papa, Nikoli Mihali, Mihalo Beno  
 Hane 8

## Nefs-i Punda Adası

Kalafat, Nikola Kosma, Petroduka Mihali, Deli Niko, Balafon Niko  
 Yani hamrıcı (?), Yani yağcı (?), Yorgi Arnavud, Koca Şifa, Kostantin  
 Farina  
 Dimitri Idrakona<sup>1</sup> oğlu, çangar Yani, Koca Duka, Dimitri Luka, Koca  
 Laz  
 Paraşkeva Laz, Kacuradi Mihali, Cani, Nimura, Mihali Nikoli  
 Mihali Sakuli oğlu, Manol Sakuli oğlu, Nikola Sakuli oğlu, Garga<sup>2</sup>  
 Dimitri, Sevasto Istratili  
 Yani Sevasto, Paraşkeva Perdik, Yani Kandil, Yani Hacc, Kostantin  
 Karava  
 Karayani Kostantin, Koca Nikola re'is<sup>3</sup>, Yorgi Koca Nikola, Koca Yani,  
 Yorgi Duka

Emirza<sup>1</sup>, Kostantin Karanikola, kapudan Andrya, Panayot Andrya,  
 Dimitri Ral  
 Yanaki Duka, Yorgi Permana oğlu, Yorgi (..)yacı<sup>2</sup>, Belalfoga<sup>3</sup> Kurina,  
 Toma çankar  
 Karula<sup>4</sup>, Vasil, Toma rakıcı<sup>5</sup>, Nikola, Kostantin Vazek  
 Manol Kostantin, Tepasti, Yorgi kasab, Andoni, Sari  
 Kokala, Yorgi, Paraşkeva Sari, Griva Yani, Yani Kalo  
 Kostandin Çakir, Sari Kosma Gongusi<sup>6</sup>, Ivraña Kosma, Kaço, Trecun  
 Belalfoga, Kacako, Yorgi Andrya, Cuka, Perto  
 (13) değirmenci<sup>7</sup>, Diyalidan oğlu üvey<sup>8</sup>, Nikoli Kostandin  
 Hane 73

## haymanegân cezire-i mezbûr

Koca Andrya, Kusurla, Frangula, Duka Frangula, Kiryazi Drazi  
 Balafon Frangula, Yorgi Frangula, Duka Zika, Balafon (...), Farako Misyo  
 Paraşkeva Terzi, Dimo, Yani Sakuli, Manol Migda(?), Yani Amira  
 Yorgi Peranda, Lyura Tarina<sup>9</sup>, Kostandin Calik, Manol Kalfa, Cakaloğlu  
 Yani  
 Cakaloğlu Angeli, Yani Petaludi<sup>10</sup>, Arnavud Dimo, Andon Petaludi,  
 Duka Petaludi  
 Dimitri Perdala<sup>11</sup>, Papas Gölesi, Ilyo Sakuli, Arnavud, Arnavudoğlu  
 Yani  
 Midilluci Yani, Midilluci Dimo, Midilluci Dimo, Andrya Ilya, Manol  
 Kalapila  
 Yani Depurci, Papago, Karındaşi Yani, Arapaki Nikola, Krata  
 Yani Krata, Nikola Krata, Krata Gongusi, Koca Ral, Dimo Rali,

<sup>1</sup> Amirsas, maternal name from Amirisa, Amirsa, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos, op. cit.*, vol. 3, p. 71. The name Amirsas, Amirsonis is noted by Zapheriou, see N. Zapheriou, «The surnames of Samos», *op. cit.*, p. 116.

<sup>2</sup> This may be a trade of some kind. "Despite our efforts and those of the specialists at the Başbakanlık Arşivi to whom I resorted, the word has not yet been identified.

<sup>3</sup> Tellal Foga = Phokas town crier.

<sup>4</sup> Dimitriou preserves the name Karoulias, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos, op. cit.*, vol. 3, p. 98.

<sup>5</sup> rakıcı = producer or seller of raki. In a transaction document of 1835, it is listed as a surname. See M. G. Varvounis, «Local history and traditional polity of Samos», *op. cit.*, p. 69.

<sup>6</sup> Dimitriou preserves the name Gkogkousis, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, vol. 3, *op. cit.*, p. 94. The same word, however, may be read Güveysi.

<sup>7</sup> değirmenci = miller.

<sup>8</sup> This may be the word üvey oğlu = ancestor. It does not resemble a baptismal name.

<sup>9</sup> I would not rule out the reading Marina.

<sup>10</sup> A toponym "Petalouda" is recorded, south of the settlement of Kontaefika and Hydroussa, where the church of the Dormition of the Theotokos of Petalouda is located, see K. Papaioannou, *Churches and monasteries of Samos. A brief presentation of their architecture* [in Greek], Athens 1997, p. 43. See also M. P. Zapheriou, *The spoken dialect of Samos, op. cit.*, p. 190.

<sup>11</sup> Also reads as Yerdala.

<sup>1</sup> Also reads Ivrakona.

<sup>2</sup> Dimitriou preserved the name Kargas, see N. Dimitriou, *Folklore of Samos, op. cit.*, vol. 3, p. 98.

<sup>3</sup> re'is = captain. In documents of the monastery of the Zoodochos Pege (1865, 1870) it is found as a surname, see Tatiana Georgaki-Ioannou, «Archive of the Zoodochos Pege monastery», *op. cit.*, docs. 294, 298.

Koca Istamad, Dimo Istamad, Manol Istamad, Dimo Istamad, Koca Arapaki  
 Yanara, Yorgi Pandazi, Arnamud<sup>1</sup>, Nikola, Koca Şoloz<sup>2</sup>  
 Yani Şoloz, Gülepapa, Yorgi Kandil, Sofyana Kandili, Pandeli Simo  
 Balafula Pandazi, Dimo Pandazi, Panayot Arkundela, Güle Andrya, Yani Sakuli oğlu  
 Sevasto Pandazi, Işkafa, Yanakopandaşi Dimo, Lefteri, Kostanti Kocaka  
 Kocaka Gongusi, Mihal Papanika, Sofyana, Kandil Mihal, Eliti Pariva  
 Çakırcı Yani, Yani Kandili, Kukuşi Yani, Kalafat Todori, Manol Kukuşi  
 Karakalamo, Ligor Yorgi, Kuyumci<sup>3</sup>, Midilluci Paraşkeva, Kazi  
 Midilluci Dimitri, Galyona, Panusi Polid, Dorina, Yani Kokalida  
 (14) Yorgi Manolaki, Andoni Paraşkeva, Ligura Gemendci<sup>4</sup>, Datiça, Paraskeva Zafira  
 Güle Kalafat, Kalafat Gongusi, Aviyoyura, Paraşkeva Midilluci, Pandazi Drazi  
 Koca Panusi, Kiryazi Panusi, Paraşkeva Sakuli, Paraşkeva oğlu, Gota Istrati Gota, Yorgi Çakir, Işfaka Yorgi, Fotino, Franko  
 (...), Yorgi Sotiri, Yanoftaki Pac, Yorgi Foskaki, Çankar Manol  
 Kalfa Polid, Peruna Istadi, Manol Çankar, Floka, Arnavud Ispilad  
 Pilana oğlu Kalir, Yorgi Buduri, Paric Kosma Gerali, Kosma oğlu, Gardara  
 Nikola Gardara, Paraşkeva Gardara, Ligor oğlu Alacalı, Fokova Sevasto, Andrya  
 Yorgi Andrya, Dimitri Midilluci, Todori, Koca Dyako, Kostantin Panusi  
 Andon Panusi, Panusi Andon, Sevasto Dorik, Yorgi re'is Doriki, Arslan usta<sup>5</sup> Vrana  
 Hamopapa Istamad Gongusi, Perdik, Kostantin Perdik, Perdik Gongusi, Papaluko  
 Nikola, Yorgi Yani, KaraYorgi, Laskari, Petri Grivadi  
 Petri Luka, Yorgi Petaludi, Kostantin Altıparmak<sup>6</sup> Karındaşi, Kiryazi, Kundura<sup>7</sup> Istradi

Anastaş, Dimitri Ivranaz, Yorgi Morayit<sup>1</sup>, Dimitri Morayit, Yalata Yani  
 Yani Ivret<sup>2</sup>, Kiryazi Ivret, Kiryazi Sevasto Gongusi, Pandazi, Yorgi Bizani<sup>3</sup>  
 Hane 165

<sup>1</sup> Perhaps these people had come as immigrants to Samos from the Peloponnese long before the island's second conquest, see remarks by Stamatiadis on the residential quarter of Moraitochori at Vathy, E. Stamatiadis, *Samiaka*, vol. 4, p. 10.

<sup>2</sup> Is this Vretos?

<sup>3</sup> The presence on Samos of the family Pisani, *quibus de jure spectat insula* is attested from 1403, see Fr. Thiriet, *Duca di Candia. Ducali e lettere ricevute (1358-1360; 1401-1405)*, *Fonti per la storia di Venezia*, Venice 1978, p. 36-37. See also Catherine Otten-Froux, «Documents inédits sur les Pisans en Roumanie aux XIIIe-XIVe siècles», in the volume *Les Italiens à Byzance*, (eds. M. Balard, Angeliki E. Laiou, Catherine Otten-Froux), Byzantina Sorbonensia-6, Paris 1987, p. 153-164. In 1833 a descendant of the Pisani family, Stephanos Pizanis, represented Great Britain on Samos, see K. Komis, "Immigration to Samos from Euboea", *op. cit.*, p. 81, note 4.

<sup>1</sup> Is this the ethnic Arnavud?

<sup>2</sup> Thus is the word *Theologos* normally written in Ottoman documents.

<sup>3</sup> *kuyumcu* = goldsmith. It is recorded as a surname in documents of 1718, 1813, see M. G. Varvounis, «Local history and traditional polity of Samos», *op. cit.*, p. 55, 57. It also appears as a surname in a document of the monastery of Zoodochos Pege (1805), see Tatiana Georgaki-Ioannou, «Archive of the Zoodochos Pege monastery», *op. cit.*, doc. 109. The surname Kougioumtzis is preserved in N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 3, p. 82.

<sup>4</sup> This is certainly not the word *gemici* = sailor.

<sup>5</sup> *usta* = master craftsman, the highest position in the hierarchy of a guild.

<sup>6</sup> *Altıparmak* = six-fingered.

<sup>7</sup> From the medieval "kountouri" = shoe. The surname Kountouras is preserved in N. Dimitriou, *Folklore of Samos*, *op. cit.*, vol. 3, p. 32.

## RECENSEMENTS OTTOMANS DE PATMOS (XVe-XVIIe s.)

Il faut commencer par préciser que les données ici présentées, découvertes au *Başbakanlık Arşivi* d'Istanbul, ne constituent pas les éléments d'une recherche exhaustive sur Patmos. Il s'agit simplement de notes prises à l'occasion d'investigations entamées il y a quatre ans dans le but de découvrir des éléments susceptibles d'éclairer la question de la "désertification" de Samos à la fin du XVe siècle et de sa colonisation un siècle plus tard par le kapudan paşa, Kılıç Ali paşa. D'autres chercheurs travaillant déjà sur Patmos, je n'avais en effet jamais songé m'arrêter sur son histoire. Or, l'enquête sur Samos m'a nécessairement conduite à Patmos ainsi que dans d'autres îles de l'actuel Dodécannèse.

En juin 1993, j'ai donc relevé certaines informations sur Patmos aux XVe et XVIe siècles dans trois registres *Tapu Tahrir*. Inconnues de la bibliographie sur cette île que j'ai pu consulter, elles pourraient néanmoins contribuer à compléter, partiellement encore une fois, la mosaïque que constitue son histoire aux premiers siècles de la conquête ottomane (XVe-XVIe), sur lesquels nous savons très peu de choses : les seules sources d'informations sur la première période de la présence ottomane dans cette région de l'Egée dont nous disposons à ce jour ont été publiées il y a trente ans par Elizabeth Zachariadou. Il s'agit des onze documents ottomans les plus anciens conservés aux archives du Monastère Saint-Jean le Théologien, qui couvrent les années

---

\* Cet article reprend une communication au séminaire international organisé par le Centre d'Etudes Byzantines/Fondation Nationale de la Recherche Scientifique (Athènes, 14 janvier 1997) sur le thème "La mer Egée au XVIe siècle : le témoignage des archives de Patmos". A cette table ronde participaient Irène Beldiceanu-Steinherr, Evgenia Kermeli, Evangelia Balta, N. Vatin, G. Veinstein, Elizabeth Zachariadou et N. Oikonomidis. Le texte présenté ici a été complété avec des données concernant Patmos au XVIIe siècle. Il a été publié dans *Mélanges Hatil Sahillioğlu*, t. II, éd. Ab. Temimi, Zaghouan (octobre-novembre 1997), p. 63-74.

1454-1522<sup>1</sup>.

Avant d'exposer et de commenter les données du Başbakanlık Arşivi, il semble indispensable d'exposer la méthode d'investigation ayant permis de les découvrir. En quête d'indications concernant Samos<sup>2</sup>, il m'a d'abord été nécessaire de feuilleter les registres de recensement du *Cezair-i Bahr-i Sefid*, c'est-à-dire ceux des îles dont nous savons qu'elles appartenaient au *kapudan paşa*. Parallèlement, j'ai bien sûr aussi consulté tous les registres de Gallipoli, siège du *kapudan paşa*. Je parlerai autre part de la procédure suivie dans la suite de la recherche sur Samos et des éléments découverts : ce que je voudrais montrer ici, en accord avec la thématologie et les buts de cette rencontre intitulée "Table de Laboratoire", c'est l'image du Dodécannèse que j'ai pu, d'une façon générale, tirer de ces investigations dans trois unités d'archives du

Başbakanlık Arşivi (*Tapu Tahrir, Maliyeden Müdevver et Kâmil Kepeci*) et, également, dans le *Tapu ve Kadastro* d'Ankara.

Lors de cette première recherche, j'ai repéré les registres suivants concernant le Dodécannèse : cinq recensements provenant du *Tapu ve Tahrir* du Başbakanlık Arşivi -TT 818 (H.1098/1686-7), TT 635 (H.1000/1591-2), TT 640 (H.1001/1592-3)<sup>1</sup>, TT 872 (H.1123/1711-2), TT 367 (sous le règne de Süleyman Kanunî)-, et deux des archives *Tapu ve Kadastro* d'Ankara TK 44 (H.1123/1711-2), TK 364 (H. 1112/1700-1). J'ai également trouvé certains registres des capitations : MAD 76 (H.1012/1603-4), MAD 4268 (H.1082/1671-2), MAD 3066 (H.1083/1672-3), MAD 15157, 15227, 15228, 15230 de la même année (1087/1676-7) et MAD 1821 (H.1105/1693-4); enfin, dans l'unité d'archives *Kâmil Kepeci*, le registre 286 de l'année H.954/1547-8.

Les découvertes au cours de cette première recherche ont permis de constater que les registres du Dodécannèse qui ont été conservés correspondent aux dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont donc bien postérieurs à l'époque de Süleyman Kanunî, qui a officiellement signé le rattachement de cette région au territoire de l'Empire ottoman après la conquête de Rhodes. Deux seulement de ces registres conservés semblent avoir été rédigés sous le règne de Süleyman Kanunî : le TT 367 -qui contient un recensement de Rhodes et le premier en date des *kannunames* de Rhodes et de Cos<sup>2</sup>-, et le registre KK 286. Comme on peut le remarquer, la majorité des registres conservés du Dodécannèse a été dressée sous les sultans Murad III (1574-1595), Mehmed IV (1648-1687) et Ahmed III (1703-1730).

L'absence de recensements du Dodécannèse aux siècles antérieurs (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.) m'a conduite à m'interroger sur la justesse de l'orientation de mes recherches : peut-être celles des îles de l'Égée du sud-est se trouvant aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sous domination ottomane dépendaient-elles administrativement d'autres sandjaks et, par conséquent, étaient-elles consignées dans les registres d'autres régions ? Logiquement, les sandjaks dont ces îles pouvaient dépendre étaient ceux des rives de l'Asie Mineure<sup>3</sup>. J'ai donc consulté, feuillet par feuillet, les nombreux et volumineux *Tapu Tahrir* d'Aydın, Smyrne, etc. : je crois, en juin 1993, avoir lu de façon exhaustive les registres des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles concernant ces régions. Une omission peut toutefois survenir, d'autant

<sup>1</sup> Ce registre comprend le *kanunname* de Rhodes. Voir Ö. L. Barkan, *XV ve XVI asırlarda Osmanlı İmparatorluğu'nun ziraat ekonomisinin hukukî ve malî esasları, I. Kanunlar*, Istanbul 1945, p. 338-340 et J. C. Alexander, *Toward a History of Post-Byzantine Greece : The Ottoman Kanunnames for the Greek Lands, circa 1500-circa 1600*, Athènes 1985, p. 38, 210, 390-391. Voir également N. Vatin, «La conquête de Rhodes», in *Soliman le Magnifique et son temps* (Actes du Colloque de Paris, Galeries Nationales du Grand Palais, 7-10 mars 1990), éd. G. Veinstein, Paris 1992, p. 453, note 68.

<sup>2</sup> Ce *kanunname* a été publié par J. C. Alexander, *op. cit.*, p. 207-210, 389-390 et, également, A. Akgündüz, *Osmanlı Kanunnâmeleri ve Hukukî Tahlilleri*, Istanbul 1992, t. V, p. 431-434.

<sup>3</sup> Nous constatons d'ailleurs que les premières dispositions de Mehmed II, Bayezid II et également Soliman le Magnifique concernant Patmos sont envoyées pour exécution au kadı du Balat, dans la capitale du sandjak du Menteşe. voir Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 211 sqq.

<sup>1</sup> Elizabeth A. Zachariadou, «Contribution à l'histoire de l'Égée du sud-est (à partir des firmans des années 1454-1522)» (en grec), *Symmeikta* 1 (1966), p. 184-230. J'ajoute entre parenthèses que tout ce que nous connaissons de la période ottomane provient de documents conservés aux Archives du Monastère de Patmos : ses Archives néo-helléniques contiennent environ 14.200 documents relatifs au monastère et à ses metochia ainsi qu'à la communauté laïque de l'île sous la Turcocratie. Elles contiennent également environ 200 registres fiscaux et cadastres du monastère et de la communauté (du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle). On trouvera des informations sur ces archives dans F.W. Hasluck, «Depopulation in the Aegean Islands and the Turkish Conquest», *Annual of British School of Athens* XVII (1910-1911), p. 166-167. Ces archives ont été microfilmées par la Fondation Nationale de la Recherche il y a environ trente ans (1961-1964). Un catalogue synoptique de cette unité du monastère de Patmos a été publié : voir V. P. Panayotopoulos, «Archives du Monastère Saint-Jean le Théologien de Patmos (Classement et photographies)» (en grec), *O Eranistis* 3 (1965), p. 145-156. Ces microfilms sont déposés à la réserve photographique du Centre d'Études Néo-helléniques (Fondation Nationale de la Recherche Scientifique). Voir T. E. Sklavénitis, *Catalogue de la réserve des microfilms. Photographies de documents, registres, manuscrits et portraits, 1960-1980* (en grec), Tetrada Ergasias 1, Athènes 1982, p. 22-26. Spyros Asdrachas a utilisé les registres fiscaux du monastère et de la communauté de Patmos pour le XVII<sup>e</sup> siècle dans des études sur la propriété foncière et les coutumes concernant les héritages. Voir Sp. Asdrachas, «Morcellement de la propriété agraire : l'exemple de Patmos» (en grec), *O Eranistis* 17 (1981), p. 1-12 ; du même, «Communautés insulaires : les pratiques fiscales (I)» (en grec), *Historica* 8 (1988), p. 3-36 et (II), *Historica* 9 (1988), p. 229-258. Ce même chercheur a également utilisé les registres du négociant Pothétos Xénos, qui rendent compte des activités commerciales de l'île à travers la Méditerranée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir Sp. Asdrachas, *Patmos entre l'Adriatique et la Méditerranée orientale pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les registres de Pothétos Xénos* (thèse de doctorat), Paris 1972. Des textes extraits de ces codices et relatifs aux techniques et à l'art sous la Turcocratie ont également été publiés en un volume. Voir St. Papadopoulos-Ch. Florentis, *Archives néo-helléniques du Monastère de Saint-Jean Théologos de Patmos. Documents sur la technique et l'art*, Athènes 1990. Enfin, Evdokia Olymbitou a récemment utilisé le matériel d'archives conservé au monastère pour son doctorat, où elle étudie l'organisation de l'espace habité de l'île et notamment la formation, le développement et la forme de Chora et de ses bâtiments, du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> environ. Voir Evdokia Olymbitou, *L'organisation et la construction de l'espace de Patmos sous la Turcocratie* (en grec), thèse de doctorat à l'Université d'Athènes, 1997 et, de la même, *Le marché dans l'île de Patmos : l'espace, les personnages, les biens (1600-1850)*, Mémoire de DEA, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris 1996.

<sup>2</sup> Les études les plus récentes sur l'évacuation de Samos, que tous situent en 1575, sont dues à Costas Comis et à Nicolas Vatan. En 1992, Costas Comis a publié une étude intitulée «Population et habitats de Samos. Première contribution : période ottomane» (en grec) in *Antipelargésé. Mélanges en l'honneur de Nicolaos A. Dimitriou*, Athènes 1992, p. 171-728. En 1994, N. Vatin a publié une étude intitulée «Deux îles à la dérive : Samos et Icaria entre 1475 et 1572» in *Studies in Ottoman History in Honour of Professor V. L. Ménage*, éd. C. Heywood and C. İmber, éd. Isis, Istanbul 1994, p. 339-349.



que je n'ai pas procédé à un second contrôle. Je présente donc ici, dans l'ordre chronologique, les données relatives à Patmos.

\*\*\*

La première et plus ancienne de ces informations provient du *Tapu Tahrir* 8 d'Aydın, daté de l'an 883-888 de l'Hégire (1478-1483) et donc rédigé sous Mehmed II. A la page 590, on trouve un recensement de la population musulmane résidant dans la ville de Patmos. On lit en turc : *Nefs-i Patnos tabi-i Ayasolug hassha-i Hüdevendigâr*. Patmos appartenait à cette époque à Ayasolug, qui était la propriété de Mehmed II.

Le nombre des musulmans nominalement enregistrés s'élève à 29 (23 *hane* et 6 *mücerred*), dont 4 esclaves libérés (*mutak*). Cette information infirme une certitude répétée par la bibliographie, à savoir que, jusqu'en 1522, Patmos n'aurait pas eu d'habitants musulmans<sup>1</sup>. Ces musulmans sont répartis en diverses catégories suivant leur statut d'imposition (15 *çiftci*, 3 *nim-çift*, 6 *mücerred*, 1 *bennak*, 2 *kara*). La taxe qu'ils ont à payer est de 5.680 aspres (*maktu*).

La production imposable est la suivante :

blé	: 2 <i>müd</i> et 3, 5 <i>kile</i> = 43, 5 <i>kile</i>	= 1.305 aspres
orge :	: 4 <i>müd</i> et 2, 5 <i>kile</i> = 82, 5 <i>kile</i>	= 1.320
pois chiches	: 2 <i>kile</i>	= 14
vesce	: 1 <i>kile</i>	= 20
lin	:	= 200
coton- jardin potager- oignons		= 715
vignes		= 118
moutons- taxe sur le mariage- taxe sur la pêche		= 1.384
<i>resm-i çift</i>		= 574
	15 <i>çift</i> = 495 aspres (33 par personne)	
	3 <i>nim çift</i> = 49 (16,5 par personne)	
	1 <i>bennak</i> = 12 (12 par personne)	
	2 <i>kara</i> = 18 (9 par personne)	

Une note à la fin de cet enregistrement nous explique que, par le passé, cette population musulmane avait versé 3.165 aspres mais que, présentement, à l'époque donc de ce *Tapu Tahrir* 8, l'impôt à payer était augmenté de 2.515 aspres. Quand cet impôt de 3.165 aspres avait-il été décrété ? Peut-être en 1456-57, date à laquelle, selon une mention portée sur un codex de Patmos<sup>2</sup>, l'île a été investie par les Turcs ? C'est très probable.

<sup>1</sup> Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 106. Voir également St. Papadopoulos, *Monastère Saint-Jean le Théologien, Histoire et art* (en grec), Patmos 1987, p. 13.

<sup>2</sup> «Au mois de mai de l'année de la construction du monde [=1456] troisième après la chute de la grande ville de Constantin, à l'orient est apparu un astre fumant nuit et jour durant trente jours. En cette année ont été perpétrés de grands crimes [...] et saccages lors des incursions des Turcs irrespectueux dans nos îles, si bien que beaucoup d'entre elles ont été totalement désertées...» Voir Ioannis Sakkellion, *Bibliothèque de Patmos, ou copie du trésor de tomes manuscrites conservés dans la bibliothèque du monastère royal de l'Apôtre et Evangéliste Jean le Théologien* (en grec), Athènes, 1890, p. 44-45 du codex 57. Voir également Era Vranoussi, *Les textes hagiologiques d'Hosios Christodoulos, Tradition philologique, Témoignages historiques* (en grec), Athènes 1966, p. 180.

Normalement, dans ce registre, on attendrait ensuite l'enregistrement de la population chrétienne, selon la pratique habituelle. Or, rien de tel, ici. Pas plus que dans les autres parties du registre, où je n'ai rencontré aucune mention concernant les Patiniotes. Le fait que la population chrétienne ne soit pas recensée est peut-être dû au régime particulier de Patmos établi par l'Etat ottoman jusqu'en 1522. En effet, que l'île se trouvait sous la protection des Ottomans en vertu d'un accord manifestement passé entre le monastère et Mehmet II peu avant la chute de Constantinople, en échange du versement d'une somme forfaitaire<sup>1</sup>. Se fondant sur un firman de Mehmed II daté de 1454, qui demande que le père Matyos<sup>2</sup>, supérieur du monastère, paie l'impôt du "village de Patmos" (40 florins), Elizabeth Zachariadou suppose que cet accord a été passé entre le Monastère de Patmos et les Ottomans durant l'été 1453, où diverses délégations se sont rendues à Andrinople pour y rendre visite à Mehmed II. Cette historienne considère comme très probable que l'une d'entre elles soit venue de Patmos, sans naturellement exclure que l'île ait été soumise du point de vue fiscal aux Ottomans depuis déjà longtemps. De plus, à cette époque, Patmos se trouvait sous la protection des Occidentaux<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il est intéressant, entre parenthèses et très rapidement, de souligner que le cas du Monastère Saint-Jean le Théologien confirme lui aussi la stratégie suivie par les grands monastères — ceux qui possédaient des biens considérables et jouissaient de privilèges — lors de leur propre soumission au dominateur ottoman, et celle, en général, de leur région. Prévoyant la chute de Constantinople, ces monastères reconnaissent par avance la domination de Mehmed II, en échange de quoi ce dernier reconnaît certains de leurs anciens privilèges.

<sup>2</sup> Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 208-210. Ce "Matyos" qui, selon le firman de 1454, versait l'impôt de Patmos, est le supérieur du Monastère du Théologien. Cet auteur écrit à juste titre que «dans un régime comme celui de Patmos, il était naturel que le Sultan s'adressât au supérieur, puisqu'il voyait en lui le responsable des affaires de l'île» (*op. cit.*, p. 197). D'ailleurs, la moitié de la terre de Patmos appartenait au Monastère. Un document en date du 25 juillet 1720 réaffirme la division en deux des terres de l'île entre Monastère et Communauté de Patmos, voir Sp. Asdrachas, «Morcellement de la propriété agraire», *op. cit.*, p. 5-7, note 4 et Evdokia Olymbitou, *Le marché dans l'île de Patmos*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>3</sup> Sur la domination ottomane à Patmos, la protection exercée parallèlement par les Occidentaux et aussi le rôle du Monastère jusqu'en 1522, voir Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 202-205. La protection des Occidentaux s'est poursuivie durant les XVe, XVIe, XVIIe siècles : voir J. Georgiènes, *A Description of the Present State of Samos, Nicaria, Patmos, and Mount Athos...*, London 1678, p. 81; O. Rayer, «Documents extraits des archives du monastère d'Haghios Théologos à Patmos» (extrait de la *Revue archéologique*, 1873), où l'on peut constater les relations que le Monastère entretient alors avec les puissances européennes, surtout la République de Venise, les Papes, les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Voir aussi G. Hofmann, «Patmos und Rom. Darstellung der beziehungen zwischen dem griechischen Johanneskloster und der römischen quellschriften», *Orientalia Christiana* 41 (1928), p. 47-107; Chryssa Maltezou, «Les documents latins du Couvent de Patmos» (en grec), *Symmeikta* 2 (1970), p. 349-378 ; N. L. Phoropoulos, «Pages de l'histoire de Patmos. Relations amicales du Monastère Saint-Jean le Théologien avec les puissances catholiques de l'Occident» (en grec), *Dodekanésitiaka Chronika* 5 (1976), p. 287-303; Une chronique anonyme du XVIIe siècle mentionne que «nous avons ainsi passé de froides et mauvaises années car le Turc prélevait sur nous de nombreux *haraçs* et les Vénitiens pire encore, trois mille chacun». Voir M. Chatzidakis, *Îcônes de Patmos* (en grec), Athènes 1977, p. 28. Le régime de soumission à deux seigneurs se rencontrait également dans les Cyclades, voir B. J. Slot, *Archipelagus Turbatus. Les Cyclades entre colonisation latine et occupation ottomane, c. 1500-1718*, Istanbul 1982, t. 1, p. 96, 158.

En 1454 Mehmed II réclame donc le versement des 40 florins dont les Patiniotes sont redevables depuis le mois d'août de l'année précédente. Il faut souligner que, cette somme étant qualifiée dans le texte turc de *qist* –terme qui, selon le dictionnaire Redhouse, signifie "versement" dans le sens de versements partiels–, la question ne se pose pas de savoir pourquoi l'impôt payé par l'île aux Ottomans était si faible<sup>1</sup>. Je le note car, dans son commentaire, Elizabeth Zachariadou se demande pourquoi Patmos est redevable d'un impôt si minime, d'abord par rapport à ceux qui frappent les autres îles et ensuite, alors que des informations ultérieures indiquent que l'impôt de Patmos s'élevait en 1502 et en 1513 à 500 ducats<sup>2</sup>. Le texte même du firman de 1454 est clair : les 40 florins mentionnés constituent le reliquat d'une somme plus élevée, réclamée car elle n'a pas été versée en 1453 comme elle aurait dû l'être.

Dans le même defter (TT 8), on trouve aux pages 621-624 une autre liste de musulmans, sous l'inscription suivante : *Timar-i hassha-i Padişah alem şah fi liva-i Aydin el-mezbur. Cemaat-i Patnos haric ez-defter-i atik, hass-i Hüdevendigâr*. Il est certain que ce groupe de 315 unités fiscales (230 *hane*, 85 *mücerred*) n'est pas inscrit dans le registre antérieur. Il est ici inclus dans le *hass* de Mehmed II, détenu par le *liva* de Aydin.

Aucune précision n'est donnée sur ce groupe de musulmans. Habituellement, le mot *cemaat* (=groupe) est toujours suivi d'un qualificatif religieux ou ethnique, tel que *zimmi*, *gebrân* (=infidèles), *Muslim*, *Yahudyân*, *Arnavud*, etc., ou, s'il s'agit de forces militaires, celles-ci sont inscrites par catégories, par exemple *müstahfizân* (hommes de garnison), *topcuyan*, etc. Aussi la question de l'identité de cette population musulmane se pose-t-elle d'emblée. Le fait qu'elle soit inscrite séparément des autres musulmans installés à Chora semble la différencier. De plus, elle n'est pas qualifiée de *müstahfizân* et il ne semble pas logique qu'il s'agisse d'une garnison : elle est numériquement beaucoup trop importante pour la garde d'une île aussi petite, avec son unique agglomération. La seule explication que l'on puisse avancer est qu'il s'agit très probablement d'un corps militaire créé par le sultan Mehmed II en vue, selon toute vraisemblance, de protéger et de défendre l'île contre les pirates ou contre les incursions des chevaliers de Rhodes. Ce corps installé très vraisemblablement sur les côtes d'Asie Mineure dépendrait alors, comme Patmos, de son *hass*.

\*\*\*

Patmos apparaît pour la seconde fois dans des registres de recensements un siècle plus tard : dans le Tapu Tahrir 537, registre analytique du *liva* Siğla dont dépendent administrativement les *kazas* de Smyrne, Çeşme, Ayasolug,

Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 209.  
<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 197.

Akçeşehir et daté de l'année 983 de l'Hégire (1575-6), donc rédigé sous le sultan Murad III.

A la page 150, une note se réfère à ceux qui travaillent aux salines dépendant l'île. Le texte est le suivant : *Memliha-i mezkurlerde tuzculuk eden kimesneler tuzculukları mukabelesinde cem'-i avarız-ı divaniyeden ve resm-i tekalif-i örfiyeden muaf olmak Kanûn-i padişahî olmağın hizmet eden tuzcuların muafiyeti defter-i cedit-i Sultaniye kayd olundu*. Il s'agit de la confirmation par Murad III d'un privilège accordé aux saliniers de Patmos<sup>1</sup> par le sultan Soliman Ier : celui de ne pas payer d'impôts extraordinaires. Le renouvellement de ce privilège est aussi consigné dans le nouveau registre. Cette note, et elle seule, nous permet de supposer l'existence sous Soliman le Magnifique d'un autre enregistrement où, de toute évidence, la population était frappée d'impôts extraordinaires dont les saliniers étaient exemptés en raison de leurs bons et loyaux services.

Plus loin, à la page 162, on trouve l'enregistrement de la population musulmane de Patmos : 63 familles dont 25 travaillent aux salines, réparties en catégories comme suit : 7 *çift*, 16 *nim çift*, 17 *bennak*, 19 *mücerred*, 1 *imam*, et, pour finir, 2 *hane* dont l'identité n'est pas précisée sont ensuite inscrits les impôts frappant quelques *cemaats* d'Akçeşehir. Les taxes concernant les musulmans de Patmos y sont incluses.

Dans ce registre non plus, on ne trouve nulle part d'enregistrement de la population chrétienne. Pourtant, 50 ans se sont alors écoulés depuis la conquête de Rhodes, qui signifiait essentiellement l'intégration du Dodécanèse à l'Empire ottoman. Ici, cette absence ne peut s'expliquer de façon logique que si l'on considère que les impôts frappant la population chrétienne de l'île continuaient très probablement à être versés de façon globale (*maktu*) en vertu de l'ancien accord entre le Monastère et Mehmet II. En tout cas, des documents ottomans des archives du Monastère Saint-Jean le Théologien datant du XVII<sup>e</sup> siècle et relatifs à des règlements de successions, des dettes, etc. concernant les habitants de Patmos ont pour destinataires les *kadıts* de Rhodes et de Samos, de Rhodes et de Cos<sup>2</sup>. Il est donc manifeste qu'après la prise de Rhodes, Patmos appartenait au sandjak de Rhodes qui, à son tour, dépendait de l'*Eyalet-i Cezair-i Bahr-i Sefid*, c'est-à-dire du kapudan paşa.

\*\*\*

<sup>1</sup> Pour des références à ces salines en 1568 et 1603, voir Diacre Ch. G. Florentis, "Brevium" du Saint Monastère Saint-Jean le Théologien de Patmos (en grec), Athènes 1980, p. 4, 14. Dès l'époque byzantine, on trouve des références attestant que Patmos possédait des salines ainsi que de nombreux domaines fonciers sur les rives de l'Asie Mineure qui lui font face. Voir K. Stamatopoulos, «Ladi, Pyrgos, Patiniotiko : l'histoire d'une petite île-colline depuis l'antiquité jusqu'à notre siècle» (en grec), Actes du III<sup>e</sup> Congrès sur l'Hellénisme d'Asie Mineure, Thessalonique 1996, p. 75. Au Başbakanlık Arşivi, j'ai repéré les documents suivants relatifs au *mukataa* des salines de Patmos : *Çevdet Evkâf* n° 7369 (1193/1779), n° 11791 (1129/1717), n° 32435 (1175/1761-2).

<sup>2</sup> 1963, film /documents n° 1, 10, etc.

En l'an 1001 de l'Hégire (c'est-à-dire en 1592/3), un recensement des îles de l'Égée du sud-est est entrepris. Il est enregistré dans le TT 640 où les habitants des îles, musulmans et *gayr-i muslim*, ainsi que les hommes des garnisons sont nominalement inscrits. Ce registre contient de surcroît les *kanunnames* de Rhodes et de Cos<sup>1</sup>. Les îles incluses sont, dans l'ordre, les suivantes : Rhodes, p. 1-108, Symi (Simyaki), p. 108-112, Tilos (Ilyaki), p. 112-114, Nissyros (Incirlu), p. 114-119, Karpathos (Kerpe), p. 119-129<sup>2</sup>, Cos (Istanköy), p. 137-181, Kalymnos, p. 182-184, Léros, p. 185-189, Patmos, p. 190-194, Amorgos, p. 195-198.

À la fin du recensement de chaque île, le scribe se réfère à un recensement antérieur. Il n'en mentionne pas la date mais note le total de la population alors imposable et la somme dont chaque île était redevable. Quand cet ancien recensement a-t-il eu lieu ? Peut-être pourrais-je en préciser la date si je disposais des données du registre TT 367 (Soliman le Magnifique) concernant la population et la fiscalité de Rhodes. La comparaison des données en question avec celles du TT 640 permettrait très certainement de préciser s'il s'agit du recensement ordonné par Soliman le Magnifique après la conquête de Rhodes, enregistré dans le TT 367, ou d'un recensement ultérieur ordonné par ses successeurs. Ce point reste à éclairer.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, le recensement de Patmos occupe les pages 190 à 194. Il commence par l'inscription *cezire-i Patnos* (=L'île de Patmos). On trouve ensuite les quartiers de Chora, seule agglomération de l'île, dans l'ordre suivant :

Quartiers	familles	prêtres	diacres	maîtres-maçons
Aya Panaya <sup>3</sup>	45	2	4	1
Aya Nikola	49	2	2	2
Aya Hristos <sup>4</sup>	52	4	4	—
Aya Katerina <sup>5</sup>	60	6	3	—
Aya Nikola	59	3	3	4
TOTAL	265	17	16	7

<sup>1</sup> Voir note 3.

<sup>2</sup> Le Başbakanlık Arşivi met à la disposition aux chercheurs les photocopies des registres de recensement, mais le corpus n'est pas toujours complet. Ainsi de la photocopie du registre TT 640 manquent les pages 130-136.

<sup>3</sup> Il s'agit de l'église vouée à trois protecteurs, la Vierge, saint Ignace et le prophète Zacharie, mais avec un seul autel. Située au sud du Monastère, elle est connue sous le nom de Haghia Diaoussa, Haghia Sozoussa et Haghia Diasozoussa. On ignore la date de sa fondation. Voir P. G. Kritikos, «Toponymes de Patmos (Géographie, histoire, étymologie, traditions), IIe partie» (en grec), *Dodecanésiako Archeio* 2 (1956), p. 103-105. Cet auteur signale qu'il existait également un quartier appelé "Haghia Diasozoussa".

<sup>4</sup> Dans les îles voisines aussi, on trouve des églises consacrées au Christ et donnant leur nom à des quartiers, comme j'ai pu le constater dans ce même registre TT 640. Voir par exemple à Kalymnos (p. 183-184), à Léros (p. 185-186), à Amorgos (p. 197).

<sup>5</sup> Église à deux protecteurs, sainte Catherine et saint Antoine; située dans le quartier Mangouri et bâtie, selon P. G. Kritikos, durant la première décennie du XVIIe siècle. Cette datation, non documentée, me semble devoir être révisée : le recensement de 1592/3 mentionne déjà un quartier Haghia Catherine. Voir P. G. Kritikos, *op. cit.*, p. 107-108, qui signale aussi ce quartier Haghia Catherine.

Ce recensement constitue le plus ancien témoignage officiel sur la population chrétienne de l'île. Grâce à lui se trouve confirmé le fait que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, il n'y existait pas d'autre agglomération. En d'autres termes, l'image de l'espace construit concorde avec celle dont témoigne le document de 1454 où Mehmet II exige le versement de l'impôt dû par le village de Patmos<sup>1</sup>. Grâce à ce registre, il est possible d'examiner à nouveau la date de la fondation des cinq églises de Chora<sup>2</sup>, la construction de certaines se situant un siècle plus tard. Bien sûr, le témoignage apporté par ce registre aide à dater ces églises : il montre, essentiellement, quelles sont les plus anciennes, du moins parmi celles qui constituent le centre d'une paroisse. Il ne précise pas quels sont les deux quartiers appelés sans différenciation "Haghios Nikolaos". Il s'agit très probablement d'Haghios Nikolaos le Sonneur, que la tradition veut contemporain du monastère élevé par Hosios Christodoulos en 1080, et d'Haghios Nikolaos l'Ancien<sup>3</sup>.

Dans le TT 640, une note placée à la suite de la liste des habitants de l'île nous informe que, lors d'un précédent recensement (*defter-i atik*), 239 personnes ont été enregistrées, qui ont versé 10.214 aspres, et que, dans le même recensement, celui de 1592/93, sont enregistrés 265 foyers, contraints de payer 300 aspres supplémentaires chacun, soit un total de 10.514 aspres<sup>4</sup>.

Dans le registre TT 640, les moines du monastère Saint-Jean le Théologien ne sont pas recensés. Les dix-sept popes et les seize diacres inscrits sont répartis dans les cinq quartiers de Chora, par deux ou par trois, indépendamment de tout lien avec le monastère : il doit s'agir des prêtres de Chora, et c'est en tant qu'habitants de celle-ci qu'ils sont imposés. Enfin, on trouve peu de noms précédés du titre "Mastor", sept pour l'ensemble de la population.

<sup>1</sup> Elizabeth Zachariadou, *op. cit.*, p. 209.

<sup>2</sup> Sur les églises de Patmos, voir Anna Marava-Hatzinikolaou, *Patmos* (en grec), Athènes 1972, p. 51.

<sup>3</sup> Sur Saint-Nicolas le Sonneur et Saint-Nicolas l'Ancien, voir P.G. Kritikos, *op. cit.*, p. 127-128 et 129 respectivement.

<sup>4</sup> TT 640, p. 194 : (1) *Zikr olan cezire-i Batinosun 239 nefer defter-i atikta bulunup / her sene ber vech-i maktu' 10.214 akçe viriler hâlâ defter-i cedid mukataasında / 265 efrad tahrir olunup zikr olan ki cizye-i şer'iyyeleri ve ispençeleri / ve hububat ve sair mahsulatu mukâbelesinde 300 akçe ziyade çuhur idup cema / 10.514 akçe olup ferman olunduğu üzere ber vech-i maktu' defter-i / cedid'te kayid olundu.* A la Table ronde, Irène Beldiceanu a présenté un document (dont la description et la provenance n'ont pas été données) relatif à la population imposable et aux impôts de l'île en 1591. Dans ce document, la population déclarée imposable est constituée de 351 hane payant 20.214 aspres (*maktu*). Ainsi, un an avant le recensement inscrit dans le TT 640, que nous avons commenté plus haut, on constate dans les impôts de l'île une différence de 10.000 aspres et de 112 unités fiscales. Dans la discussion qui a suivi, j'ai formulé l'hypothèse suivante : il est possible que les moines du Monastère Saint-Jean le Théologien aient été inclus dans le recensement de 1591. Grâce à un témoignage de Iakovos Miloïtis, nous savons qu'en 1586, 150 moines vivaient dans ce monastère (voir P.G. Zerlentis, «Géographie, histoire, linguistique des îles» (en grec), *Nésiotiké Epetérís* 1 (1918), p. 84). Il est donc très probable que ce soit à eux que corresponde la somme en question de 10.000 aspres. Le codex 1008 du monastère (film 1963/102) contient des notes relatives au *haraç* qu'il avait à payer : pour chacune des années 1594, 1597 et 1601, il a versé 200 ducats d'or. En 1597, il a payé 300 ducats d'or à titre de *kesim* et de *haraç*. Je remercie ici Evdokia Olymbitou qui m'a signalé cette information.

D'autre part, les noms de famille des habitants de Patmos sont intéressants, en tout cas ceux qui laissent transparaître un lieu d'origine. J'ai relevé ainsi Sikiinos (pour la majorité des noms), Tsirigo (Cythère), Samos, Phokaia (Foça), Sfakia (Crète). Nous avons donc affaire à une population dont la composition témoigne de déplacements d'île à île. Il faut toutefois souligner que le relevé des noms indiquant un lieu d'origine à un moment donné montre simplement que se sont produites des arrivées de nouvelles populations, sans en livrer la date. Rien ne certifie en effet que les noms de famille attestés à telle époque précise ne doivent pas leur pérennité au fait qu'ils se sont transmis au fil des générations et non à l'arrivée récente de colons portant comme signe distinctif le nom de leur pays d'origine<sup>1</sup>.

\*\*\*

Telles sont les données concernant Patmos durant la période s'étendant jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que j'ai repérées au Başbakanlık Arşivi. Il faut signaler que les archives du Monastère conservent 54 registres fiscaux de la Commune de Patmos, qui couvrent un siècle, de 1609 à 1709. Toutefois, si le premier date de 1609, celui qui suit immédiatement date de 1667<sup>2</sup>.

Ayant découvert au Başbakanlık Arşivi un recensement de la capitation de 1676 jusqu'à présent inconnu<sup>3</sup>, je voudrais livrer ici quelques remarques issues de la comparaison entre le nombre des contribuables inscrits dans deux recensements ottomans et celui porté dans deux registres de la Commune de Patmos, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Aux archives du Monastère, il existe un recensement ottoman de 1672, qualifié de registre de la capitation, qui porte la date du 18 Zilhicce 1082<sup>5</sup>.

Dans les deux recensements ottomans, tant celui de 1672 que celui de 1676, la population imposable s'élève à 164 hane payant le haraç. En 1683 aussi, selon une lettre que Christos Pangalos (17 mai 1683) adresse aux Anciens de Patmos, "comme l'a défini Mahmud paşa, les haraçs de Patmos sont au nombre de 164"<sup>6</sup>. Spyros Asdrachas indique que dans le registre communautaire de l'année 1672 est enregistré l'ispence de 1673 (4.100

<sup>1</sup> Spyros et Catherine Asdrachas ont publié une étude sur les noms de baptême et de famille à Patmos (XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) à partir de documents inclus dans le tome VI des *Acta et Diplomata* (éd. Miklosich-Müller) et des registres fiscaux de 1673, 1770 et 1811 dont une copie en grec est conservée aux archives du Monastère. Voir Spyros Asdrachas-Catherine Asdrachas, «Noms de baptême et de famille dans une communauté insulaire : Patmos (XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)», Sp. Asdrachas, *Economie et Mentalités* (en grec), Athènes 1988, p. 211-223.

<sup>2</sup> V. Panayotopoulos, *op. cit.*, p. 154-156.

<sup>3</sup> MAD 15157 (29 Receb 1087).

<sup>4</sup> Ces recensements ont été analysés par Sp. Asdrachas; voir note 1.

<sup>5</sup> Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 5 et 8. La note 3 de cette étude signale que la source en question sera éditée par J. C. Alexander. Le microfilm de ce document n'a pu être trouvé dans la réserve de la Fondation.

<sup>6</sup> Voir M. H. Malandrakis, «Chroniques insulaires» (en grec), *Hellinika* 10 (1937-1938), p. 81, note 10.

aspres : 25 aspres = 164 hane)<sup>1</sup>. On remarque donc que, dans les recensements officiels ottomans, le nombre des contribuables s'élève à 164. Voyons toutefois quel est le nombre des contribuables dans les registres tenus par la Commune.

Dans le registre de la capitation de 1609, on trouve consignés 368 noms de personnes dont 22 appartiennent à des membres du clergé<sup>2</sup>. En 1671, un an précisément avant le recensement ottoman de 1082/1676, la population inscrite dans le registre communautaire s'élève à 230 hane, 94 veuves et 45 célibataires, soit un total de 369 unités fiscales<sup>3</sup>. Dans le registre de 1672, elle s'élève à 166 hane, 80 célibataires et 67 veuves (total : 313)<sup>4</sup>. Le fait que, dans les deux registres ottomans de la capitation, le nombre des haraçs — 164 hane —, coïncide, et que, dans le registre communautaire de 1676, on trouve inscrits d'abord 166 hane et, à la suite, les autres, démontre que le nombre des personnes qui payaient l'impôt de la capitation en question ne correspond pas au nombre réel des contribuables mais à celui que, après accord, la commune s'est engagée à verser à l'Etat ottoman<sup>5</sup>. Le nombre des Patiniotes imposés devait s'élever à plus du double et approcher les chiffres qu'indiquent les registres communautaires des années 1609 (=368 hane), 1671 (=369 hane), 1676 (=313 hane), 1677 (=359 hane)<sup>6</sup>, 1681 (=345 hane)<sup>7</sup>, 1689 (349 hane)<sup>8</sup>.

Spyros Asdrachas qui a analysé les registres communautaires des années 1671, 1672 et 1677 a constaté qu'au total, 310 individus avaient été recensés, dont 173 communs aux trois registres, tandis que 137 ne se rencontrent qu'une seule fois dans l'un d'entre eux. Il est donc manifeste que la population imposable se renouvelle de recensement en recensement, sans qu'il soit néanmoins possible, cet auteur le note, de contrôler à quel degré ce renouvellement est dû aux jeunes atteignant l'âge de la majorité, aux lacunes de l'enregistrement ou à des déplacements de population.

Ce qui est absolument clair, comme nous l'avons constaté aussi à propos du témoignage apporté par le second recensement ottoman de 1676, c'est que :

<sup>1</sup> M. H. Malandrakis, «Documents inédits» (en grec), *Hellinika* 10 (1937-1938), p. 394; voir également Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 15, 17.

<sup>2</sup> Film 1962/34. Voir Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 8.

<sup>3</sup> 1671 (I) et 1671 (II) et (III), film 1962/36-38. Voir Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 7-8, qui note que tous les célibataires ne sont pas enregistrés : la liste alphabétique de leurs noms s'arrête à la lettre "théta".

<sup>4</sup> Il s'agit du cadastre de la Commune de Patmos 1676, film 1963/ n° 125-127. Voir Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 7.

<sup>5</sup> Ce point présente un intérêt majeur. C'est pourquoi j'ajoute qu'en 1725, selon des documents des archives du Monastère, Patmos continue à payer 160 haraçs. Voir M. H. Malandrakis, «Chroniques insulaires», *op. cit.*, p. 80, note 4.

<sup>6</sup> En 1677, le "registre du haraç collecté par Kyr-Konstas" nous donne 219 chefs de famille (dont 16 membres du clergé), 53 célibataires, 5 étrangers et 82 veuves. Voir Sp. Asdrachas, «Communautés insulaires ... (I)», *op. cit.*, p. 7.

<sup>7</sup> 216 foyers, 7 étrangers, 51 célibataires, 71 veuves.

<sup>8</sup> 193 foyers, 11 étrangers, 45 célibataires, 95 veuves. Je dois les deux chiffres des deux derniers recensements au décompte effectué par Evdokia Olymbitou et Dimitris Dimitropoulos, que je remercie.

1. les recensements ottomans sous-estiment les possibilités fiscales de la population.

2. la population qui échappe aux registres ottomans officiels n'échappe pas à la Commune : ses représentants l'inscrivent dans leurs propres livres. Par conséquent, la Commune contrôle la population qui doit verser un impôt et répartit celui-ci entre les habitants selon ses propres normes.

Nous avons présenté ces normes dans l'analyse d'un exemple similaire à Santorin, à la même époque<sup>1</sup>. Nous avons comparé la population imposable de Santorin telle qu'elle est présentée dans deux registres de la même année 1670, un *tahrir* et un registre des capitations où les totaux convergeaient (950 et 949) mais où les contribuables différaient : 145 *hane* du registre des capitations n'apparaissent pas dans le *tahrir* et, de même, 141 *hane* du *tahrir* n'étaient pas inscrits dans le registre de la *cizye*. En fait, la population contribuable réelle de Santorin approchait les 1300 unités fiscales. La comparaison entre les biens fonciers de chaque *hane*, inscrits en détail dans le TT 800, et les catégories correspondantes — '*ala, evsat, edna*' — du registre de la *cizye*, a fait apparaître la stratégie de la Commune dans la répartition verticale de l'impôt. La Commune devait payer à l'Etat ottoman un impôt forfaitaire précis qui, officiellement, frappait les 950 foyers de l'île (les nombres de 950 et de 940 *hane* dans les deux registres ne peuvent être considérés comme le fruit du hasard). Désireuse de protéger la classe la plus pauvre, la Commune de Santorin divise celle-ci en deux parties : l'une paie les impôts sur la production, l'autre la capitation.

J'ajouterai pour finir une remarque générale sur les registres de la capitation, née elle aussi de l'observation du cas de Patmos. Les *cizye defterleri*<sup>2</sup> ne peuvent être utilisés de façon autonome comme sources permettant de mesurer les mouvements démographiques si l'on ne procède pas à de nombreux recoupements. Qu'il me soit permis de répéter ce que j'ai récemment écrit ailleurs<sup>3</sup> : «Il nous faut penser et examiner la logique organisant la structure de ces sources qui, de prime abord, n'est pas évidente. Cette logique ne fait que refléter un mécanisme permanent, celui qui sert la fiscalité à laquelle il se rapporte. C'est la fiscalité qui décrit et organise le document, dictant ainsi à l'historien comment l'utiliser».

(traduit du grec par Edith Karagiannis)

<sup>1</sup> Evangelia Balta, «Le rôle de l'institution communautaire dans la répartition verticale de l'impôt: L'exemple de Santorin au XVIIe siècle», dans le volume *Problèmes et approches de l'histoire ottomane. Un itinéraire scientifique de Kayseri à Eğriboz*, éd. Isis, Istanbul 1997, p. 97-109.

<sup>2</sup> Voir Linda T. Darling, *Revenue-Raising and Legitimacy. Tax Collection and Finance Administration in the Ottoman Empire, 1560-1660*, éd. E. J. Brill, Leiden-N. York-Köln 1996, p. 83, 100.

<sup>3</sup> Evangelia Balta, «Le rôle de l'institution communautaire», *op. cit.*, p. 109.

## ADDENDUM

La communication de N. Vatin et G. Veinstein à la journée d'étude organisée par le Centre de Recherches Byzantines (14 janvier 1997) a été publiée sous le titre «Trois documents signés du Şehzâde Mustafa b. Süleyman conservés au monastère de Patmos», *Symmeikta* 12 (1998), p. 237-269. Il faut également noter la thèse soutenue par Evdokia Olymbitou, *L'organisation de l'espace dans l'île de Patmos (XVIIe- XIXe siècles)* (en grec), à l'Université d'Athènes (1997).

## KARYSTIA DE L' EUBÉE (XVe-XVIIe siècles)

### *Introduction*

Cette étude rend compte des résultats d'une première mission aux archives de la Présidence d'Istanbul (Başbakanlık Arşivi) et n'est donc pas fondée sur des investigations exhaustives.<sup>1</sup> Ceci, bien sûr, en influence la structure : si elle ne se présente pas comme une synthèse, c'est qu'il ne m'a pas été possible d'enquêter sur toute une série de sources dont je connaissais l'existence.<sup>2</sup> On trouvera donc essentiellement ici les realia concernant les agglomérations de Karystia que j'ai repérés dans les recensements ottomans ainsi que certains commentaires sur les impôts, mesures et prix attestés dans les sources, soit quatorze registres ottomans du XVe au XVIIe siècle.

J'expose donc ces données en ayant pleine conscience des lacunes de cette première approche. Pourtant, face au grand vide d'informations relatives à la période de la Turcocratie qu'un coup d'oeil à la bibliographie de Karystia permet de constater, elles représentent malgré tout quelque chose.

Cette étude se compose de deux parties :

I. Les SOURCES, où l'on trouvera la description et le contenu des documents ottomans relatifs à Karystia. A l'occasion de remarques sur les particularités de ces sources, j'ai tenté de clarifier certaines questions concernant la logique qui préside à la fiscalité ottomane. J'ai toujours été persuadée, et je le répète ici, que la compréhension de telles questions est nécessaire à une bonne lecture des registres et à l'organisation de leurs données en connaissance

---

\* Cet article a été publié en grec dans *Archeion of Euboean Studies* 32 (1996-97), Athènes 1998, p. 5-58.

<sup>1</sup> Cette mission a été financée par la société MYRTOA A.E de Pavlos Karakostas. En juin 1995, à travers la Société d'Etudes Eubéennes, j'avais déposé une demande de financement pour un programme de recherches ayant pour but la rédaction de l'histoire de Karystia sous la Turcocratie. La réalisation de ce programme exigeait de repérer et d'élaborer du matériel ottoman conservé aux Archives de la Turquie et de Bulgarie. Ma proposition a été acceptée en ce qui concerne le premier stade, à savoir la première mission de recherche aux Archives de la Présidence à Istanbul. Les registres de la Section Orientale de la Bibliothèque Nationale "Cyrille et Méthode" de Sofia ont été micrographiés lors de mes missions des années 1987-1992 en Bulgarie.

<sup>2</sup> Par exemple, les registres suivants de la capitation de Karystia conservés à la Bibliothèque Nationale de Sofia : F. 213A, a.e. 7 (1636), F. 221, a.e. 40 (1638), F. 2A, a.e. 317 (1642), F. 216A, a.e. 22A (1643), F. 2A, a.e. 318A (1645-46), OAK 184/30 (1659-74), OAK 127/7 (1664-65), F. 238A, a.e. 1521 (1667-69), F. 195, a.e. 2 (1688), F. 1, a.e. 15888, F. 2A, a.e. 226. Les quatre recensements conservés aux Archives Tapu ve Kadastro d'Ankara n'ont pas non plus été dépouillés. Il s'agit des registres suivants : TK 234 (976/1568), TK 157 (977/1569), TK 183 (1050/1640) et enfin le TK 491 (s.d.).

historique. Cette dimension permet d'inscrire ce travail, par delà l'exemple précis dont il traite –l'histoire locale de Karystia–, dans un horizon turcologique plus large, celui de l'étude des registres.

II. Les AGGLOMERATIONS. Les données concernant les villages tirées des sources en question sont présentées sous forme d'articles classés par ordre alphabétique. Elles sont accompagnées de commentaires et de renvois bibliographiques éclairant des toponymes, noms de personnes, mesures et impôts.<sup>1</sup>

Aux siècles examinés, XVe, XVIe et XVIIe, les villages de Karystia répartis en timars se trouvaient en la jouissance des hommes de la garde du fort de Karystos. La précision d'une information fournie par K. A. Gounaropoulos dans son remarquable ouvrage sur l'"Histoire de l'île d'Eubée" est réellement impressionnante. Se référant à la conquête de Karystos, cet auteur note que «toute la terre de Karystos fut divisée en quarante timars, dont trente revenant aux gardiens du fort et dix à ceux de la tour en bordure de mer près du port».<sup>2</sup> Or, comme l'enquête l'a démontré, cette information est exacte. Mais comme Gounaropoulos appartient à l'époque où l'on écrivait pour apporter un témoignage et non pour tenter de persuader de la vérité du discours tenu et où, par conséquent, on n'ajoutait pas des myriades de notes au texte, on ignore d'où il a tiré cette information. Cela n'a d'ailleurs aucune importance : ce qui l'est, c'est que ce qu'il rapporte est exact.

Le tableau ci-dessous montre la présence des villages dans les douze registres que j'ai étudiés. Il faut d'emblée apporter quelques précisions :

1. Les agglomérations non-identifiées marquées d'une astérisque ne sont pas forcément des agglomérations qui ont disparu avec le temps : il se peut qu'elles aient simplement changé de nom.

2. Le fait que seul un faible pourcentage d'agglomérations se retrouve inscrit dans l'ensemble des registres est dû à la qualité différente des sources. Les documents ottomans examinés sont des registres et recensements du timar, de la capitation.

Enfin, il faut noter que Karystia constitue un bon exemple permettant de suivre dans une circonscription géographique restreinte les reclassements des villages d'un timar à l'autre sur une durée de deux siècles. Purement

<sup>1</sup> Pour des questions de place, nous ne commentons ici que les impôts et mesures qui n'apparaissent pas dans le registre Cevdet 0.73. Pour les impôts et mesures communes, le lecteur est prié de se reporter à mon travail intitulé *L'Eubée à la fin du XVe siècle. Economie et Population. Les registres de l'année 1474*, Athènes 1989.

<sup>2</sup> K. A. Gounaropoulos, *Histoire de l'île d'Eubée de l'antiquité à nos jours* (en grec), éd. A. Gounaropoulos et Ph. Kapollas, Thessalonique 1930, p. 202-203. Le premier témoignage édité provenant de sources ottomanes en ce qui concerne la question de savoir qui a la jouissance des revenus de la ville de Karystos se trouve dans le registre D 9578 de 1528-1529 (Archives de Topkapı). Voir, M. T. Gökbilgin, «Kanunî Sultan Süleyman devri başlarında Rumeli eyaleti, livaları, şehir ve kasabaları», *Belleten* 20 fasc. 78 (1956), p. 258 où nous lisons que : «Nefs-i Kızılhisar der tasarruf-ı merdân-ı kale, hasil 37.100».

économiques et administratifs, ces reclassements élargissent ou réduisent à chaque fois les limites géographiques de la circonscription.

\* \* \*

## I. SOURCES

### i. *Tapu Tahir 989* (dernier quart du XVe siècle)

Il s'agit d'un registre analytique de recensement du *liva* d'Eğriboz où sont enregistrés les chefs de familles et les divers impôts frappant les villages. Le début et la fin du codex manquent et l'on ne connaît donc pas la date de ce recensement. D'un point de vue paléographique, il s'agit d'un registre de la fin du XVe siècle. Des indications internes à la source conduisent à la conclusion que ce recensement est postérieur à 1474, qu'il a en tout cas été rédigé durant le dernier quart du XVe siècle : ceci résulte de la confrontation des données du TT 989 avec celles du registre Cevdet 0.73 de 1474. En effet, les noms des habitants de Karystos et des villages environnants, tant celui de baptême que le nom propre, sont très souvent identiques à ceux du Cevdet 0.73 : moins de trente ans, d'une génération, séparent donc les deux recensements. Ci-dessous, dans les entrées concernant les agglomérations de Karystia où l'on trouvera transcrites et regroupées les informations des registres, les cas où les noms des habitants sont identiques dans les deux recensements du XVe siècle sont signalés. M. Kiel date ce registre de 1490 sans toutefois justifier nulle part cette datation.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir M. Kiel, «Remarks on the Administration of the Poll Tax (*Cizye*) in the Ottoman Balkans and Value of Poll Tax Registres (*Cizye defterleri*) for Demographic Research», *Etudes Balkaniques* 4/1990, p. 81, tableau II. Dans l'étude ci-dessus, le numéro d'archives du registre n'est pas mentionné, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit du TT 989, puisque la taille de la population respective des sept villages compris dans le tableau II de l'étude est identique à celle du TT 989. On trouve d'ailleurs une référence à cette même source dans une étude du même auteur, «Byzantine Architecture and Painting in Central Greece 1460-1570. Its demographic and economic basis according to the Ottoman census and taxation registres for Central Greece preserved in Istanbul and Ankara», *Byzantinische Forschungen* XVI (1991), p. 434, note 9, où ce registre est daté d'environ 1490.

Villages de Karystia	DEFTERS													
	i	ii	iii	iv	v	vi	vii	viii	ix	x	xi	xii	xiii	xiv
Aetos-Pithio														+
Baba			+	+	+		+							
Bezani	+					+								
Cherodynomo	+		+	+			+	+	+	+	+		+	+
Chtena	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+			+
Drameu								+	+	+	+			+
Frygani	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+			+
H. Pighi	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+			+
H. Loukas														+
H. Yannis														+
Harmyropotamos			+	+										
Kakodrymos	+	+	+	+			+							+
Kalentzi			+				+						+	+
Kalloni	+													
Kamara				+	+									
Kapsouri			+	+			+	+	+	+	+		+	+
Karatzá Kebir							+	+	+	+	+		+	+
Kizil Chisar	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+		+	+
Kladia							+	+	+	+				
Komito				+	+		+							
Livadaki							+							
Melissino	+	+		+	+									
Mesochori			+	+			+	+	+	+	+		+	+
Metochi				+										
Mirokalentzi	+			+	+									
Moschos			+											
Petros														+
Platanistos							+	+	+	+	+			+
Pyrghi	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+		+	+
Pouklia	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+		+	+
Styra		+	+	+			+	+	+	+	+			+
Zarka		+		+			+	+	+	+	+			+
Zerbisa	+						+	+	+	+	+			+

i. TT 989	vi. TT 431	xi. F 2A, a.e. 319A
ii. TT 35	vii. TT 484	xii. TT 797
iii. TT 196	viii. F 2A, a.e. 219A	xiii. MAD 7153
iv. TT 367	ix. MAD 561	xiv. MAD 4914
v. TT 420	x. MAD 1000	

Dans le TT 989, la région de Karystia constitue un *vilayet* (*vilayet-i Karisto*). Elle occupe les pages 110-123 numérotées ultérieurement, lors de la classification. Aux pages 124-125, les dernières du registre, on trouve un relevé de la population et des impôts du village de Katheros —qui appartenait au *hass* du *mirliva*— sans toutefois les notes intermédiaires qui devraient introduire au recensement d'une nouvelle circonscription administrative. Il existait donc manifestement d'autres feuillets entre le recensement de Karystia et celui du village de Katheros, qui ont été perdus. Par conséquent, cette source n'offre pas un recensement complet de Karystia.

Dans le tableau ci-dessous, j'ai classé les villages dans le même ordre que dans le codex TT 989, en notant parallèlement leur intégration à des timars ainsi que le nombre de timariotes qui se les partagent : il s'agit au total de cinq timars dont vingt-neuf hommes de la garde du fort de Kizil Chisar se partagent la jouissance. Dans ce tableau, on trouvera également le montant des revenus des villages et timars tels qu'ils sont inscrits dans le registre : en cas d'erreur arithmétique, celle-ci se trouve commentée dans l'article consacré à l'agglomération en question.

TIMARS	AGGLOMERATIONS	POPULATION	REVENU		
	<u>Timariotes</u>	<u>maisons</u>	<u>veuves</u>	<u>aspres</u>	
1.	(19)	Karystos	338	44	27.338
		Haghia Pighi	20	1	805
		Repoutesa	11	1	381 =28.528
2.	(2)	Chtena	52	2	3.400
3.	(2)	Pyrghi	21		1.677
		Bezani	22	2	1.332 =3.019
4.	(1) <sup>1</sup>	Melissino	71	3	3.112
		Cherodynomo	20	1	1.251
		Kalloni (m)			100 =4.367
5.	(5)	Rouklia	56	2	3.128
		Frygani	44		2.624 =7.503 <sup>2</sup>

(m) = *mezraa*

Certaines précisions sur les impôts recensés dans ce registre s'imposent.

Tout d'abord : le total des impôts des agglomérations ci-dessus ne comprend pas l'espence, bien que le montant de celle-ci —vingt-cinq aspres par famille, six pour les veuves— soit inscrit avec les autres impôts du village. Ainsi, selon le TT 989, dans les timars de Karystia, l'espence n'est pas perçue

<sup>1</sup> Il s'agit du capitaine du fort de Kizil Chisar.

<sup>2</sup> Dans le revenu timarial a également été inclus l'impôt sur les olives du village de Frygani (1.450 aspres), non compris dans le total des impôts du village.



par le timariote. En revanche, ce dernier percevait en plus la moitié du montant du *nibayet*, taxe sur les amendes perçues par la communauté. Il faut également remarquer que, contrairement au recensement de 1474 et à celui de 1506 qui suit immédiatement, l'impôt sur les moutons n'est ici enregistré dans aucun village de Karystia. Par conséquent, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les timars auxquels appartiennent les villages de Karystia sont manifestement des timars non libres.<sup>1</sup> En effet, c'est seulement dans les timars libres (*serbest*) que le timariote percevait la totalité du *resm-i çift*<sup>2</sup>, l'ispence dans le cas des chrétiens, de même que certains impôts extraordinaires appartenant à la catégorie *bad-i hava*. Il est par conséquent très probable que tant l'ispence et la moitié du *nibayet* que l'impôt sur les moutons aient été perçus par le *mirliva* d'Egriboz à qui, en 1474, appartenaient neuf villages et six *mezraas* de Karystia. Il faut donc noter que les impôts inscrits dans ce registre représentent un minimum au regard de la fiscalité frappant ces agglomérations.

D e u x i è m e m e n t : dans le TT 989 figure le relevé du *resm-i hizmet* ou impôt sur les services qu'on ne trouve pourtant dans aucun autre registre de cette circonscription : ni dans le Cevdet 0.73 qui précède, ni dans le TT 35 analytique qui suit. On ne le rencontre pas non plus en tant que *resm-i hizmet* dans les *kanunnâmes* concernant les mesures fiscales édités par Ö. L. Barkan et A. Akgündüz<sup>3</sup>. A partir du sens du terme *hizmet* = service, il est donc logique de supposer que cet impôt *resm-i hizmet* était quelque chose d'analogue au *servicium personale* latin du temps de la domination franque<sup>4</sup>. En d'autres termes, il s'agissait d'une somme versée en échange d'un service que les villageois étaient contraints de rendre à leur seigneur. Nous avons remarqué que si l'on divisait dans les divers villages le *resm-i hizmet* par le nombre de foyers, on obtenait toujours six aspres. Nous avons également constaté que les veuves ne participaient pas au versement de cet impôt. Dans les *kanunnâmes* des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on trouve souvent le terme *hizmet* ou *hizmet reâya*, toujours dans le sens de "corvée" (*kulluk hakkı, irgadiye*) : le villageois était contraint de transporter le dixième des céréales ou le moût dans la resserre du *sipahi*, de cultiver les terres personnelles de son timariote, de couper du bois,

de faucher de l'herbe et de la mettre en bottes pour ses bêtes, etc.<sup>1</sup> On trouve parfois défini dans les législations fiscales l'équivalent en espèces de cette obligation. Une telle disposition mentionne que le villageois est obligé de travailler trois jours par an pour son seigneur et que chaque journée peut être rachetée pour deux aspres : ainsi le timariote recevait-il six aspres par foyer en échange du travail obligatoire<sup>2</sup>.

Il ne s'agit manifestement pas de services dont le montant est inclus au *resm-i çift*<sup>3</sup> dans le cas des musulmans, à l'ispence dans celui des non-musulmans<sup>4</sup>. Dans les registres analytiques de Karystia TT 989, TT 35 et TT 484, on remarque que la population verse tant l'ispence que l'impôt équivalant aux services. Dans le *kanunname* des voïnoukes, il est expressément stipulé qu'ils doivent verser une ispençe de vingt-cinq aspres, plus douze aspres pour les impôts sur l'herbe (*resm-i giyah*) et le bois de chauffage (*resm-i hime*)<sup>5</sup>.

Il faut ici préciser que les villages de Karystia ne sont pas soumis à l'organisation semi-militaire de ceux de Thessalonique où l'on élevait des chevaux ou qui fournissaient l'Etat en charbon et, par conséquent, sont exemptés des impôts extraordinaires mais également de l'ispence et du ramassage des garçons<sup>6</sup>.

Le montant de l'impôt payé par chaque foyer du village, six aspres, nous conduit à nous demander si finalement, derrière l'expresssion *resm-i hizmet* ne se cachait pas l'impôt sur l'herbe, le *resm-i otluk*, versé en espèces par les villageois chrétiens mariés. Il faut en effet noter qu'aucun *kanunnâme* mentionnant le *resm-i otluk* ne précise à quoi celui-ci correspond<sup>7</sup>. En revanche, il est souvent question dans ces législations fiscales de l'obligation qu'ont les rayas de ramasser et de donner à leur timariote du foin (*saman*), de l'herbe (*ot, orak, otluk*), du bois (*odun*), du charbon (*kömür*), etc<sup>8</sup>. Deux éléments encore m'ont conduite à mettre en rapport ces deux impôts dans les registres en question. Tout d'abord, le *resm-i hizmet* est inscrit immédiatement après l'ispence, là où, dans le registre suivant, le TT 35 de 1506, est inscrit le *resm-i otluk*. Ensuite, si on le divise par le nombre de foyers, le montant du *resm-i hizmet* et du *resm-i otluk* donne toujours six aspres. Or, on sait qu'en

<sup>1</sup> Vera Moutafchieva, *op. cit.*, p. 263-266.

<sup>2</sup> Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 167§1 et H. İnalçık, «Osmanlılarda Raiyyet Rusûmu», *op. cit.*, p. 579.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Dušanka Bojanić-Lukać, «De la nature et de l'origine de l'ispence», *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* 68 (1976), p. 9-30.

<sup>5</sup> Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 266§6.

<sup>6</sup> V. Dimitriadis, «Catégories fiscales des villages de Thessalonique sous la Turcocratie» (en grec), *Makedonika* 20 (1980), p. 414.

<sup>7</sup> J. Alexander, *Toward a History of Post-Byzantine Greece: The Ottoman Kanunnames for the Greek land circa 1500-circa 1600*, Athens 1985, p. 430-431, note 2, où les montants du *resm-i otluk* sont fournis par région : 5 aspres à Trihala, Naupacte (Lépante) et Tsataldja, 6 aspres en Eubée, à Thèbes, Livadia, et Salona, 2 aspres à Athènes et 4 dans le Morée.

<sup>8</sup> Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 494 de l'index, à l'article *otluk*. Sur l'impôt *resm-i otluk*, voir J. Kabdra, «Contribution à l'étude de la rente féodale dans l'empire ottoman, III, (La dîme sur les produits agricoles)», *Sbornik Praci Filozofické Fakulty Brneské University* 13 (1966), p. 62-63.

<sup>1</sup> Voir Bistra Cvetkova, «Actes concernant la vie économique des villes et ports balkaniques aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles», *Revue des Etudes Islamiques* 40 (1972), p. 352. Vera Moutafchieva, *Agrarian Relations in the Ottoman Empire in the 15th and 16th Centuries*, East European Monographs, Boulder, New York 1990, p. 19-20 et N. Beldiceanu, *Le timar dans l'Etat ottoman (début XIV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles)*, Wiesbaden 1980, p. 36.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un impôt payé par les villageois musulmans, défini à partir de l'étendue de terre cultivée. Tous ceux qui labouraient un *çift* payaient 22 aspres, 11 ceux qui labouraient un demi *çift*. Voir H. İnalçık, «Osmanlılarda Raiyyet Rusûmu», *Bellekten XXIII* (1959), p. 575-610. Cet article a été republié dans le tome H. İnalçık, *Osmanlı İmparatorluğu, Toplum ve Ekonomi*, İstanbul 1993, p. 31-65.

<sup>3</sup> Ö. L. Barkan, *XV ve XVI inci asırlarda Osmanlı İmparatorluğunda Ziraat Ekonominin Hukukî ve Malî Esasları, I: Kanunlar*, İstanbul 1943 et A. Akgündüz, *Osmanlı Kanunnâmeleri ve Hukukî Tahlilleri*, t. 1-9, İstanbul 1990-1996.

<sup>4</sup> J. Longon - P. Topping, *Documents sur le régime des terres dans la principauté de Morée au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye 1969, p. 271.

vertu du *kanunnâme*, chaque foyer du sandjak d'Eubée payait un *resm-i otluk* s'élevant à six aspres<sup>1</sup>. Il s'agit donc selon moi d'un seul et même impôt, inscrit dans le TT 989 en tant que *resm-i hizmet* et dans le TT 35 en tant que *resm-i otluk*. La récente consultation de visu du registre TT 484 a confirmé ce raisonnement : en 1570, le *resm-i otluk* y est parfois désigné comme *resm-i giyah* (*giyah* = herbe)<sup>2</sup>. Il ne fait donc aucun doute qu'il s'agit du même impôt inscrit sous trois dénominations différentes.

ii. *Tapu Tahir 35* (912/1506-1507)

Il s'agit d'un registre analytique de recensement. Les villages de Karystia constituent sept timars dont les hommes de la garde de Karystos se partagent le revenu. Cette fois, les timariotes perçoivent l'ispence<sup>3</sup> et l'ensemble des impôts extraordinaires qui frappent les villages de leurs timars ainsi que l'impôt sur les moutons. Dans le cas où plusieurs hommes partagent la jouissance d'un même timar, le revenu de chaque timariote est déclaré séparément.

TIMARS	VILLAGES	POPULATION			REVENU
		M	C	V	
	<u>Timariotes</u>				<u>aspres</u>
1.	(6) <sup>4</sup> Melissona	97	7	8	11.337
2.	(2) <sup>5</sup> Cherodynamo	14	3	1	1.790
	Zarka	2			1.010 =2.800
3.	(1) Pyrghi	16	2	3	1.600
4.	(1) Haghia Pighi	8	1	2	1.503
5.	(31) <sup>6</sup> Karystos	299+4	26	37	38.356
	hassa de Thèbes				2.000
	Haghios Georgios <sup>7</sup>				546 =40.903
6.	(9) <sup>8</sup> Kakos Drymos	9	1		1.049

<sup>1</sup> Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 340 par. 2.

<sup>2</sup> Dans les *kannunames* édités par Ö. L. Barkan, l'impôt varie entre 2 aspres à Ochrid (p. 293§3), 5 aspres dans le sandjak de Sofia et d'Iskenderiye (p. 252§5 et 292§3), 6 aspres dans le sandjak de Silistre (p. 283§31).

<sup>3</sup> La maison et les célibataires paient une ispence de 25 aspres, les veuves de 6.

<sup>4</sup> Cinq des six timariotes avaient un revenu de 1.400 aspres et un de 4.337.

<sup>5</sup> Chacun recevait chaque année 1.400 aspres.

<sup>6</sup> La somme de 40.903 aspres est partagée comme suit entre les 31 gardes du fort de Karystos : 1 timariote x 1.503 aspres, 2 timariotes x 1.500 aspres, 24 timariotes x 1.400 aspres et 4 timariotes x 700 aspres.

<sup>7</sup> Partie du revenu fiscal du village Haghios Georgios d'Avlonar.

<sup>8</sup> Six timariotes x 1.400 aspres, deux x 700 et un timariote avec un revenu de 1.500 aspres.

TIMARS	VILLAGES	POPULATION			REVENU
		M	C	V	
	<u>Timariotes</u>				<u>aspres</u>
	Zapandi <sup>1</sup>	8	2		1.088
	Haghios Georgios <sup>2</sup>	50	5	4	5.253
	Chtena	37	5	3	3.910 =11.300
7.	(9) <sup>3</sup> Mirokalentzi	21	5	2	3.212
	Frygani	33	4	3	4.266
	Rouklia + Drymos	43	4	2	5.209 =12.687

M= maisons      C= celibataires      V= veuves

A la page 160 du registre, une note précise les équivalences des poids et mesures utilisées dans le registre et le prix fiscal des divers produits agricoles. On lit que le *yük*<sup>4</sup> utilisé pour les céréales équivaut à 7 *kile* d'Istanbul (1 *kile* = 20 *ocques*) et que le prix d'un *yük* de blé est de 35 aspres : autrement dit, en 1506, un *kile* de blé est estimé à 5 aspres. A lui seul, cet élément confirme encore une fois mon raisonnement concernant la contenance du *huml* = *yük* lorsque j'étudiai le registre Cevdet 0.73, où cette contenance n'était pas précisée. Je m'étais alors appuyée sur les prix du blé que j'avais trouvés en dépouillant des registres édités du XVe siècle. J'avais en effet remarqué que, du milieu à la fin du XVe siècle, le prix d'un *kile* de blé était de 4 ou 5 aspres. A partir de cette donnée et sachant que, dans le registre de 1474, le prix d'un *huml* de blé était fixé à 20 aspres, j'en étais arrivée à la conclusion que la contenance du *huml* à cette époque était de 4 ou 5 *kile* respectivement, selon le prix que j'adopterais. Ne pouvant toutefois choisir entre ces prix, puisque tous deux avaient cours durant la seconde moitié du XVe siècle, je me suis vue contrainte d'adopter un prix maximum donnant une contenance moindre au *huml*, soit 4

<sup>1</sup> Village Zapandi d'Egriboz, dépendant du nahiye d'Avlonari. Les impôts : ispence : 250 aspres / impôt sur le pâturage : 48 aspres / blé, 11 charges : 285 aspres / orge, 9 charges : 135 aspres / avoine, 3 charges : 30 aspres / lin, 35 bottes : 70 aspres / moulins, 4 meules : 75 aspres / dîme sur le coton : 40 aspres / impôt sur les porcs : 45 aspres / impôt sur le mariage et la moitié du montant du *niyabet* : 30 aspres.

<sup>2</sup> Il s'agit d'Haghios Georgios d'Avlonar qui appartient à deux timars. Voir ci-dessus. Les impôts de ce village sont les suivants : ispence : 1.399 aspres/ impôt sur le pâturage : 300 aspres/ blé, 45 charges : 1.575 aspres/ orge, 25 charges : 375 aspres/ avoine, 10 charges : 100 aspres/ dîme sur les haricots et les fèves : 40 aspres/ lin, 70 bottes : 140 aspres/ coton, 10 *teker* : 50 aspres, dîme sur le coton : 5 aspres/ impôt sur les porcs : 50 aspres/ dîme sur les amandes : 250 aspres / dîme sur les ruches : 170 aspres/ dîme sur l'ail et les oignons : 214 aspres/ dîme sur les figues : 30 aspres/ impôt sur les moutons : 126 aspres/ moût, 40 mesures : 600 aspres/ impôt sur le vin : 100 aspres/ moulin, propriété de Louka Kyrsa, 1 meule en pierre : 15 aspres/ impôt sur le mariage et la moitié du montant du *niyabet* : 190 aspres/ dîme sur les pois chiches, 1<sup>1/2</sup> *kile* : 60 aspres. Total : 5.799 aspres. Part : 5.253 aspres, part : 546 aspres.

<sup>3</sup> Huit timariotes avec un revenu de 1.400 aspres et un avec un revenu de 1.410 aspres.

<sup>4</sup> Cette mesure est mentionnée comme *yük* dans la note de la page 160, tandis qu'il est question de *huml*, à savoir le terme arabe, dans la consignation des mesures physiques de la dîme dans les villages de ce registre.

*kile*, et un prix minimum fixant l'équivalence à 5 *kile*. M'appuyant sur cette double équivalence, j'ai ensuite calculé la production totale de blé et, toujours sur cette la base, j'ai procédé à diverses inductions dans mon enquête sur les possibilités d'existence d'un surplus restant au villageois.

Cette démarche, selon moi aussi simple que l'oeuf de Christophe Colomb, n'a pas été comprise par M. Kiel<sup>1</sup> et J. Strauss<sup>2</sup> : ils se sont demandés avec surprise pourquoi je n'ai pas utilisé le *kannunâme* de John Alexander<sup>3</sup>, postérieur d'un siècle puisqu'il a été rédigé en 1569, où le législateur donnait l'équivalence 1 *yük* = 8 *kile* d'Istanbul. Il apparaît donc qu'ils n'ont pas clairement vu les raisons pour lesquelles il m'était impossible d'utiliser un document fiscal de 1569, le *kannunâme* en question, pour des équivalences de mesure du siècle précédent, sans commencer par tenir compte du prix du produit.

Ainsi le témoignage d'un registre du même sandjak, le TT 35 vient-il démontrer à quel point était logique ma démarche pour trouver la contenance du *himl* de 1474 : le témoignage du TT 35 ne peut être mis en doute comme l'a été mon raisonnement. Il force à adopter une position qui, fatalement, ne peut être différente de celle que j'avais formulée en tant qu'hypothèse de travail en 1983 dans ma thèse. Je ne me contenterai toutefois pas ici de confirmer mon point de vue, ce qui peut sembler vaniteux. J'irai plus loin, en observant sur

un siècle les variations des prix et de la contenance de la mesure de blé, la charge (*yük* ou *himl*) dans cette même région.

Si en 1506, comme nous l'avons vu à partir du TT 35, le prix d'un *kile* de blé s'élevait à 5 aspres dans le *vilayet* d'Eubée, il est parfaitement logique de soutenir qu'à la fin du XVe siècle, il était très probablement au même prix : l'écart chronologique n'est pas important. Dans le registre non daté TT 989 qui remonte à la fin du XVe siècle, le prix du *himl* de blé est de 30 aspres, ce qui indique que, pour le percepteur de la dîme, sa contenance avait augmenté : elle était désormais de 6 *kiles*.

J'applique le même raisonnement en tirant parti d'une information fournie par le TT 484 de 1570 et présentée par D. N. Karydis et M. Kiel<sup>1</sup>. Ces auteurs signalent que la dîme de blé était de 250 charges et équivalait à 15.000 aspres. Par conséquent, le prix d'un *himl* de blé s'élevait à 60 aspres. Si l'on tient compte du *kanunnâme* contemporain<sup>2</sup> présenté d'abord par Ö. L. Barkan et ensuite par J. Alexander où il est déclaré qu'en 1569, 1 *yük* (*himl*) équivaut à 8 *kile*, on constate que le prix du blé par *kile* a augmenté de 50%, puisque le prix d'un *kile* est désormais passé à 7,5 aspres.

Il est intéressant de récapituler ces données relatives à la manière dont se définit la contenance du *himl* en Eubée durant un siècle.

Années	Contenance	Prix par <i>kile</i>
1474	4 ou 5 <i>kile</i>	5 ou 4 aspres
1490	6	5
1506	7	5
1570	8	7,5

Le tableau ci-dessus démontre que, finalement, la mesure — dans notre cas ladite charge — est une unité logistique. La contenance de la charge (*yük* ou *himl*) est à chaque fois définie par les nécessités fiscales de l'Empire ottoman. Par conséquent, sa contenance ne peut être considérée de façon mécanique par simple renvoi à des témoignages antérieurs ou postérieurs, même quand il s'agit d'une même mesure dans une même région. Sa contenance est liée de

<sup>1</sup> D.N. Karydis - M. Kiel, «Sandjak de l'Euripe, XVe-XVIe siècles. Conditions et caractéristiques du processus de développement des villes et villages» (en grec), *Tetramina* 28-29 (1985), p. 1894. En novembre 1997, à l'occasion de ma mission aux Archives de la Présidence, l'occasion m'a été donnée de consulter de visu le registre en question.

<sup>2</sup> Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 341-343. J. Alexander, *op. cit.*, p. 163-167. Il s'agit d'un *kannunâme* mentionné dans le registre des Archives d'Ankara TK 157 (1569). J. Alexander ne publie pas la première partie de ce document, où est indiquée l'équivalence du *himl* et du *kile* car il publie le même passage à partir d'un autre registre, le TT 367, où le même *kannunâme* se répète. Le TT 367 ne porte pas de date, mais il est certain qu'il a été rédigé à l'époque de Soliman le Magnifique, *ibid.*, p. 137. Selon A. Akgündüz, *op. cit.*, t. V, p. 386, ce registre date de l'année 927/1520.

<sup>1</sup> M. Kiel, «Byzantine Architecture and painting in Central Greece, 1460-1570», *op. cit.*, p. 437-438 note 22 : «the bulk of the work consists of calculations of agricultural products of which the principal one, of cereals, is based on the assumption that the load used on the island of Euböia was maximum 128,048 kg. In fact it was not 4 or 5 bushels per load as Balta has it, but 8 bushels (of Istanbul), as the *kanunname* makes very clear. This brings us to 205,248 kilograms for one Euböia load instead of the meagre 128,048 which was constructed by Balta. This means that the total cereal production of the island (wheat and barley) was not 4,782,370 kg but 7,665,602 kg! This at once invalids all her conclusions as to which villages were deficit as to grain production and which were on the margin of subsistence level. Balta could not make use of the *kanunnames* in which the different values of the load is stated per administrative unit because she could not work in the Ottoman archives and John Alexander's valuable Ph.D. thesis was not used by her».

<sup>2</sup> «Aufgrund ihrer Berechnungen kommt sie zu dem Schluß, daß die für die Wirtschaft Euböas zentrale Getreideproduktion (Weizen, Geste) defizitär gewesen sein muß. Diese Berechnung geht von der Annahme aus, daß das Gewicht des *himl* (oder: *yük*) in Euböa dem von 4-5 Istanbul Scheffeln (*kile*) entsprach, d.h. maximal 128,280 kg betrug. Einem inzwischen publizierten *kanunname* von Euböa. Cet auteur mentionne en note le *kannunâme* de l'édition Alexander — das der Verfasserin auch bekannt ist — zufolge entsprachen jedoch einem *himl* in Euböa 8 Istanbul *kile*, was die oben erwähnten Schlußfolgerung der Verfasserin in Frage stellen muß. Die Probleme der osmanischen Metrologie, für die auch ihre Ausführungen auf pp. 34f. bereedyes Zeugnis ablegen, hätten eine Aufnahme des vollständigen Textes des erwähnten *kanunname* in die revidierte Fassung der Arbeit und eine ausführlichere Diskussion unbedingt gemacht. Die Ausführungen der Verfasserin in dieser Hinsicht (pp. 34f.) können überzeugen». *Der Islam* 69/1 (1992), p. 150.

<sup>3</sup> On s'étonne qu'ils ne se réfèrent pas également à la plus ancienne édition du *kannunâme* par Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 341-343. Une autre édition du *kannunâme* du sandjak de l'Euripe à partir du ms. fonds turc ancien 85 de la Bibliothèque Nationale à Paris a été publiée par Marie-Magdelaine Lefebvre, «Actes Ottomans concernant Gallipoli, la mer Egée et la Grèce au XVIe siècle», *Südoest-Forschungen* 42 (1983), p. 135 sq. Nous avons récemment découvert à la Bibliothèque Municipale d'Istanbul (Istanbul Büyükşehir Belediyesi, Atatürk Kitaplığı, Muallim Cevdet Yazmalar, Evrak Kısmı. 40/2), un *kannunâme* plus ancien que les précédents, que nous publions en collaboration avec Mustafa Öguz.

façon immédiate au prix du produit mesuré.<sup>1</sup> On remarque donc la chose suivante : lorsque le prix du produit demeure inchangé durant des années, la contenance de la mesure s'accroît. Ainsi peut-on prouver que, de la sorte, le trésor ottoman imposait des augmentations des impôts sur la production agricole et assurait des perceptions plus élevées tout en conservant au produit imposé le même prix.

Cet exemple rend manifeste, me semble-t-il, le fait que la métrologie ottomane doit être écrite en tenant compte du facteur prix. Je veux dire que les précieuses études de J. Kabdra, L. Berov et H. Inalcik sur les diverses mesures dans l'Empire ottoman devront être complétées par les prix des produits au cours des siècles.<sup>2</sup> A propos d'une note sur le kile de Bosnie, H. Inalcik se livre à cette importante remarque : «What is to be noted here is that the fixed price system was closely interrelated with the measuring. Fixing grain prices was the basis of the Ottoman finances as it made it possible to compute the revenues and their distribution among the timar-holders each with a fixed timar income determined in monetary units».<sup>3</sup>

Le système fiscal de l'Empire ottoman avait bien sûr respecté les différentes mesures locales de contenance du blé, pour nous limiter au seul exemple des céréales. Il donnait cependant toujours leur équivalence par rapport au kile d'Istanbul, précisément pour fournir un point de repère dans la perception de la dîme. Le prix était fixe et est rarement mentionné dans le kanunname. On le tire des enregistrements des timars au cours des siècles. Par conséquent, la lettre de la législation fiscale de telle époque ne suffit pas à définir la contenance d'une mesure à telle autre époque. L'approche de telles questions requiert une pensée non pas formaliste mais économique. Or, en économie, la vérité se cache toujours derrière les chiffres. Elle ne parle pas d'elle-même.

Comme l'a dit très justement W. Kula, «Les mesures des sociétés primitives, celles du Moyen Age européen et les mesures populaires que nous connaissons grâce aux ethnographes, ont une signification sociale déterminée qui explique la grandeur des unités, leur diversité territoriale et, parfois, leur variabilité dans le temps. Pour un historien, un historien économiste notamment, comprendre ce problème est plus important que de savoir les équivalents métriques des anciennes mesures (bien que cela soit toujours utile). Les mesures anciennes peuvent nous paraître imprécises et susceptibles de

susciter de très nombreux malentendus. Cependant, il ne faut pas les interpréter d'une manière anachronique».<sup>1</sup>

### iii. *Tapu Tahrir 196* (Ramazan 946/1539)

Aux pages 206-213 de ce registre timarial sont enregistrés 9 timars des hommes de la garde de Kizil Chisar, composée de 60 gardes, 2 tirailleurs, l'administrateur et le capitaine de la garnison (au total 64 personnes). Seul le revenu fiscal des villages est recensé.

TIMARS	AGGLOMERATIONS	REVENU
	<u>Timariotes</u>	<u>aspres</u>
1. (1) <sup>2</sup>	Kakos Drymos	3.000
	Harmyropotamos (m)	504
	Moschos (m)	432
	dîme de poissons de Kizil Hisar	64 =4.000
2. (3) <sup>3</sup>	Pyrgi	5.700
3. (4) <sup>4</sup>	Frygani	11.500
4. (9) <sup>5</sup>	Rouklia	9.400
	Mesochori	3.000 =12.600
5. (2) <sup>6</sup>	Chreiodynamo	2.900
6. (1)	Haghia Pighi	1.600
7. (1)	Kapsouri	1.400
8. (4) <sup>7</sup>	Chtena	3.000
	Kalentzi	2.600 =2.600
9. (35) <sup>8</sup>	Karystos	48.600
	Baba	600 =49.200

<sup>1</sup> W. Kula, *Les mesures et les hommes*, traduit du polonais par J. Ritt, Paris 1984, p. 10.

<sup>2</sup> Timar du capitaine du fort de Karystos.

<sup>3</sup> Le revenu des timariotes est de 2.800, 1.500 et 1.400 aspres.

<sup>4</sup> Trois timariotes x 1.500 aspres et 5 timariotes x 1.400 aspres.

<sup>5</sup> Chaque sipahi dispose d'un revenu de 1.400 aspres.

<sup>6</sup> Avec un revenu de 1.500 et 1.400 aspres.

<sup>7</sup> Leur part s'élève à 1.400 aspres.

<sup>8</sup> Deux timariotes ont un revenu annuel de 1.500 aspres et les trente-trois autres de 1.400 aspres.

<sup>1</sup> Nous publierons prochainement une étude sur ce sujet extrêmement intéressant.

<sup>2</sup> J. Kabdra, «Poids et mesures employés dans les sandjaks balkaniques aux XVI et XVIIe siècles. Contribution à la métrologie ottomane», *Sbornik Praci Filosofické Fakulty Brnenské University* 20 (1968), p. 103-129. L. Berov, «Problèmes de la métrologie dans les territoires balkaniques à l'époque de la domination ottomane (XV-XIXe ss), *Études balkaniques 1975/2*, p. 22-39. H. Inalcik, «Introduction to Ottoman Metrology», *Turcica XV* (1983), p. 311-348. du même auteur, «Yük (Himl) in Ottoman Silk Trade Mining, and Architecture», *Turcica XVI* (1984), p. 131-156.

<sup>3</sup> H. Inalcik, «Introduction to Ottoman Metrology», *op. cit.*, p. 333.

iv. *Tapu Tahrir 367* (de l'époque de Soliman le Magnifique, 1520-1566)<sup>1</sup>

A la page 71 de ce registre synoptique sont enregistrés la population et le revenu des villages de Karystia, timars des hommes de la garde de sa place-forte. Selon les inscriptions du scribe, ceux-ci se répartissent au total comme suit :

ville : 1

villages : 12

régions agricoles : 1 (3 sont toutefois enregistrées dans le registre)

musulmans : 3 familles

chrétiens : 618 familles (631)<sup>2</sup>

103 célibataires (121)

64 veuves (25)

revenu fiscal : 106.601 aspres (86.596)

AGGLOMERATIONS	POPULATION			REVENU aspres
	M	C	V	
Rouklia ou Drymos	36	3	3	6.037
Pyrghi	33	9	1	4.064
Komito ou Oros (m)				536
Melissina	85	14	8	10.500
Frygani	39	8	2	6.602
Mirokalentzi	24	8	2	5.904
Chtena	42	7	2	4.212
Kako Drymo	19	4	1	2.210
Haghia Pighi	5	2	1	970
Kapsouri	13	12	2	1.872
Armyropotamos (m)				312
Metochi	14	3	2	3.113
Kamara (m)				464
Karystos	299+341			37.100
Cherond	12	10	1	2.200
Baba	10			500

v. *Tapu Tahrir 420* (époque de Soliman le Magnifique : 1520-1566)

Il s'agit d'un registre où sont exclusivement recensés les timars appartenant à des hommes des places-fortes du liva d'Egriboz. La population des villages n'est pas inscrite : seul est mentionné leur revenu fiscal, que les timariotes percevaient à titre de rémunération pour services rendus.

<sup>1</sup> Voir page 85, note 2.

<sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses résultent de nos propres comptes.

TIMARS	AGGLOMERATIONS	REVENU
	Timariotes	aspres
1.	(1) Bezani	3.000
2.	(1) Rouklia <sup>1</sup>	1.137
3.	(2) <sup>2</sup> Melissina	10.500
4.	(3) <sup>3</sup> Rouklia	4.800
5.	(2) Pyrghi	4.064
	Komitos ou Madaros (m)	536 =4.600
6.	(14) <sup>4</sup> Frygani	6.604
	Mirokalentzi	5.904
	Chtena	4.212
	Kakodrymo	2.210
	Haghia Pighi	970 =19.900
7.	(3) <sup>5</sup> Mesochori	3.141
	Kamara	469 =3.608
8.	(35) <sup>6</sup> Karystos	37.100
	Baba	500
9.	(2) <sup>7</sup> Cherodynamo	2.200

vi. *Tapu Tahir 431* (sans chronologie)

Registre analytique de 1084 pages. Il contient le recensement du sandjak d'Egriboz à l'époque de Soliman le Magnifique. Les dégâts causés par l'humidité ne permettent malheureusement pas de le lire.

vii. *Tapu Tahir 484*

Il s'agit d'un registre analytique du liva d'Egriboz où sont enregistrés la population et les impôts de l'année 977-1570.

<sup>1</sup> A ce timariote est concédée une partie des revenus fiscaux du village.

<sup>2</sup> Les parts des deux timariotes sont de 10.000 et 500 aspres.

<sup>3</sup> Leurs parts sont de 3.000, 1.200 et 600 aspres.

<sup>4</sup> Trois timariotes x 1.400 aspres, 10 x 1.200 et 1 x 1.300 aspres.

<sup>5</sup> Avec une part de 1.200 aspres chacun.

<sup>6</sup> Quatre timariotes x 1.300 aspres, 23 x 1.200 aspres et 6 x 600 aspres.

<sup>7</sup> Avec des parts de 1.500 et 700 aspres.

TIMARS	POPULATION	REVENU	
<b>Timariotes</b>			
		<b>aspres</b>	
1.	has de mirliva	Frygani	14.000
	»	Chtena	6.500
	»	Kapsouri	3.000
	»	Kalentzi	4.200
2.	(1) <sup>1</sup>	Kakodrymo	4.000
3.	(3) <sup>2</sup>	Pyrgi	5.584
		Komito (m)	216
			=5.800
4.	(10) <sup>3</sup>	Rouklia	12.000
5.	(3) <sup>4</sup>	Cherodynamo	4.300
6.		Mesochori	3.345
7.	(3) <sup>5</sup>	Mezraa <sup>6</sup>	255
	(2) <sup>7</sup>	Haghia Pighi	2.100
8.	(1)	Livadaki (m)	900
9.	(46) <sup>8</sup>	Kızıl Hisar	54.800
		Baba	1.000

viii. *Fonds 2A, a.e. 219A* (20 Muharrem 1053/10 avril 1643)<sup>9</sup>

Registre synoptique de la capitation frappant les infidèles du vilayet d'Egriboz et Kızıl Hisar (icmal defter-i cizye vilayet-i Egriboz ve Kızıl Hisar), où sont consignés 157 villages, 18 tchifliks et 4.374 hane. Dans le kaza d'Egriboz, 3.597 familles sont enregistrées, et 777 foyers dans le kaza de Kızıl Chisar.

AGGLOMERATIONS	POPULATION
Kızıl hisar	220 familles
Stoura	200
Frygani	40
Mesochor	15
Chteni	20
Zarka	25
Koutoumoula ou Zerbista	20
Kapsouri	15
Kilada	6
Platanisto	50
Pyrgi	25
Cheirodynamo	35
Haghia Pighi	6
Dramesi	40
Rouklia	45
Kiratza Kebir	15

ix. *Maliyeden Müdevver 561* (Ramazan 1055/1645<sup>1</sup>)

Registre analytique de la capitation où les chefs de famille sont nominalement enregistrés. Au total, 4.378 familles sont recensées dans le liva d'Eubée. Dans le kaza de Kızıl Chisar 777 familles au total paient la capitation (p.262-268).

x. *Maliyeden Müdevver 1000* (1056/1646, p. 76-80)

Dans le vilayet d'Eubée, 4.392 foyers sont inscrits comme devant payer la capitation. Dans le kaza de Kızıl Chisar, la population imposable comprend 620 familles.

<sup>1</sup> Capitaine du fort de Karystos.

<sup>2</sup> Leurs parts sont de 2.800, 1.600 et 1.400 aspres.

<sup>3</sup> Six timariotes avec un revenu de 1.400 aspres, 3 x 700 et 1 x 1.500.

<sup>4</sup> Deux timariotes avec un revenu de 1.400 aspres et 1 avec un revenu de 1.500 aspres.

<sup>5</sup> Avec chacun une part de 1.200 aspres.

<sup>6</sup> Le scribe ne note pas le nom de la région agricole.

<sup>7</sup> Avec des parts de 700 et 1.400 aspres.

<sup>8</sup> Avec les parts suivantes : 5 timariotes x 1500 aspres; 28 timariotes x 1.400 aspres et 13 x 700 aspres.

<sup>9</sup> Ce registre est répertorié dans le *Répertoire de registres de cizye conservés dans le département Oriental de la Bibliothèque Nationale "Cyrille et Méthode"*, Sofia 1983, no 259.

<sup>1</sup> M. Kiel le date de 1642. Voir M. Kiel, «Remarks on the Administration of the Poll Tax», *op. cit.*, p. 77 et 81.

AGGLOMERATIONS	POPULATION
Faubourgs de Kizil Chisar	190
Styra	120
Frygani (derbend) <sup>1</sup>	36
Mesochor	12
Chtena (derbend)	18
Zarka	15
Zerbista	17
Kaspour (derbend)	13
Kilada	4
Platanisto	45
Pyrghi (derbend)	22
Cherodynamo (derbend)	31
Haghia Pighi (derbend)	6
Dramesi	39
Rouklia (derbend)	40
Kiratza Kebir	12

xi. *Fonds 2 A, a.e. 319 A* (28 Cemaziyel'achir 1060/27 juin 1650)

Registre synoptique de la capitation du vilayet d'Egriboz et Kizil Chisar<sup>2</sup>. Au total, 194 villages et 3.494 hane y sont enregistrés. Par nahiye : Egriboz avec 55 villages où 942 familles payent la capitation ; Mantoudi, avec 64 villages et une population imposable de 699 familles; Avlonari avec 62 villages et 1.225 familles. Dans le kaza de Kizil Chisar, qui comprend les agglomérations, 650 familles sont recensées.

AGGLOMERATIONS	POPULATION
Kizil Chisar	190
Styra	160
Frygani	36
Mesochori	12
Chtena	18
Zarka	15
Zerbista	17
Kapsour	13
Kiladia	4
Platananistos	35
Pyrghi	22
Cherodynamo	31
Haghiapighi	6
Dramesi	39
Rouklia	40
Kiratza Kebir	12

<sup>1</sup> Les habitants de ces huit villages assurent la protection des passages alentour. Ce service est consigné dans le registre fiscal car, pour cette raison, les habitants des villages en question bénéficient d'un traitement fiscal différent.

<sup>2</sup> *Répertoire de registres de cizye, op. cit.*, no 326.

xii. *Tapu Tahrir 797* (1079/1668-1669)

Il s'agit d'un registre où sont recensés les timariotes des sandjaks de la Morée, Mystra, Lépante, Eubée, etc. qui ont pris part à la prise d'Héraklion. Ils sont enregistrés par sandjak. De la région de Karystos, seul le timariote du village de Kalentzi est mentionné.

xiii. *Maliyeden Müdevver 7153* (Safer 1083/1672)

Registre timarial du sadjak d'Egriboz rédigé sous Mohamed IV. Aux pages 19-20 et 47-50 sont enregistrés les timars des hommes de la garde de Kizil Chisar.

TIMARS	AGGLOMERATIONS	REVENU
	<u>Timariotes</u>	<u>aspres</u>
1.	(1) Kapsouri	3.000
2.	(2) <sup>1</sup> Kalentzi	4.200
3.	(1) Kakos Drymos	4.000
4.	(3) <sup>2</sup> Pyrgi	5.800
5.	(10) <sup>3</sup> Rouklia	12.000
6.	(3) <sup>4</sup> Cherodynamo	4.200
7.	(2) <sup>5</sup> Mesochori	2.800
8.	(2) <sup>6</sup> Haghia Pighi	2.100

xiv. *Maliyeden Müdevver 4914* (1102-1103/1690-1692)

Registre de la capitation<sup>7</sup> du sadjak d'Egriboz, où sont inscrits tous les noms des membres de la population imposable, 4.378 hane. Dans le kaza de Kizil Chisar, 523 maisons sont enregistrées dans les agglomérations suivantes :

<sup>1</sup> Les parts des deux timariotes sont de 3.000 et 1.200 aspres.

<sup>2</sup> Leurs parts sont de 1.400, 1.600 et 2.800 aspres.

<sup>3</sup> Six timariotes avec un revenu de 1.400 aspres, 3 x 700 et 1 x 1.500.

<sup>4</sup> Deux timariotes avec un revenu de 1.400 aspres et 1 x 1.500 aspres.

<sup>5</sup> Chacun a un revenu de 1.400 aspres.

<sup>6</sup> 1.400 et 700 aspres.

<sup>7</sup> M. Kiel, «Remarks on the Administration of the Poll Tax», *op. cit.*, p. 81.

AGGLOMERATIONS	POPULATION
Lalas	24
Kalyvia	18
Nikasi	46
Degirmen	17 + 18
Stoura	64 + 27
? + Aetos	24
Mesochor	14
Cherodynamo	15
Pyrghi	7
Platanistos	28
Rouklia	8 + 7
Kapsour	9
Dramesi	18 + 6
Kiratza	17
Zarka	15
Chteni	10
Frygani	29
Haghiapighi	3
Petros (m)	3
Zerbista	26
Hagios Giannis	29
Hagios Loukas	37
<i>çiftlik</i> de l'infidèle Ahmet	5

A la fin du recensement, le scribe classe la population en trois catégories fiscales selon le montant du *haraç* qu'elles paient :

'ala= 28 familles

evsat = 281 familles

edna = 214 familles

Cette catégorisation montre indirectement le statut économique de la population, l'échelle des revenus. L'écrasante majorité des habitants de Karystia appartient aux couches pauvres, à la seconde et à la troisième catégorie de la capitation. Selon les sources élaborées par H. Hadzibegic, le montant du *haraç* en 1102/1691 était de 9 *kuruş* pour les 'ala, de 4,5 pour les evsat et de 2,25 pour les edna.<sup>1</sup>

\* \* \*

## II. AGGLOMERATIONS DE KARYSTIA

### *Aetos et Pthrio* (?)

L'agglomération d'Aetos et la seconde, indubitablement voisine, dont il est difficile de lire le nom, se rencontrent pour la première fois en 1690-92 dans le registre de la capitation des villages du *kaza* de Karystia. La population est composée de 24 familles payant un *haraç*, dont 4 venues du village d'Orion et une de Chalkis.

### *Baba*

La seule agglomération de Karystia répondant au nom de Baba se trouve sur la commune de Kallianos : dans les recensements de 1920 et 1928, elle est consignée en tant que quartier.<sup>1</sup>

Le village de Baba est attesté dans quatre recensements du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans l'un d'entre eux, le TT 420, p. 190, une note signale que son revenu fiscal (500 aspres) n'a pas été inscrit dans le registre précédent. Il s'agissait donc d'une agglomération récemment formée. Dans le registre synoptique TT 367, la population imposable inscrite comprend 10 familles qui paient des impôts du même montant, 500 aspres. En 1539, le revenu fiscal du village de Baba s'élève à 600 aspres (TT 196, p. 219). En 1570 (TT 484, p. 411-412), il avait une population imposable de 5 maisons et 4 célibataires, payant un impôt annuel de 1.000 aspres. Les impôts de ce village étaient les suivants :

ispence : 225 aspres

impôt sur l'herbe coupée : 30

blé, 5 charges : 300

orge, 19 charges : 285

fèves, pois chiches, haricots, 1 charge (*yük*) : 60

coton, 2 balles (*teker*) : 12

dîme sur les jardins potagers : 28

impôt sur les moutons : 120

impôt *deştâni* : 30

dîme sur le lin : 10

la moitié de l'impôt sur les amendes : 22

impôt sur le mariage : 23

<sup>1</sup> H. Hadzibegic, «Dzizya ili haraç», *Prilozi za Orijentalnu Filologiju* t. III-IV (1952-53), p. 55-135 et t. V (1954-55), p. 43-102.

<sup>1</sup> *Édition de l'Union Centrale des Dèmes et communes, op. cit.*, p. 129.



*Bezani*

Depuis 1954, cette agglomération s'appelle Paradisi.<sup>1</sup> Elle est consignée dans le registre de 1474 avec 19 maisons payant 919 aspres.<sup>2</sup> A la fin du XVe siècle (TT 989, p. 119), ce village appartient au même timar que le village de Pyrgi. Sa population s'élève à 22 maisons et 2 veuves payant 1.332 aspres.<sup>3</sup> Dans ces deux registres, le premier nom sur la liste des contribuables est le même : Mexas Bezanis. Dans le TT 989 (p. 119), on trouve également un Petros Bezanis. Le nom de ce village provient donc sans aucun doute d'un nom de personne. Les impôts enregistrés dans le TT 989 sont les suivants :

ispence : 562 aspres  
 impôt sur les services : 132  
 blé, 24 charges : 720  
 orge, 12 charges : 190<sup>4</sup>  
 indigo 4 charges : 40  
 coton : 20  
 fèves, pois chiches : 85  
 impôt sur les porcs : 12  
 miel : 83

Dans le TT 420 rédigé à l'époque de Soliman le Magnifique (1520-1566), Bezani est enregistré avec un revenu fiscal de 3.000 aspres.

*Cherodynomo*

En 1474, ce village comprend 14 familles et 1 veuve qui paient 826 aspres d'impôt. A la fin du XVe siècle, dans le registre TT 989 (p. 121), Cherodynomo<sup>5</sup> se présente comme suit :

## P o p u l a t i o n

maisons : 20<sup>6</sup> veuves : 1

I m p ô t s : 1.251 aspres<sup>7</sup>

ispence : 506  
 impôt sur les services : 120  
 blé, 21 charges : 630  
 orge, 22 charges : 330  
 fèves, pois chiches : 60  
 impôt sur les porcs : 21

<sup>1</sup> N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 100-101.

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 236 et 322.

<sup>3</sup> Ils paient en réalité 1.282 aspres. L'ispence n'est pas incluse dans la somme en question.

<sup>4</sup> En réalité 180 aspres, car une charge d'orge vaut 15 aspres.

<sup>5</sup> Cherodynomo constitue un timar avec le village de Melissino dans la région agricole appelée Kalloni.

<sup>6</sup> Pour la population du village, M. Kiel donne seulement le nombre de maisons.

<sup>7</sup> Il existe une erreur dans le total des impôts : il s'agit de 1.161 aspres.

Dans les registres ci-dessus du XVe siècle, on trouve 7 noms identiques de contribuables : Yanis Cherodynamos, Dimitris Cherodynamos, Giorgis, fils de Dimitris, Giorgis Cherodynamos, Guinis Cherodynamos, Kosmas Flamouris, Stamatis Flamouris. Dans le cas de Cherodynomo, le nom du village provient donc d'un nom de famille.<sup>1</sup>

Au début du XVIe siècle,<sup>2</sup> Cherodynomo comprend, selon les données du TT 35, p. 448-449, une population de 14 maisons, 3 célibataires et 1 veuve.<sup>3</sup> Le nom de Cherodynamos est porté par 7 des 14 familles et par les 3 célibataires.

## I m p ô t s : 1.790 aspres

ispence : 426  
 impôt sur l'herbe coupée : 84  
 blé, 13 charges : 455  
 orge, 12 charges : 180  
 avoine, 10 charges : 100  
 millet, 5 charges : 75  
 coton, 20 teker : 100  
 oignons : 10  
 impôt sur les moutons : 150  
 impôt sur les porcs : 60  
 lin, 20 bottes : 40  
 jardins : 20  
 moût, 3 mesures : 30  
 impôt sur le vin : 10  
 impôt sur le mariage et impôt sur les amendes : 50

En 1539, Cherodynomo est timar de deux gardes de Karystos qui se partagent le revenu fiscal de ce village, 2.900 aspres. Dans les deux autres recensements du XVIe siècle que nous avons repérés, les impôts de Cherodynomo s'élèvent à 2.200 aspres et sa population comprend 12 maisons,<sup>4</sup> 10 célibataires et 1 veuve (TT 367, p. 71). C'est un timar de deux gardes du fort de Karystos (1.500 et 700 aspres). Dans le tableau II de M. Kiel, la population de Cherodynomo pour les années 1540, 1570 et 1638 est respectivement de 28, 31 et 72 familles.<sup>5</sup>

Une consultation de visu du registre TT 484 (p. 399-400) de l'année 1570 montre que la population imposable était de 31 familles, 11 célibataires et 3 veuves. L'impôt annuel de ce village cette année-là s'élevait à 4.300 aspres, répartis comme suit :

<sup>1</sup> C. Farantos, «Monuments chrétiens dans les villages de Yannitsi et de Pothi en Eubée méridionale» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 31 (1994-1995), p. 229.

<sup>2</sup> Cherodynomo et Zarka constituent un timar de 2.800 aspres que se partagent les gardes de Karystos (chacun a un revenu de 1.400 aspres).

<sup>3</sup> M. Kiel note 16 maisons comme population du village en 1506.

<sup>4</sup> Pour la population du village à cette époque, M. Kiel fournit seulement le nombre de maisons.

<sup>5</sup> M. Kiel, «Remarks on the Administration», *op. cit.*, p. 81.

ispence : 1.086 aspres  
 impôt sur l'herbe coupée : 186  
 blé, 20 charges : 1.200  
 orge, 10 charges : 300  
 avoine, 5 charges : 80  
 fèves, 1 charge : 60  
 millet, 1 charges : 30  
 dîme sur les haricots, 1 charge : 60  
 lin, 15 bottes : 45  
 impôt *deştbâni* : 50  
 coton, 15 balles : 90  
 dîme sur les cocons : 45  
 moût, 25 mesures : 325  
 impôt sur le vin : 160  
 impôt sur les porcs : 50  
 dîme sur l'ail : 4  
 impôt sur les vignobles des musulmans, 12 *dönüm* x 4 aspres = 48  
 la moitié de l'impôt sur les amendes : 200  
 impôt sur les moutons : 300  
 impôt sur le mariage : 30

En 1642 et 1645, la population versant le harac est de 35 familles, et 31<sup>1</sup> les années immédiatement suivantes, 1646 et 1650. Dans le registre timarial MAD 7153 (p. 47) de 1672, Cherodynamo est consigné en tant que timar de 3 hommes du fort de Kizil Chisar qui se partagent les impôts de ce village (4.200 aspres). Selon le MAD 4914, durant la dernière décennie du XVIIIe siècle, la population imposable de Cherodynamo ne comprend plus que 15 familles.

### Chtena

Chtena est inscrit comme agglomération dans les 14 registres ottomans que nous avons repérés aux Archives de la Turquie et de la Bulgarie. Dans le recensement de 1474, sa population imposable était de 34 familles et 3 veuves et l'impôt de 2.163 aspres.<sup>2</sup> Chtena n'apparaît pas dans les recensements du XIXe siècle. S. Papamichail note qu'il existe aujourd'hui un lieu-dit Chtena à l'ouest de Melissona.<sup>3</sup>

Voyons toutefois comment se présente cette agglomération dans nos sources. A la fin du XVe siècle, dans le TT 989 (p. 117-118) :

<sup>1</sup> M. Kiel note 11 familles.

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 212, 233-234, 312, 321.

<sup>3</sup> S. Papamichail, *op. cit.*, p. 95.

### Population

maisons : 52<sup>1</sup>                      veuves : 2

Il vaut ici la peine de commenter les noms des contribuables. En comparant les noms des deux recensements, 1474 et TT 989, j'ai constaté que 5 habitants de ce village se retrouvent dans l'un et l'autre. Il s'agit de Yannis Raftis, Andreas Chtenas, Petros Palamidas, Michalis Perivolaris, Lazare fis de Kosta. Ces noms identiques dans les deux recensements du village, phénomène que l'on retrouve aussi, comme j'ai pu le constater, dans d'autres villages, m'ont conduite à la conclusion que le registre TT 989 dont manquent le début et la fin a été rédigé après le recensement de 1474, et moins d'une génération après.

Un autre point qu'il faut souligner est l'origine du nom du village. Ce nom provient d'un nom de famille. Ce n'est pas par hasard que le premier nom figurant dans le registre de 1474 est celui d'Andréas Chtenas. Ceci me conduit à penser que le nom exact de ce village était Chtenas.<sup>2</sup>

A la fin du XVe siècle, les impôts de ce village, espence non comprise, s'élevaient donc à 3.400 aspres. Deux gardes du fort de Karystos se partagent cette somme. Les impôts sont en détail les suivants :

ispence : 1.312 aspres  
 impôt sur le mariage et la moitié de l'impôt sur les amendes : 200  
 impôt sur les services : 312  
 blé, 55 charges : 1.650  
 orge, 70 charges : 1.050  
 fèves, pois chiches : 30  
 lin : 14  
 coton : 10  
 miel : 50  
 impôt sur les porcs : 84.

En 1506-1507, selon le Tapu Tahrir 35 (p. 456-457), les impôts de Chtena constituent avec ceux des villages de Kakodrymo, Zapandi du nahiye d'Avlonari, une partie des impôts du village Hagios Georgios d'Avlonar le timar de 9 personnes qui, au total, se partagent la somme de 11.300 aspres. A cette époque, Chtena présente l'image suivante :

### Population

maisons : 37<sup>3</sup>                      célibataires : 5                      veuves : 3

Impôts : 3.910 aspres

ispence : 1.068  
 impôt sur l'herbe coupée : 222  
 blé, 27 charges : 945

<sup>1</sup> Comme population, M. Kiel note seulement 53 maisons.

<sup>2</sup> Telis Deligiorgis m'indique que les habitants de la région nomment Chtena un emplacement à proximité du village de Melissona.

<sup>3</sup> Dans ce cas également, M. Kiel indique seulement comme population 37 maisons.

orge, 25 charges : 375  
 avoine, 12 charges : 120  
 fèves, pois chiches, 5 charges : 200  
 coton 10 balles : 50  
 lin, 25 mesures : 50  
 dîme sur les oignons : 20  
 dîme sur les ruches : 100  
 impôt sur les moutons : 350  
 impôt sur les porcs : 80  
 moût, 15 mesures : 150  
 impôt sur le vin : 30  
 impôt sur le mariage et la moitié de l'impôt sur les amendes : 150

En 1539 (TT 196, p. 212), Chtena avec des impôts s'élevant à 3.000 aspres et Kalentzi (avec 2.600 aspres) font partie de l'usufruit de 4 timariotes touchant chacun un revenu annuel de 1.400 aspres. Dans deux autres registres établis également sous Soliman le Magnifique, le revenu fiscal de ce village atteint 4.212 aspres. Dans le TT 367, p. 71, la population de Chtena est de 42 maisons, 7 célibataires et 2 veuves. Le Tapu Tahrir 420 nous informe que les impôts des villages de Chtena, Frygani, Mikrokalentzi, Kakodrymo, Haghiopighi rapportent au total un revenu de 19.900 aspres à 14 gardes. Le tableau II de l'étude de M. Kiel offre les informations suivantes sur la taille de la population aux années suivantes :

1540 : 40 maisons  
 1570 : 41 »  
 1638 : 15 »

En 1569-1570, selon le TT 484 (p. 262-263), le village de Chtena appartenait au has du mirliva. Sa population imposable comprenait 41 maisons, 12 célibataires et 5 veuves, payant une somme annuelle de 6.500 aspres,<sup>1</sup> soit :

ispence : 1.355 aspres  
 impôt sur l'herbe coupée : 246  
 blé, 50 charges : 3.000  
 orge, 15 charges : 450  
 avoine, 10 charges : 160  
 fèves, pois chiches, haricots, 2 charges : 120  
 burçak, 2 charges : 60  
 lin, 50 bottes : 150  
 dîme (?)<sup>2</sup> : 200  
 dîme sur les ruches : 20  
 impôt sur les moutons : 250  
 impôt sur les porcs : 15

<sup>1</sup> Le total de tous ces impôts s'élève à 6.601 aspres.

<sup>2</sup> Il n'a pas été possible de lire ce mot.

dîme sur les oignons : 40  
 moût, 25 mesures : 325  
 impôt sur le vin : 50  
 impôt sur le mariage et impôt *deştâni* : 60  
 impôt sur les amendes (*niyabet*) : 100

En 1642 et 1645, la population payant un *haraç* comprend 20 familles et 18 durant les années immédiatement suivantes, 1646 et 1650. Elle se réduit à 10 maisons en 1690-92.

### *Dramesi*<sup>1</sup>

Les informations dont nous disposons sur cette agglomération durant les années que nous examinons proviennent de trois registres de la capitation, où seul est noté le nombre de familles contraintes de verser le *haraç*.

1642-3 : 40 familles  
 1645 : 40 »  
 1646 : 39 »  
 1650 : 39 »

1690-2 : 18 familles plus 6 qualifiées de "fils et étrangers", qui constituent certainement une catégorie fiscale différente au regard du *haraç*.

Le nom de cette agglomération est très probablement issu d'un nom de personne. Dans le seul village de Pyrgi, en 1506/7, 5 familles sont enregistrées sous le nom de *Dramesi*.

### *Frygani*

En 1474, ce village comprenait 34 familles et une veuve. Son revenu fiscal était de 2.134 aspres.<sup>2</sup> Le recensement de ce village à la fin du XVe siècle (TT 989, p. 123) présente les éléments suivants :

P o p u l a t i o n  
 maisons : 44<sup>3</sup>  
 I m p ô t s : 2.624 aspres<sup>4</sup>  
 ispence : 1.100  
 impôt sur les services : 264  
 blé, 49 charges : 1.470  
 orge, 35 charges : 525  
 indigo 8 charges : 80  
 fèves, pois chiches : 110

<sup>1</sup> En 1954, ce village a été renommé Evangelismos.

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 236 et 322.

<sup>3</sup> M. Kiel, «Remarks on the Administration», *op. cit.*, p. 81.

<sup>4</sup> Cette somme ne comprend ni l'ispence ni l'impôt sur les olives. Ce dernier est calculé dans le revenu timarial total composé des impôts des villages de Frygani et Rouklia.

miel : 35  
 impôt sur les jardins : 20  
 impôt sur les porcs : 120  
 olives : 1.450

Dans le TT 989 sont recensées 9 familles répondant au nom de Frygani : Vlassis Fryganis,<sup>1</sup> Loukas Fryganis, Giorgis Fryganis, et aussi un autre Loukas Fryganis, Michalis Fryganis, Pétros Fryganis et Guinis Fryganis. Il est manifeste que le nom de ce village provient de ce nom de famille.<sup>2</sup>

En 1506-7 (TT 35, p. 458), ce village appartenait au même timar que les villages de Mikrokalentzi et de Rouklia. Voici les données du recensement :

#### P o p u l a t i o n

maisons : 33<sup>3</sup>      célibataires : 4      veuves : 3

I m p ô t s : 4.266 aspres<sup>4</sup>

ispence : 943  
 impôt sur l'herbe coupée : 198  
 blé, 40 charges : 1.400  
 orge, 35 charges : 525  
 avoine, 3 charges : 30  
 fèves, pois chiches : 100  
 millet, 5 charges : 75  
 dîme sur le coton, 15 balles : 75  
 dîme sur les oignons : 20  
 moût, 10 mesures : 100  
 impôt sur le vin : 30  
 impôt sur les moutons : 400  
 impôt sur les porcs : 60  
 dîme sur les ruches : 20  
 impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 20

En 1539 (TT 196, p. 210), Frygani est timar de 8 timariotes qui se partagent son revenu fiscal (11.500 aspres). Grâce à deux autres recensements du XVI<sup>e</sup> siècle, nous savons que la population imposable du village comprenait 39 familles, 8 célibataires et 2 veuves payant 6.602 aspres.<sup>5</sup> Frygani appartient au même timar, 19.900 aspres, que les villages de Mikrokalentzi, Chtena, Kakodrymo et Haghiapighi.

<sup>1</sup> Dans le registre de 1474, j'ai transcrit Vlassis Karganis. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la même personne de la famille Fryganis. L'erreur de lecture est due à la particularité que présente l'écriture *siyakat*, où les notka, signes dicritiques permettant de différencier certaines lettres semblables, ne sont pas toujours inscrits, par exemple dans notre cas, le *kaf* et *fe*.

<sup>2</sup> *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, numéro 12, Vienne 1994, article 30190 Fryganos et 30191 Fryganos Leon.

<sup>3</sup> M. Kiel note 62 maisons, voir M. Kiel, «Remarks on the Administration», *op. cit.*, p. 81. Il s'agit très probablement de coquille.

<sup>4</sup> Il s'agit de 3.996 aspres.

<sup>5</sup> TT 367, p. 71. Dans le TT 420 est consignée la somme de 6.604 aspres.

A partir des deux registres analytiques qu'il a repérés, M. Kiel note que la population de ce village en 1540 et 1570 était respectivement de 95 et 71 familles<sup>1</sup>. Une consultation de visu du registre de l'année 1570, le TT 484 (p. 138-140) m'a permis de constater que ce village est inscrit dans le has du miriliva d'Eubée et que sa population imposable était de 71 maisons, 39 célibataires et 10 veuves. L'impôt annuel total atteignait 14.000 aspres<sup>2</sup>, répartis en 1570 comme suit :

ispence : 2.810 aspres<sup>3</sup>  
 impôt sur l'herbe coupée : 426  
 blé, 60 charges : 3.600  
 orge, 50 charges : 1.500  
 avoine, 20 charges : 320  
 dîme sur les fèves, haricots, pois chiches, 2 charges : 120  
 coton, 100 balles : 600  
 impôt sur les moutons : 2.994  
 impôt sur les porcs : 50  
 dîme sur les ruches : 100  
 moût, 100 mesures : 1.300  
 impôt sur le vin : 250  
 impôt sur les amendes : 800  
 impôt sur les vignobles des musulmans (*resm-i dönüm bağat*): 30 dönüm x 4 aspres = 120  
 impôt sur le mariage et impôt *deştâni* : 690  
 dîme sur les cocons : 290  
 moulin, 1 meule en pierre : 15  
 moulin, 1 meule en pierre : 15

Dans des registres de la capitation au XVII<sup>e</sup> siècle, Frygani est inscrit avec la population imposable suivante :

1638 : 37 familles<sup>4</sup>  
 1642 : 40 »  
 1645 : 40 »  
 1646 : 36 »  
 1650 : 36 »  
 1690-92 : 29 »

<sup>1</sup> M. Kiel, «Remarks on the Administration», *op. cit.*, p. 81.

<sup>2</sup> En réalité, le montant total des impôts s'élève à 16.000 aspres.

<sup>3</sup> Les célibataires paient 25 aspres au titre de l'ispence.

<sup>4</sup> Cette information provient du tableau de M. Kiel.

*Haghia Pighi*

Dans les sources ottomanes que nous avons étudiées, cette agglomération apparaît sous la forme Haghioipighi ou Haghia Pighi, dénomination qui renvoie à Zoodochos Pighi. Dans les recensements de l'Etat grec moderne, on ne rencontre pas à Karystia d'agglomération portant ce nom. K. A. Gounaropoulos mentionne un village d'Haghia Pighi près de Myli, aux environs de Karystos<sup>1</sup>. Telis Deligiorghis m'informe qu'il existe encore un lieu-dit Haghia Pighi dans la communauté de Myli, localement connue sous le nom d'Hagia Bighi. Selon la tradition, il s'agissait d'un village avec de nombreux vignobles. Parallèlement, il m'a signalé deux autres lieux à Karystia portant le même nom : l'un près de Bouro, où se trouve l'église sainte-Irène, l'autre à Kastri dans la région de Yeraistos. Ce second lieu-dit est enregistré aussi par W. P. Chapman<sup>2</sup>. On rencontre également un lieu-dit Pighi avec une chapelle de la Zoodochos Pighi à Montofoli<sup>3</sup>.

Dans le registre Cevdet 0.73 de 1474, on ne trouve aucune agglomération du nom de Haghia Pighi. On en rencontre cependant une dans le TT 989 (p. 116), à la fin du XVe siècle, où avec Karystos et le village de Zerbisa, ils constituent un seul timar, dont se partagent l'usufruit 19 hommes de la garde du fort de Karystos.

## P o p u l a t i o n

maisons : 20      veuve : 1

I m p ô t s : 805 aspres

ispence : 506

impôt sur les services (*resm-i hizmet*)<sup>4</sup> : 120blé, 15 charges (*hıml*) : 450

orge, 15 charges : 225

coton : 10

Durant la première décennie du XVIe siècle, selon le TT 35 (p. 450), ce village constitue le timar d'un garde du fort de Karystos.

## P o p u l a t i o n

maisons : 8      célibataires : 1      veuves : 2

I m p ô t s : 1.503 aspres<sup>5</sup>

ispence : 227

impôt sur l'herbe coupée (*resm-i otluk*) : 48

blé, 17 charges : 595

orge, 15 charges : 225

avoine, 3 charges : 30

impôts sur les moutons : 65

<sup>1</sup> K. A. Gounaropoulos, *op. cit.*, p. 95.

<sup>2</sup> W. P. Chapman, *Karystos: City-State and Country Town*, s.d., p. 139.

<sup>3</sup> S. Papamichaël, *Connaître Karystos* (en grec), Karystos 1993, p. 79.

<sup>4</sup> Sur cet impôt, voir ci-dessus.

<sup>5</sup> En réalité, la somme des impôts s'élève à 1.493 aspres.

impôts sur l'huile de lin : 30

taxe sur le vin importé : 25

lin, 30 bottes (*demet*) : 60

dîme sur les vers à soie : 50

moût, 3 mesures (*medre*) : 30

impôt sur le vin : 10

dîme sur le coton : 8

dîme sur les fèves, les pois chiches : 10

impôt sur le mariage et impôt sur les amendes : 70

En 1539 (TT 196, p. 211), ce village continue à constituer le timar d'un garde de Kizil Chisar à qui il rapporte un revenu de 1.600 aspres. Dans deux autres recensements réalisés à l'époque du sultan Soliman le Magnifique (1520-1566), Hagiopighi présente une population et un revenu fiscal réduits. Dans le TT 367 (p. 71), sa population comprend 5 maisons, 2 célibataires et une veuve, payant 970 aspres par an. La même somme d'impôts apparaît également dans le TT 420 (p. 186), où le village d'Haghia Pighi avec ceux de Frygani, Mikrokalentzi, Chtena et Kakodrymo constituent un timar de 19.900 aspres que se partagent 14 gardes de Kizil Chisar.

En 1570, selon le registre TT 484 (p. 401-402), le village d'Haghiapighi avait une population imposable de 13 maisons, 5 célibataires et 2 veuves. Leurs impôts s'élevaient à 2.100 aspres, soit :

ispence : 480 aspres

impôt sur l'herbe coupée (*resm-i otluk*) : 78

blé, 10 charges : 600

orge, 10 charges : 300

avoine, 2 charges : 32

haricots, 2 charges : 120

millet, 2 charges : 60

lin, 50 bottes : 45

coton, 10 balles (*teker*)<sup>1</sup> : 60

impôt sur les moutons : 176

impôt sur les porcs : 10

<sup>1</sup> Selon le dictionnaire de Sir James W. Redhouse, *A Turkish and English Lexicon*, Beirut, 1987, *teker* = wheel, circular, round. C'est pourquoi j'ai choisi de traduire cette mesure par le mot "balle", *mpala* en grec, utilisé en Grèce en tant que mesure tant du coton que de l'herbe pour nourrir les animaux. Le dictionnaire de I. Chloros, *Lexicon Tourko-Hellenikon* (en turc et grec), t. I, Constantinople 1899, p. 547, mentionne que de la racine *teker* proviennent les mots *değirmi* = sphérique et *değirmen* = moulin. Le *teker* n'a naturellement aucun rapport avec le sac (*tağar*) que Marie-Magdeleine Lefebvre utilise dans son édition. L'orthographe des deux mots est entièrement différente, comme d'ailleurs l'usage de ces deux mesures. Dans le *kannunâme* de l'Eubée, il est mentionné qu'il *teker* = 4 ocques. Dans le *kanunnâme* de Lamia, il est précisé qu'il *teker* = 4 ocques quand le coton est non-égrené et 264 *dirhem* quand il est brut. L'usage des deux *teker*, témoigne du fait qu'il existait aussi un prix différent pour chacune de ces qualités, au XVIe siècle du moins. L'emploi du grand et du petit *teker* est donc liée à la qualité du produit. Voir Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 341 par. 8 et J. Kabrda, «Poids et mesures», *op. cit.*, p. 108. Voir également le *kanunnâme* de Lamia, J. Kabrda, «Le kanunname turc de Lamia. Contribution à l'étude des sources historiques turques relatives à l'histoire de la Grèce», *Hellénika* 17 (1962), p. 214. Voir enfin A. Akgündüz, *op. cit.*, t. V, p. 387.

impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 40

la moitié de l'impôt sur les amendes : 50

moût, 3 mesures (*medre*) : 39

impôt sur le vin (*resm-i karış*) : 10

Un siècle plus tard, en 1672, selon le registre timarial MAD 7153 (p. 48), le montant des impôts d'Haghiapighi continue à être le même, soit 2.100 aspres, que se partagent deux hommes de la garde de Kizil Chisar.

Dans les registres du haraç par tête de la seconde moitié du XVIIe siècle, la population imposable comprend 6 maisons,<sup>1</sup> à l'exception du registre MAD 4914 des années 1690-1692 où seules 3 maisons sont enregistrées en tant que population contrainte à verser la capitation.

Avant d'avoir terminé cette étude à laquelle manquent les registres des siècles suivants, il n'est pas possible d'établir un lien entre la diminution de la population du XVIIe siècle et son absence dans les recensements du XIXe. En d'autres termes, la diminution de la population d'Haghiapighi ne plaide pas nécessairement en faveur du point de vue selon lequel le village aurait été abandonné au fil du temps. Bien davantage lorsque n'est pas connu l'emplacement exact de cette agglomération, ce qui aurait aidé à exclure la possibilité d'un changement de nom.

### *Haghios Loukas*

Dans le registre de la capitation de l'année 1690/2, ce village comprend 37 familles et est enregistré avec les villageois du *kaza* Kizil Chisar. On ne le rencontre pas dans les recensements précédents de Karystia, manifestement parce qu'il dépendait du point de vue administratif et économique du *nahiye* d'Avlonar, avec les villages duquel il était enregistré. En 1474, le village d'Haghios Loukas dépendait du *nahiye* de Kladia.<sup>2</sup>

### *Haghios Yannis*

Dans le registre de la capitation de l'année 1690/2, ce village est inscrit en tant qu'appartenant au *kaza* Kizil Chisar et comprend une population fiscale de 29 familles. On ne le rencontre pas dans des recensements précédents de Karystia, car il dépendait manifestement du point de vue administratif et économique du *nahiye* d'Avlonar et était enregistré avec les villages de celui-ci. C'est ce qu'atteste le recensement de 1474 où Haghios Yannis dépend du *nahiye* de Kladia.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> F. 2A, a.e. 219, MAD 561, MAD 1000, F. 2A, a.e. 319A.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 213, 240, 312, 323-324.

<sup>3</sup> Evangelia Baita, *L'Eubée, op. cit.*, p. 213, 241, 312, 324.

### *Harmyropotamos*<sup>1</sup>

Ce lieu est enregistré en tant que lieu-dit agricole dans deux registres du XVIe siècle : dans le TT 367, avec un revenu fiscal de 312 aspres et dans le TT 196 (1539) avec un revenu fiscal de 504 aspres. Dans ce dernier registre, son emplacement précis est mentionné. Le scribe indique que le lieu-dit agricole Harmyropotamos se trouve à la limite du village de Zarka (aujourd'hui Zarakes). Par conséquent, l'agglomération actuelle d'Harmyropotamos, qui se trouve entre les villages de Zarakes au nord et de Mesochoria au sud doit être né de l'installation de cultivateurs décrite par les registres du XVIe siècle.

### *Kakodrymos*

On ne rencontre pas de village de ce nom dans les registres de l'Etat grec moderne et, naturellement, personne ne peut soutenir avec certitude que Kakodrymos avait probablement un lien avec le village de Drymonari,<sup>2</sup> au nord de Dramesi.

Le village de Kakodrymos est consigné dans les registres fiscaux et timariaux du XVIe siècle. En 1506/7 (TT 35, p. 455), il présente l'image suivante :

#### Population

maisons : 9      veuve : 1

Impôts : 1.049 aspres

ispence : 250

impôt sur l'herbe coupée : 54

blé, 10 charges : 350

orge, 7 charges : 105

avoine, 3 charges : 30

lin, 15 bottes : 30

impôt sur les moutons : 150

impôt sur les porcs : 30

impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 50

Dans deux recensements non datés, les TT 367 (p. 71) et TT 420 (p. 186) rédigés sous le règne de Soliman le Magnifique (1520-1566), la population imposable du village de Kakodrymos comprenait 19 familles, 4 célibataires et 1 veuve, qui payaient un impôt de 2.210 aspres. En 1539 (TT 196, p. 206), le revenu fiscal de ce village s'élevait à 3.000 aspres.

<sup>1</sup> Depuis 1912, ce village constitue la commune d'Harmyropotamos. Voir *Edition de l'Union Centrale des demeures et communes de la Grèce, 11 Nomes d'Eubée* (en grec), p. 88-89.

<sup>2</sup> Th. G. Papamanolis, *Karystos, Rafina, Petali, Marmari* (en grec), Athènes 1954, p. 140-141.

Selon le TT 484 (p. 394-395), en 1570, le village de Kakodrymos avait une population imposable de 42 maisons, 12 célibataires, 6 veuves, qui payaient chaque année 4.000 aspres.<sup>1</sup> Cette somme constituait le timar du capitaine des gardes du fort de Karystos. Les impôts de ce village, selon le TT 484, en 1570, étaient répartis comme suit :

- ispence : 1.386 aspres
- impôt sur l'herbe coupée : 252
- blé, 15 charges : 900
- orge, 15 charges : 450
- avoine, 15 charges : 240
- millet, 2 charges : 60
- dîme sur les pois chiches, haricots et fèves, 2 charges : 120
- coton, 10 balles : 60
- lin, 10 bottes : 30
- impôt sur les moutons : 130
- impôt sur les porcs : 30
- dîme sur les ruches : 100
- impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 50
- la moitié de l'impôt sur les amendes : 40
- taxe sur le vin importé : 25
- dîme sur les cocons : 20
- impôt de mariage payé par les hommes de la garde de Karystos : 73
- dîme sur les poissons dans la ville de Karystos : 64

Avec le même revenu, 4.000 aspres, un siècle plus tard, en 1672, selon le témoignage du registre timarial MAD 7153 (p. 47), l'usufruit de ce village continue à être consigné comme revenant au capitaine de Kizil Chisar.

### Kalentzi<sup>2</sup>

Ce village dépend administrativement de Karystia en 1539 (TT 196, p. 212). Ses impôts, 2.600 aspres, avec les impôts du village de Chtena, sont inscrits comme timar de 4 hommes de la garde de Kizil Chisar. En 1474, il appartenait au *nahiye* de Kladia, avec une population imposable de 21 familles et une veuve. Ses revenus s'élevaient à 1.202 aspres.<sup>3</sup>

En 1569-1570, selon le TT 484 (p. 264), Kalentzi comprenait une population imposable de 18 maisons, 2 célibataires et 2 veuves, qui payaient 4.200 aspres par an.<sup>4</sup> Il s'agissait des impôts suivants :

- ispence : 512 aspres
- impôt sur l'herbe coupée : 108

<sup>1</sup> En réalité, l'impôt payé par ce village s'élève à 4.030 aspres.

<sup>2</sup> Aujourd'hui Prasino.

<sup>3</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 214, 243, 312, 325.

<sup>4</sup> Selon les montants inscrits, le total des impôts versés par ce village s'élevait à 4.085 aspres.

- blé, 25 charges : 1.500
- orge, 10 charges : 30
- impôt sur les moutons et les boeufs : 800
- dîme sur les amandes : 60
- impôt sur les porcs : 75
- taxe sur le vin importé : 60
- impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 220
- impôt sur les prés : 250
- la moitié de l'impôt sur les amendes : 200

Dans le recensement TT 797 (p. 43) de l'année 1668-1669, ce village avait un revenu de 3.000 aspres, tandis qu'en 1672, selon le registre timarial MAD 7153 (p. 19, 20), son revenu s'élevait à 4.200 aspres. Selon le registre D.BŞM 1830, p. 3, Kalentzi payait la même somme en 1734.

### Kalloni

Dans le TT 989 (p. 121), avec le village de Cherodynamo est inscrit le *mezraa* de Kalloni avec un revenu de 200 aspres. Il est inclus dans le même timar que les villages de Melissino et de Cherodynamo. Je ne sais si son enregistrement avec les villages en question montre qu'il était localisé à proximité. Il ne faut toutefois pas exclure la possibilité qu'il existe un rapport entre le *mezraa* de Kalloni et l'actuel village de Kallianos<sup>1</sup> ou avec le hameau Kaliani de la commune de Pyrgchos.

### Kamara

Ce nom apparaît dans deux registres du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le TT 367, il désigne un lieu qualifié d'emplacement agricole avec un revenu fiscal de 464 aspres. Dans le TT 420, p. 186, il est inscrit en tant que village dépendant de Kizil Chisar, avec un revenu fiscal de 469 aspres. Il existe en plus dans cette source une note indiquant que le revenu de ce *mezraa* n'avait pas été inscrit dans le registre précédent. On peut par conséquent soutenir en toute sûreté le point de vue selon lequel cette agglomération s'est formée au XVI<sup>e</sup> siècle. Je ne sais si cet emplacement agricole et par la suite installation permanente, avec une faible population si l'on en juge d'après le montant des impôts qu'elle paie, peut entretenir un rapport avec Kamares, dans le domaine Konstantinidis, où ont été conservées des parties d'aqueduc.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Toponyme d'origine byzantine. Voir C. Farantos, «Deux églises stavropégiakoi aux environs des villages de Métochi et Lenossaioi de l'Eubée méridionale» (en grec), *Archelon Euboean Studies* 26 (1984-5), p. 385.

<sup>2</sup> S. Papamichaïl, *op. cit.*, p. 212, publie une photographie de 1962.

*Kapsouri*

Aujourd'hui quartier de la commune d'Amygdalea, dans le dème de Karystia<sup>1</sup>. Selon le registre TT 367 (p. 71), l'agglomération du XVI<sup>e</sup> siècle comprenait 13 familles, 12 célibataires et 2 veuves. Son revenu fiscal correspondait à 1.872 aspres qui, en 1539, deviennent 1.400 aspres (TT 196, p. 211).

En 1569-1570 (TT 484, p. 263-264), ce village est inscrit avec une population imposable de 17 maisons, 7 célibataires et 2 veuves. Le montant des impôts payés s'élevait à 3.000 aspres. Il s'agissait des impôts suivants :

ispence : 612 aspres

impôt sur l'herbe coupée : 102

blé, 20 charges : 1.200

orge, 4 charges : 120

impôt sur les moutons : 593

impôt sur les porcs : 5

pois chices, 2 charges : 120

avoine, 1/2 charge : 8

impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 100

coton, 10 balles : 60

millet, 1 charge : 30

la moitié de l'impôt sur les amendes : 50

Selon le registre timarial MAD 7153 (p.19), ce village paie le même montant d'impôts un siècle plus tard, en 1672.

Dans les registres de la capitation du XVII<sup>e</sup> siècle, où est consigné le nombre des familles obligées de verser le harach, la population présentent les variations suivantes :

1642-43 : 15 familles

1645 : 15 »

1646 : 13 »

1650 : 13 »

1690-92: 9 »

*Karatza (ou Kiratza) Kebir*

Village non identifié car dans aucun recensement du XIX<sup>e</sup> siècle n'apparaît d'agglomération de Karystia dénommée Karatza ou Kiratza. Il existe pourtant deux villages plus ou moins homonymes dans la région : Karalides et Karaioi<sup>2</sup>. Il n'est naturellement pas possible de soutenir qu'ils s'identifient au village de Karatza/Kiratza. Il semble toutefois utile de noter qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il existe en Karystia deux agglomérations de nom différent mais comportant la

<sup>1</sup> Edition de l'Union Centrale des dèmes et communes, *op. cit.*, p. 90-91.

<sup>2</sup> I. Nouchakis, *Chorographie hellénique. Géographie, histoire, statistique de la population et des distances* (en grec), Athènes 1901, p. 157-158.

même racine *kara* = noir. Il semble également intéressant de souligner que cette agglomération est inscrite dans nos sources avec le qualificatif *kebir* (= grand). Ce qui conduit à se demander s'il existait un autre village du même nom dont il fallait le distinguer. Bien sûr, dans les sources ottomanes consignées ci-dessous, aucune autre agglomération du nom de Karatza/Kiratza n'est enregistré. Dans la bibliographie existante, seul T. Zappas mentionne un toponyme Kionia-Karatza (Dragonera).<sup>1</sup>

Les informations dont nous disposons pour ce village proviennent de registres de la capitation du XVII<sup>e</sup> siècle où est consigné le nombre des familles obligées de payer la capitation.

1642-43 : 15 familles

1645 : 15 »

1646 : 12 »

1650 : 12 »

1690-92 : 17 »

*Kizil Chisar*

Il existe un vide complet dans l'histoire de Karystos en ce qui concerne les années de la domination ottomane. L'exemple d'Alexandros Levidis<sup>2</sup> qui, présentant l'histoire de la ville, passe de l'époque de la domination vénitienne à celle de la révolution grecque, a été nécessairement suivi par les études postérieures, en l'absence totale d'informations sur l'histoire de la ville sous la Turcocratie. Les seuls éléments dont nous disposons jusqu'il y a peu concernant la population et l'économie de la ville provenaient du premier recensement ottoman de 1474. D. N. Karydis et M. Kiel mentionnent les impôts qui frappent la production de blé et l'élevage en 1473 (lire 1474), 1506 et 1570.<sup>3</sup> Pour Karystos au XVII<sup>e</sup> siècle, nos informations se limitaient au récit d'Evliya Tchelebi<sup>4</sup> chez qui E. H. Ayverdi a puisé des éléments sur l'urbanisme et l'architecture durant la période ottomane.<sup>5</sup> Le témoignage d'une série de registres trouvés dans les archives de la Turquie et de la Bulgarie présentent quelques-uns des éléments qui viennent combler cet immense vide dans l'histoire de Karystos sous la Turcocratie.

<sup>1</sup> T. Zappas, «Karystia et pierre de Styria. Carrières et marbres antiques» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 24 (1981-2), p. 252, 271.

<sup>2</sup> A. Levidis, «La vie d'un fort» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 1 (1935), p. 162-171.

<sup>3</sup> D. N. Karydis - M. Kiel, *op. cit.*, p. 1894-1895.

<sup>4</sup> G. I. Fousaras, «La description d'Eubée par Evliya Tchelebi» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 6 (1959), p. 168-171.

<sup>5</sup> E. H. Ayverdi, *Avrupa'da Osmanlı Mimari Eserleri. Bulgaristan, Yunanistan, Arnavudluk*, t. IV, Istanbul 1982, p. 182.



Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Karystos et les villages d'Haghiopighi et de Zerbisa constituent un timar de 28.528 aspres que se partage l'ensemble des 19 gardes du fort. Selon le Tapu tahrir 989 (p. 111-116), Karystos présente l'image suivante :

## P o p u l a t i o n

maisons : 338 veuves : 44  
 Impôts : 27.338 aspres<sup>1</sup>  
 ispence : 8.714  
 impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 1.900  
 impôt sur les services (*resm-i hizmet*) : 2.028  
 blé, 220 charges : 6.600  
 orge, 220 charges : 3.300  
 pois chiches, fèves, haricots : 500  
 dîme sur les figues, 1.800 (*dizi*)<sup>2</sup> : 3.600  
 miel : 1.000  
 arbres fruitiers : 290  
 lin : 1.180  
 moût et impôt sur le vin : 4.080  
 vignes du timariote (*hassa*),<sup>3</sup> 4 cultivées et 48 non cultivées : 490  
 coton : 150  
 fils de soie : 290  
 impôt sur les jardins potagers : 690  
 impôt sur les porcs : 650  
 moulins<sup>4</sup> :  
 propriété d'Ismaïl, une pierre à moudre, fonctionnement annuel : 40  
 propriété de Karaghiozis, une pierre à moudre : 40  
 propriété de Kyr-Ghinis, neuf pierres à moudre, fonctionnement annuel : 360

<sup>1</sup> Le total des impôts s'élève à 27.188 aspres.

<sup>2</sup> Cette mesure est également mentionnée dans le registre Cevdet 0.73 de 1474. Selon le dictionnaire de Redhouse, *dizi* signifie "line, rows, series". Cette mesure est manifestement en rapport avec le nombre des figues sèches enfilées. Je suppose que le *dizi* était une mesure correspondant au *kentinari* servant à compter les têtes d'ail dans le Péloponnèse. Un *kentinari* d'ail comprenait deux tresses de 25 têtes chacune. Voir D.A. Petropoulos, «Contribution à la recherche sur les mesures et poids populaires» (en grec), *Epeteris tou Laographikou Archeiou* 7 (1952), p. 88. Dans une loi de 1830 relative à l'impôt sur les figues, on lit : «Parmi les figues des propriétaires, on considérera comme figues sèches celles enfilées, de première qualité; les autres, appelées *tanedex*, seront comptées par mille». Il est probable que la décision en question votée par l'Etat grec ait tenu compte de la tradition existant sous la Turcocratie, où les figues sèches étaient comptées par "colliers". Voir à ce sujet D. L. Zographou, *Histoire de l'agriculture grecque* (en grec), t. III (1821-1833), Athènes 1924, p. 122. Je remercie Elefthéria Zéi de m'avoir signalé l'existence de cette décision.

<sup>3</sup> On rencontre le même nombre de vignes qualifiées d'exploitation timariale dans le registre de 1474. Voir Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 233, 321. Il faut préciser que cette exploitation timariale est imposée car, manifestement, son timariote en a concédé l'exploitation aux villageois en échange d'un paiement. Elle rapportait par conséquent un revenu à ses exploitants et c'est la raison pour laquelle elle se trouve imposée.

<sup>4</sup> Le nom de deux de ces trois propriétaires de moulins est le même que dans le registre de 1474 : Ismaïl et Kyr-Ghinis. Voir Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 233, 321.

Dans le registre suivant du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le TT 35 (p. 450-454), les impôts de Karystos, plus une partie des impôts correspondants de la ville de Thèbes (2.000 aspres), plus également une partie des impôts du village Saint-Georges d'Avlonar (564 aspres) constituent un timar de 40.903 aspres que se partagent 31 gardes du fort. Dans ce recensement, la ville présente l'image suivante :

## P o p u l a t i o n

familles musulmanes : 4  
 maisons d'infidèles : 299 célibataires : 26 veuves : 37  
 Impôts : 38.356 aspres  
 ispence : 8.347  
 impôt sur l'herbe coupée (*resm-i otluk*) : 1.794  
 blé, 170 charges : 5.950  
 orge, 165 charges : 2.475  
 avoine, 50 charges : 500  
 lin, 1.000 bottes : 2.000  
 coton, 100 balles : 500  
 moût, 300 *medre* : 3.300  
 impôt sur le vin (*resm-i karış*) : 550  
 dîme sur les figues, 3200 "enfilées" : 6.400  
 dîme sur les oignons et l'ail : 160  
 dîme sur les ruches : 850  
 impôt sur les moutons : 1.200  
 dîme sur les grenades (*enar*) : 120  
 dîme sur les jardins potagers : 159  
 dîme sur les cocons de soie : 270  
 impôt sur les porcs : 350  
 dîme sur les viviers : 30  
 dîme sur les pois chiches, fèves, lentilles, haricots : 55  
 impôt sur les vignes appartenant aux musulmans de la ville de Karystos et aux hommes de sa garde : 76 *dönüm* x 4 aspres : 304  
 impôt sur les indemnités versées au titre des catastrophes subies par la production agricole en raison d'animaux entrant dans les champs, jardins, vignobles, etc<sup>1</sup> (*adet-i deştâni ma cürm-ü davar*) : 700  
 impôt sur les pâtres estivaux et hivernaux : 300  
 prés du timariote (*hassa*) : 200  
 impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 800  
 monopole du vin : 352  
 taxe sur le marché de Kizil Chisar : 150

<sup>1</sup> Terme ture pour désigner l'impôt en question quand il concerne des chèvres (*davar*). Sur cet impôt, voir M. Berindei - G. Veinstein, «Règlements fiscaux et fiscalité de la province de Bender-Aqkerman», *Cahiers du Monde russe et soviétique* XXII/2-3 (avr.-sept. 1981), p. 281.

moulins, 18 pierres à moudre : 540 aspres<sup>1</sup>

Les trois recensements suivants ont été réalisés sous le règne de Soliman le Magnifique. Deux d'entre eux ne sont pas datés de façon précise.

Il s'agit du TT 367 (p. 71) où sont donnés le nombre des contribuables et les impôts de Karystos.

#### Population

maisons de musulmans : 3

maisons de chrétiens : 299 célibataires : 41

Impôts : 37.100 aspres

Dans le TT 420, p. 190, le même montant d'impôts que dans le registre ci-dessus est consigné, soit 37.100 aspres. De plus, il est mentionné que dans la redistribution des timars, la ville de Karystos et le village de Baba (500 aspres) constituent un timar de 37.600 aspres accordé à 35 personnes de la garde du fort. Dans le troisième recensement, le TT 196, p. 213 de l'année 1539, seul le revenu timarial est inscrit. Il s'agit cette fois de 48.600 aspres. Cette somme étaient partagée entre les 35 gardes de son fort.

En 1570, selon le recensement TT 484 (p. 403-411) Karystos présente l'image suivante :

#### Population

musulmans : 14

maisons chrétiens : 330 maisons célibataires : 76 veuves : 70

Impôts : 54.800 aspres

ispence : 10.570

impôt sur l'herbe coupée : 1.980

blé, 250 charges : 15.000

orge, 120 charges : 3.200

avoine, 32 charges : 528

dîme sur les haricots, 3 charges : 180

erzen, 20 charges : 600

dîme sur les cocons payée par musulmans et infidèles : 800

dîme sur les ruches : 550

dîme sur les figues, 2.025 "enfilées" : 2.025

lin, 500 bottes : 1.500

moût, 210 *medre* : 2.860

dîme sur les jardins potagers : 250

dîme sur les grenades : 180

impôt sur les moutons : 1.150

impôt sur les prés et pâturages d'hiver : 690

coton, 250 balles : 1.500

impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 2.000

<sup>1</sup> Dix-sept moulins qualifiés de pleine propriété sont consignés. Trois d'entre eux appartiennent à des musulmans, les autres à des chrétiens. Chaque meule en pierre est frappée d'un impôt de 30 aspres.

impôt sur les porcs : 200

la moitié de l'impôt sur les amendes : 1.260

dîme annuelle sur les viviers : 60

taxe sur les produits importés au marché de la ville (*bac-i bâb*) : 300

taxe sur le marché (*bac-i bazar*) : 1.500

hassa de pré : 150

impôt sur les vignes des musulmans : 240 *dönüm* x 4 aspres : 960

dîme sur les arbres : 210

impôt sur la pesée du miel, de l'huile et d'autres produits (*resm-i kantar*) : 700

impôt sur le vin : 830

#### Mezraa de Kokkinomarmari

blé, 4 charges : 240

orge, 2 charges : 60

#### Mezraa de Salasino

blé, 2 charges : 120

orge, 1 charge : 30

lin, 15 bottes : 45

monastère nouvellement exploité par les villageois : 100

monastère Saint-Georges exploité par les villageois : 60

monastère Saint-Stavrakis, entre les mains du pape Théophytos, qui est contraint de payer la dîme et autres impôts : 250

moulins, 31 pierres à moudre : 1.030

De 1570 au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le matériel d'archives que nous avons exploré présente un vide. Les éléments repérés couvrent en gros la période s'étendant du milieu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et proviennent de registres de la capitation. En 1642-43<sup>1</sup> et en 1645-46,<sup>2</sup> 220 maisons payant la capitation sont enregistrées. Dans les deux registres suivants, de 1646<sup>3</sup> et de 1650,<sup>4</sup> la population se réduit à 190 maisons. Dans le dernier recensement de la capitation que nous avons étudié, la population imposable de Karystos, en 1690-2, est répartie en quatre quartiers, qui constituent le marché de cette ville. Il s'agit du registre *Maliyeden Müdevver* 4914 (p. 2-3) de l'année 1102-1103.

#### Nefs-i varoş

*Mahalle-i Lala* 24 foyers

*Mahalle-i Kalivya*<sup>5</sup> 18 »

*Mahalle-i Nikaşi* 46 »

*Mahalle-i Deyirmen*<sup>6</sup> 17 »

*Fils et étrangers* 18 » (*veledân ma' yapancıyan*)

<sup>1</sup> F. 2A, a.e. 219 (p. 3).

<sup>2</sup> MAD 561.

<sup>3</sup> MAD 1000 (p. 76-77).

<sup>4</sup> Fonds 2A, a.e. 319A (p. 3) de l'année 1060.

<sup>5</sup> N. K. Moutsopoulos, «Le Taxiarque de Kalyvia aux environs de Karystos. Analyse tectonique et morphologique» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 8/1961, p. 204-248.

<sup>6</sup> Il s'agit du quartier de Myli consigné en turc. Monydrion d'Haghion Georgios dans le village Myli de Karystos. Voir C. Themelis, «Monastérologie de l'Eubée» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 12 (1965), p. 140 et 146 sq.

Ces quartiers n'appartiennent pas à la ville : il s'agit de faubourgs autour de Karystos, dont ils dépendent administrativement. D'ailleurs, on sait que ce n'est que très tard, en 1889, que Karystos est recensée pour la première fois comme ville en soi, indépendamment des agglomérations de Myli, Nikasi, Kokkali, Paliokhóra, Aetos, Metochi, Mekounida, Kalyvia et Lala.<sup>1</sup> Aujourd'hui, Nikasi, Kalyvia, Lala constituent la commune de Kalyvia et s'étendent au nord-ouest de Karystos, Nikasi en étant le plus proche<sup>2</sup>. Les témoignages que nous possédons concernant les faubourgs de Karystos proviennent du milieu du XIXe siècle. Les quartiers de Lala<sup>3</sup> et Myli sont mentionnés dans les textes de contrats de dots. Dans la région de Lala, T. Zappas mentionne l'existence de huit moulins à eau dès le milieu du XIXe siècle, les premiers étant situés à la source de Lala et les autres s'étendant vers le sud.<sup>4</sup> De la libération à 1848, le village de Myli a été le siège du dème de Karystia.<sup>5</sup> Le nom de ce quartier renvoie à la présence des moulins.<sup>6</sup> Il est très probable que les quartiers restants, dont nous savons qu'ils existaient au milieu du XIXe siècle, Mekounida, Grabia, Kokkali,<sup>7</sup> soient des installations ultérieures, autrement dit formées à la fin du XVIIe siècle.<sup>8</sup> Le problème est de savoir ce qu'est devenu Palaiochóra, qui n'est pas non plus mentionnée dans les sources ottomanes de l'époque. Cela signifierait-il que cette agglomération avait déjà été abandonnée à la fin du XVIIe siècle ?

Revenons au commentaire du registre du MAD 4914, où 123 personnes au total sont enregistrées à Karystos comme payant la capitation. Après les quatre quartiers, dans une catégorie particulière intitulée "fils et étrangers", la population des jeunes de la ville et des non autochtones est enregistrée à part. Dans le cas de Karystos, il n'existe pas d'étrangers, c'est-à-dire d'émigrés, car aucun nom n'est accompagné de déclaration d'origine, soit le mot *sakin* plus un nom de lieu. On observe en revanche ce phénomène dans le même registre à propos du village de Styra, où deux habitants non autochtones sont inscrits comme originaires de Politika et de Chalkis.

<sup>1</sup> St. Papamichail, *op. cit.*, p. 58.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 80-82.

<sup>3</sup> St. Papamichail, «Contrats de dot à Karystos» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 26 (1984-5), p. 442, note 26. Voir également S. Oeconomou, «Anomalies politiques à Karystos (1862-1863). Dissolution de l'Autorité municipale et proclamation du Comité tripartite» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 12 (1965), p. 235.

<sup>4</sup> T. Zappas, «Moulins à eau et à vent en Karystia septentrionale» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 15 (1969), p. 114-117.

<sup>5</sup> S. Papamichail, «Contrats», *op. cit.*, p. 441, note 23. Voir également sur ce village Th. G. Papamanolis, *op. cit.*, p. 63-64. Également G. Sakkas, «Un Maître de la Nation dans l'expédition malheureuse de Karystos» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 12 (1965), p. 225 et N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 99.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>7</sup> Aujourd'hui dépendant de la commune de Grabia.

<sup>8</sup> S. Oeconomou, *op. cit.*, p. 235-237.

### Kladia

Dans les registres de 1474, est mentionné un village de Kladia<sup>1</sup> avec 34 familles et 3 veuves qui paient 2.390 aspres. Le *nahiye* du même nom incluait les villages suivants : Kladia, Avloyira, Haghios-Loukas, Haghios-Yannis, Koutouloumas, Lepoura, Mazi, Varibobi, Kalentzi, Zapadi, Zili et 8 *mezraas*. Par conséquent, l'emplacement du village de Kladia devait se trouver dans la région géographique définie par les villages ci-dessus. Dans le tableau où les toponymes du recensement de 1474 sont identifiés à ceux du premier recensement de l'Etat grec en 1837,<sup>2</sup> le village de Kladia est déclaré comme disparu.

Dans les recensements de la capitation au milieu du XVIIe siècle, la population de cette agglomération s'est entre temps réduite :

1642-43: 6 familles

1645: 6 »

1646 : 4 »

1650 : 4 »

Dans le registre de la capitation de 1690-92 (MAD 4914), le *kaza* de Kizil Chisar n'est pas compris au nombre des agglomérations. Cette année doit, selon moi, être considérée comme *terminus post quem* pour dater la disparition de cette agglomération.

### Komito<sup>3</sup>

On rencontre Komito en tant que lieu-dit agricole dans deux registres du XVIe siècle (TT 367, p. 71 et TT 420, p. 184) avec un revenu fiscal de 536 aspres, où il est également déclaré qu'il est consigné pour la première fois, c'est-à-dire environ au milieu du XVIe siècle. Komito est aussi mentionné sous deux autres noms: Oroz dans le TT 367 et Madaros dans le TT 420.

Dans un registre plus tardif du XVIe siècle, le TT 484 (p. 397), Komito est consigné avec le village de Pyrgi dans un timar dont l'usufruit revient à des hommes de la garde de Karystos. Les impôts sur la production de cette région agricole sont les suivants :

blé, 1 charge : 60 aspres

orge, 1 charge : 30

pois chiches, 1 charge : 60

haricots, 1 charge : 60

lin, 2 bottes : 6

<sup>1</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 213, 238, 312, 323.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>3</sup> Forme aujourd'hui une commune dont dépendent Adia et Evagélismos (ex-Dramesi). Voir N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 96.

*Livadaki*

Sous ce nom est enregistrée une région agricole située à la limite du village Megalo Livadi.<sup>1</sup> Le revenu fiscal de ce *mezraa*, 900 aspres, constituait le timar d'un garde du fort de Kizil Chisar. Les impôts sur les produits agricoles de ce *mezraa* en 1570 étaient les suivants :

blé, 5 charges : 300 aspres

orge, 15 charges : 450

lin, 33 bottes : 99

impôt sur les pâturages : 51

*Melissino*

L'actuelle commune de Melisson.<sup>2</sup> Il est très probable que le nom de ce village soit issu d'un nom de personne. Au village de Phylla, par exemple, en 1474, on rencontre 4 familles appelées Melisson.<sup>3</sup>

En 1474, sa population s'élevait à 51 maisons et 3 veuves qui versent un impôt de 3.559 aspres<sup>4</sup>. Selon les données du TT 989 (p.119-121) à la fin du XVe siècle, la population dans le village de Melissino s'élevait à 71 maisons et 3 veuves. Il faut noter que dans ces deux registres du XVe siècle, le Cevdet 0.73 et le TT 989, la liste des contribuables commence par le nom de la même personne, Andréas Psaris.

Impôts : 3.112 aspres

ispence : 1.793

impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 100

blé, 50 charges : 1.500

orge, 50 charges : 750

pois chiches, fèves : 112

indigo 13 charges : 130

millet (*daru*), 2 charges : 20

miel : 74

Au début du XVIe siècle, dans le TT 35, ce village est inscrit sous le nom de Melissonas. On remarque que sa population continue à s'accroître.

Population

maisons : 97    célibataires : 7    veuves : 70

Impôts : 11.337 aspres

ispence : 2.648

impôt sur l'herbe coupée : 582

blé, 70 charges : 2.450

<sup>1</sup> On rencontre les toponymes de Livadaki et Livadi dans la plaine et le golfe de Karystos. Voir S. Papamichail, *op. cit.*, p. 55, 69, 99-101.

<sup>2</sup> K. A. Gounaropoulos, *op. cit.*, p. 131 et N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 98.

<sup>3</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 229.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 212, 234-235 et 312, 321-322.

orge, 50 charges : 750

avoine, 30 charges : 300

seigle, 3 charges : 45

fèves, 1 1/2 *kile* : 60

lin, 40 bottes : 80

coton, 30 balles : 150

dîme sur les oignons : 30

dîme sur les fruits : 50

impôt sur les moutons : 1.500

impôt sur les porcs : 400

dîme sur les ruches : 150

moût, 160 *medre* : 1.600

impôt sur le vin : 152

impôt sur le mariage et impôt sur les amendes : 350

lentilles, 1 *kile* : 40

Ce village est inscrit sous le nom de Melissina dans les registres TT 367, p. 71 et TT 420, p. 67. Dans le second, il est consigné en tant que timar avec un revenu de 10.500 aspres que se partagent deux timariotes (10.000 et 500 aspres respectivement).

Population

maisons : 85    célibataires : 14    veuves : 8

Impôts : 10.500 aspres

Au XVIIe siècle, on ne rencontre ce village dans aucun des cinq registres de la capitulation étudiés.

*Mesochori*

Actuelle commune de Mesochoria, composée des quartiers de Mesochoria, Raptaioi, Tsakaioi.<sup>1</sup> Dans deux recensements du XVIe siècle, seul le revenu fiscal produit par le village est consigné: 3.000 aspres dans le TT 196, 3.141 dans le TT 420. Selon le registre TT 484 de 1570, la population imposable du village se composait de 21 maisons, 4 célibataires et 1 veuve, qui payaient 3.255 aspres annuelles.<sup>2</sup> Il s'agissait des impôts suivants :

ispence : 621 aspres

impôt sur l'herbe coupée : 106

blé, 12 charges : 720

orge, 15 charges : 450

haricots, 1 charge : 60

*erzen*, 1 charge : 30

fèves, 2 charges : 30

<sup>1</sup> N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 98.

<sup>2</sup> Le montant total des impôts inscrits s'élève à 3.318 aspres.

coton, 25 balles (*teker*) : 150  
 impôt sur les moutons et les boeufs : 600  
*adet-i deştâni* : 160  
 dîme sur les ruches : 70  
 impôt sur les porcs : 60  
 la moitié de l'impôt sur les amendes : 100  
 impôt sur le mariage et impôt *deştâni* : 100  
 lin, 15 bottes : 45

Données concernant la population de Mesochori au XVII<sup>e</sup> siècle :

1642-43 : 15 familles  
 1645 : 15 »  
 1646 : 12 »  
 1650 : 12 »  
 1690-92 : 14 »

Dans le registre timarial de 1672 (MAD 7153, p. 47), deux hommes du fort de Kizil Chisar se partagent les impôts de ce village, soit 2.800 aspres.

### *Metochi*

Agglomération proche de la commune d'Aetos. Son nom, comme l'écrit Ch. Thémelis, témoigne selon toute probabilité de l'existence à cet emplacement du metochi d'un monastère.<sup>1</sup> On rencontre le village de Metochi dans un registre ottoman du XVI<sup>e</sup> siècle, le TT 367, avec une population imposable de 14 familles, 3 célibataires et 2 veuves qui versent un impôt de 3.113 aspres.

### *Mirokaléntzi*

Agglomération non identifiée, inscrite dans des recensements du XVI<sup>e</sup> siècle comme village dépendant tantôt du *nahiye* d'Avlonar (TT 35) tantôt du *nahiye* de Kizil Chisar (TT 367 et TT 420).

En 1506-7 (TT 35, p. 457-458), elle est décrite comme suit :

#### Population

maisons : 21    célibataires : 5    veuves : 2

Impôts : 3.212 aspres

ispence : 662

impôt sur l'herbe coupée : 126

blé, 30 charges : 1.050

orge, 19 charges : 285

avoine, 8 charges : 80

<sup>1</sup> Ch. Themelis, *op. cit.*, p. 139. Selon cet auteur, il existe aux environs de ce village les vestiges d'un monastère byzantin démembré. *Ibid.*, p. 104, 140, 149. Voir C. Farantos, *op. cit.*, p. 375-376.

impôt sur les moutons : 650  
 impôt sur les porcs : 80  
 dîme sur le lin : 10  
 dîme sur le coton : 10  
 dîme sur les amandes : 15  
 impôt sur l'herbe coupée : 70  
 taxe sur le vin importé : 50  
 dîme sur les fèves, pois chiches, haricots : 24  
 impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 100

Dans les deux registres TT 367 et TT 420, Mirokaléntzi comprenait 24 familles, 8 célibataires et 2 veuves. Son revenu fiscal s'élevait à 5.904 aspres.

### *Moschos*

Inscrit en 1539 (TT 196, p. 206) en tant que région agricole à proximité du village de Zarka, avec un revenu fiscal de 432 aspres. Moschos appartenait au timar du capitaine de la garde de Kizil Chisar, avec le village de Kakodrymos et la région agricole d'Armyropotamos.

### *Petros*

*Mezraa* consigné dans le registre des capitations de 1690/2 avec une population de 3 familles. Il se trouvait situé sur la limite du village de Frygani.

### *Platanistos*<sup>1</sup>

Les informations dont nous disposons sur cette agglomération, qui a conservé de nos jours le même nom, proviennent de registres de la capitation. Le nombre des familles obligées de payer la capitation y est inscrit :

1642-43 : 50 familles

1645 : 50 »

1646 : 45 »

1650 : 35 »

1690-92 : 28 »

<sup>1</sup> N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 102.

*Pyrghi*

Pyrghi forme aujourd'hui une commune de même nom.<sup>1</sup> On le trouve inscrit dans le registre de 1474 avec une population de 20 familles et un revenu fiscal de 1.275 aspres.<sup>2</sup> A la fin du XVe siècle, selon le recensement TT 989 (p. 118-119), il comprend 21 maisons. Si l'on compare les noms des habitants dans les deux recensements, on remarque que les 5 premiers sont identiques. A cette époque, Pyrgi paie un impôt s'élevant à 1.677 aspres,<sup>3</sup> soit :

ispence : 525

impôt sur le mariage et la moitié de l'impôt sur les amendes : 200

impôt sur les services : 126

blé, 23 charges : 690

orge, 24 charges : 360

indigo, 4 charges : 40

fèves, pois chiches : 164

jardins potagers : 37

miel : 60

Au début du XVIe siècle, dans le registre TT 35, Pyrgi se présente comme suit :

## P o p u l a t i o n

maisons : 16      célibataires : 2      veuves : 3

I m p ô t s : 1.600 aspres

ispence : 468

impôt sur l'herbe coupée : 96

blé, 10 charges : 350

orge, 13 charges : 195

avoine, 5 charges : 50

millet, 3 charges : 45

dîme sur le moût : 160

impôt sur les moutons : 150

impôt sur les porcs : 30

dîme sur les ruches : 50

dîme sur les oignons : 50

impôt sur les vignes (*resm-i bağat*): 50

dîme sur les fèves, pois chiches : 20

impôt sur le mariage et sur les amendes : 30

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 103. Voir également *Edition de l'Union Centrale des Dèmes et communes, op. cit.*, p. 192-193 et D. Demertzis, «Recueil des toponymes de l'île d'Eubée» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 11 (1964), p. 247-248.

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 213, 236, 312, 322.

<sup>3</sup> Il s'agit de 1.744 aspres.

En 1539, les revenus (5.700 aspres) du village de Pyrgi sont répartis entre trois timariotes. L'un d'entre eux est l'administrateur de Kizil Chisar, les deux autres des gardes du fort. Ces trois timariotes reçoivent respectivement 2.800, 1.400 et 1.500 aspres.<sup>1</sup>

Selon le TT 420, Pyrgi (4.064 aspres) et la région agricole de Komitos ou Mazaros (536 aspres) est un timar de Veli, administrateur de Kizil Chisar (2.300 aspres) et de deux gardes dont chacun a un revenu de 1.150 aspres. Voici ensuite les données du recensement Tapu Tahrir 367 :

## P o p u l a t i o n

maisons : 33      célibataires : 9      veuves : 1

I m p ô t s : 4.064 aspres

Selon le registre TT 484 (p. 395-397), Pyrgi avait en 1570 une population imposable de 50 maisons, 28 célibataires et 4 veuves. L'impôt leur correspondant était de l'ordre de 5.800 aspres, comme suit :

ispence : 1.974 aspres

impôt sur l'herbe coupée (*resm-i giyâh*)<sup>2</sup>: 300

blé, 18 charges : 1.080

orge, 19 charges : 570

avoine, 4 charges : 64

erzen, 1 charge : 30

fèves, 5 charges : 300

lin, 10 bottes : 30

moût, 15 mesures : 195

impôt sur le vin (*resm-i karış*) : 55

dîme sur les ruches : 57

dîme sur les jardins potagers : 40

impôt sur les moutons : 550

impôt sur les porcs : 25

dîme sur les cocons de soie : 44

dîme sur les arbres : 10

la moitié de l'impôt sur les amendes : 100

impôt sur le mariage et impôt *deştbâni* : 70

moulin, 1 pierre à moudre : 30

moulin, 1 pierre à moudre : 30

moulin, 1 pierre à moudre : 30

En 1642<sup>3</sup> et 1645<sup>4</sup>, 25 familles à Pyrgi paient le *haraç* : dans les années immédiatement consécutives, 1646<sup>5</sup> et 1650,<sup>6</sup> leur nombre passe à 22. En 1672, selon le registre timarial MAD 7153 (p. 47), Pyrgi était le timar de

<sup>1</sup> Tapu Tahrir 196, p. 207.

<sup>2</sup> Sur cet impôt, voir ci-dessus.

<sup>3</sup> F. 2A, a.e. 219A de l'année 1052.

<sup>4</sup> MAD 561 (1051).

<sup>5</sup> MAD 1000 (1056).

<sup>6</sup> F.2A, a.e. 319A (1060).

trois hommes du fort de Kizil Chisar qui se partageaient les impôts du village (5.800 aspres).

Dans le MAD 4914 de 1690-92, les 7 familles de ce village sont qualifiées de *perakende*.<sup>1</sup> On rencontre ce terme dans des *kanunnames* de régions d'Asie Mineure. Il caractérise les colons venus s'installer dans un village abandonné. Le spahi dans le timar duquel les *perakende reaya* viennent s'installer a le droit de choisir pour leur fiscalité entre leur faire payer soit la totalité ou la moitié de la dîme, soit le *çift-i bozan* (75 aspres). Il est manifeste qu'avec cette fiscalité plus légère, la législation ottomane offre des motivations pour la recolonisation de villages abandonnés. Cinq de ces familles dont venues à Pyrgi d'autres villages, comme par exemple le village de Nicoletta. Pyrgi avait donc très probablement été abandonné entre les années 1650 et 1690.

### Rouklia

Rouklia est attesté dans le recensement de 1474 avec une population de 40 familles et 3 veuves : son revenu fiscal s'élevait alors à 2.716 aspres. A la fin du XVe siècle<sup>2</sup>, la situation se présente comme suit :

#### P o p u l a t i o n

maisons : 56      veuves : 2

I m p ô t s : 3.128 aspres

ispence : 1.412

impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 500

impôt sur les services : 336

blé, 40 charges : 1.200

orge, 25 charges : 375

indigo 26 charges : 260

fèves, pois chiches : 200

jardins potagers : 40

impôt sur les porcs : 150

miel : 67

Dans le cas de ce village aussi, la plupart des noms des habitants sont identiques dans les recensements Cevdet 0.73 de 1474 et TT 989. Les mêmes familles continuent à être attestées : Mazaraki<sup>3</sup>, Koukoulé, Loïzi, Pournari, Sarou, etc.

<sup>1</sup> Voir A. Akgündüz, *op. cit.*, t. III, Istanbul 1991, p. 445. Sur les taxes de *perakende* Linda Darling note : «Dispersed (*perakende*) reaya newly settled in Koca Ili were exempted from all extraordinary levies except avariz», voir Linda Darling, *Revenue-Raising and Legitimacy. Tax Collection and Finance Administration in the Ottoman Empire, 1560-1660*, Leyden-N. York-Köln 1996, p. 89.

<sup>2</sup> TT 989 (p. 121-122) où Rouklia constitue un timar avec Frygani.

<sup>3</sup> Le nom de cette famille doit également être Mazarakis dans le registre de 1474, pour lequel j'ai transcrit Mouzakis. Par exemple, Martinos Mazarakis est le premier contribuable inscrit dans les deux listes.

Au début du XVIe siècle, Rouklia est associé au village de Drymos qui appartenait à la région de Karystos. Le fait que ces deux villages soient recensés ensemble dans le TT 35 et celui que, dans le registre postérieur TT 367, Rouklia soit désigné sous deux noms, Rouklia ou Drymos, témoigne de la proximité de ces deux agglomérations. Le recensement du village de Rouklia et Drymos se présente comme suit :<sup>1</sup>

#### P o p u l a t i o n

maisons : 43      célibataires : 4      veuves : 2

I m p ô t s : 5.209 aspres

ispence : 1.162

impôt sur l'herbe coupée : 252

blé, 21 charges : 1.775

orge, 32 charges : 495

avoine, 3 charges : 30

millet, 5 charges : 75

fèves, pois chiches, 2 charges : 80

coton, 10 teker : 50

dîme sur les oignons : 20

dîme sur les ruches : 30

impôt sur les moutons : 855

impôt sur les porcs : 55

dîme sur les noix : 60

impôt sur les fruits : 15

moût, 5 mesures : 50

impôt sur le vin : 5

impôt sur le vin importé : 30

impôt sur le mariage et moitié de l'impôt sur les amendes : 140

En 1539 (TT 196, p. 209-211), Rouklia a un revenu fiscal de 9.400 aspres et constitue un seul timar avec Mesochoria. Dans deux recensements réalisés sous Soliman le Magnifique, Rouklia ou Drymos (TT 367, p. 71) comprend 36 familles, 3 célibataires et 3 veuves qui paient un impôt s'élevant à 6.037 aspres (dans le TT 420, p. 66, 183, l'impôt est de 6.137). Ce revenu fiscal a été divisé en deux timars de 1.337 et 4.800 aspres.

Dans le recensement de 1570 (TT 484, p. 397-399), le village de Rouklia est consigné avec une p o p u l a t i o n fiscale de 55 maisons, 17 célibataires et 4 veuves. L'impôt annuel de ce village atteignait 12.000 aspres, répartis comme suit:

ispence : 1.824 aspres

impôt sur l'herbe coupée : 330

blé, 70 charges : 4.200

orge, 50 charges : 1.500

<sup>1</sup> TT 35, p. 458-459. Ce village appartient à cette époque à un timar comprenant également Mikrokalentzi d'Avlonari et Frygani.

avoine, 5 charges : 80
erzen, 4 charges : 120
dîme sur les fèves, pois chiches, haricots, lentilles, 2 charges : 120
dîme sur le coton, 25 balles : 150
dîme sur les prunes ( <i>âlâ</i> ) : 20
dîme sur les noix : 25
moût, 35 mesures : 555
impôt sur le vin : 40
dîme sur les jardins potagers : 20
dîme sur les ruches : 120
impôt sur les moutons : 2.050
impôt sur les porcs : 50
impôt sur le mariage et impôt <i>deştbâni</i> : 220
la moitié de l'impôt sur les amendes : 380
impôt sur le vin importé : 120
moulin, 1 meule en pierre : 15
moulin, 1 meule en pierre : 15

La population qui paie une capitation dans quatre registres de la seconde moitié du XVIIe siècle est composée de 45<sup>1</sup> et 40 maisons.<sup>2</sup> Dans le registre timarial MAD 7153 (p.47) de 1672, dix timariotes se partagent les revenus fiscaux du village de Rouklia qui s'élèvent à 12.000 aspres. Enfin, dans le registre de 1690-1692 (MAD 4914), la population imposable est répartie en deux groupes : 8 familles et 7 fils. La division de la population en deux catégories signifie que chacune versait un harac différent.

### Styra<sup>3</sup>

Ce village est recensé en 1474 avec 53 familles et 2 veuves : ses impôts s'élèvent à 5.143 aspres.<sup>4</sup> La taille de la population de Styra de la fin du XVe siècle au début du XVIIe a été étudiée par M. Kiel.<sup>5</sup> Voici les chiffres qu'il fournit :

1470 : 85 maisons
1506 : 110 »
1521 : 150 »
1540 : 185 »
1570 : 257 »
1638 : 176 »

<sup>1</sup> F. 2A, a.e. 219A et MAD 561.

<sup>2</sup> MAD 1000 et F. 2A, a.e. 319A.

<sup>3</sup> K. A. Gounaropoulos, *op. cit.*, p. 129-130, rapporte des histoires inédites sur le village à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 103.

<sup>4</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 213, 237-238 et 312, 322-323.

<sup>5</sup> M. Kiel, «Remarks on the Administration», *op. cit.*, p. 81.

Dans des registres de la capitation du XVIIe siècle, la population imposable présente la variation suivante :

1642-43 : 200 familles
1645 : 200 »
1646 : 160 »
1650 : 160 »
1690-92 : 64 familles et 27 fils.

### *Tchiflik de l'infidèle Ahmed* (çiftlik-i kâfir Ahmed)

Dans le registre de la capitation de 1692, il est consigné avec une population de 5 familles. Son emplacement précis est également indiqué : il se trouvait à la limite du village de Kiratza ou Karatza.

### Zarka<sup>1</sup>

Dans le recensement de 1474, ce village est mentionné en tant que mezraa du nahiye de Kladia, dépendant d'Avlonari.<sup>2</sup> En tant que village, on le rencontre pour la première fois en 1506 dans le TT 35 (p. 449), où l'employé note qu'un village n'a pas été inclus dans l'ancien registre (*haric ez defter-i 'atik*) et que, par conséquent, son revenu fiscal est recensé pour la première fois. Il note également que les villageois d'autres villages qui venaient cultiver la terre de Zarka étaient obligés de payer la dîme (*haricdan dahi ekerler 'öşur virurler*). Cette dernière note confirme le témoignage de 1474 selon lequel Zarka était un *mezraa*, c'est-à-dire une région cultivée non habitée. Nous apprenons aussi que, tandis qu'en 1506 Zarka est enregistrée en tant que petite agglomération, sa terre continue à être cultivée par les habitants de villages voisins. Je pense que le cas de ce village précise le processus de formation d'une installation permanente dans une région agricole exploitée par les habitants de villages voisins, jusqu'à ce qu'à un moment donné, certains décident de s'y installer de façon non temporaire. La note du scribe selon laquelle les cultivateurs non installés dans l'agglomération sont obligés de payer la dîme explique la forte production de blé déclarée dans le TT 35. Il n'est en effet pas possible que les deux familles recensées comme population de Zarka produisent tant de blé qu'elle paient une dîme égale à 26 charges. A cette importante production,

<sup>1</sup> K. A. Gounaropoulos, *op. cit.*, p. 125. Aujourd'hui Zarakes. Voir N. E. Xanthoulis, «Composition et évolution du Nome d'Eubée, IIe Partie» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 18 (1972), p. 94.

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 215 et 247.



comme le montre la dîme, contribuent les cultivateurs qui n'habitent pas de façon permanente à Zarka.

Le recensement de Zarka tel qu'il est consigné dans le TT 35, à la p. 449, se présente comme suit :

P o p u l a t i o n

maisons 2

I m p ô t s : 1.010<sup>1</sup> aspres

ispence : 50

blé, 26 charges : 890

dîme sur les ruches : 30

impôt sur l'herbe coupée : 12

impôt sur le mariage et impôt sur les amendes : 5

Dans les quatre autres registres du XVI<sup>e</sup> siècle, Zarka n'est pas inscrite dans les timars des gardes du fort de Karystos. Dans le TT 367 (p. 63), ce village appartient au *hass* du *mirliva* d'Eubée. Sa population s'élève à 7 familles et son revenu fiscal à 800 aspres.

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, dans les cinq registres du harac que nous avons étudiés, la population de Zarka oscille entre 25<sup>2</sup> et 15<sup>3</sup> familles.

### Zerbisa

Il s'agit du village de Zerbisia renommé Dysto en 1954.<sup>4</sup> Dans les registres, il apparaît sous les noms de Robotesa, Zerbisa et également sous le double nom de Koutoulouma ou Zerbisa (*Kutuluma nam-i diğer Zerbişa*) dans les deux registres de la capitation du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le recensement de 1474, on ne rencontre pas de village nommé Zerbisa : on trouve en revanche le village de Koutoumoula (34 familles et 1 veuve. Impôts : 1.745 aspres).<sup>5</sup> C'est également en tant que Koutoumoula que ce village est recensé dans le registre timarial de 1521-22 (31 maisons, 5 célibataires, 5 veuves. Impôts : 5.985 aspres).<sup>6</sup> Il s'agit très probablement à cette époque d'un seul et même village, enregistré tantôt sous un nom, tantôt sous un autre dans les registres ottomans. Dans le premier recensement de l'Etat grec, en 1837, seul le village de Zerbisia apparaît dans le dème de Dystiea,<sup>7</sup> tandis que, dans le recensement

<sup>1</sup> Très précisément, 987 aspres.

<sup>2</sup> F. 2 A, a.e. 219 et MAD 561.

<sup>3</sup> MAD 1000, F 2 A, a.e. 319A, MAD 4914.

<sup>4</sup> K.A. Gounaropoulos, *op. cit.*, p. 124-125. N. Xanthoulis, *op. cit.*, p. 93. La commune de Dystos comprend également aujourd'hui la commune de Koutoumoula.

<sup>5</sup> Voir Evangelia Balta, *L'Eubée, op. cit.*, p. 213, 241-242 et 324.

<sup>6</sup> Evangelia Balta, «Indices du mouvement de la population et du revenu. L'exemple de l'Eubée à la fin du XVe siècle et au début du XVIe» (en grec), *Archeion Euboean Studies* 26 (1984-1985), p. 332-333.

<sup>7</sup> N. Xanthoulis, «Composition...», *op. cit.*, le partie, *Archeion Euboean Studies* 17 (1971), p. 426.

du même dème en 1879, les villages de Zerbisia et de Koutoumoula sont enregistrés en tant qu'agglomérations distinctes.<sup>1</sup>

A la fin du XVe siècle, dans le registre TT 989 (p. 117), ce village est inscrit sous le nom de Repotesa. Cette dénomination suit les règles de la paléographie ottomane par l'absence de *nokta* à l'initiale du mot (selon qu'elle est ou non accompagnée de *nokta*, la même lettre se lit "r" ou "z"). Ce village appartient au même timar que Kizil Chisar et que le village d'Haghiopighi.

P o p u l a t i o n

maisons : 11 veuves : 1

I m p ô t s : 381 aspres

ispence : 281

impôt sur les services : 66

blé, 7 charges : 210

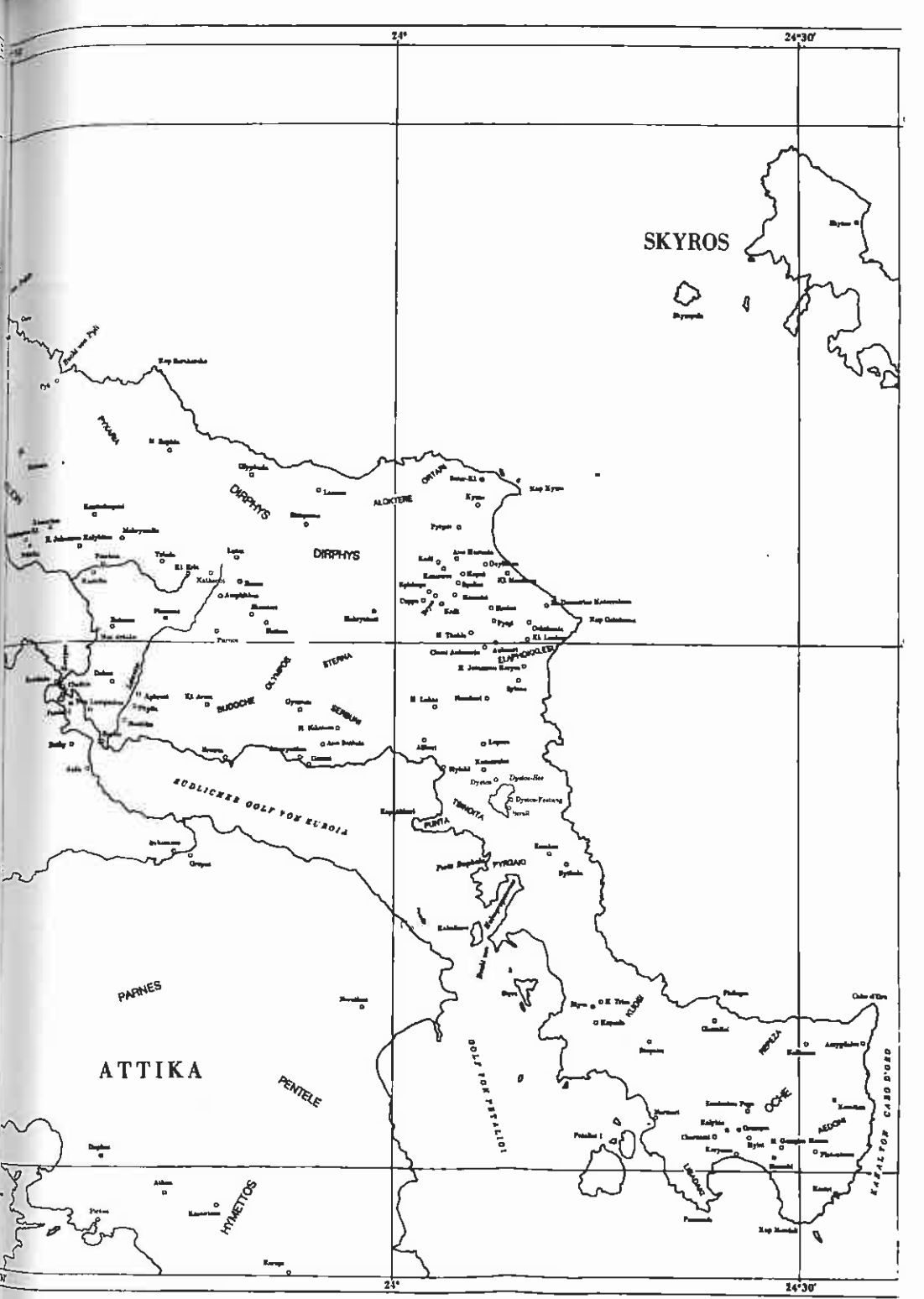
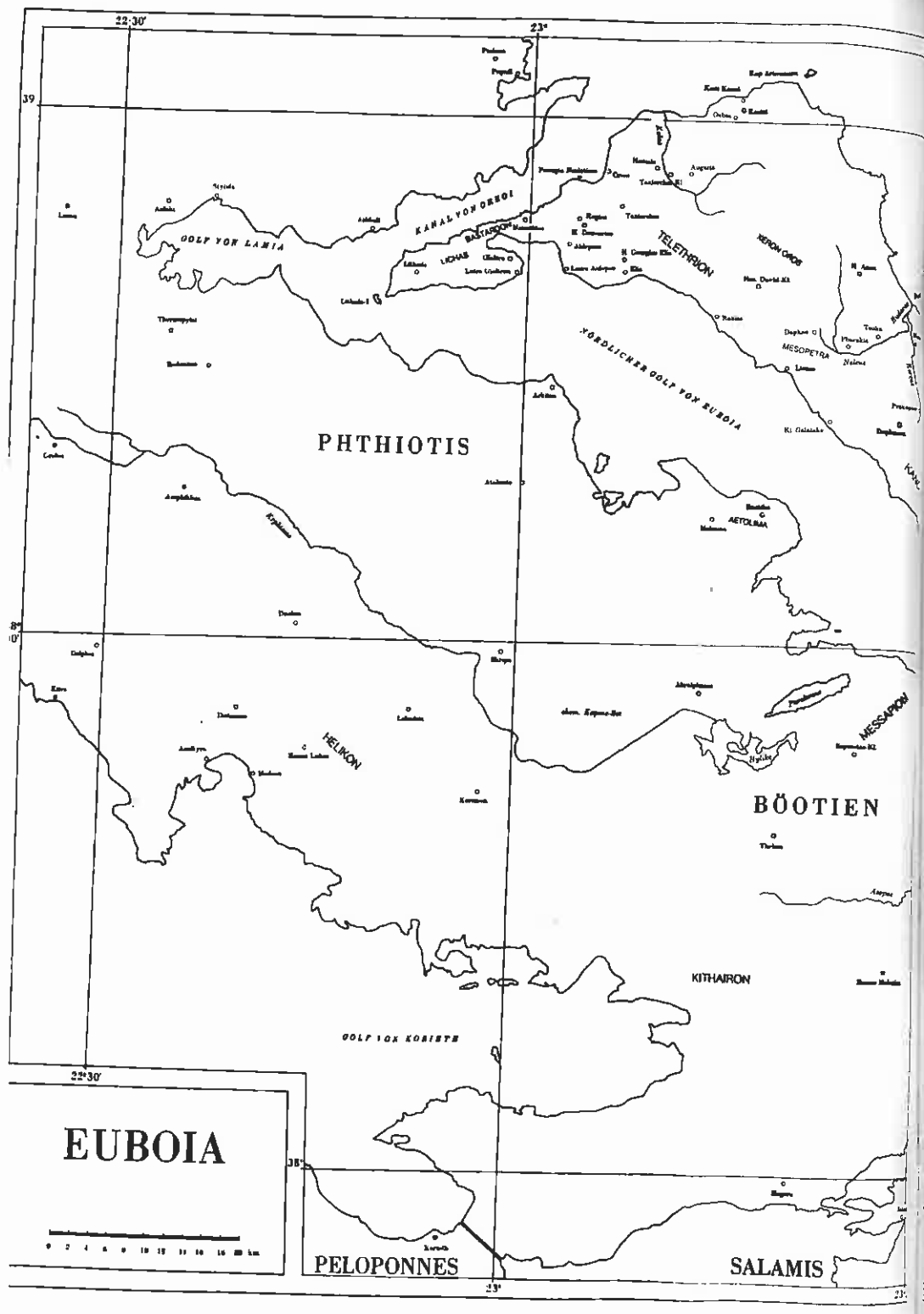
orge, 7 charges : 105

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Zerbisia appartenait au *hass* du *mirliva* selon le TT 367 (p. 63). Sa population comprenait 31 familles, 5 célibataires et 6 veuves. L'impôt s'élevait à 5.985 aspres. Dans des registres de la capitation de Karystia au XVII<sup>e</sup> siècle, la population de cette agglomération présente les variations suivantes :

F. 2A, a.e. 219 :	Koutoumoula ou Zerbisa (20 foyers)
MAD 561 :	Koutoumoula ou Zerbisa (20 foyers)
MAD 1000 :	Zerbisa (17 foyers)
F. 2A, a.e. 319 A :	Zerbisa (17 foyers)
MAD 4914 :	Zerbisa (26 foyers)

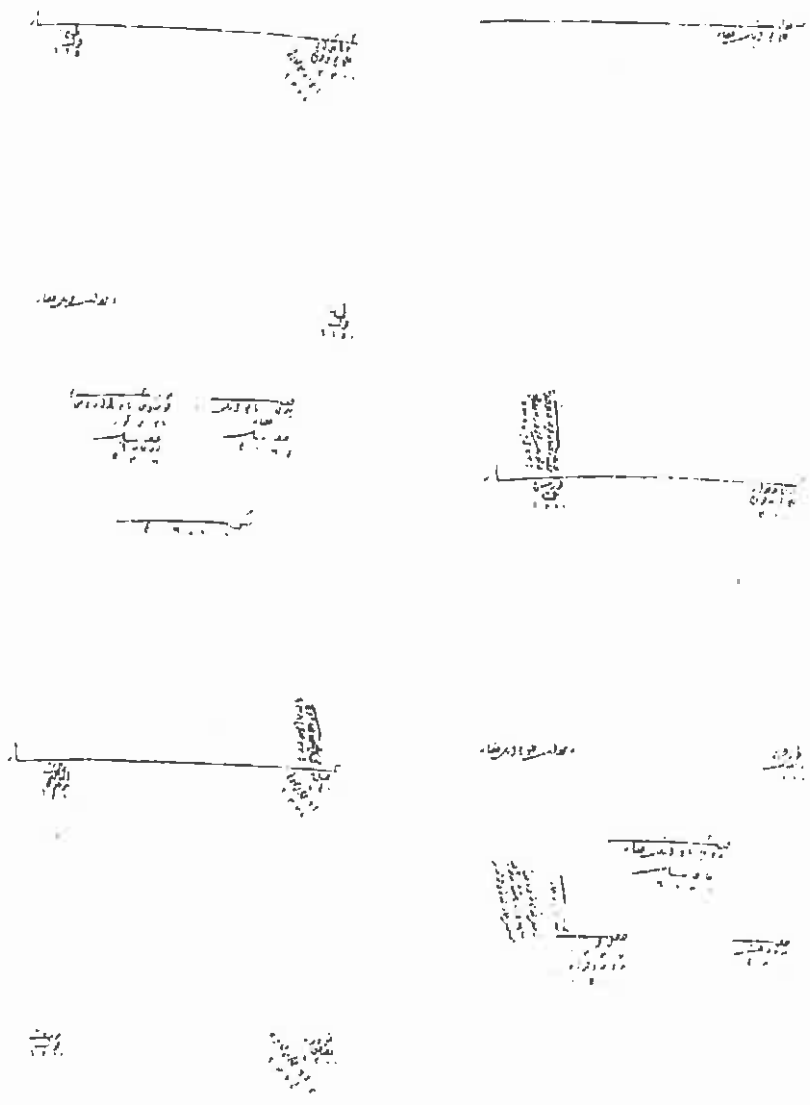
(traduit du grec par Edith Karagiannis)

<sup>1</sup> *Statistique de la Grèce, Population 1879* (en grec), Athènes 1881, p. 66.

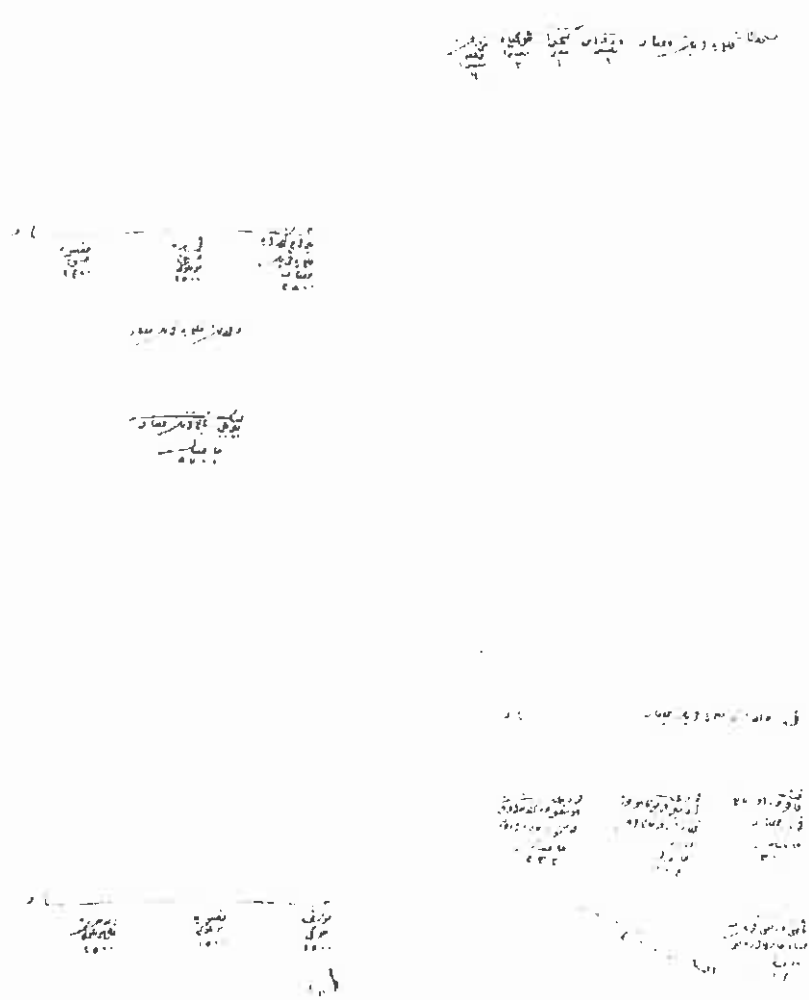








5. TT 420, 183-184



6. TT 196, 206-207



Handwritten musical notation on page 140, featuring two columns of staves with notes and lyrics in Arabic script. The notation includes various rhythmic symbols and melodic lines. The text is arranged in approximately 15 rows, with some lines containing multiple staves. The handwriting is in a cursive style typical of medieval manuscripts.

9. F2A, a.e. 219 A

Handwritten musical notation on page 141, featuring two columns of staves with notes and lyrics in Arabic script. The notation includes various rhythmic symbols and melodic lines. The text is arranged in approximately 15 rows, with some lines containing multiple staves. The handwriting is in a cursive style typical of medieval manuscripts. There is a large, dark ink blot at the top of the page, and a handwritten note in Arabic script is visible in the middle section.

10. F2A, a.e. 219 A

Handwritten text in a cursive script, organized into two columns on the left page. The text appears to be a list or inventory of items, possibly agricultural products or tools, written in a fluid, cursive hand.

Handwritten text in a cursive script, organized into two columns on the right page. The text continues the list or inventory from the left page, maintaining the same fluid cursive style.

Handwritten text in a cursive script, organized into two columns on the left page of the right-hand spread. The text continues the list or inventory from the previous page.

Handwritten text in a cursive script, organized into two columns on the right page of the right-hand spread. The text continues the list or inventory from the previous page.



د فرزند کراں ولایه سنه

Handwritten musical notation on page 144, featuring a grid of notes and lyrics in Persian script. The notation is organized into several systems, with some lines starting with a clef-like symbol. The lyrics are written below the notes, and there are some larger annotations or corrections written in a different style of script.

13. MAD 1000, 80-81

Handwritten musical notation on page 145, consisting of multiple staves of music. The notation includes notes, rests, and other musical symbols. There are some larger annotations or corrections written in a different style of script, possibly indicating specific performance instructions or corrections to the original notation.

14. F2A, a.e. 319 A

من مرقمة الرعايا واليهام في القرن  
العشرين  
مصطفى الكوئي حياطة بقعة خردا  
عقبة



Handwritten Ottoman Turkish text from the Kanunname of Sandjak of Eğriboz, written in a cursive script. It contains several sections with headings, some of which are underlined or bolded. The text discusses administrative matters, including population and fiscal regulations. At the top left of this page, there are some marginal notes and dates in Arabic script. The text is dense and fills most of the page.

15. MAD 4914, 4-5

# LE KANUNNAME DU SANDJAK D'EĞRIBOZ (milieu du XVIe siècle)

Le *kanunname* du sandjak de l'Euripe que nous éditons ci-dessous provient d'un fragment de registre conservé à l'*İstanbul Büyükşehir Belediyesi, Atatürk Kitaplığı, Muallim Cevdet Yazmaları, Evrak Kısmı, 40 / 02*. Son enregistrement dans les catalogues des archives de cette bibliothèque est récent. Aussi ce fragment n'est-il accessible à la recherche que depuis peu<sup>1</sup>. Jusqu'à présent, les seuls registres connus concernant la législation fiscale de l'Euripe étaient le *Tapu Tahrir 367* et le *Tapu ve Kadastro 157*, ainsi qu'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de France (Paris), le *ms. fonds turc ancien 852*. Pour permettre d'établir des comparaisons entre le texte de notre source et les trois autres, il nous semble indispensable de commencer par rappeler le contenu de ceux-ci et les éditions dont ils ont bénéficié.

## Les sources et leurs éditions

### I. *Tapu ve Tahrir 367*

Il s'agit d'un registre abrégé de 453 pages rédigé à l'époque de Soliman le Magnifique (1520-1566). S'y trouvent recensés la population et les revenus des agglomérations des sandjaks<sup>2</sup> de Karlili, Tırhala, Eğriboz, Mora, Rodos, Iskodra, Dukakin, Ohri, Elbasan. Les pages 50 à 56 contiennent le *kanunname* du sandjak de l'Euripe, soit :

1. Kanûn-i nefsi-i Eğriboz ma'a vilâyet-i Eğriboz. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum (p. 50-51).

\* Cette étude a été publiée dans *Osmanlı Araştırmaları* XVIII (1998), p. 9-45 et en grec, dans l'*Archeion of Euboean Studies* 32 (1996-97), Athènes 1998, p. 231-263.

<sup>1</sup> Il a été repéré par Mustafa Oğuz, qui a également procédé à la transcription du texte : ce document, en très mauvais état, ne peut être photographié. C'est la raison pour laquelle notre édition n'est pas accompagnée de fac-similés.

<sup>2</sup> Sur la division administrative du sandjak d'Eğriboz, voir Evangelia Balta, «Rural and Urban Population in the Sancak of Euripos in the Early 16th Century», *Archeion of Euboean Studies* 29 (1990-1991), p. 57, note 1. Cet article a été publié à nouveau avec des additions bibliographiques dans l'ouvrage suivant : Evangelia Balta, *Problèmes et approches de l'histoire ottomane. Un itinéraire scientifique de Kayseri à Eğriboz*, Les éditions Isis, İstanbul 1997, p. 21-65.

2. Kanûn-i nefis-i İstefe ma'a vilâyet-i İstefe el-mezbûr. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum. Ve kaza-i mezbûrde Rastamit nam karyede olan panayır kanûnu (p. 51-53).

3. Kanûn-i nefis-i Livadiye ma'a vilâyet-i Livadiye. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum (p. 53-54).

4. Kanûn-i nefis-i İzdin ma'a vilâyet-i İzdin el-mahrusa. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum. Bâb-i resm-i kandar çivit budur ki zikr olunur (p. 54-56).

Cette législation fiscale du sandjak de l'Europe a été éditée en 1974 par J. Alexander dans sa thèse de doctorat<sup>1</sup> : où se trouvent publié le texte du TT 367 et signalées les variantes du texte correspondant de ce *kanunname* dans le TK 157. J. Alexander fournit également les fragments du TK 157 qui ne figurent pas dans la source TT 367<sup>2</sup>. Récemment, une nouvelle édition du même texte a été donnée par A. Akgündüz dans son volumineux ouvrage<sup>3</sup>. Cet auteur signale –à tort– qu'il s'agit de la première édition du *kanunname* en question (*ilk defa tarafımızda neşredilmektedir*). Il considère que ce registre date de 927/1520.

## II. Tapu ve Kadasto 157

Il s'agit d'un registre analytique de 369 folios où sont recensés la population et les revenus fiscaux des agglomérations du sandjak de l'Europe. Daté du 10-20 Safer 977 (27 août-6 septembre 1569), il a été rédigé sous Sélim II. Ce *kanunname* (f<sup>os</sup> 2v<sup>o</sup>- 15v<sup>o</sup>) contient les unités suivantes :

1. Kanun-i nefis-i Eğriboz ma'a vilâyet-i Eğriboz mezbûre (2v<sup>o</sup>- 3r<sup>o</sup>).

Bab-i baġat-i (sic) ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (3v<sup>o</sup>- 4r<sup>o</sup>).

2. Kanun-i nefis-i Atina ma'a vilâyet-i mezbûre (4r<sup>o</sup>- 5v<sup>o</sup>).

Bab-i baġat-i (sic) ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (6r<sup>o</sup>).

<sup>1</sup> J. Alexander, *Toward a History of Post-Byzantine Greece : The Ottoman Kanunnames for the Greek Lands, circa 1500-circa 1600*, Columbia University 1974. Cette thèse a été publiée sous forme de reproduction photoanastatique en 1985. A la page 35, on trouve une brève description de la source –dimensions, pages, datation–, ainsi qu'un recensement des codes des régions comprises dans le TT 367 (Eğriboz, p. 50-56; Mora, p. 110-113; Rodos-Istanköy, p. 202 et Tırhala, p. 224-229) également édités dans cette thèse. Le texte turc du *kanunname* du sandjak de l'Europe tel qu'il est donné dans le TT 367 est présenté aux pages 137-163, avec une traduction en anglais aux pages 304-334. Soit : *Kanun-i nefis-i Eğriboz ma'a vilâyet-i Eğriboz / Bab-i bacat ve mekûlât ve melbusat ve gayrihim*, p. 137-141; traduction, p. 304-308. *Kanun-i nefis-i İstefe ma'a vilâyet-i İstefe el-mezbûr / Bab-i bacat ve mekûlât ve melbusat ve gayrihim*, p. 145-149; traduction, p. 314-318. *Ve kaza-i mezbûrde Rastamid nam karyede olan panayır kanunu*, p. 149-150; traduction, p. 319. *Kanun-i nefis-i Livadiye ma'a vilâyet-i Livadiye / Bab-i bacat ve mekûlât ve melbusat ve gayrihim*, p. 150-155; traduction, p. 320-325. *Kanun-i nefis-i İzdin ma'a vilâyet-i İzdin el-mahrusa / Bab-i bacat ve mekûlât ve melbusat ve gayrihim*, p. 157-163; traduction, p. 328-334. Le code de Thèbes et celui concernant la foire du village de Vrastamitès ont été traduits en grec à partir de l'anglais. Voir Ph. Kalaitzis, *Le kaza ottoman de Thèbes lors du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Démographie et économie de la ville et de la campagne environnante* (en grec), mémoire pour le diplôme de la Faculté des Lettres de l'Université d'Athènes, 1997, p. 142-146.

<sup>2</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 137-167 (édition du texte turc), p. 304-340 (traduction en anglais), p. 504-516 (fac-similés du TK 157).

<sup>3</sup> A. Akgündüz, *Osmanlı Kanunnameleri ve Hukûkî Tahlilleri*, İstanbul 1992, t. 5, p. 386-397.

3. Kanun-i nefis-i İstefa ma'a vilâyet-i İstefa-i mezbûre (6v<sup>o</sup>- 7r<sup>o</sup>).

Bacat-i ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (7v<sup>o</sup>).

Kanun-i panayır Brastamit (8r<sup>o</sup>).

4. Kanunname-i nefis-i Livadiye ma'a vilâyet-i Livadiye (8r<sup>o</sup>- 9r<sup>o</sup>).

Bab-i bacat-i ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (9r<sup>o</sup>- 9v<sup>o</sup>).

5. Kanunname-i Salona (9v<sup>o</sup>- 10r<sup>o</sup>).

Bab-i bacât-i ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (10r<sup>o</sup>- 10v<sup>o</sup>).

6. Kanunname-i Izdin (10v<sup>o</sup>- 11v<sup>o</sup>).

Bab-i bacât-i ve me'kûlât ve melbûsat ve gayrihu (11v<sup>o</sup>- 12r<sup>o</sup>).

Bab-i kantar-i çivit budur ki zikr olunur (12v<sup>o</sup>- 13r<sup>o</sup>).

7. Liva-i Eğriboz'da şeri-i kavim ve kanun-i kadime muhalif ve mugayır olmaġla defi ve refi olunan evza-i hâdise ve bid'at-i mütehadise beyan ve ayan eder (13r<sup>o</sup>- 15r<sup>o</sup>).

Ö. L. Barkan est le premier à avoir publié un extrait du règlement de ce sandjak (1943) : il s'agit en fait de la première partie du texte (13 articles), relative à la ville et au *vilayet* d'Eğriboz (c'est-à-dire Chalkis et l'île d'Eubée), et de quelques articles de l'*adaletname* où sont entérinées des réformes fiscales concernant les provinces du sandjak en question. En d'autres termes, Ö. L. Barkan a édité le premier et le dernier chapitre de ce code<sup>1</sup>.

En 1962 et 1964, J. Kabdra a édité deux autres parties du TT 157 : les règlements d'Amphissa<sup>2</sup> et de Lamia<sup>3</sup>, sans toutefois publier dans un cas ni dans l'autre le passage se rapportant aux impôts perçus sur les ventes sur le marché de ces deux villes.

En 1962 également, Hadiye Tunçer a publié dans son intégralité le *kanunname* du sandjak d'Eubée tel qu'il figure dans le registre TK 157<sup>4</sup>.

Dans sa thèse, J. Alexander décrit le contenu de ce *kanunname* et mentionne les éditions Barkan et Kabdra (seulement, toutefois, celle du texte relatif à Lamia). Curieusement, ce chercheur ne parle pas de l'édition Hadiye Tunçer<sup>5</sup>. Comme nous l'avons noté ci-dessus, dans son édition établie à partir du TT 367, J. Alexander note les différences entre cette version du *kanunname* en question et celle correspondant dans le TK 157. Il édite le code d'Athènes, celui de Salona et l'*adaletname* qui ne figurent pas dans le TT 367, ainsi que le règlement régissant le déroulement de la foire du village de Vrastamitès, près de Thèbes, en raison de l'importance des divergences par rapport au texte du TT

<sup>1</sup> Ö. L. Barkan, *XV ve XVI inci asırlarda Osmanlı İmparatorluğunda Ziraf Ekonominin Hukukî ve Malî Esasları, I : Kanunlar*, İstanbul 1943, p. 341-343.

<sup>2</sup> J. Kabdra, «Zakonopolozenie ob Amfisse», *Vostocnye istocniki po istorii narodov jugo-vostocnoi i central'noi Evropy*, Moscou 1964, p. 222-230 (avec un résumé en français : *Le kanunnâme d'Amphissa*).

<sup>3</sup> J. Kabdra, «Le code ottoman (Kanunnâme) de Lamia. (Contribution à l'étude des sources historiques turques relatives à l'histoire de la Grèce)», *Sbornik Praci Filosofické Fakulty Brnenské University VIII* (1961), p. 175-190. Ce *kanunname* a été traduit en grec par S. Papadopoulos, «Le code turc (Kanunnâme) de Lamia», *Hellenika* 17 (1962), p. 202-218.

<sup>4</sup> Hadiye Tunçer, *Osmanlı İmparatorluğunda Toprak Hukuku, Arazi Kanunları ve Kanun Açıklamaları*, Ankara 1962, p. 320-334.

<sup>5</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 36.

367<sup>1</sup>. De plus, il offre à la fin de son ouvrage une reproduction en fac-similé du TK 157, ce qui nous a permis d'opérer des vérifications des éditions existantes : grâce au texte ottoman, on peut éclaircir certaines leçons, combler des lacunes et revoir des points douteux<sup>2</sup>.

Dans le septième tome de son ouvrage, A. Akgündüz édite lui aussi à nouveau l'*adaletname* et les codes d'Athènes et de Salona, qui ne figurent pas dans le TT 367. Ce chercheur juge superflu de publier le texte des codes ordinaires car, écrit-il, les divergences entre les deux textes sont seulement de l'ordre de 5%<sup>3</sup>. Ici non plus, n'est faite aucune référence aux éditions antérieures, pas même à celle de Barkan ni à celle de Tunçer.

### III. Ms fonds turc ancien 85 (308 r°-318 v°)

En 1983, Marie-Magdeleine Lefebvre édite, entre autres *kanunnames*, une version française du *kanunname* du sandjak d'Eğriboz qu'elle a repérée dans le ms. 85 de la Bibliothèque Nationale, à Paris. Vraisemblablement rédigé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce manuscrit contient des actes relatifs aux diverses branches de l'administration de l'Empire ottoman. Marie - Magdeleine Lefebvre compare le texte du manuscrit de la Bibliothèque Nationale avec celui de l'édition Tunçer et se réfère à l'édition Barkan, à l'exclusion de toutes les autres éditions de ce *kanunname*, dont elle n'a manifestement pas eu connaissance<sup>4</sup>. Le contenu de la législation fiscale tel qu'il est analysé par cet éditeur est le suivant :

1. Loi concernant la ville et la province d'Eubée. Baç, denrées, vêtements et autres [marchandises] (308r°- 309v°).
2. Loi concernant la ville et la province d'Athènes. Baç, denrées, vêtements et autres [marchandises] (309r°- 310v°, 311v°).
3. Loi concernant la ville et la province de Thèbes. Baç, denrées, vêtements et autres [marchandises]. Loi concernant la foire de Thèbes<sup>5</sup> (310v°- 311v°, 312r°- 312v°).

<sup>1</sup> *Ibid.*, code d'Athènes : p. 142-145 (trad., p. 309-314). Code de Vrastamites : p. 150 (trad., p. 319-320). Code d'Amphissa : p. 155-157 (trad., p. 325-328). *Adaletnâme* : p. 163-167 (trad., p. 335-340).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 504-516.

<sup>3</sup> A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 7, p. 502-515. Tel qu'il est édité, le chapitre "Lois sur le baç les marchandises d'Athènes" n'entretient aucun rapport avec celui consacré à cet objet dans le TK 157 : le texte publié par Akgündüz est en fait celui relatif, dans ce même TK 157, aux "Lois sur le baç concernant les baç sur le marché de Négroponi".

<sup>4</sup> Marie-Magdeleine Lefebvre, «Actes ottomans concernant Gallipoli, la mer Egée et la Grèce au XVI<sup>e</sup> siècle», *Südost-Forschungen* 42 (1983), p. 123-167 où est fournie la bibliothèque relative à ce manuscrit (voir *ibid.*, p. 124, note 3 et 4). Ce manuscrit est également décrit dans l'étude de N. Beldiceanu, «Sur les Valaques des Balkans slaves à l'époque ottomane (1450-1550)», *Revue des Etudes Islamiques* 34 (1966), p. 86-87.

<sup>5</sup> Il ne nous a pas été possible de procéder à un examen *de visu* du ms 85. Aussi conservons-nous une réserve en ce qui concerne l'identité du toponyme "Thèbes" de l'édition Lefebvre. Il faut signaler que l'édition Tunçer ne donne pas non plus le toponyme *Rastamit*, pourtant inscrit, comme nous avons pu le constater, dans le TK 157.

4. Règlement concernant la ville et la province de Livadia. Chapitre concernant le baç, les denrées, les vêtements et autres [marchandises] (312v°- 314r°).

5. Règlement concernant Salona. Chapitre concernant le baç, les denrées, les vêtements et autres [marchandises] (314r°- 314v°).

6. Loi concernant la ville et la province d'Izdin. Le chapitre concernant le droit de pesée de l'indigo (314v°- 316v°).

7. [Additif à loi concernant la ville et la province d'Athènes] (316v°- 317r°).

8. [Additif à loi concernant la ville et la province d'Eubée] (317r°).

9. [Additif à loi concernant la ville et la province de Thèbes] (317r°- 317v°).

10. [Additif à loi concernant la ville et la province d'Eubée] (317v°- 318v°).

Comme l'indiquent les crochets, c'est à l'éditeur que sont dûs les titres des quatre derniers chapitres, introduits par la phrase qui clôt le *chapitre concernant le droit de pesée de l'indigo* : "Ce passage concerne l'abolition de toutes sortes d'événements et de nouveautés illicites qui ont lieu dans le liva d'Eubée et qui sont contraires à la loi religieuse et à la loi coutumière anciennes"<sup>1</sup>.

### IV. Muallim Cevdet Yazmaları, Evrak Kısmı, 40102 (İstanbul Büyükşehir Belediyesi, Atatürk Kitaplığı)

Le *kanunname* du sandjak de l'Euripe que nous éditons ci-dessous provient d'un fragment de registre (9 feuillets). Du fait de ce nombre restreint de feuillets, il a été considéré par les archivistes de la Bibliothèque comme "evrak" et classé dans cette catégorie d'archives. Toutefois, le dépouillement et l'enregistrement des archives de Muallim Cevdet n'étant actuellement encore pas achevés, il est possible que l'on y retrouve le registre dont a été extrait ce *kanunname*. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont dicté sa publication. Ce *kanunnâme* contient les unités suivantes :

1. Kanun-i nefis-i Eğriboz ma'a vilâyet-i Eğriboz. Bâb-i bâcat ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum (1b-2k).

2. Kanun-i nefis-i Atina ma'a vilâyeti'l-mezbûre . Bab-i bâcat-i ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum (3a-4a).

3. Kanun-i nefis-i İstefe ma'a vilâyet-i İstefe el-mezbûr. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum. Kanun-i panayır Rastamit (4b-6a).

4. Kanûnname-i nefis-i Livadiya ma'a vilâyet-i Livadiya. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat (6b-7b).

5. Kanûnnâme-i Salona. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat (8a-8b).

6. Kanûnnâme-i nefis-i İzdin ma'a vilâyeti'l- mezbûr. Bâb-i bâcât ve me'kûlât ve melbûsat ve gayruhum (9a-9b).

<sup>1</sup> Ce passage n'apparaît pas non plus sous la forme de chapitre séparé dans l'édition Tunçer.

La fin du texte des lois fixant les taxes commerciales et douanières frappant les produits vendus sur le marché de Lamia manque : le fragment s'interrompt brusquement. Aucune date n'est mentionnée dans ces 9 feuillets. Toutefois, d'un point de vue paléographique, il est certain qu'ils remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous tenterons ci-dessous d'en préciser la chronologie en comparant le texte à ceux des codes des sandjaks d'Eubée déjà publiés.

#### Comparaison et commentaire des divergences entre les textes des kanunname

D'abord, une première remarque : pour le contenu, les textes du TK 157, du ms. 85 de Paris et de celui de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul sont très proches. Nous avons procédé à la comparaison des trois textes à partir du TK 157, le plus complet et, de surcroît, daté. Laissant de côté les différences de détail, nous nous arrêterons à celles qui, essentielles, fournissent selon nous des éléments relatifs à la chronologie de notre texte, ce fragment non daté. Ce qui différencie le ms. de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul des deux autres, c'est l'absence, à chaque fois, de la dernière phrase du passage relatif aux taxes frappant les ventes sur les marchés des six villes du sandjak :

1. Dans le règlement de l'Eubée :

"Ve nefsi-i Eğriboz pazarından ipek ve sahtiyan ve keten ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümandan yüzde iki akçe ve kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>1</sup>

2. Dans le règlement d'Athènes :

a) "Ve zikir olan nefsi-i Atina keferesinden 'öşr-i şıra alındığı takdirce mal-i padişahiye enfa olmağın muktaza-i şer'i-i şerif riayet olunup on beş medrede iki medre 'öşür alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".

b) "Ve nefsi-i Atina pazarından rügan-i zeyt ve kirpas ve pırnokok ve makrama ve sahtiyan ve sabun ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümanadn yüzde iki akçe ve kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>2</sup>

3. Dans le règlement de Thèbes :

"Ve nefsi-i İstefe'de ipek ve sahtiyan ve pırnokok ve kirpas ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümandan yüzde iki akçe ve kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>3</sup>

4. Dans le règlement de Livadia :

"Ve nefsi-i Livadiye'de pazarından kirpas ve pırnokok ve sahtiyan ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümandan yüzde iki akçe ve

<sup>1</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 141, 505. Cf. également Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 138.

<sup>2</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 142, 145 et 506, 507. Cf. également Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 139, 141.

<sup>3</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 149, 509 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 144.

kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>1</sup>

5. Dans le règlement d'Amphissa :

"Ve nefsi-i Salona pazarından ipek ve pırnokok ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümandan yüzde iki akçe ve kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>2</sup>

Dans le manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul, la fin manque : on n'y trouve pas le passage en question qui clôt le texte du *kanunname* de Lamia dans les TK 157 et ms. parisien 85 : "Ve nefsi-i İzdin pazarından ipek ve kirpas ve sahtiyan ve sair meta', ki karadan âhar yere alup giden müslümandan yüzde iki akçe ve kefereden yüzde dört akçe gümrük alınmak buyurulmağın *defter-i cedide kayıt olundu*".<sup>3</sup>

Les nos 1, 3, 4, 5 manquent dans les extraits ci-dessus, comme nous l'avons constaté, mais également dans le TT 367. Le dénominateur commun à ces extraits est le fait qu'ils se réfèrent à certaines régulations fiscales inscrites, comme le déclare le texte, dans le nouveau registre. Leur absence nous conduit à penser que le texte de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul est plus ancien que ceux du TK 157 et du codex parisien. Il a donc été rédigé après le TT 367. Ceci constitue l'élément premier et aussi le plus manifeste en ce qui concerne sa datation.

Un second élément différencie le *kanunname* de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul du TK 157 et du manuscrit parisien. Il concerne le *medre* du vin à Livadia. Dans notre texte, celui-ci équivaut à 67 ocques, ce qui est juste si l'on se fonde sur les équivalences notées par le scribe lui-même. En revanche, dans le TK 157 et dans le codex parisien, il équivaut à 60 ocques<sup>4</sup>. A moins d'une coquille dans l'ouvrage de Madame Lefebvre, il faut donc considérer que le codex parisien est une copie du TK 157, dont il reproduit l'erreur d'écriture. Par conséquent, la série des codes du sandjak d'Eğriboz s'articule comme suit :

1. Tapu Tahrir 367.

2. Manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul.

3. Tapu ve Kadastro 157.

4. Ms. fonds 85 de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

#### Edition

Le texte ottoman dont nous éditons la transcription est divisé en paragraphes que nous avons numérotés pour des raisons d'ordre pratique : dans l'index, les termes techniques peuvent ainsi, pour la commodité du lecteur, être mentionnés avec référence au feuillet originel et au paragraphe où ils

<sup>1</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 155, 511 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 148.

<sup>2</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 157, 512 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 150.

<sup>3</sup> J. Alexander, *op. cit.*, p. 161, 513 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, 153.

<sup>4</sup> Voir ci-dessous, page 165 note 1.

apparaissent. Il ne nous a pas semblé pertinent d'inclure, dans le cadre de cette étude, la traduction du code du sandjak de l'Euripe à partir du manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Istanbul : en effet, la bibliographie internationale offre déjà deux versions de ce code, l'une en anglais, l'autre en français, établies à partir des TT 367, TK 157 et ms. fonds turc ancien 85. Les notes comprennent des indications concernant certains produits, mesures et impôts non commentés dans les éditions précédentes du *kanunname* en question.

Nous tenons enfin à remercier ici Ilias Anagnostakis, byzantinologue, et Anastasios Karanastasis, rédacteur du "Dictionnaire des Lettres Démotiques de la Langue Hellénique du Moyen Age", pour l'assistance qu'ils nous ont généreusement offerte.

(traduit du grec par Edith Karagiannis)

\*\*\*

## (1b) KANŪN-I LİVA-İ EĞRİBOZ

### *Kanŭn-i nefs-i Eğriboz ma'a vilâyet-i Eğriboz*

1. Kefereden her ferd ki hadd-i bülûğyyete yetişe yirmi beş akçe ispençe alınur, nâ-bâliğden alınmaz. Ve keferenin müzevvecinden resm-i otluk altışar akçe alınur. Mücerredlerinden ve bîvelerinden alınmaz. Ve bîvelerden altışar akçe ispençe alınur.

2. Ve nefs-i Eğriboz'da mütemekkin olup zirâat ve hirâset iden sipâhilerden ve sâir Müslümanlardan 'öşr-i gallat on keylde bir kile alınur. Ve çiftiden çifte bir denk<sup>1</sup> buğday ve arpa salâriye alınur, nisfı buğday ve nisfı arpa. Ve Eğriboz'da ve Eğriboz cezâresinde müsta'mel olan buğday ve arpa yükü

<sup>1</sup> Dans le lexique de Sir James W. Redhouse, *A Turkish and English Lexicon*, Beyrouth 1987, p. 283, "denk = bale, half a horse-load, large package". Certaines indications fournies par des codes déjà édités nous permettent indirectement de nous faire une idée de la capacité du *denk*. Moins important que la "charge" (*yük*), il devait probablement en représenter la moitié, si l'on en juge d'après une phrase du *kanunname* de Malatya : "yük başına ikişer akçe ve dengine bire akçe ve nisf dengine yarımşar akçe" (Ö. L. Barkan, p. 114§14). Cf. également le *kanunname* d'Adana "Bazara satılmağa gelen keçe ve kepenek ve halı ve zeyt ve gön ... yüklerden ikişer para alınub bir denk olsa bir para alınub nisf denk bir osmanî alınur" (A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 5, p. 608). Dans le *kanunname* de la Morée, le *denk hakkı* est utilisé pour parler du riz (*ibid.*, t. 6, p. 621), tandis que le *denk akçesi* apparaît dans la loi de Rahova de Bulgarie (voir Bistra Cvetkova, «Actes concernant la vie économique de villes et ports balkaniques aux XVe et XVIe siècles», *Revue des Etudes Islamiques* 40 (1972), p. 384. Dans d'autres règlements, cette unité de mesure est attestée dans les tarifs des droits de douane frappant les tissus : feutre, taffetas, mohair. Par exemple : "ve sofun her elli küt'ası bir denk olup... tafta'nın her elli topı bir denk olup", voir Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 212§3 et 303; voir également A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 5, p. 283, 345 et, sur cette unité de mesure, J. Kabdra, «Poids et mesures employés dans les sandjaks balkaniques aux XVIe et XVIIe siècles. (Contribution à la métrologie ottomane)», *Sborník Prací Filosofické Fakulty Brněnské University* 20 (1968), p. 124.

İstanbul kilesiyle sekiz kiledir. Ve vezinde vakıyye-i sultaniyle yüz altmış vakıyyedir<sup>1</sup>.

3. Ve mercimekten ve bakladan ve nohuddan ve böğrülceden, Müslümanlardan on keylden bir kile 'öşür alınur. Ve kefereden on beş keylden iki kile 'öşür alınur. Ve buğdaydan ve arpadan ve darudan ve alefden hemçünân.

4. Ve ketenden yunmuş ve arınmış ola otuzar bağı<sup>2</sup> demed<sup>3</sup> olur, on beş demeden iki demed 'öşür alınur.

5. Ve penbe ki çekirdeğiyle ola on beş tekerde<sup>4</sup> iki teker 'öşür alınur. Teker vezinde dört vakıyyedir.

6. Ve kozdan ve bademden ve cins-i meyveden ve kükülünden ve kenevirden, Müslümandan ve kâfirden onda bir 'öşür alınur, ziyade alınmaz.

7. Ve nefs-i Eğriboz'da mütemekkin olan Müslümanların ve hisar erenlerinin bağlarından dönümden resm dörder akçe alınur. Ve kefereden bağlarından her dönümden sekizer akçe resm alınur, 'öşr-i şıra alınmaz. Ve karyelerde olan bağatdan 'öşr-i şıra on beş medrede iki medre 'öşür alınur. Ve medre kırk kûze'dir. Kûze<sup>5</sup> vezinde beş yüz elli dirhemdir ve iki medre bir yük

<sup>1</sup> Cette phrase ne figure ni dans le TK 157 ni dans le ms. parisien 85 : une ligne entière y manque donc, puisque deux mots de la phrase suivante sont également absents : "Ve vezinde vakıyye-i sultaniyle yüz altmış vakıyyedir. §3. Ve mercimekten ve bakladan...".

<sup>2</sup> Dans le lexique de Redhouse, *bağ* = tie, bond, string, lace, bandage. (*op. cit.*, p. 119). Le lexique de J. Chloros, *Kamus-i 'osmanî, Λεξικόν Τουρκο-ελληνικόν*, Constantinople 1899, p. 320 indique une valeur supplémentaire : le *ot bağı* (botte de foin), ce qui se rapproche de l'acception de ce terme dans le texte de notre *kanunname*. La même équivalence (30 poignées = 1 botte) est également attestée dans le *kanunname* de la Morée inclus dans le TT 367 (sous le règne de Soliman le Magnifique) : "Ve otuz keten üskülüüne bir demed derler". Voir Evangelia Balta, «Les *kanunnames* de la Morée» (en grec), *Istor* 6 (1993), p. 45, note 63. Dans le règlement du sandjak de l'Euripe inclus dans le TT 367, il est noté que 31 *bağ* = 1 *demed* (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 138 et A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 5, p. 387). Les TK 157 et ms. fonds ancien turc 85 notent 30 *bağ* = 1 *demed* (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 138 et Marie - Magdeleine Lefebvre, p. 135).

<sup>3</sup> Il s'agit du mot grec *δεμάρι*, dont les *kanunnames* déjà édités montrent qu'il servait à définir la mesure à laquelle correspondait la dîme sur les céréales, le fourrage ou le lin, voir Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 270§24, 301§9, 318§16. Cf. également J. Alexander, *op. cit.*, p. 194 et A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 6, p. 624; t. 2, p. 292, 345; t. 5, p. 78, 273, 280, 301, 417, 422; t. 9, p. 510.

<sup>4</sup> Selon le dictionnaire de Redhouse, *teker* = wheel, circular, round (*op. cit.*, p. 1128). Celui de Chloros mentionne que de l'étymon *teker* proviennent les mots *değirmî* = sphérique et *değirmen* = moulin (J. Chloros, *op. cit.*, p. 547). *Teker* n'entretient naturellement aucun rapport avec le terme *tağur* utilisé dans l'édition Lefebvre : l'orthographe de ces deux mots est totalement différente, aussi bien que l'usage des deux mesures correspondantes. Le code d'Eubée mentionne qu'un *teker* = 4 ocques ; celui de Lamia précise qu'un *teker* = 4 ocques pour le coton non égrené et 264 *dirhem* pour le coton égrené ; lié à la qualité du produit, l'usage de deux *teker*, le petit et le grand, montre qu'il y avait un seul prix pour les deux qualités de coton, au XVIe siècle du moins. Sur le *teker*, voir J. Kabdra, «Poids et mesures», *op. cit.*, p. 108 et, du même, «Le code ottoman (kanunnâme) de Lamia», *op. cit.*, p. 179.

<sup>5</sup> *Kûze*, mot arabe, selon Chloros (*op. cit.*, p. 1441), attesté dans le code d'Eğriboz en tant que mesure de capacité pour le moût : 1 *kûze* de vin équivalait 550 *dirhem*, et 40 *kûze* à un medre, soit 55 ocques ; 2 medre de vin équivalaient à un *yük*, soit 110 ocques. Dans le code d'Eubée figurant dans le TT 367, la même mesure est désignée par le terme *palayaça* (voir ci-dessous note 41). Sur *kûze*, voir J. Kabdra, «Poids et mesures», *op. cit.*, p. 118. Pour E. Kriaras, *Dictionnaire des lettres grecques médiévales en langue populaire, 1100-1669* (en grec), t. 8, Thessalonique 1982, p. 315, ce mot vient du chypriote *κούζα*. Voir Leontios Makhairas, *Recital concerning the Sweet Land of Cyprus entitled "Chronicle"*, éd. R. M. Dawkins, vol. 1, Oxford 1932, § 547. Voir également K. Karapotosoglou, «Mélanges étymologiques» (en grec), *Lexicographiko Deltio* 14 (1982), p. 268-270 et Renée Kahane, *Byzantinische Zeitschrift* 79 (1986), p. 357.

olur. Ve resm-i kaş fuçuya giren şıradan her karışda ikişer akçe resm alınur.

8. Ve 'öşr-i kovan Müslümanlardan ve kefereden on kovandan bir kovan 'öşür alınur.

9. Ve âdet-i ağnâm iki koyundan bir akçe resm alınur ve keçiden dahı hem-çünân. Ve bid'at-ı hanâzır yabanda sürüyle güdülden iki hınzırden bir akçe alınur. Amma keferenin evlerinde besleyüp boğazladıkları hanâzırin her re'sinden bir akçe resm alınur<sup>1</sup>.

10. Ve şıra 'öşrü alınan karyelerde 'öşürleri satılmak için iki ay monopolya dutulması erbâb-ı tımara kanûndur. Monopolya dutulduğu zamanda sâhib-i tımar şırası narh-ı rûziden ikişer akçe ziyadeye satılır. Müddet-i monopolya (2a) tamam olunca reâya şırası satılmak memnû'dur. Ve şırası olmayan karyeler gayri karyelerden şıra satun alup kendü karyelerine getürseler ve yahud şırası olan karyeler şırası olmayan karyelere yükle şıra iledüp satsalar her yükden ikişer akçe bağ alınur.

11. Ve ata yedürecek yeşil kasıl ve bostan dönümlerinden, Müslümanlardan dönümden dönüme dörder akçe resm alınur ve kefereden sekizer akçe alınur.

12. Değirmenlerden tamam yıl yürüyenden yılda otuz akçe resm alınur ve altı ay yürüyenden on beş akçe resm alınur. Ve kebe değirmenlerinden ki altı ay dâir ola, on beş akçe resm alınur. Ve dört ay yürüyenden on akçe resm alınur<sup>2</sup>.

13. Ve resm-i kışlak ve otlak hâricden ve yahud âhar kurâdan gelüp bir karye sınırında koyun veya keçi kışlasa ve otlayup yaylasa her koyun ve keçi surüsünden yılda bir kerre on yedişer akçe resm-i otlak alınur. Amma ehl-i karyenün kendü koyunları ve keçileri sürüsü yine kendü karyeleri sınırında kışlasa ya otlayup yaylasa anlardan resm-i otlak ve kışlak alınmaz.

14. Ve resm-i 'arûs bıkırdan otuz akçe resm alınur ve dul avretten on beş akçe resm alınur.

15. Ve bir ra'yyet baştınasın terk idüp varup âhar karyede mütemekkin olsa yerin terk etdüğü sebebdan sipâhisine yetmiş beş akçe çift bozan akçesin virür ve oturduğu yerde zirâat ve hirâset iderse 'öşrin virür, zirâat ve hirâset etmezse altı akçe resm-i duhan<sup>3</sup> virür.

<sup>1</sup> Il s'agit très probablement de la taxe *resm-i bojik* payée par les populations non-musulmanes pour le porc égorgé à Noël.

<sup>2</sup> La phrase "Ve dört ay yürüyenden on akçe resm alınur" ne figure ni dans le TK 157 ni dans le ms. fonds turc ancien 85.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un impôt frappant ceux qui, nouvellement installés dans une région, n'ont pas encore été inscrits dans ses registres, ou les populations nomades. On trouvera des commentaires sur cet impôt dans les régions helladiques au XVIe s. dans J. Alexander, *op. cit.*, p. 427-429. Voir également Bistra Cvetkova, «Actes concernant la vie économique», *op. cit.*, p. 351, note 4. Sur l'impôt byzantin qui se trouve à l'origine de cet impôt ottoman, voir N. Oikonomidès, *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.)*, Athènes 1996, p. 29-31 et index.

16. Ve reâyadan ispençe cem' oldukda her müzevec sâhib-i tımara bir tavuk ile bir boğaç<sup>1</sup> virürürler. Vakt-i harmanda dahı hem-çünan virürler.

## (2b) Bâb-ı bâcat ve me'külat ve melbûsat ve gayruhum

1. Satılmak için pazara gelüp satılan buğday yükünden ki at yükü ola, iki akçe bağ alınur ve merkeb yükünden bir akçe alınur. Ve arpa ve alef ve daru ve burçak yükünden at yükü ola, bir akçe ve merkeb yükünden nısıf akçe bağ alınur.

2. Mercimek ve merdümek ve böğrölce ve nohud yükünden ki at yükü ola iki akçe bağ alınur. Ve merkep yükünden bir akçe alınur.

3. Ve meyve ve soğan ve sarmısak yükünden ki at yükü ola bir sorti<sup>2</sup> bağ alınur ve üç sorti bir akçedir.

4. Ve kuru incirün at yükünden iki akçe ve merkeb yükünden bağ bir akçe alınur.

5. Ve kûknar ve koz ve badem yükünden ki at yükü ola, iki akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur.

6. Ve sade yağ ve bal ve pirinç yükünden iki akçe ve zeyt yağı ve balmumu yükünden dörder akçe alınur.

7. Ve bezirgân yükünden ki kumaş yükü ola, Bursa kumaşı olsun Firengî kumaş olsun yükde iki akçe bağ alınur. Kebe ve astar<sup>3</sup>, ve aba yükünden iki akçe bağ alınur.

8. Tahta yükünden bir sorti alınur. Ağaç yükünden nesne alınmaz.

<sup>1</sup> Dans les *kanunname* de Nikopol et de Silistria, on constate que les rayas étaient contraints de remettre ce "cadeau" ou "surtaxe" une fois l'an à leur *sipahi* : à l'époque de la moisson dans la région de Nicopolis (cf. Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 270§19 et J. Kabdra, «Le *kanunname* du sandjak de Nikopol», *Sbornik Prací Filosofické Brněnské University* 14 (1967), p. 43-67), à celle où l'on collectait l'*ispence*, c'est-à-dire en mars, dans celle de Silistria. Dans le *kanunname* de Trikala (Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 290§15), de même qu'en Eubée, deux fois l'an. Bistra Cvetkova rapproche très judicieusement cet impôt du *kaniskion* byzantin, voir Bistra Cvetkova, «Influence exercée par certaines institutions de Byzance et des Balkans du Moyen Age sur le système féodal ottoman», *Byzantinobulgarica* 1 (1962), p. 245-246. Le mot "boğaç" n'est pas d'origine bulgare, comme semble le suggérer l'étude ci-dessus. Issu du mot latin "focacia", il est passé dans les langues balkaniques puis en turc sous les formes "boğaç", "poğaç", "buğaç", voir Charles du Fresne Du Cange, *Glossarium ad Scriptores Mediae et Infimae Graecitatis*, Gratz 1958, p. 1686 où le mot est enregistré comme "fogatsa". Cf. également Ph. Koukoules, *Vie et civilisation byzantine* (en grec), t. 5, Athènes 1952, p. 118-119.

<sup>2</sup> Comme l'a signalé J. Alexander, il s'agit du *σολέλο*, *solélé* qui, par rhotacisme, devient *sorti* (*op. cit.*, p. 220, note 2). Sur cette petite pièce de monnaie bien connue dans l'espace grec, voir Eftychia Liata, *Quatorze florins nous font quarante piastres. La circulation des monnaies dans l'espace grec, XVe-XIXe s.* (en grec), Athènes 1996, index. On la rencontre dans le *kanunname* de Céphalonie en 1546 (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 174, 384 ; A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 2, p. 426), à Trikala, Pharsale et Larissa en 1506, 1521 et 1569 (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 96, 99, 116, 118, 272, 273, 288, 293 ; A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 2, p. 512, 516), à Avlona en 1520 et à Elbassan (*ibid.*, t. 3, p. 372 et t. 7, p. 676). Elle est également mentionnée au XVIe siècle dans des *kanunnames* de régions de la Macédoine occidentale comme Servia (Serfiçe), Kastoria (Kesteriye) et Horpišta (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 48, 50, 220, 222 ; A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 6, p. 610, 613, 614, 646).

<sup>3</sup> Redhouse en donne la définition : *Brown cloth wrapped around the headgear of certain officers* (*op. cit.*, p. 84).

9. Ve satılan esîrlerden erkekden ve dışîden alandan ve satandan ikişer akçe baş alınur ki dörder akçe olur. Amma deryaden gemi ile esîr gelse satandan on akçe ve alandan hemen iki akçe alınur.

10. Ve deryadan kumaş gelse getüren Müslüman ise kıymete dutulup yüz akçeden iki akçe gümrük alınur. Eđer harbîden iskeleye kumaş gelse yüz akçede beş akçe alınur.

11. Ve merkeb alandan ve satandan birer akçe alınur ki iki akçe olur. Ve öküz ve inek satılsa satan kimesneden bir akçe alınur ve satın alandan alınmaz. Ve haricden gelüp pazarda koyun ve keçi satılsa ikisinden birer akçe alınur. Ve kassâb boğazladuđı koyun ve keçiden dördünden bir akçe alınur. Ve öküz ve sığır boğazlansa her birinden birer akçe baş alınur. Amma kuzu ve oğlak pazara fûrâde gelüp satılsa ki sürü ile satılmaya andan nesne alınmaz. Ve sürü ile satılardan üçünden bir akçe baş alınur.

12. Ve gemiler ile gelüp satılan hubûbatdan ve meyveden yük hesabıyla başları alınur ki zikr olundu.

### (3a) Kanûn-ı nefsi Atina ma'a vilâyet'l-mezbûre<sup>1</sup>

1. Atina vilâyetinin keferesinden dâire-i bülûgiyyete irişüp kâr u kisbe kadir olanlardan yirmi beşer akçe ispençe alınur. Bâliğ olmayanlardan alınmaz. Ve müzevvec hanelerden resm-i otluk ikişer akçe alınur. Mücerredlerden ve bîvelerden resm-i otluk alınmaz. Ve dul avretten altı akçe ispençe alınur. Amma dul avret çift tasarruf iderse tamam yirmi beş akçe ispençe virür.

2. Ve galleden 'öşür ve salâriye virürler. Ve gallâtдан 'öşür on beş kilede iki kile 'öşür alınur. Ve kazâ-i Atina'da isti'mâl olan gallât yükü keyli-İstanbul ile yedi buçuk kiledir. Amma kendü mâ-beynlerinde mütedâvil olan kileleri sekizi bir yükdür.

3. Ve nefsi Atina'da evvelden şıra öşriyçün yükde iki akçe bedel-i 'öşür ve üç yükde bir akçe salârlık alınurmuş. Hâliyâ yükde üçer akçe alınur olmuş, mütehammil olmağın alınageldüđü üslûb üzere giru alınmak buyuruldu.

4. Ve meyveden 'öşür alınur. Eđer mutasarıfın kıymetin almak isterlere ehl-i hubre getirüp yemişi ağaçda bahaya dutalar, on akçede bir akçe 'öşür alına ve yemişden salâriye alınmaz.

5. Ve bir dul avretin mücerred ođlu olsa ođlu ile hemen yirmi beş akçe ispençe virür.

6. Ve bostandan 'öşür alınur.

<sup>1</sup> Sur Athènes au XVIe siècle, voir C. G. Lowe, *A description of Athens in 1588*. (Reprinted from *Classical Studies* presented to Edward Capps on his seventieth birthday), Princeton 1936, p. 233-242. Une traduction en grec de cet ouvrage a été incluse dans l'ouvrage de K. Simopoulos, *Voyageurs étrangers en Grèce, 333 ap. J.-C.-1700. Vie publique et privée, culture populaire, Église et vie économique à partir des textes de voyageurs* (en grec), 2e édition, Athènes 1972, p. 422-423. Pour une liste des produits d'Athènes du XVIIe siècle voir G. Wheler, *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Paris 1689, t. II, p. 408-409.

7. Ve gerdek resmi kefereden bikirden otuz akçe ve dul avretin a'lâsından on beş akçe alınur.

8. Ve cerâyimi kanunnâme-i Şâhi mûcebince Müslümanlar cerâyiminin nisfın alalar. Fakırda ve gınâda ana göre itibar oluna.

9. Ve şıradan 'öşür alındıktan sonra langer<sup>1</sup>lerinden 'öşür alınmaya. Langer<sup>1</sup> oldur ki şıra bir kerre sıklıduktan sonra şaraphanede cibre<sup>2</sup>ye<sup>2</sup> su koyup tekrar sıklıur imiş, andan 'öşür alınmaya.

10. Ve zeytün yağından sekiz destide bir desti<sup>3</sup> alınur. Amma yağ ki, bir

<sup>1</sup> Boisson obtenue par fermentation des marcs de raisins frais avec de l'eau sans addition de sucre. Il s'agit du "second" vin de l'antiquité (*defterias* = de seconde qualité), connu sous le nom de *tsipourités*. Voir Charles du Fresne Du Cange, *op. cit.*, p. 779. Au contraire, le vin produit à partir du moût est qualifié de *kephaliakos* dans le poème "Photeinos" d'Aristote Valaorit. Voir *Le vin dans la poésie*, t. III. Recueil, traduction, commentaires par Athéna Georganta (en grec), Athènes 1995, p. 104. Le vin *tsipourités* est jusqu'à nos jours appelé *languiros* à Ikaria, *langueros* à Kozani, *langueras* à Kythnos, en Crète, etc. (voir Ph. Koukoules, *op. cit.*, t. 5, p. 292, note 5). Nous remercions vivement Madame Stavroula Kourakou-Dragona de nous avoir généreusement fourni ces informations.

<sup>2</sup> Selon le lexique Redhouse, l'étymologie du mot *cibre* est grecque et signifie le marc, ce qui reste une fois le raisin foulé (*op. cit.*, p. 228). Selon N. Andriotis, il s'agit d'un mot d'origine turco-tartare, voir N. Andriotis, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque moderne populaire* (en grec), 3e édition, Thessalonique 1984, p. 62. G. Meyer pense que le mot *cibre* vient de *tsipka*, d'origine inconnue, qui a donné *tsipa* (= peau du lait), *tsipouro* et *tsipiriäs* (= eau de vie), voir G. Meyer, *Neugriechische Studien*, Vienne 1894, t. II, p. 62). On le rencontre dans le poème "Krasopateras", voir Hans Eideneir, *Krasopateras Kritische Ausgabe der Versionen des 16-18 Jahrhunderts*, Köln 1988, p. 156 et glossaire. Le *cibre* a également été mentionné dans les codes comme mesure de capacité : "İki cibr bir himl olur. Yirmi kelender, bir cibr olur" (A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 6, p. 674). Il s'agit certainement d'un autre nom de *medre*, parce que nous savons que 2 medre = 1 yük. Par ailleurs, le code d'Athènes mentionne que la piquette n'était frappée d'aucun impôt : la législation de Bayezit II, Soliman le Magnifique et Koca Nişancı Celâl-zâde sous Selim II stipule que, pour ce vin de seconde qualité, les infidèles n'étaient tenus de payer ni dîme ni *salariye* (A. Akgündüz, t. 2, p. 58; t. 4, p. 382; t. 7, p. 347). Voir également le *kanunname* de Céphalonie, qui souligne également que les infidèles ne paient ni dîme ni *salariye*, (*ibid.*, t. 2, p. 423).

<sup>3</sup> Chez E. A. Sophocles. *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods (From B. C. 146 to A.D. 1100)*, [1887], vol. II, p. 1076 (*τέστον* (*ro*) *testa*, *testum* = vessel). Voir également Charles du Fresne Du Cange, *op. cit.*, p. 1550, où ce mot figure sous la forme *testa*. Selon Redhouse, il signifie "cruche en terre". D. A. Petropoulos mentionne que, dans le Péloponnèse, le récipient où l'on conserve l'eau est encore de nos jours appelé *testa*. Il suppose que ce terme a pour étymon *xestés*, du latin *sextarius* voir D. A. Petropoulos, «Contribution à la recherche sur les poids et mesures populaires» (en grec), *Epetéris tou Laographikou Archeiou* 7 (1952), p. 83. Sur *xestés* (*xestia*, *xestion*), voir E. Kriaras, *op. cit.*, t. 12, p. 77. On ne peut affirmer en toute certitude que le *xestés* byzantin et médiéval, également attesté à Athènes en tant que mesure équivalant à 5,5 ocques d'huile (voir Ph. Koukoules, *op. cit.*, t. 5, p. 184, note 6), soit le *desti* ottoman. En tant que mesure pour l'huile, le *desti* est attesté dans un manuscrit de César Daponte: "Du 22 août de l'an 1772 où, comme je l'ai écrit plus haut, j'ai quitté Chloropotamos [=Xéropotamou], au jour des saintes Pâques de l'an 1773, j'ai reçu de Chloropotamos près de six mesures de blé pour ma nourriture, que j'ai données à Koutloumous, comme je l'ai noté ci-dessus, et trois *testia* d'huile, chaque *testi* équivalant à des ocques [il ne note pas combien]". Voir S. N. Kadas, «Manuscrit avec des notes autographes de César Daponte», *Hommage à Emmanuel Kriaras. Actes du Colloque Scientifique* (en grec), 3 avril 1987, Thessalonique 1988, p. 208-209. Dans le code d'Athènes, il est précisé qu'un *desti* équivalait à 5 ocques et 264 drames. Dans le passage concernant les taxes frappant le marché de cette ville (voir ci-dessous), la capacité d'un *desti* d'huile est fixée à 17 litres à 133 *dirhem* (= 5,5 ocques environ). On le rencontre au XVIe siècle dans des codes du Péloponnèse en tant que mesure pour le vin : à Patras, 7 *desti* = 1 yük, tandis qu'à Chlomotisi, 6 *desti* = 1 yük, ou 3 *desti* = 1 medre (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 192, 369). Il est également utilisé comme mesure pour le vin en Crète, où il équivalait à 10 ocques (voir N. Stavrimidis, *Traductions de documents turcs concernant l'histoire de la Crète* (en grec), t. III (documents des années 1694-1715), Hérakleion 1978, p. 120.



desti demekle ma'rûfdur, vezinde vakıyye-i sultaniyle beş vakıyyedir ve iki yüz altmış dört dirhemdir.

11. Ve âdet-i ağnâm April'de alınur.

12. Müslümanlardan resm-i bâğat dönümden dönüme dörder akçe alınur. Ve bağı harâcın<sup>1</sup> virmeyen karyelerin şirasından on beş medrede iki medre 'öşür alınur. Medre otuz altı palyâça<sup>2</sup> dir. Her palyâça<sup>2</sup> vezinde üç yüz elli dört dirhemdir. Ve resm-i karış şıra fuçuya koyulduktan sonra bir karışda ikişer akçe resm alınur.

13. Ve öşr-i kovan Müslümanlardan ve hisar erenlerinden ve kefereden on kovanda bir kovan 'öşür alınur.

14. Ve âdet-i ağnâm iki koyundan bir akçe alınur. Ve keçiden dahı hemçünân. Ve bid'at-i hanâzir yabanda güdülenin ikisinden (3b) bir akçe alınur. Ve keferenin evlerinde besledüklerinden ve boğazladuklarından her re'sinden birer akçe alınur.

15. Ve şıra 'öşrü olan karyelerin şırası satılmak için iki ay monopolya dutulması erbâb-ı tûmara kanûndur, iki ay monopolya dutuldukdâ narh-ı rûziden ikişer akçe ziyadeye satıla. Zikr olunan iki ayda reâyanın şırası satılmaz. Ve şırası olmayan karyeler gayri karyelerden şıra satın alup kendü karyelerine getirsel ve yahud şırası olan karyeler, şırası olmayan karyelere yük ile şıra iledüp satsalar her yükünden ikişer akçe baç alınur.

16. Ve resm-i âsiyab tamam yıl yürüyenden yılda otuz akçe resm alınur. Ve altı ay yürüyenden on beş akçe resm alınur. Ve kebe değirmenlerinden resm on beş akçe alınur.

17. Ve resm-i otlak ve kışlak âhar kadılıklardan ve yahud âhar karyelerden gelüp bir karye sınırunda kışlasa ve otlayup yaylasa her koyun sürüsünden yılda bir kerre yirmi beş akçe resm-i otlak alınur. Amma ehl-i karyenin kendü koyunları sürüsü ve keçileri giru karyeleri sınırunda kışlayup yaylasa anlardan resm-i kışlak ve otlak alınmaz.

18. Ve bir rai'yyet başınasın terk idüp varup âhar yerde mütemekkin olsa sipâhisi her kande bulursa yetmiş beş akçe çift bozan akçesin alur ve varup sâkin olduğu yerde zirâat etdüğünün 'öşrün virür, zirâat ve hirâset etmezse altı akçe resm-i duhan virür.

<sup>1</sup> Voir le chapitre "The Nature of Possession Rights under the Tapu System", dans *An Economic and Social History of the Ottoman Empire 1300-1914*, (éds. H. Inalcık - D. Quartaert), Cambridge University Press 1994, p. 110-114.

<sup>2</sup> Le palyâça, mesure de capacité pour le vin, apparaît seulement dans les codes des kadılık d'Athènes et Livadia. A Athènes, un palyâça était de 354 dirhem, et 36 palyâça faisaient un medre de 31,86 ocques. A Livadia, selon notre source, un palyâça était de 5 li à 133 dirhem (=665 dirhem) et 40 palyâça faisaient un medre de 67 ocques. Selon le kanunname du TK 157 et du ms fonds turc ancien 85, un medre comptait 60 ocques (voir ci-dessous, note 50), E. Schilbach signale en Eubée la mesure vénitienne pajaca ou parenz, dont provient probablement la mesure locale appelée palyâça durant la période ottomane (voir E. Schilbach, *Byzantinische Metrologie*, Munich 1970, p. 154). Selon Petropoulos, "la paliatsa ou paliata, baliatsa était le récipient en terre cuite autrefois en usage dans les îles. Dans les Cyclades, il avait une capacité de 7 à 10 ocques. A Céphalonie, la paliatsa autrefois en usage était un récipient contenant environ 10 pintes, soit environ 20 à 26 ocques. En Etolie, le mot paliatsa ou baliatsa désignait un récipient importé de l'étranger, de même qu'une broderie représentant ce récipient (D. Petropoulos, *op. cit.*, p. 84).

(4a) *Bâb-ı bâcat ve me'kûlat ve melbûsat ve gayruhum*

1. Pazara yükiyle gelüp satılan buğdaydan ve arpadan ve burçakdan ve alefden ve bâki hubûbatdan her yükde birer akçe baç alınur.

2. Ve pirinç yükü gelüp satılsa iki akçe baç alınur.

3. Ve zeyt yağı şehirden kurâya ve kasabaya satılmağa çıkup gitse her yükden dörder akçe alınur, satandan alınmaz. Ve zeyt yağı peymânesi ki bir destidir, vezinde on yedi lidre dir.

4. Ve aselden ve kûknardan ve kozdan ve bademden yükde ikişer akçe alınur.

5. Ve kara sabun ve 'arakî sabun<sup>1</sup> yükiyle çıkup satılmağa gitse yükden ikişer akçe çıkar bâcı alınur.

6. Ağaç<sup>2</sup> ve tahta yükünden baç alınmaz.

7. Ve satılan esîrlerden erkekden ve dişiden satun alandan ve satandan ikişer akçe baç alınur ki dört akçe olur.

8. Ve öküz ve inek satılsa satandan bir akçe alınur ve alandan alınmaz. Amma boğazlanup satılsa hemen satandan bir akçe alınur. At ve katır ve bargir satılsa alandan ve satandan ikişer akçe alınur ve merkebden satandan ve alandan birer akçe alınur.

9. Ve pazara demür<sup>3</sup> gelüp satılsa iki akçe baç alınur.

10. Ve çukadan ve kumaşdan ve abadan ve astardan yükde ikişer akçe alınur. Ve her saçaklı kebeden birer akçe ve saçaksız kebeden nîm akçe baç alınur.

11. Ve yabandan kuru incir ve kuru armud ve zerdalü gelüp satılsa yükde iki akçe baç alınur.

12. Ve koyun ve keçi ve oğlak ve kuzunun bâcı Eğriboz kanûnu mücebcedir ki Eğriboz kanûnnâmesinde mezkûrdur.

<sup>1</sup> Ce terme est également attesté dans un firman concernant la manufacture de savon de Foçe. Voir H. Inalcık, «Bursa Şer'iye Sicillerinde Fatih Sultan Mehmed'in Fermanları», *Belleter XI/44* (1947), p. 700. Cf. également Marie-Magdeleine Lefebvre, «Quinze firmans du sultan Mehmed le Conquérant», *Revue des Etudes Islamiques XXXIX* (1971), p. 161. En note, cet auteur se demande s'il s'agit de savon d'Irak et indique que ce terme est également attesté dans le code du sultan Selim I (1512-1520) (éd. A. S. Tveritina, *Kniga zakonov sultana Selima I*, Moscou 1969, p. 120 (fol. 18a). J. Alexander traduit arakî par savon odorant (*op. cit.*, p. 313). Dans les lexiques où nous avons cherché ce mot, écrit avec un ayin comme le mot raki, nous n'avons pas trouvé d'autre valeur que celle accompagnant tout produit en provenance d'Irak. Seul un dictionnaire turco-grec traduit arakiye par "couvre-chef fin et blanc" (voir Andon V. Teofilaktidis, *Türkçe Rumca Sözlük, Λεξικόν Τουρκο-Ελληνικόν*, [Istanbul] 1960, p. 39. Il nous semble utile de le signaler car, dans le texte de notre code, savon arakî s'oppose à savon noir. Il s'agissait donc sûrement d'une qualité différente. Si l'on rapproche le mot arakî du terme arakiye repéré dans le dictionnaire Theophilaktidis, peut-on soutenir qu'il s'agit de savon "blanc" ? Des recherches linguistiques sur le mot arakî-irakî permettraient certainement de résoudre cette question. On trouvera d'intéressants renseignements sur la fabrication du savon au XVI<sup>e</sup> siècle dans le "Règlement de l'échelle de Tripoli" (979/1571). Voir R. Mantran - J. Sauvaget, *Règlements fiscaux ottomans. Les provinces syriennes*, Beyrouth 1951, p. 69-70.

<sup>2</sup> Le mot "ağaç" ne figure ni dans le TK 157 ni dans le ms. fonds turc ancien 85, voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 144 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 141.

<sup>3</sup> On trouve dans cette loi le mot "demür" = fer qui, dans ce contexte, désigne les objets en fer importés pour être vendus sur le marché de la ville.

(4b) *Kanûn-ı nefis-i İstefe ma'a vilâyet-i İstefe el-mezbûr*

1. Kefereden her ferd ki hadd-i bülûgiyyete yetiŝe yirmi beŝer akçe ispençe alınur, nâ-baliğden alınmaz. Ve keferenin müzevvecinden altıŝar akçe resm-i otluk alınur, mücerredlerinden ve bîvelerinden resm-i otluk alınmaz, amma bîvelerinden altıŝar akçe ispençe alınur.

2. Ve nefis-i İstefe'de mütemekkin olan Müslümanlardan 'öŝr-i gallât on keylde bir kile 'öŝür alınur. Ve Rum kâfirleri, cins-i hubûbatdan ve penbeden ve ketenden ve kimyondan<sup>1</sup>, ve anisondan ve buğdaydan ve arpadan ve bâki hubûbatdan on beŝ keylde iki keyl 'öŝür virürler. Ve İstefe'nin müsta'mel yükü İstanbul kilesiyle altı buçuk kiledir.

3. Ve nefis-i İstefe'de mütemekkin olan Müslümanların bağlarından her dönümden dönüme beŝer akçe resm-i dönüm alınur. Ve Rum kâfirlerinden 'öŝr-i ŝıra on beŝ medrede iki medre 'öŝür alınur, salariyeleriyle. Ve ŝıraları fuçılara koyulduktan sonra ölçerler, karıŝdan karıŝa ikiŝer akçe resm alınur. Ve Arnavud kâfirleri bağlarından her dönümden dönüme beŝer akçe alınur, gayri nesne virmezler. Ve 'öŝr-i ŝıra vâki' olan karyelerin ŝıraları satılmak için iki ay monopolya dutulmak erbâb-ı tımara kanûndur, iki ay monopolya dutulup narh-ı rûziden medresi iki akçe ziyadeye satılır. Zikr olan iki ayda reâya ŝırası satılmak memnû'dur.

4. Ve Rum ve Arnavud kâfirlerinden 'öŝr-i bostan on beŝ akçede iki akçe 'öŝür alınur.

5. Ve Müslümanlardan ve Rum kâfirlerinden ve Arnavud kâfirlerinden on kovandan bir kovan 'öŝür alınur.

6. Ve âdet-i ağnâm iki koyundan bir akçe alınur ve keçiden dahı hemçünân. Ve resm-i ağıl her ağıldan beŝer akçe alınur.

7. Ve Rum kâfirlerinin yıl tamamına yürüyen değirmenleri rûsûmu yılda seksener akçe alınur. Ve Arnavud kâfirlerinin kiŝ değirmenlerinden otuzar akçe resm alınur. Ve kebe değirmenlerinden on beŝer akçe resm alınur.

8. Ve bu vilâyetde resm-i çift ve bennâk yokdur. Ve mücerred kayd olunan kâfirler te'ehhül etseler altıŝar akçe resm-i otluk alınur.

9. Ve haymâne<sup>2</sup> kâfirleri esâmisi harâç defterinde olmayanlardır, haymâneçilere otuzar akçe virürler.

<sup>1</sup> Le mot "cumin" ne figure ni dans le TK 157 ni dans le ms. fonds turc ancien 85. Voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 508 et Marie-Magdeleine Lefebvre, *op. cit.*, p. 142.

<sup>2</sup> "The Ottoman laws recognized a class of peasants who were not recorded in the *defters*, registers, and called *hârij-re'âyâ*, that is outsiders, or *hârij-ez-defter re'âyâ*, that is peasants not recorded in the state registers, or *haymâne*, nomads. They could go around freely and work on other people's lands as workers while the *re'âyâ*, peasants recorded in the registers, could not leave their land and timar-holders", voir H. İnalcık, «The Problem in the Relationship Between Byzantine and Ottoman Taxation», *Akten des XI. Internationalen Byzantinisten-Kongresses 1958*, Munich 1960, p. 240. Voir également Vera Mutafchieva, *Agrarian Relations in the Ottoman Empire in the 15th and 16th Centuries*, East European Monographs, Boulder, Distributed by Columbia University Press, New York 1988, p. 36, 44.

10. Ve bir ra'ıyyet fevt olsa evlâd-ı zükûru ve karındaŝı kalmasa sipâhiler yerlerin tapuya virürler. Ve vârisi kalmasa evlerin ve bağların ve değirmenlerin ve sâir esbâbın mevkûfçu alır. Ve ra'ıyyet olmayan cemî'î rûsûmu ra'ıyyet gibi virür.

11. Ve kiremid işleyen (5a) kiremidçilerden furun başına onar akçe alınur.

12. Ve purnokok'dan<sup>1</sup> on akçeden bir akçe alınur. Ve ibriŝim ve kükülden on dirhemde bir dirhem 'öŝür alınur.

13. Ve bid'at-ı hınzır yabanda güdülden ikisinden bir akçe alınur. Ve keferenin evlerinde besledikleri ve boğazladıkları hınzırden her birinden birer akçe alınur.

14. Ve bir kimesne bağ dikse ol yıl dönüm hakkı beŝer akçe alınur. Andan sonra üzüm virmeyince nesne virmezler. Ve ŝırası olmayan karyeler gayri karyelerden ŝıra satun alup kendü karleyerine getürseler ve yahud ŝırası olan karyeler ŝırası olmayan karyelere yükü iledüp satsalar her yükden ikiŝer akçe bağ alınur.

15. Ve gayri kadılıklardan bir karye sınırına koyunlariyle Eflak gelüp kiŝlasa her koyun sürüsünden resm-i kiŝlak yirmi beŝ akçe alınur.

16. Ve mağrib'den gelen Yahûdiler<sup>2</sup> harâç ve yirmi beŝer akçe ispençe virürler, resm-i otluk virmezler.

17. Ve ŝehirlerde mütemekkin Müslümanlar 'öŝürlerinden gayri nesne virmezler.

18. Ve kasıl ve bostan dönümünden Müslümanlardan dönümden dönüme dörder akçe alınur.

19. Ve Eflak'dan gayri hâricden ve yahud gayri karyelerden sürüyle bir karye sınırında gelüp koyun kiŝlasa ve otlayup yaylasa, anlardan resm-i otlak ve kiŝlak yılda bir kerre yirmi beŝer akçe alınur. Amma ehl-i karyenin kendü koyunları ve yahud keçileri yine kendi karyeleri sınırında kiŝlasa ve otlayup yaylasa anlardan resm-i otlak alınmaz.

20. Ve resm-i 'arûs bîkr kız oğlandan otuz akçe ve dul avretten on beŝ akçe alınur.

21. Ve bir ra'ıyyet ki yerin koyup varup âhar yerde mütemekkin olsa çiftin terk etdüğü için sipâhisi her kande bulur ise yetmiş beŝ akçe çift bozan akçesin alır. Ve varup mütemekkin olduđu yerde zirâat etdüğünün 'öŝrün virür, zirâat etmezse resm-i duhan i virür.

<sup>1</sup> Substance astringente et colorante produite par une cochenille (*kermes bauhinii*, *kermes vermilio* ou *coccus ilicis*) déposant au printemps ses œufs sur les feuilles des chênes kermès (*quercus coccifera*). On retire de ces œufs, récoltés avant d'être couvés, une teinture carmin utilisée par les Tunisiens pour leurs chéchias et par les Vénitiens pour les tissus en laine (*ŝalı*). Voir N. Papadopoulos, *Hermès, dieu du gain, ou encyclopédie commerciale (...) à l'usage des Grecs de tous pays, revue et corrigée par S.B.* (en grec), Vienne 1815, t. II, p. 166-167 ; P. J. Gennadios, *Dictionnaire botanique* (en grec), 2e édition, Athènes 1959, t. I, p. 489.

<sup>2</sup> Pour une bibliographie sur les Juifs de Thèbes, voir Evangelia Balta, «Rural and Urban Population», *op. cit.*, p. 83, note 45 et *idem*, *Problèmes et approches de l'histoire ottomane, op. cit.*, p. 47, note 45. Voir également Ph. Kalaitzis, «Diagramme de l'histoire des Juifs de Thèbes au Moyen Âge» (en grec), *Byzantinos Domos* 7 (1994), p. 23-37.

**(5b) Bâcat ve me'kûlat ve melbûsat ve gayruhum**

1. Pazara gelüp satılan buğdayın at yükünden iki akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe bağ alınur.

2. Ve mercimek ve merdümek ve böğrölce ve nohud ve ceviz ve incir ve kûknar ve badem ve sade yağ ve bal ve piriç yükünden ki at yükü ola ikişer akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden birer akçe alınur.

3. Ve Bursa ve Firengî kumaş ve kebe ve sahtiyân ve astar ve aba yüklerinden ki at yükü ola ikişer akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden birer akçe bağ alınur.

4. Ve arpa ve alef ve daru ve burçak yüklerinden ki at yükü ola birer akçe bağ alınur. Merkeb yükünden nısıf akçe bağ alınur.

5. Ve zeyt yağıyla balmumu yüklerinden dörder akçe bağ alınur.

6. Ve tahta yükünden bir sorti bağ alınur. Amma ağaç yükünden nesne alınmaz.

7. Ve satılan esfrlerden erkekden ve dişiden, alandan iki akçe ve satandan iki akçe alınur ki dört akçe olur.

8. Ve at ve bargir ve katır satılsa alandan ve satandan ikişer akçe bağ alınur ki dörder akçe olur. Ve merkeb satılsa alandan ve satandan birer akçe bağ alınur ki iki akçe olur. Ve öküz ve inek satılsa satandan bir akçe alınur ve alandan bağ alınmaz. Ve hâricden pazara koyun ve keçi gelüp satılsa ikisinden bir akçe bağ alınur. Ve kassâb boğazladuğı koyundan ve keçiden dördünden bir akçe bağ alınur. Ve öküz ve inek boğazlansa her birinden birer akçe bağ alınur. Ve kuzu ve oğlak pazara bir bir gelüp satılsa ki sürüyle satılmaya bağ alınmaz. Amma sürüyle gelüp satılsa üçünden bir akçe alınur.

9. Ve meyveden ve piyaz ve sarmısak yüklerinden at yükü olsun merkeb yükü olsun birer sorti alınur.

**(6b) Kanûn-ı panayır Rastamî<sup>1</sup>**

1. Panayıra gelüp satılan esrürin her birinden satandan dört akçe alandan dört akçe alınur ki sekiz akçe olur.

2. Ve at ve yund ve tosun ve inek ve merkeb ve katır satılsa satandan iki akçe ve alandan iki akçe bağ alınur ki dört akçe olur.

3. Ve bez satandan kırk akçede bir akçe alınur.

4. Ve harîr satandan lüdre başına bir akçe bağ alınur.

5. Ve panayır yerinde gelüp temekkün edüp panayır mevsiminde satu pazar iden Müslümandan ve kâfirden beşer akçe resm-i zemîn alınur.

6. Ve gümrüğü binmemiş Firengî kumaş gelüp mezbûr panayırdan satılsa ummâl ve ümenâ tâifesi dahl etmeyüp ol kumaşın gümrüğün sâhib-i arz alur.

<sup>1</sup> Il s'agit du village de Vrastamités, dont le nom a été changé en Ypsilantis (voir Evangelia Balta, «Rural and Urban Population», *op. cit.*, p. 69, et *idem*, *Problèmes et approches de l'histoire ottomane*, *op. cit.*, p. 35-36).

**(6b) Kanûnnâme-i nefsi-i Livadya ma'a vilâyet-i Livadya**

1. Kefereden her ferd ki hadd-i bülûğiyete yetişür yirmi beş akçe ispençe alınur. Nâbâliğden alınmaz. Ve keferenin müzevecinden altışar akçe resm-i otluk alınur, mücerredlerinden ve bîvelerinden alınmaz. Ve bîvelerden altışar akçe ispençe alınur.

2. Ve nefsi-i Livadya'da mütemekkin olan Müslümanlardan 'öşri-i gallât on keylde bir kile 'öşür alınur. Ve Rum kâfirleri cins-i hubûbatdan ve penbenden ve ketenden ve kimyondan ve anisonandan ve buğdaydan ve arpadan on beş keylde iki kile 'öşür virürler. Ve Livadya'da müsta'mel olan hıml, keyl-i İstanbul ile altı kiledir. Vakıyye-i sultani ile yüz yirmi vakıyyedir.

3. Ve nefsi-i Livadya'da mütemekkin olan Müslümanların bağlarının her dönümünden beşer akçe alınur. Ve Rum kâfirlerinden 'öşri-i şıra salâriye ile on beş medrede iki medre alınur. Her medre kırk palyâça, ve her palyâça beş lüdre dir, her lüdre yüz otuz üç dirhemdir ki bu takdîrce medre altmış yedi vakıyye-i sultânî olur<sup>1</sup>. Ve şıraları fuçularına koyulduktan sonra fuçuları karışlanup her karışandan ikişer akçe resm-i karış alınur. Ve 'öşri-i şıra vâki' olan karyelerin şıraları satılmak için iki ay monopolya dutmak erbâb-ı tîmara kanûndur. Monopolya dutulduğı zaman narh-ı ruziden ikişer akçe ziyadeye satılmak âdetdir. Ve monopolya eyyâmında reâya şırası satılmak memnu'dur.

4. Ve Rum kâfirleri ve Arnavud kâfirleri 'öşri-i bostan on beş akçede iki akçe 'öşür virürler.

5. Ve 'öşri-i kovan, Müslümanlardan ve Rum kâfirlerinden ve Arnavud kâfirlerinden on kovanda bir kovan 'öşür alınur.

6. Ve âdet-i ağnâm iki ganemde bir akçe alınur. Keçiden dahı hem-çünân. Ve resm-i ağıl her ağıldan beş akçe alınur.

7. Ve defter-i atîk<sup>2</sup> kanûnnâmesinde yıl tamam yürüyen değirmenlerden resm-i âsiyâb seksener akçe ve nısıf sâl yürüyenden otuzar akçe alınmak işaret olunmuş. Bu vilâyet feth olup dârul-islâm evvelden berü bu nahiyede tamâm sâl yürüyen değirmenlerden otuzar akçe ve nısıf sâl yürüyenden on beşer akçe alunduğı zâhir olup ziyadeye mütehammil olmaduğı müte'ayyen olduğı ecilden pâye-i serfir-i a'lâya arz olundukda kadîmden alınıgeldiğı üzere alınmak buyuruldu. Ve kebe değirmenlerinden sâl be-sâl on beş akçe resm alınur.

8. Ve haymâne kâfirleri vilâyet defterinde esâmisi mastûr olmayanlardır. Anun gibiler haymâneçilere yılda otuzar akçe virürler.

(7a) 9. Ve bir ra'ıyyet fevt olsa evlâd-ı zükûru ve karındaşı kalmasa sipâhiler yerlerin tapuya virmek kanûndur. Amma veresesı kalmasa metrûkatın mevkûfatçı zabt ider.

10. Ve kiremit işleyen kiremitçilerden furun başına onar akçe alınur.

<sup>1</sup> Aussi bien dans le manuscrit parisien (éd. Lefebvre, p. 145) que dans le TK 157 (éd. Hadiye Tunçer, *op. cit.*, p. 326 et J. Alexander, *op. cit.*, p. 151 et 509), on trouve 60 ocques au lieu des 67 qui représentent le compte juste si l'on considère qu'un palyaça = 5 litres x 133 dirhem = 665 dirhem. Pour plus de précision, 1 medre = 40 palyaça = 26.600 dirhem = 66,5 ocques.

<sup>2</sup> Il s'agit certainement du TT 367, où on lit : "Ve Rum kâfirleri değirmenleri resmi : her değirmenden yılda seksen akçe alınur..." (voir J. Alexander, *op. cit.*, p. 151-152).

11. Ve purnokok'da on akçede bir akçe alınur. Ve ibrişimden ve kükülden on dirhemde bir dirhem alınur.

12. Ve resm-i hınzır yabanda güdülden ikisinden bir akçe alınur. Ve evde beslenüp boğazlanandan her birinden birer akçe alınur.

13. Ve bir kimesne bağ dikse dikdüğü yıl her dönümüne beşer akçe virür, andan sonra yemiş virmeyince nesne virmezler. Ve sırası olmayan kurâya âhar karyelerden sıra satun alup kendü karyelerine getürselerve yahud sırası olan karyeler sırası olmayan köylere yüküyle sıra iledüp satsalar her yükünden ikişer akçe bağ alınur.

14. Ve Eflak'dan ve gayrıdan ve yahud âhar karyelerden bir karye sınuru dâhlinde sürü ile gelüp koyun kışlasa ve otlayup yaylasa yılda yirmi beş akçe resm alınur. Amma ehl-i karye kendü koyunları ve davarları giru kendü karyeleri sınırunda otlayup yaylasa anlardan resm-i otlak alınmaz.

15. Ve mağrib'den gelen Yahûda tâifesi harâç ve yirmi beşer akçe ispençe virürler, resm-i otluk virmezler.

16. Ve şehirlerde mütemekkin olan Müslümanlar 'öşürlerinden gayrı nesne virmezler.

17. Ve kasıl ve bostan dönümünden Müslümanlardan dönümden dönüme dörder akçe alınur.

18. Ve resm-i 'arûs bikr kız oğlandan otuz akçe ve dul avretten on beş akçe alınur.

19. Ve ra'iyet ki yerin terk idüp varup âhar yerde mütemekkin olsa çiftin terk etdüğü için sipâhisi bulduğu yerde yetmiş beş akçe çift bozan akçesin alalar ve varup mütemekkin olduğu yerin sipâhisine zirâat ve hirâset etdüğü yerlerin 'öşrün virür, zirâat ve hirâset etmezse resm-i duhan virür.

### (7b) *Bâb-ı bâcat-ı me'kûlat ve melbûsat*

1. Pazara gelüp satılan buğday yükünden ki at yükü ola her yükde ikişer akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur.

2. Mercimek ve merdümek ve böğrölce ve nohud ve kuru incir yüklerinden ve küknar ve koz ve badem yüklerinden bağ ikişer akçe alınur.

3. Ve sade yağı ve bal ve pirinç yüklerinden dahı hem-çünân ikişer akçe alınur.

4. Ve kumaş yükünden Bursa kumaşı olsun ve Firengî kumaş olsun ve kebe ve aba ve astar yüklerinden her yükde ikişer akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur.

5. Ve arpa ve alef ve daru ve burçak yüklerinden ki at yükü ola yükde birer akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden nısıf akçe bağ alınur.

6. Ve zeytün yağıyla balmumu yüklerinden dörder akçe bağ alınur.

7. Ve tahta yükünden bir sorti bağ alınur ki üçü bir akçe olur. Amma ağaç yükünden nesne alınmaz.

8. Ve satılan esrilerden erkekden ve dişiden alandan ve satandan ikişer akçe bağ alınur ki dört akçe olur.

9. Ve at ve bargir satılsa alandan ve satandan ikişer akçe bağ alınur ki dört akçe olur. Ve merkeb satılsa alandan bir akçe ve satandan bir akçe bağ alınur ki iki akçe olur. Ve öküz ve inek satılsa satandan bir akçe bağ alınur ve satun alandan bağ alınmaz.

10. Ve hâricden pazara koyun ve keçi gelüp satılsa satandan ikisinden bir akçe alınur. Ve kassâb boğazladığı koyundan ve keçiden dördünden bir akçe bağ alınur. Ve öküz ve inek boğazlansa her birinden birer akçe bağ alınur. Ve kuzu ve oğlak ki pazara bir bir gelüp satılsa, sürüyle satılmasa bağ alınmaz, amma sürüyle gelüp satılsa üçünden bir akçe bağ alınur.

11. Ve meyveden ve piyaz ve sarmısak yüklerinden at yükü olsun ve merkeb yükü olsun bir sorti bağ alınur.

### (8a) *Kanûnname-i Salona*

1. Keferenin hadd-i bülûğiyete erişenlerinden yirmi beş akçe ispençe ve müzevvecinden altışar akçe resm-i otluk alınur. Ve bîvelerinden altışar akçe ispençe alınur.

2. Ve Müslümanlardan on kilede bir kile 'öşür alınur. Ve kefereden on beş keylde iki kile 'öşür alınur. Ve Salona'nın müta'mel olan yükü İstanbul kilesiyle yedi buçuk kiledir ki vakıyye-i sultaniyle yüz elli vakıyyedir.

3. Ve bağlardan on beş muzurda iki muzur 'öşür alınur. Ve her muzur<sup>1</sup> beş buçuk vakıyyedir. Ve yirmi muzur bir yük olur.

4. Ve 'öşr-i kovan on kovandan bir kovan 'öşür alınur.

5. Ve kükülde Müslümanlar ve kâfirler zahmetli olduğuyçün on lüdrede bir lüdre alınur, salâriye alınmaz.

6. Ve âdet-i ağnâm her iki koyundan bir akçe alınur. Ve âdet-i ağnâm April'de alınur ve resm-i kışlak baharda alınur.

7. Ve sene-i kâmile yürüyen değirmenlerden otuzar akçe resm alınur. Ve nısıf sene yürüyenden on beş akçe alınur.

8. Ve yabanda güdülen hanâzirden ikisinden bir akçe alınur. Ve evde beslenüp boğazlanan hanâzirin her re'sinden bir akçe alınur.

9. Ve bağ dikildüğü yıl resm-i dönüm beşer akçe alınur. Andan sonra tâ yemiş virmeyince nesne alınmaz. Ve sırası olmayan karye bir âhar köyden sıra getirüp sırası olmayan köylerde satsalar yükde ikişer akçe bağ alınur.

<sup>1</sup> L'équivalence de 20 *muzur* = 1 *yük*, soit 110 ocques (1 *muzur* = 5,5 ocques) que l'on trouve dans le texte du code de Salona peut être mise en rapport avec l'équivalence suivante notée dans l'article 1b§7 du *kanunname* de l'Eubée : 2 *medre* = 1 *yük*. Par conséquent, 1 *medre* de vin = 10 *muzur*. Sur l'usage du *muzur* pour mesurer le sel, voir J. Kabdra, «Poids et mesures», *op. cit.*, p. 122. En Crète, le *muzur* sert à mesurer les céréales (= 16 ocques), mais aussi les surfaces cultivées. Voir N. Stavrinidis, *op. cit.*, t. II (documents de la période 1672-1694), Hérakleion 1976, p. 253 et M. Papadoyannis, «Le *muzur* et le *mistato* en Crète» (en grec), *Amaltheia* 70-71 (jan.-juin 1987), p. 73-111.

10. Ve âhar kadılıktan ve yahud bir karye sınırundan bir karye sınırına süriyle koyun gelüp kışlasa ve yahud yaylayup yazlasa her sürüden yirmi beşer akçe alınur. Amma ehl-i karyenün kendi davarları yine kendü karyeleri sınırında otlayup kışlasa ve yaylasa sipâhiye nesne virmezler.

11. Ve resm-i 'arûs bikrden otuz akçe ve duldan on beş akçe alınur.

12. Ve bir ra'iyet yerin terk idüp âhar yere varup mütemekkin olsa yazıldığı yere yetmiş beş akçe çift bozan resmin vire. Ve oturduğu yere zirâat etdüğünün 'öşrün vire. Zirâat itmezse altı akçe resm-i duhan virür.

**(8b) Bâb-ı bâcat-ı me'kûlat ve melbûsat ve gayruhum**

1. Buğdayın ve baklanın ve nohudun ve mercimeğin yükünden ikişer akçe bağ alınur. Ve arpa yükünden ve burçakdan ve alef yükünden bir akçe alınur.

2. Ve bal ve yağ yükünden ikişer akçe bağ alınur. Ve çam sakızından ve kestaneden ve kirasın yükünden bir akçe bağ alınur. Ve şıranın yükünden ikişer akçe bağ alınur. Ve çıra yükünden birer sorti bağ alınur.

3. Ve kumaşdan ve abadan ve astar yükünden ikişer akçe bağ alınur. Ve bezün ve kebenün yükünden hem-çünan. Ve kebe ve çerge satılsa bir akçe alınur. Ve kilim satılsa bir akçe alınur. Ve ivladi<sup>1</sup> satılsa bir akçe alınur. Ve hâricden ibrişim gelüp pazarda satılsa lüdre başına birer akçe alınur. Ve şehirden alıp hârice gitse ikişer akçe alınur. Ve purnokok dahı hem-çünan.

4. Ve enar ve sâyir meyve gelüp satılsa yüküne ikişer akçe alınur.

5. Ve piring ve sabun ve balmumu gelüp satılsa yüküne ikişer akçe alınur.

6. Sığır boğazlansa bir akçe alınur ve bargir ve eşek ve sığır ve inek ve yund ve katır satılsa iki akçe satandan ve iki akçe alandan alınur ki dört akçe olur.

7. Ve kul ve cariye satılsa alandan dört akçe ve satandan dört akçe alınur ki sekiz akçe olur.

8. Ve kassâb koyun boğazlayup satsa üç re'se bir akçe alınur. Ve hâricden koyun getirüp satanlardan ikisinden bir akçe alınur. Ve kuzu satılsa dört kuzuda bir akçe bağ alınur.

**(9a) Kanûnname-i nefsi-İzdin ma'a vilâyeti'l-mezbûr**

1. İzdin vilâyetinin keferesinden her ferd ki hadd-i bülûğiyete erişe yirmi beşer akçe ispençe alınur, nâ-balığden alınmaz. Ve keferenin müzevecinden

<sup>1</sup> Il s'agit du mot byzantin *βλαττί* (*vlatti*), qui signifie tissu de soie. Voir E. Kriaras, *op. cit.*, t. 4, p. 130 ; *Dictionnaire Historique de la Langue Grecque (en grec)*, éd. Académie d'Athènes, t. 3, Athènes, 1941, p. 547 ; *The Oxford Dictionary of Byzantium*, éd. A. P. Kazdhan, Alice-Mary Talbot, A. Cutler, T. Gregory, Nancy P. Sevşenko, Oxford University Press 1991, vol. I, p. 296. Ce mot provient du latin *blatta* = pourpre (voir E. Trapp (sous la direction de), *Lexikon zur Byzantinischen Gräzität besonders des 9.-12. Jahrhunderts*, fasc. 2, Vienne 1996, p. 281.

resm-i otluk altışar akçe alınur. Ve mücerredlerden ve bîvelerinden alınmaz. Amma bîvelerden altışar akçe ispençe alınur.

2. Ve nefsi-İzdin'de mütemekkin olan Müslümanlardan 'öşr-i gallat buğdaydan ve arpadan ve alefden ve darudan ve burçakdan on kilede bir kile 'öşür alıhur. Ve bağlarından dönümden dönüme dörder akçe alınur.

3. Ve Müslüman karyelerinde mütemekkin olan müselleme tâifesinden 'öşr-i gallât' dan on kilede bir kile 'öşür alınur. Ve bir şinik<sup>1</sup> salârlık virürler. Şinik kilenin rub'ıdır. Ve kaza-i İzdin'de müsta'mel olan yük İstanbul kilesiyle altı kiledir.

4. Ve Müslümanların penbesinden on tekerde bir teker 'öşür alınur. Ve keferenin her on beş tekerinden iki teker 'öşür alınur ki her teker çekirdeğiyle dört vakıyyedir. Amma sâfi olıcak ikiyüz altmış dört dirhem olur.

5. Ve Rum kâfirleri cins-i hubûbatdan ve penbenden ve ketenden ve anisondan salâriyeleri ile on beşde iki 'öşür virürler.

6. Ve 'öşr-i bâğat keferen on beş medre şıradan iki medre şıra 'öşür virürler. Ve keferenin şıraları fuçlarına koyulduktan sonra resm-i karış her karışdan karışa ikişer akçe alınur.

7. Ve 'öşr-i kovan Müslümanlardan ve hisar erenlerinden ve kefereden on kovandan bir kovan alınur.

8. Ve âdet-i ağnâm iki koyundan bir akçe alınur. Ve keçiden dahı hem-çünân alınur. Ve kefereden resm-i hınzır yabanda güdülden iki hınzırdan bir akçe alınur. Ve evde besleyüp boğazladıkları hanâzirin her re'sinden bir akçe resm alınur.

9. Ve 'öşür şırası olan karyelerin şırası satılmak için iki ay monopolya dutulmak erbab-ı ûmara kanundur. İki ay monopolya dutulup narh-ı rûziden medresi ikişer akçe ziyadeye satılır. Zikr olan iki ay içinde re'aya şırası satılmak memnû'dur. Ve şırası olmayan karyelerin, gayri karyelerden yükle kendi karyelerine şıra satun alup getürseler yahud şırası olan karyeler şırası olmayan karyelere yükiyle şıra iledüp satsalar her yükünden ikişer akçe bağ alınur.

10. Ve mevsiminde kasıl ve bostan dönümlerinden her dönümünden dörder akçe resm alınur.

11. Ve resm-i âşiyab tamam yıl yürüyenden otuz akçe resm alınur. Ve altı ay yürüyenden on beş akçe resm alınur. Ve kebe değirmenlerinden on beş akçe alınur.

<sup>1</sup> Mesure pour le blé, égale au quart du *kile*. Voir H. İnalcık, «Introduction to Ottoman Metrology», *Turcica XV* (1983), p. 325, 339. La capacité du *şinik* est donc tributaire de celle du *kile*, qui varie dans chaque région. Dans les codes des régions grecques, on le rencontre en tant qu'unité de mesure de la *salariye* perçue, comme la dîme, par le *sipâhi*. Voir J. Kabdra, «Poids et mesures», *op. cit.*, p. 116. A Trikala, en 1506 et 1520, le *şinik* représente le quart du *kile* qui, dans cette ville, est égal à 2 *kile* d'Istanbul, voir A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 2, p. 511 ; Ö. L. Barkan, *op. cit.*, p. 289§4). A Larissa, en 1506, le *şinik* représente le quart du *kile* qui, dans cette ville, est égal à 4 *kile* d'Istanbul (voir A. Akgündüz, *op. cit.*, t. 6, p. 515).

12. Ve resm-i otlak ve kışlak, ağnâm hâricden ve yahud gayrı karyelerden gelüp bir karye sınırında (9b) sürüyle otlayup kışlasa ve yaylasa her koyun ve keçi sürüsünden yılda bir kerre yirmi beşer akçe alınur. Amma ehl-i karyenin koyunları kendi sınırları içinde kışlasa ve yaylasa resm-i otlak alınmaz.

13. Ve resm-i 'arûs kız oğlandan otuz akçe ve dul avretiden on beş akçe alınur.

14. Ve vilâyet-i mezbûrda vâki' olan Müslim reâyanın tamam çifti olandan resm-i çift yılda yirmi ikişer akçe alınur. Ve nısıf çifti olandan on bir akçe alınur. Ve çifti olmayan bennâkden yılda on bir akçe alınur. Ve Müslim mücerredlerden yılda altışar akçe alınur.

15. Ve bir ra'ıyyet baştinasını terk idüp varup âhar yerde mütemekkin olsa sipâhisi her kande bulursa yetmiş beş akçe çift bozan akçesin alır. Ve varup mütemekkin olduğu karye sipâhisine zirâat etdüğünün 'öşrin virür, zirâat etmezse resm-i duhan virür.

#### *Bâb-ı bâcat-ı me'kûlat ve melbûsat ve gayruhum*

1. İzdin pazarına gelüp satılan buğday yükünden ki at yükü ola iki akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur. Ve arpa ve alef ve daru ve burçak yükünden ki at yükü ola bir akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden nısıf akçe alınur.

2. Ve mercimek ve merdümek ve böğrülce ve badem ve ceviz ve kûknar yüklerinden ki at yükü ola yükde iki akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur.

3. Ve kuru incir ve sade yağ ve bal ve piriñç yükünden ki at yükü ola yükde iki akçe bağ alınur. Ve merkeb yükünden bir akçe alınur.

4. Ve meyveden ve piyaz ve sarmısak yükünden ki at yükü ola bir sorti bağ alınur. Sorti bir akçenin sülüsüdür.

5. Ve zeyt yağı ve balmumu yüklerinden dörder akçe alınur.

6. Ve bezirgân yükünden ki doğru Bursa'dan gele yükde iki akçe bağ alınur. Ve Firengî kumaş yükünden hem-çünan. Amma ehl-i pazar ki kumaş yükleriyle müte'addid pazarlar geşt idüp İzdin pazarına gele andan bağ alınmaz, panayıv vaktinden gayrı vakitte geldükde. Lakin panayıv vaktinde panayıv gelen bezirgân kumaşı yüklerinden mecmû'undan ....

## INDEX

Cet index ne contient pas les mots *baç*, *yük* et *akçe*, ici véritables topoi.

aba 2b§7, 4a§10, 5b§3, 7b§4, 8b§3  
âdet-i ağnam 1b§9, 3a§11, 3a§14, 4b§6, 6b§6, 8a§6, 9a§8  
ağaç 2b§8, 3a§4, 4a§6, 5b§6, 7b§7  
ağnâm 9a§12; voir âdet-i ağnam  
alef 1b§3, 2b§1, 4a§1, 5b§4, 7b§5, 8b§1, 9a§2, 9b§1  
anison 4b§2, 6b§2, 9a§5  
April 3a§11, 8a§6  
'arakî sabun 4a§5; voir sabun  
Arnavud 4b§3, 4b§4, 4b§5, 4b§7, 6b§4, 6b§5  
arpa 1b§2, 1b§3, 2b§1, 4a§1, 4b§2, 5b§4, 6b§2, 7b§5, 8b§1, 9a§2, 9b§1  
asel 4a§4; voir bal  
astar 2b§7, 4a§10, 5b§3, 7b§4, 8b§3  
at 4a§8, 5b§8, 6a§2, 7b§9; – yükü 2b§1, 2b§2, 2b§3, 2b§4, 2b§5, 5b§1, 5b§2, 5b§3, 5b§4, 5b§9, 7b§1, 7b§5, 7b§11, 9b§1, 9b§2, 9b§3, 9b§4  
Atina 3a§1, 3a§2, 3a§3  
badem 1b§6, 2b§5, 4a§4, 5b§2, 7b§2, 9b§2  
bağ 1b§4; voir demed  
bağ 1b§7, 4b§3, 4b§10, 5a§14, 6b§3, 7a§13, 8a§9, 9a§2; – haracı 3a§12  
bağat 1b§7  
bakla 1b§3, 8b§1  
bal 2b§6, 5b§2, 7b§3, 8b§2, 9b§3  
balmumu 2b§6, 5b§5, 7b§6, 8b§5, 9b§5  
bargir 4a§8, 5b§8, 7b§9, 8b§6  
baştina 2a§15, 3b§18, 9b§15  
bedel-i 'öşür 3a§3  
bez 6a§3, 8b§3  
bezirgân 2b§7, 9b§6  
bennâk 9b§14  
bid'at-ı hanâzir 1b§9, 3a§14, 5a§13  
bikr 2a§14, 3a§7, 5a§20, 7a§18, 8a§11  
bive 1b§1, 3a§1, 4b§1, 6b§1, 8a§1, 9a§1  
boğaca 2a§13  
böğrülce 1b§3, 2b§2, 5b§2, 7b§2, 9b§2  
bostan 2a§11, 3a§6, 5a§18, 7a§17, 9a§10  
buğday 1b§2, 1b§3, 2b§1, 4a§1, 4b§2, 5b§1, 6b§2, 7b§1, 8b§1, 9a§2, 9b§1  
burçak 4a§1, 5b§4, 8b§1, 7b§5, 9a§2, 9b§1  
Bursa 9b§6; – kumaşı 2b§7, 5b§3, 7b§4

cariye 8b§7  
 cerâyim 3a§8  
 ceviz 5b§2, 9b§2  
 cibre 3a§9  
 çam sakız 8b§2  
 çerge 8b§3  
 çift 1b§2, 3a§1, 5a§21, 7a§19, 9b§14; – bozan akçesi 2a§15, 3b§18, 5a§21, 7a§19, 8a§11, 9b§15  
 çıkar bacı 4a§5  
 çıra 8b§2  
 çuka 4a§10  
 daru 1b§3, 2b§1, 5b§4, 7b§5, 9a§2, 9b§1  
 davar 7a§14, 8a§10  
 değirmen 2a§12, 4b§7, 4b§10, 6b§7, 8a§7  
 defter 4b§9, 6b§8; – defter-i atik 6b§7  
 demed 1b§4  
 demür 4a§9  
 denk 1b§2  
 desti 3a§10, 4a§3  
 dirhem 1b§7, 3a§10, 3a§12, 5a§12, 6b§3, 7a§11  
 dönüm 1b§7, 2a§11, 3a§12, 4b§3, 5a§14, 5a§18, 6b§3, 7a§17, 8a§9, 9a§10, 9a§2  
 dul avret 2a§14, 3a§1, 3a§5, 3a§7, 5a§20, 7a§18, 8a§11, 9b§13  
 Eğriboz 1b§1, 1b§2, 1b§7, 4a§12  
 Eflak 5a§15, 5a§19, 7a§14  
 enar 8b§4  
 erbâb-i tîmar 2a§10, 4b§3, 6b§3, 9a§9  
 esîr 2b§9, 4a§7, 5b§7, 6a§1, 7b§8 ; voir kul  
 eşek 8b§6; voir merkeb  
 fakır 3a§8  
 Firengî kumaş 2b§7, 5b§3, 6a§6, 7b§4, 9b§6  
 fuçu 1b§7, 3a§12, 4b§3, 6b§3, 9a§6  
 furun 5a§11, 7a§10  
 gallât 3a§2  
 galle 3a§2,  
 ganem 6b§6; voir âdet-i ağnam  
 gemi 2b§9, 2b§11  
 gınâ 3a§8  
 gümrük 2b§10, 6a§6

hanâzir 8a§8; voir bid'at hanâzir, hınzîr  
 hane 3a§1,  
 harâç 4b§9, 5a§16, 7a§15  
 harîr 6a§4  
 harman 2a§16  
 haymâne 4b§8, 6b§8  
 haymâneci 4b§8, 6b§8  
 hıml 6b§2  
 hınzîr 1b§9  
 hisar erenleri 1b§7, 3a§13, 9a§7  
 hubûbat 2b§12, 4a§1, 4b§2, 6b§2, 9a§5  
 ibrişim 5a§12, 7a§11, 8b§3  
 incir 5b§2; voir kuru incir  
 inek 2b§11, 4a§8, 5b§8, 6a§2, 7b§9, 7b§10, 8b§6  
 ispençe 1b§1, 2a§16, 3a§1, 3a§5, 4b§1, 5a§16, 6b§1, 7a§15, 8a§1, 9a§1  
 İstanbul kilesi 1b§2, 3a§2, 4b§2, 8a§2, 9a§3  
 İstefe 4b§2, 4b§3  
 ivladi 8b§3  
 İzdin 9a§1, 9a§2, 9a§3, 9b§1, 9b§6  
 kadılık 3b§17, 5a§15, 8a§10  
 kâfir 4b§2, 4b§3, 4b§4, 4b§7, 4b§8, 4b§9, 6a§5, 6b§2, 6b§3, 6b§4, 6b§8, 8a§5  
 kanun 9a§9  
 kanunnâme Şâhi 3a§8  
 kanunnâme 6b§7  
 kara sabun 4a§5; voir arakî sabun  
 karye 1b§7, 2a§10, 2a§13, 2a§15, 3a§12, 3b§15, 4b§3, 5a§14, 5a§19, 7a§13, 7a§14, 8a§9, 8a§10, 9a§9, 9b§15  
 kasaba 4a§3  
 kasıl 2a§11, 5a§18, 7a§17, 9a§10  
 kassâb 2b§11, 5b§8, 7b§10, 8b§8  
 katır 4a§8, 5b§8, 6a§2, 8b§6  
 kebe 2b§7, 5b§3, 7b§4, 8b§3; voir sacaklı – sacaksız –  
 kebe değirmeni 2a§12, 3b§16, 4b§7, 6b§7, 9a§11  
 keçi 1b§9, 2a§13, 2b§11, 3a§14, 3b§17, 4b§6, 4a§12, 5a§19, 5b§8, 6b§6, 7b§10, 9a§8, 9b§12  
 kefere 1b§1, 1b§3, 1b§8, 2a§11, 3a§1, 3a§7, 3a§13, 3b§14, 4b§1, 5a§13, 6b§1, 8a§1, 8a§2, 9a§1, 9a§4, 9a§6, 9a§7, 9a§8; voir kâfir  
 kenevir 1b§6  
 kestane 8b§2  
 keten 1b§4, 4b§2, 6b§2, 9a§5  
 keyl 4b§2, 6b§2; voir kile  
 kız 9b§13

kile 1b§2, 1b§3, 3a§2, 4b§2, 6b§2, 9a§2, 9a§3; voir keyl  
 kilim 8b§3  
 kimyon 4b§2, 6b§2  
 kiras 8b§2  
 kiremid 4b§11, 7a§10  
 kiremidçi 5a§11, 7a§10  
 kisbe kadir olanlar 3a§1  
 koz 1b§6, 2b§5, 4a§4, 7b§2  
 köy 8a§9  
 koyun 1b§9, 2a§13, 2b§11, 3a§14, 3b§17, 4a§12, 4b§6, 5a§15, 5a§19,  
 5b§8, 7a§14, 7b§10, 8a§10, 8a§6, 8b§8, 9a§8, 9b§12  
 kovan 1b§8, 9a§7  
 küze 1b§7  
 kuzu 2b§11, 4a§12, 5b§8, 7b§10, 8b§8  
 küknar 2b§5, 4a§4, 5b§2, 7b§2, 9b§2  
 kükül 1b§6, 5a§12, 7a§11, 8a§5  
 kul 8b§7  
 kumaş 2b§7, 2b§10, 4a§10, 7b§4, 8b§3, 9b§6; voir Bursa -, Firengî -  
 kurâ 4a§3; voir karye  
 kuru armud 4a§11  
 kuru incir 2b§4, 4a§11, 7b§2, 9b§3  
 langer 3a§9  
 Livadya 6b§2, 6b§3  
 lüdre 6a§4, 6b§3, 8a§5, 8b§3  
 mağrib 5a§16, 7a§15  
 medre 1b§7, 3a§12, 4b§3, 6b§3, 9a§6, 9a§9  
 mercimek 1b§3, 2b§2, 5b§2, 7b§2, 8b§1, 9b§2  
 merdümek 2b§2, 5b§2, 7b§2, 9b§2  
 merkeb 2b§11, 4a§8, 5b§8, 6a§2, 7b§9; - yükü 2b§1, 2b§2, 2b§3, 2b§4,  
 2b§5, 5b§1, 5b§2, 5b§3, 5b§4, 5b§9, 7b§1, 7b§4, 7b§5, 7b§11, 9b§1,  
 9b§2, 9b§3  
 meyve 1b§6, 2b§3, 2b§12, 3a§4, 5b§9, 7b§11, 8b§4, 9b§3, 9b§4  
 mevîfûcu 4b§10  
 monopolya 2a§10, 3b§15, 4b§3, 6b§3, 9a§9  
 mücerred 1b§1, 3a§1, 3a§5, 4b§1, 4b§8, 6b§1, 9a§1, 9b§14  
 müddet-i monopolya 2a§10  
 müzevvec 1b§1, 2a§16, 3a§1, 4b§1, 6b§1, 8a§1, 9a§1  
 muzur 8a§3,  
 müselleme 9a§3  
 Müslim 9b§14  
 Müslüman 1b§2, 1b§3, 1b§6, 1b§7, 1b§8, 2a§11, 2b§10, 3a§8, 3a§12,  
 3a§13, 4b§2, 4b§3, 4b§5, 5a§17, 5a§18, 6a§5, 6b§2, 6b§3, 6b§5, 7a§16,  
 7a§17, 8a§2, 8a§5, 9a§2, 9a§3, 9a§4, 9a§7  
 mutasarraf 3a§4

narh-ı rûzi 1b§10, 3b§15, 4b§3, 6b§3, 9a§9  
 nohud 1b§3, 2b§2, 5b§2, 7b§2, 8b§1  
 oğlak 2b§11, 4a§12, 5b§8, 7b§10  
 öküz 2b§11, 4a§8, 5b§8, 7b§9, 7b§10  
 'öşr-i bağat 9a§6  
 'öşr-i bostan 3a§6, 4b§4, 6b§4  
 'öşr-i gallat 1b§2, 4b§2, 6b§2, 9a§2, 9a§3  
 'öşr-i kovan 1b§8, 3a§13, 4b§5, 6b§5, 8a§4, 9a§7  
 'öşr-i şıra 1b§7, 2a§10, 3a§3, 3a§9, 3b§15, 4b§3, 6b§3, 9a§9  
 'öşür 1b§3, 1b§6, 2a§10, 3a§2, 3a§4, 5a§12, 6b§2, 7a§16, 8a§2, 8a§12,  
 9b§15  
 pazar 2b§1, 2b§11, 4a§1, 4a§9, 5b§1, 5b§8, 6a§5, 7b§1, 7b§10, 8b§3,  
 9b§1, 9b§6  
 palyâça 3a§12, 6b§3  
 panayır 6a§1, 6a§5, 9b§6  
 penbe 1b§5, 4b§2, 6b§2, 9a§4, 9a§5  
 peymâne 4a§3  
 pirinç 2b§6, 4a§2, 5b§2, 7b§3, 8b§5, 9b§3  
 piyaz 5b§9, 7b§11, 9b§4  
 purnokok 5a§12, 7a§11, 8b§3  
 ra'iyyet 2a§15, 4b§10, 5a§21, 7a§19, 7a§9, 8a§12, 9b§15  
 Rastamit 6a§1  
 re's 1b§9, 3b§14, 8b§8, 9a§8  
 re'âya 2a§10, 2a§16, 3b§15, 4b§3, 6b§3, 9a§9  
 resm 1b§7, 2a§11, 3a§12  
 resm-i ağıl 4b§6, 6b§6  
 resm-i 'arûs 2a§14, 5a§20, 7a§18, 8a§11, 9b§13  
 resm-i âsiyab 3b§16, 6b§7, 9a§11  
 resm-i bağat 3a§12,  
 resm-i bennak 4b§8  
 resm-i çift 4b§8, 9b§14  
 resm-i dönüm 8a§9  
 resm-i duhan 2a§15, 3b§18, 8a§12, 7a§19, 9b§15  
 resm-i gerdek 3a§7  
 resm-i hınzır 7a§12, 9a§8  
 resm-i karış 1b§7, 3a§12, 4b§3, 6b§3, 9a§6  
 resm-i kışlak 2a§13, 3b§17, 5a§15, 5a§19, 8a§6, 9a§12  
 resm-i otlak 2a§13, 3b§17, 5a§19, 7a§14, 9a§12, 9b§12,  
 resm-i otluk 1b§1, 3a§1, 4b§1, 4b§8, 5a§16, 6b§1, 7a§15, 8a§1, 9a§1  
 resm-i zemîn 6a§5  
 Rum 4b§2, 4b§3, 4b§4, 4b§5, 4b§7, 6b§2, 6b§3, 6b§4, 6b§5, 9a§5  
 rûsûmu ra'iyyet 4b§10



sabun 8b§5; voir arakî sabun, kara sabun  
 sacaklı kebe 4a§10  
 sacaksız kebe 4a§10  
 sade yağı 2b§6, 5b§2, 7b§3  
 sâhib-i tîmar 1b§10, 2a§16  
 sahtiyan 5b§3  
 salâriye 1b§2, 3a§2, 3a§4, 6b§3, 9a§5  
 salârlık 3a§2, 9a§3  
 Salona 8a§2  
 sarmısak 2b§3, 5b§9, 7b§11, 9b§4  
 sığır 2b§11, 8b§6  
 sipâhi 1b§2, 2a§15, 3b§18, 4b§10, 5a§21, 7a§9, 7a§19, 8a§10, 9b§15  
 soğan 2b§3  
 sorti 2b§3, 2b§8, 5b§6, 5b§9, 7b§11, 7b§7, 8b§2, 9b4  
 sürü 1b§9, 2a§13, 2b§11, 3b§17, 5a§15, 5a§19, 5b§8, 7b§10, 8a§10, 9b§12  
 Şarabhane 3a§9  
 şehir 4a§3, 5a§17, 7a§16, 8b§3  
 şinik 9a§3  
 şıra 1b§7, 2a§10, 3a§12, 4b§3, 5a§14, 7a§13, 8a§9, 8b§2, 9a§6, 9a§9; voir  
 'öşr-i şıra  
 tahta 2b§8, 4a§6, 5b§6, 7b§7  
 tâife 7a§15  
 tapu 4b§10, 7a§9  
 tavuk 2a§16  
 teker 1b§5, 9a§4  
 tosun 6a§2  
 yağ 8b§2, 9b§3; voir sade yağı  
 Yahudi 5a§16  
 yund 6a§2  
 üzüm 5a§14  
 vakıyye 8a§3, 9a§4  
 vakıyye sultani 1b§2, 1b§5, 3a§10, 6b§2, 6b§3, 8a§2  
 vilâyet 1b§1, 4b§8, 6b§8, 9b§14  
 zerdalü 4a§11  
 zeyt yağı 2b§6, 4a§3, 5b§5, 9b§5  
 zeytün yağı 3a§10, 7b§6  
 zirâat 1b§2, 2a§15, 3b§18, 5a§21, 7a§19, 8a§12, 9b§15

## ADDENDUM

note 1 (p. 159) : Dans les actes récemment publiés du Colloque sur *L'Histoire de la vigne n Macédoine et en Thrace* (Naoussa 17-19 septembre 1993), Fondation de l'ETBA, Athènes 1998, p. 516 on trouvera une communication de Madame Stavroula Kourakou-Dragona au sujet du "languero" : "Le languero est le vin *defterias* [*δευτερίας*] de l'antiquité, appelé également "hysteros", de seconde qualité. Il s'agit de ce que l'on appelle en France la piquette. Il était interdit de le vendre en tant que vin. On pouvait seulement le distiller pour en obtenir de l'alcool. Dans l'antiquité c'était le vin des esclaves. On le fabriquait comme de nos jours : une fois le raisin foulé, on en tirait le moût. On arrosait d'eau le marc pour le rinçer et on foulait à nouveau. On répétait l'opération deux ou trois fois. Ensuite, on laissait fermenter à nouveau l'eau de rinçage, dès lors chargée des sucres du moût.

Mes recherches sur le Mont-Athos après cet article m'ont permis de constater que Evloghios Kourilas Lavriotis se réfère au "*λάγγερο*". Voir Evloghios Kourilas Lavriotis, *Athos, lumière dans l'ombre* (en grec), Athènes 1935, p. 129-130. La partie de cette étude relative à la viticulture au Mont-Athos a récemment été publiée à part. Voir Evloghios Kourilas Lavriotis, *The vineyards of Mount Athos, Extrait of the edition Athos, light in darkness*, (en grec) Athonite Reprints 1, p. 22-23.

## POSTSCRIPTUM

Une première tentative pour dresser la bibliographie des *kanunnames* déjà publiés a été entreprise par D. A. Howard, «Historical Scholarship and the Classical Ottoman Kanunnames», *Archivum Ottomanicum* 14 (1995-96), p. 79-109 et surtout p. 95-109.

## LANDED PROPERTY OF THE MONASTERIES ON THE ATHOS PENINSULA AND ITS TAXATION IN 1764

In the course of the research among the Başbakanlık Arşivi (Istanbul), I came across two registers that refer to a census made on Mount Athos in 1764. At that time, I kept a few random notes with the intention of returning to the text at a later date to conduct a more systematic investigation. This opportunity presented itself in 1997<sup>1</sup>. The five registers presented in this article represent the fruit of systematic research in the Archive catalogues.

The census of 1764 is known in the bibliography in the form of a Greek translation and tabulation of 1807-1808 recorded in a codex of Protaton. This table was published in a study of 1963 by G. Alexandros Lavriotis (Lazaridis)<sup>2</sup>. Ch. Gasparis presented a summary of this translation in his description of the contents of the Protaton codices<sup>3</sup>. In the second codex of the Protaton archives (p. 40, doc 10), a noted dated 6 August 1764 refers to a census undertaken on the monasteries, cells and sketes of Mount Athos by a tahrıcı under the supervision of the teacher Damaskinos Iviritis and the prohegoumen Kallinikos Pantokratorinos<sup>4</sup>.

---

\* This study will be published in *Festschrift for Machiel Kiel*, (Arab Historical Review For Ottoman Studies), Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Zaghouan, ed. Ab. Temimi, (forthcoming).

<sup>1</sup> My research was generously funded by the "Alexandros S. Onassis Foundation". I thank the Governing Board of the Foundation most warmly for the second time, the first being for the bursary for my post-doctoral studies (Paris, 1980-1983). The Foundation has stood firmly by me during my attempts at research. The present study presents a summary description, drawn from the sources I managed to uncover, of the taxation of monastic landed property on the Athos peninsula. I intend in the future to follow this with other publications on broader matters related to the census; for example, as concerns commentary on population sizes.

<sup>2</sup> G. A. Lavriotis, «The Holy Mountain after the Ottoman conquest» (in Greek), *Epeteris Etaireias Byzantinon Spoudon* 32 (1963), p. 258-260.

<sup>3</sup> *Archive of Protaton : Summaries of Post-Byzantine documents* (in Greek), ed. Ch. Gasparis, *Athonika Symmeikta* 2, Athens 1991, p. 203, codex no. 9 (no. 4 according to the older numeration), doc. 8.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 34. I warmly thank my colleague Charalambos Gasparis for generously having placed at my disposal the photographs of the codex held in the Institute for Byzantine Studies of National Research Foundation.

Bibliographical references to the census of 1764 made prior to those of G. Alexandros Lavriotis can be found in the studies of K. Vlachos<sup>1</sup>, G. Smyrnakis<sup>2</sup> and Ch. Ktenas<sup>3</sup>. The catalogues of documents published as Appendices to specialist publication devoted to the history of various Athonite monasteries often contain extracts from the census of 1764. These documents were issued by the Sublime Porte and were often accompanied by a Greek translation. These were held in the monastery archives. For example, document no. 13 published by Barlaam Angelakos in his monograph on the Gregoriou monastery<sup>4</sup> is nothing but an extract, as I was able to ascertain, of the Ottoman register Kâmil Kepeci 2541/1. The extract in question, a written copy (suret) authenticated with a *tuğra*, was issued for the monastery and evidently kept in its archives where it came to be recorded in the catalogue compiled by the monk Barlaam. Such authenticated copies of the census of 1764 undoubtedly also existed in the archives of other monasteries<sup>5</sup>. In the archives of the Hilandar monastery two copies are preserved of a firman issued

<sup>1</sup> «In 1764, a new record was made of the lands of the monasteries, under Dervish Mehmed from the Mevkufat Kalemi and Mehmed efendi, mütevellî of the Constantinople Nuri-Osmaniye, and from that time Mt. Athos paid the public fisc 14,072 gurush», see K. Vlachos, *The peninsula of the Holy Mountain of Athos and the monasteries and monks thereon, in old times and today. A historical and critical study* (in Greek), Volos 1903, p. 102.

<sup>2</sup> «In 1764, under the patriarch Samuel I, there being discord between the Iverioties and the other monasteries, especially Lavra and Vatopedi, the Spatharios Georgios Stavrakoglou, an illustrious Fanariote banker, who was hanged in 1765 and had his property confiscated caused certain prominent Ottomans to be sent to Mount Athos to count the monks and impose taxes, which were used as income for the Dragoman of the Sublime Porte...», see G. Smyrnakis, *The Holy Mountain* (in Greek), Athens 1903 (reprint ed. Athens 1988), p. 150. See also Ath. Komninos Ypsilantis, *Ecclesiastical and Political History in Twelve books, 8, 9, and 10, namely The Events Following the Fall of Constantinople (1453-1789). From a manuscript of the Holy Monastery of Sinai, published by Arch. Germanos Afthonidis Sinaitis* (in Greek), Constantinople 1870, p. 397-401.

<sup>3</sup> Ch. Ktenas, *All the Holy Foundations on the Mount Athos, 726 in number, and the services made by them to the enslaved nation* (in Greek), Athens 1935, p. 261.

<sup>4</sup> B. Angellakos (or Barlaam Gregoriates), *The Holy Monastery of Gregoriou on the Holy Mountain 1300-1921. With 35 plates* (in Greek), Thessaloniki 1921, p. 181-184.

<sup>5</sup> From the short description of the document no. 270 in the Xeropotamou monastery, I conclude that this must be the authenticated copy issued by the Sublime Porte on the basis of a defter drawn up in 1764. It copies part of the 1764 census and refers to property of the said monastery, see E. Xeropotamios, *The Holy, Royal and Stavropegal worthy monastery of Xeropotamou 424-1925, With 25 plates* (in Greek), Thessaloniki-Serres 1926 (reprint ed.: 1971), p. 185. In the census of 1764, another copy is mentioned which records the 58 metochia of the Mountain, see *Catalogue of the Archives of the Holy Community, namely Typika, Chrysobulls and Seals of Valachia, Edicts, Sigillia, Firmans and other official documents of Mount Athos assembled and edited by Eulogios (prohegoumen of Vatopedi Monastery), Daniel (prohegoumen of Docheiariou Monastery), Ioasaph (prohegoumen of Haghios Paulos Monastery), Gabriel (prohegoumen of Stavronikita Monastery) and Stefanos (hegoumen of Gregoriou Monastery)*, (in Greek), Athens 1921, p. 14, no. 14. On the existence of such *sûrets* in the Athonite monasteries, copies of documents (kayd/kuyûd) from *defterhane* registers, and on the importance in the certification of rights to monastic estates, see N. P. Eleutheriadis, *Monastic Estates, Estates and Woodland of the Holy Monasteries of the Mt. Athos*, Athens 1939, p. 84-85. See also the comments on the *sûret-i defter* in the study by B. Demetriades, "Turkish Documents", in: *Simonopetra. Agion Oros*, Athens 1991, p. 268-269. For a general review of the Ottomans documents preserved on Mt Athos, see B. Dimitriadis, «The Turkish documents of the Holy Mountain», *Epopteia* 96 (December 1984), p. 1242-1243; *idem*, «The Turkish Documents of Mount Athos and their importance for the history of the period of Turkish rule» (in Greek), in: *Mout Athos - Yesterday - today - tomorrow*, Acts of the International Congress, Thessaloniki 29 October - 1 November 1993, Thessaloniki 1996, p. 81-92; *idem*, *Treasures of Mount Athos*, Thessaloniki 1997, p. 546-555.

by the sultan Mustafa III regarding the census of 1764. These copies are written in Turkish using the Cyrillic alphabet<sup>1</sup>.

Investigating the microfilms of the Athonite archives kept in the microfilm library of the Institute for Byzantine Studies of the National Foundation Research Foundation (Athens), I discovered that the file 4 (d) of the Esphigmenou monastery archive was a copy of the 1764 census, bearing the date December, 1800<sup>2</sup>.

To continue this survey of the bibliography, I should point out that the census of 1764 is mentioned in a firman of the Sultan Mahmud (1809) published by I. Vasdravellis in a Greek translation<sup>3</sup>. Herein we also find a reference to the census of 1722 (H. 1134)<sup>4</sup>. In the firman in question, we read that 1764, a certain Ahmed, mütevellî of the mosque Nuri Osmaniye and the dervish Mehmed Kalfa of the Mevkufat Kalemi recorded the estates and the revenues of the monks of Mount Athos, namely the *tithe*, the *ispence* and the other taxes which the monks were obliged to turn over annually according to the letter of the religious law (*şeriat*). The following sums are recorded in detail: 1,418 gurush for *resm-i zemin* 1,550 gurush for *ispence* (corresponding to 60 aspers per monk), 830 gurush for the vineyards (60 aspers per *dönüm*), 570 gurush for the olive trees (two aspers per tree), 1,985 gurush as 'ösür for the hazelnut trees (two aspers per *dönüm*), 225 gurush for the vegetable gardens (one gurush per *dönüm*), 150 gurush for the beehives (nine aspers per beehive), 32 gurush for the mills. The firman notes that the monasteries, above and beyond these exactions, are obliged to pay 500 gurush for "asydosia" (thus the Turkish term *afv-i mubaya* is translated into Greek). In

<sup>1</sup> V. Boskov, «Ein kyrillischer Transkriptionstext des Osmanisch-Türkischen im Athoskloster Hilandar», in *Studi Preottomani e Ottomani. Atti del Convegno di Napoli (24-26 settembre 1974)*, ed. A. Gallotta, Napoli 1976. I warmly thank my colleague A. Fotić for alerting me to the existence of this study.

<sup>2</sup> The source is recorded in the Appendix of the study. It would appear that till 1800 at least the monasteries continued to pay the *resm-i zemin* tax till 1800 on the basis of the extent of land they owned, based on the 1764 census. I would like to thank Kriton Chrysochoidis for making the microfilms of the Athonite archive kept at the Institute for Byzantine Research available to me. I also want to thank Antonis Pardos in particular for helping me transcribe the texts.

<sup>3</sup> I. K. Vasdravellis, «Firman dealing with fiscal and tax questions privileges and other sundry associated questions of the Holy Mountain» (in Greek), *Makedonika* 6 (1964-1965), p. 256-265.

<sup>4</sup> For the census of 1722, see K. Vlachos, *op. cit.*, p. 102 and Ch. Ktenas, *op. cit.*, p. 260. Details about this census are mentioned in the translation of the firman of 1809: «In 1134, a census took place on the Holy Mountain by Küçük Ahmed who recorded 19 monasteries. On the basis of his census, the monks annually had to pay a lump sum of 200,000 aspers. It was also ordained that the monks should be exempt from the payment of extraordinary taxes. In this census, the metochia measured 52.5 *çifts*, while previously they had been only 32. According to the firman of 1809, «the monks were given authenticated copies of this census in order that they should not be disturbed by the Ottoman authorities in Kavala and Salonica», see I. K. Vasdravellis, *op. cit.*, p. 259. The census of 1134 is also mentioned in the firman of 1834 published by M. Gedeon: «and in 1134, a census was held in the said peninsula where there are nineteen monasteries, the monks living therein being free of any financial imposition. The monks living in 32 metochia with 52.5 *çifts* are also free of any tax, according the ancient register, which is renewed by imperial command, preventing any contravention». See M. Gedeon, *Official Turkish letters relating to our Ecclesiastical Law* (in Greek), Constantinople 1910, p. 35.

total, 7,800 gurush were paid annually<sup>1</sup>. It is mentioned that at the beginning of March, 1178 the tax collectors (*bostancı*)<sup>2</sup> appointed a *haseki*<sup>3</sup>, who gathered the 7,800 gurush. On this sum, 2,166.5 gurush and 20 aspers were assigned to buy meat for the *bostancı* (*ocaklık*). This sum was increased by 500 gurush by decree of the Sultan. Another 354 gurush were earmarked for the food of the *bostancı* of the *kalendarhane*. Finally, 5,279 gurush and 40 aspers were sent to the Sublime Porte (*irsaliye*). Apart from these payments, the monasteries promised to provide an annual payment of 7,000 gurush in three installments to the *miri* in order to secure continuation of exemptions granted by imperial decree (in the text of the Greek translation of the firman, the terms *muafiyet* and *serbestiyet*<sup>4</sup> are mentioned). These 7,000 gurush were each year given to their *zabit*, so that the monks would not be bothered by the local landowners who may demand the imposition of extraordinary taxes, in violation of the old privileges which had forbidden such tactics. The references to the census of 1764 end by stating that all the above wererecorded anew in a defter from the Office of the Mevkufat in which a new income of 7,000 gurush was recorded, above and beyond the sums collected by the *bostancı* from the tithe and other taxes. It is also mentioned that a sacred decree dated 15 Zilhicce 1179<sup>5</sup> was issued all earlier decrees concerning the exemptions made to the monasteries (*muafiyet*).

Investigation on the Sicills of Salonica in the Historical Archive of Macedonia (Thessaloniki) brought to light a firman issued by the Sultan Mustafa on the occasion of the 1764 census, which mentions the previous fiscal situation on Mt. Athos<sup>6</sup>. I present this text below since I believe it constitutes a basic source for the history of the census, as well as a valuable resource for the Ottomanists. I shall present the original text only since I thought it unnecessary to translate it anew. The existing Greek translation of 1809 firman includes the passages in question here and is sufficient for the

<sup>1</sup> The same amount was paid in 1744. See Historical Archives of Macedonia, Sicill-i Defter of Salonica no. 222, p. 105. The document is published in a Greek translation by I. K. Vasdravellis, *Historical Archives of Macedonia, I. Archives of Salonica, 1695-1912* (in Greek), Thessaloniki 1952, p. 518.

<sup>2</sup> On the *bostancı*s and their relations with *Pikopos mukata'ası kalemî*, see J. Kabdra, *Le système fiscal de l'église orthodoxe dans l'empire ottoman (d'après les documents iurcs)*, Brno 1969 and P. Konortas, *Ottoman Conceptions of the Ecumenical Patriarchate (17th to 20th century)* (in Greek), Athens 1998.

<sup>3</sup> The role of the *haseki* was not only one of a tax collector. See Historical Archives of Macedonia, Sicill Defteri of Salonica no. 186, p. 65 which shows that on the eve of the Greek Revolution, the *haseki* acted as guarantor of the safety of monks held hostage. The document is published in a Greek translation by I. K. Vasdravellis, *Historical Archives of Macedonia, op. cit.*, p. 402.

<sup>4</sup> B. Lewis, «Serbestiyet», in *Ord. Prof. Ömer Lütfi Barkan'a Armağan, İstanbul Üniversitesi İktisat Fakültesi Mecmuası* 41/1-4 (1985), p. 47-58.

<sup>5</sup> See below page 188 note 2.

<sup>6</sup> Historical Archives of Macedonia, Sicill-i Defter of Salonica no. 109, p. 67-72.

non specialist reader<sup>1</sup>.

*Düstûr-ı mükerrem müşîr-i müfahham nizâmü'l-âlem müdebbir-i umûrû'l-cumhûr bi'l-fikri's-sâkib mütemmimi mehâmî'l-enâm bi'r-re'yi's-sâ'ib mümehtidü bünyânî'd-devleti ve'l-ikbâl müşeyyid-i erkânî's-sa'âde ve'l-iclâl el-mahûf-ı bi-sunûf-ı avâtîfî'l-meliki'l-a'lâ hâlâ Selânik sancağı mutasarrıfı vezîrim paşa edâmallahü te'âlâ iclâlehü ve akzâ kuzâtü'l-müslimîn evlâ vülâtü'l-muvahhidîn ma'denü'l-fazl-i ve'l-yakîn râfi'ü i'lâmi's-şerîfe ve'd-dîn vâris-i ulûmü'l-enbiyâ ve'l-mürselîn el-muhtassu bi-mezîd-i inâyeti'l-meliki'l-mu'în Mevlânâ Selânik Kadısı zîdet fezzâ'ilehu ve kîdvetü'l-emâsil ve'l-akrân bostaniyân-ı hassa ocağı tarafından ta'yîn olunan haseki zîde kadruhu tevkî'i refî'i hümayûn vâsil olucak ma'lâm ola ki bi'l-fi'l hâssa bostancıbaşısı olan iftihârü'l-emâcid ve'l-ekârim Ahmed dâme mecduhu Dîvân-ı Hümayûnuma memhûren i'lâm edip Aynaroz Cezîresi'nde vâki' manastır ve kiliselerin ruhbân ve keşişleri haklarında gerek ez-kadîm câri ve mer'î olan şurât-ı mu'âfiyet ve gerek hîn-i tahrîr-i cedidde müte'akkid olan şurât-ı serbestiyetlerinin te'yîd ve te'kîdini hâvî tahrîr-i cedidde bedel-i mu'âfiyetleri mukâbili edâya ta'ahhüd eyledikleri senevî yedi bin kuruş be-her sene ramazan-ı şerîf guresinde ceyb-i hümayûn için ocak-ı mezbûre tarafına teslîmlerini mutazammın kaydları tasrihiyle emr-i şerîfim verilmek bâbında istid'â eylediklerini bostancıbaşı mûmâ-ileyh ale't-tafsîl i'lâm etmeğin Defterhâne-i Amire'mde mahfûz olan defter-i evkâfa mürâca'at olundukda Selânik ve gayre nâhiyelerinin tahtlarında olan emlâk ve davarlar şol şart ile satın alıp emlâk ve tarla ve bağları ve kürûmlar ve bostanlar ve çiftlikler ve davarları ber-karâr-ı sâbık olub manastırlarında olan râhiblerden birisi mülkiyet üzere nesne tasarruf eylemeyip küllî ve cüz'î nesneye dahl ve ta'arruz eylemeyip ve manastırları râhiblerinden mord veyahut âhar diyâra gittikde ümenâ ve beytül-mâl emînleri ve voyvodalar ve subaşılar gelip filân keşiş mord olup yahut âhar diyâra gitti malı kayıptır deyü emlâk ve eşyâ ve davarları nice oldu deyü sâ'ir ruhbânları rencîde ettirilmeyip ber-karâr-ı sâbık selâtîn-i mâziye merhûm ve*

<sup>1</sup> I would like to thank warmly my friend and colleague Helen Karanastassis who, at the end of 1998, a time of a great personal difficulty for me, undertook to locate information in the Ottoman archives in Thessaloniki on the census of 1764. It should be noted that references to Mt. Athos are very few in the Sicills covering the years 1760-1770. Nevertheless, the same sicills for the 19th century contain abundant material about the Holy Mountain, e.g. those included in their studies by I. K. Vasdravellis, *Historical Archives of Macedonia, op. cit.*, p. 402, 518, 526, 544. See also M. Ursinus, «Holy mountain and supreme council: Mount Athos at the beginning of a new area», *Byzantine and Modern Greek Studies* 13 (1989), p. 258-285.

mağfûrun leh Sultân Murâd Hân<sup>1</sup> tâbe serâhu zamanında ellerinde olan ahkâm-ı şerîfe mücebince sene be-sene üzerlerine maktû' olan cezîre-i âmîreme ve Defter-i Hâkânî'de üzerlerinde mukayyed mukâta'aların verdiklerinden sonra kimesne ta'arruz eylemeyip ve emr-i şerîfime muhâlefet ve ta'allül edib zulm edenleri isimleriyle yazub Deraliyye'me arz eylesin ve ba'de'n-nazar bu hükmî şerîfimi ellerinde ibkâ edesin deyü dokuz yüz yetmiş altı senesi şa'bânî'l-muazzamının on üçüncü günü tarihîyle müverrah Defterhâne-i Amire'mden mufassal ve meşrûf derkenâr olunmakla<sup>2</sup> [68] Aynaroz Cezîre'sinde vâkî' manastır râhibleri hîn-i fetihden beri kabûl-i ra'îyyeti cümleye takdîm eyledikleri cihetden el-yeym mevcûd olub manastırları mülhakâtından olan kenise ve çiftlikân ve sâ'ir emlak ve arazi ve eşyaları yedlerinde ibkâ ve min külli'l-vücûh mu'âf olduklarını müş'ir mu'âfiyet ve serbestiyân-ı hümayûnum i'tâ ve ihsan olunmakla bostaniyân-ı hâssa ocağına ber-vech-i ocaklık maktû'an vergeldikleri akçe mukâbili dahi tekâlîf-i 'örfîyye ve şakkânın küllîsinden mu'âf ve müsellemler Selânik sancağı mutasarrıfları ve kadıları ve sâ'ir ehl-i 'örf tâ'îfesi taraflarından mu'âfiyetlerinin muğâyiri mübâşirler irsâli ve akçe mutâlebesiyle ta'cîzden hâlf olmamalarıyla livâ-i mezbûre mutasarrıfları ve kadıları taraflarından mübâşir ta'yîn ve mevâdd-ı sâ'ire ile fukarâ-yı ra'îyyet rencîde olunmamak üzere hatt-ı hümayûn ile ma'nûn mukaddemâ sâdir olan emr-i şerîfîm mücebince fukarâ-yı ra'îyyeti hıfz ve sıyânet için masârıfları taraflarından rü'yet olunmak şartıyla Selânik'de ikâmet ve re'âyâyı mezâliminden sıyânet ve rü'yet için ocak-ı mezbûr tarafından ra'îyyeti perverî haseki ta'yîn olunmasını cezîre-i mezkûre râhibleri istid'â eyledikleri ecilden Hazîne-i Amire'mde mahfûz olan mevkûfât defterlerine nazar olundukda Selânik kazasına tâbî' Aynaroz cezîresi bin yüz otuz dört senesi Küçük Ahmed tahrîrinde ada-i mezbûrede olan dokuz<sup>3</sup> adet manastır tahrîr edüb sâkin olan râhibler be-her sene bostancı ocağı

<sup>1</sup> For the early Ottoman period on Mount Athos, see in general P. Lemerle - P. Wittek, «Recherches sur l'histoire et le statut des monastères athonites sous la domination turque», *Archives d'histoire du droit oriental* 3 (1947/8), p. 411-472. Elizabeth A. Zachariadou, «Ottoman Documents from the Archives of Dionysiou (Mount Athos) 1495-1520», *Südost-Forschungen* 30 (1971), p. 1-35. N. Oikonomidès, «Monastères et moines lors de la conquête ottomane», *Südost-Forschungen* 35 (1976), p. 1-10. H. Lowry, «A Note on the population and status of the Athonite monasteries under Ottoman Rule (ca. 1520)», *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* 73 (1981), p. 115-135 and the controversy engendered by N. Beldiceanu, «A propos de deux registres ottomans de recensement des monastères du Mont Athos», *Byzantion* 52 (1982), p. 496-499; H. Lowry, «Polémique à propos d'un copte rendu paru dans Byzantion LII (1982), p. 115-135. I. Response», *Byzantion* 55 (1985), p. 403-408 and at last N. Beldiceanu, «II. A propos des registres de recensements ottomans TT 70 et TT 403», *Byzantion* 52 (1985), p. 409-412. Nevra Necipoğlu, «Byzantine Monasteries and Monastic Property in Thessalonike and Constantinople during the period of Ottoman Conquests (Late Fourteenth and Early Fifteenth Centuries)», *Osmanlı Araştırmaları / The Journal of Ottoman Studies* 15 (1995), p. 123-135.

<sup>2</sup> This firman is recorded in Tapu Tahrir 723, p. 1059-1060 and was recently published by J. Alexander, «The Lord giveth and the Lord taketh away Athos and the confiscation affair of 1568-1569», *Athonika Symmeikta 4: Mount Athos in the 14th-16th Centuries*, Athens 1997 p. 189-200.

<sup>3</sup> A mistake of the scribe of sicill. This should read nineteen monasteries, see page 181 note 4.

tarafına kirpâs ve zarar-ı kassâbiyyeleri olan iki yük akçe mâl-ı maktû'ların edâ eyledikleri mukâbelesinde avâriz ve tekâlîf-i sâ'ireden mu'âf ve müsellemler olduklarına yedlerinde hatt-ı hümayûn ile ma'nûn evâmîr-i aliyeleri olduğu muharrer şerh verip ve Aynaroz'da sâkin olan keşişlerin otuz iki kut'a çiftlikleri üzerinde elli iki buçuk çiftleri olup anlar dahi mu'âf ve müsellemler olduklarına muharrer şerh verdiği mastûr ve mukayyed olduğu derkenâr olunmağın cezîre-i mezbûre manastırları râhibleri kadîmden serbest olup tekâlîf-i şakkadan mu'âf olduklarına selâtn-i mâziyeden ellerinde müte'addid evâmîr-i şerîfeleri olmakla tasarruflarında olan çiftliklerine Selânik ve Kavala beyleri ve voyvodaları ve sâ'ir ehl-i 'örf tâ'îfesinin ve Selânik ahâlîsinden bazı kimesneler ömür ve hilâf inhâsıyla hilâf-ı şer'-i şerîf ve muğâyir-i emr-i müniş senede bir defa tekâlîf-i şakka talebiyle rencîde eylediklerinde men' ve def ve yedlerinde olan evâmîr-i şerîf muğâyir-i tekâlîf rencîde ettirilmemek üzere mukaddemâ verilen emr-i şerîf vaki' olan cülûs-ı hümayûnumda tecdîd olunub işbu sene-i mübâreke rebûlâhîrinde müceddeden emr-i şerîfîm verildiği ve mücebince amel oluna deyü ünvânına hatt-ı hümayûn-ı şevket makrûnum keşide ve bâ-fermân-ı âlf kayd olduğu mâliye ahkâmı kuyûdâtından ve İstanbul rumiyân patriğinin berâtı şurûtunda şer'-i şerîfe müte'allik da'vâları Dîvân-ı Hümayûnumda görmek üzere musarrah olduğu Piskopos mukâta'asından dahi derkenâr olunmakla cezîre-i mezbûre manastırları râhibleri ocak tarafına vergeldikleri iki yük akçe mukâbili avâriz ve tekâlîf-i şakkânın küllîsinden bâ-hatt-ı hümayûn-ı şevket makrûn mu'âf ve müsellemler [69] olmalarıyla muğâyir-i şurût-ı hatt-ı hümayûn o makûle safâ geldi ve vilâyet ve menzil imdâdiyesi ve bayrak ve sekban ve kürek ve kazık akçesi ve kilise teftîşi ve bunun emsâli bida' mezâlim ve te'addiyât ve tekâlîfin küllîsinden mu'âf ve müsellemler olmalarıyla vechen mine'l-vücûh rencîde ve ta'add' ettirilmeyip mu'âfiyet-i kadîmeleri ale'l-istimrâr mürâat olunmak üzere bâ-telhîs ve fermân-ı âlf altmış dokuz senesi cemaziyelâhîrinde emr-i şerîf verilib ünvânın mücebince amel oluna deyü hatt-ı hümayûn-ı şevket makrûnum keşide kılındığı dahi mevkûfâtdan ve Delvine kazası ahâlîlerinin umûrlarını rü'yet ve kendülerin muhâfaza için kazâ-i mezbûrede ikâmet eylemek üzere bostancıbaşı i'lâmıyla haseki tayin olunmak için emsâl olmak üzere elli altı senesinde emr-i şerîf verildiği Dîvân-ı Hümayûnum kaleminden derkenâr ve mesfûrûn râhibler bostaniyân-ı hâssa neferâtı ocaklığı olan cezîre-i Aynaroz manastırları tevâbi'inden Selânik sancağında vâkî' manastırları fukarâları ve râhibleri hıfz ve zâbit olmak için fîmâ ba'd Selânik mutasarrıfları ve kadıları taraflarından hatt-ı hümayûn mübâşirler ta'yîn ve fukarâ-yı ra'îyyet taraflarından hatt-ı hümayûn mübâşirler ta'yîn ve fukarâ-yı ra'îyyet rencîde ve tecrîm olunmamak bâbında bundan akdem sâdir olan emr-i âlişânım mücebince Selânik'de ikâmet ve masrûfu taraflarından rü'yet olunmak üzere ocak tarafından re'âyâ perver ve mu'temed bir haseki ta'yîn olunub bu def'a dahi sâbıkı misilli bir kâr güzâr kimesne ta'yîn olunması

bostancıbaşı mûmâ-ileh Ahmed dâme mecdulu i'lâm eylediği ecilden mücebince telhîs olundukda telhîs ve derkenârı ve şurûtu ve i'lâmı mücebince kadîmi üzere amel olunmak için bin yüz yetmiş yedi senesi Şabanının yirmi üçüncü günü emr-i şerîfîm verilip ünvânına keşîde kılınan hatt-ı hümayûn sene-i mezbûre zilkadesinin dördüncü günü mahalline kaydolunduğu mukayyed ve Aynaroz ceziresi râhiblerinin mutasarrîf oldukları çiftlik ve emlâk-i sâ'ire ve cezîre-i mezkûre derûnunda olan hâsîlât ve îrâdları ve senevî iktizâ eden a'sâr-ı şer'îyye ve resm-i ispençe ve rusûmât-ı sâ'ireleri bilâd-ı sâ'ire-i re'âyâ gibi muktezâ-yı kânûn tahsîl olunmak üzere tahrîrine me'mur kılınan Nurosmânî Mütevellîsi Ahmed zîde mecduhu ve me'mûr-ı ma'îyyeti olan mevkûfât kalemi hülefâsından Dervîş Mehmed Halîfe zîde kadruhûnun kalemiyle tahrir olunan defter mücebince nefis-i Aynaroz cezîresinde vâkî manastırların mukâta'a zemînleri bin dört yüz on sekiz kuruş ve cizye mezbûre zimmleri umûmen mücerred olduklarına binâ'en ve be-her neferine altmış akçeden rusûm-ı ispençiyeleri dahi bin beş yüz elli kuruş beher dönümü altmışar akçeden dönüm bâğât rusûmu sekiz yüz otuz kuruş ve beher dib eşcâr zeytin ikişer akçeden beş yüz yetmiş kuruş ve fındık eşcârı dönüm i'tibârıyla beher dönümünden 'öşür' bedeli ikişer kuruşdan bin dokuz yüz seksen beş kuruş ve bahçelerin beher dönümünden birer kuruşdan ikiyüz yirmi beş kuruş ve çayır ve tarlalarından beş yüz kırk kuruş [70] ve resm-i kovandan yüz elli kuruş ve resm-i değirmen olmak üzere otuz iki kuruş ve ahâlî-i cezîrenin mübâya'a zahîresinden afvleri birle edâsına müte'ahhid oldukları beş yüz kuruş ki min haysül-mecmû' cezîre-i mezbûrenin hâsîlât ve ahâlîsinin ta'ahhüdleri senevî yedi bin sekiz yüz kuruşa bâliğ ve edâsına müte'ahhid olmalarıyla mukaddemâ nizâm verildiği üzere işbu yetmiş sekiz senesi martı duhûlünde bostaniyâ-ı hâssa ocağı tarafından mu'temed-i aleyh bir haseki mübaşir ta'yîn ve ber-vech-i muharrer a'sâr rusûmât-ı sâ'ire mezkûre mukâbili edâsına müte'ahhid oldukları meblağ-ı mezbûr yedi bin sekiz yüz kuruşu tamamen zabt mezkûre edâ ve meblağ-ı mezbûrdan ocak-ı mezkûrun ez-kadîm zarar-ı lahm ve kirpas bahası olmak üzere ber-vech-i ocaklık mu'ayyen olan senevî bin altıyüz altmış altı buçuk kuruş yirmi akçenin üzerine bu defa bâ-emr-i hümayûn lahm bahasına beş yüz kuruş zam birle yekûnu iki bin yüz altmış altı buçuk kuruş yirmi akçe ve kalenderhâne-i bostaniyân ta'âmîyesine ta'yîn olunan üç yüz elli dört kuruş ki cem'an iki bin beş yüz yirmi buçuk kuruş yirmi akçeyi kemâ fî's-sâbık beher sene ocağı mezbûr tarafına ber-vech-i ocaklık [...] beş bin iki yüz yetmiş dokuz kuruş kırk akçesin ber-vech-i irsâliye bundan başka cezîre-i mezbûre râhibleri mukaddemâ ocak-ı mezbûr tarafına vergeldikleri zarar-ı lahm ve kirpâs baha mukâbili bâ-hatt-ı hümayûn-ı

<sup>1</sup> The word was difficult to read. The transcription of the document was greatly assisted by Fuat Recep.

şevket makrûn mu'af ve m'usellem olduklarına binâ'en bu defa muâfiyet-i kadîme ve şurût-ı serbestiyetleri ta'zîz ve ibkâ mukâabelesinde üç taksît ile cânib-i mürîçûn zâbitlarına yedi bin kuruş vermeğe ta'ahhüd etmeleriyle meblağ-ı mezbûr yetmiş sekiz senesi martından fîmâ ba'd beher sene üç taksît ile zâbitlarına edâ eylediklerinde muâfiyet-i kadîmelerine muğâyir vilâyet yardımı ve ihzârîye ve teşrîfiye ve kudûmiye ve arpa saman ve kendi me'kûlatları için iştirâ edegeldikleri buğday on akçeli nâmu ve kilise teftîşe ve viğla teftîşi ve bunun emsâli bidâ' mezlîm ve ta'addiyât ile vâlî ve a'yân-ı vilâyet taraflarından rencîde olunmamak üzere serbestiyetlerini hâvî' hatt-ı hümayûn ile ma'nûn emr-i âlişânım isdârıyla şurût ta'ahhüdüleri te'yîd ve te'kid olunmasını şerh ve tastîr ve şurût-ı muâfiyet ve serbestiyet-i kadîmeleri ale't-tafsîl derkenâr olunmakla bu surette a'sâr ve rusûmât-ı sâ'ire-i mezkûrelerinde gayr-i ez ocaklık beş bin iki yüz yetmiş dokuz kuruş kırk akçe irsâliye ile yedi bin kuruş ta'ahhüd akçeleri îrâd-ı cedîl iktizâ etmekle mücebince bu defa gelen tahrîr defteri mevkûfâta kayd ve şurût-ı kadîmeleri tasrîhiyle sûret ve emr-i şerîf verilmek için telhîs mücebince tahrîr defteri mevkûfâta kayd olunub şurût-ı kadîmesiyle bin yüz yetmiş sekiz senesi şenbenin altıncı günü emr-i şerîfîm verildiği ve sâdır olan fermân-ı âlişânım mücebince bundan akdem Selânik kadısının i'lâm üzere ihrâc olunan kuyûdâta imrâr-ı nazar ve sâ'ir kayıtları ihrâc olunub lede'l-mutâla'a şurût-ı kadîmeleri Defterhâne-i Amirem [71] ve mevkûfât derkenârlarında mastâr olub ve tahrîr-i cedîl vukû'unda dahi mukaddemâ nizâm verildiği üzere yetmiş sekiz senesi martı duhûlünde beher sene bostaniyân-ı hâssa ocağı tarafından mu'temed-i aleyh bir haseki zâbit ta'yîn olunub Hazîne-i mezbûrenin hâsîlât va ahâlîsinin rusûmât-ı sâ'ire ve muharrere bedel-i mübâya'a bedeli edâsına müte'ahhid oldukları yedi bin sekiz yüz kuruşu tamamen zâbit-ı merkûme edâ ve meblağ-ı mezbûrdan gayr-i ez ocaklık kusûr irsâliyesini Hazîne-i Amire'ye teslim eylemek ve bundan ma'adâ cezîre-i mezbûre manastırlarının Selânik kazasına tâbi Siderokapsi ve Pazârgân ve Rumla ve Keşîmeriye ve Kesendire nâhiyelerinde metoh ta'bîr olunan elli sekiz ku'a çiftliklerin tahrîr-i cedîl<sup>1</sup> mücebince senevî bin üç yüz bir buçuk kuruş avârız va bedel-i nüzûl mâl-ı maktû' fîmâ ba'd Selânik avârız defterlerine zam ve ilhâk ve idhâl olunmayı beher sene zâbitlarına edâ ve zâbitları dahi ibtidâ-yi muharreminde Hazîne-yi Amire'ye teslim ve bu mukâbelede Selânik kazası tarafından tekrar avârız ve tekâlîf talebiyle rencîde olunmamak üzere ta'ahhüdüleri şerh verilüb ve bunlardan başka hîn-i tahrîrde bezl-i muâfiyet-i kadîme ve şurût-ı

<sup>1</sup> In the archive of Chelendar Monastery, there is preserved a two-leaf register (no. 115, 420 x 152 cm), that records the 58 athonite metochia in the kaza of Salonica. Their çifts and the number which pay resm-i avariz are recorded. On the athonite metochia, see J. Koder, «Die metochia der Athos-Klöster auf Sithonia und Kassandra», *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft* XVI (1967), p. 211-224; *idem*, «Ein Athospilger des 19. Jahrhunderts bei den metochia der Chalkidike», *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft* XVII (1968), p. 117-125.

serbestiyetleri takrîr ve ibkâ mukâbili dahi yetmiş sekiz senesi martından senede üç taksit ile vermeğe ta'ahhüd eyledikleri yedi bin kuruş zâbitlarına edâ eylediklerince mu'âfiyet-i kadîmelerini muğâyir vilâyet yardımı ve ihzâriye ve teşrîfiyye ve kudûmiyye ve arpa ve saman ve kendir ve me'külâtları için iştirâ edegeldikleri buğday izni akçesi nâmu ve kilise teftîşi ve viğla teftîşi ve bunun emsâli bida' mezâlim ve ta'addiyât ile vâlî ve a'yan-ı vilâyet taraflarından rencîde olunmamak üzere serbestiyetlerini hâvî hatt-ı hümayûn-ı şevket makrûnumla ma'nûn emr-i âlişânım ısdârıyla şurût ta'ahhüdlere te'yîd ve te'kid olunması şerh ve tastîr olmakla ol bâbda mufassal meşrûh emr-i şerîfîm verildiği ve mesfûrların bedel-i mu'âfiyetleri olmak üzere tahrîr-i cedîde yetmiş sekiz senesi martından beher sene edâya ta'ahhüd eyledikleri sâlihu'z-zikr yedi bin yetmiş sekiz senesini mahsûben ocak-ı mezbur tarafına edâ ve akçe hesabıyla yetmiş dokuz senesi ramazan-ı şerîfî gâyetine dek olan hümayûn hâssa mahsûlâtı defterine sekiz yüz kırk bin akçe irâd kayd olunup Baş Muhâsebe'den<sup>1</sup> dahi derkenâr olunmakla bostancı başı-i mûmâ-ileyhin muktezâ-yı inhâsı üzere gerek mâ-takaddümden mukayyed ve mu'teber olan ve gerek tahrîr-i cedîde mün'akid olan şurût-ı mu'âfiyet ve serbestiyetlerine ri'âyet olunmak üzere derkenârları mücebince mevkûfâta kayd ve mücebince emr-i şerîfîm verilmek bâbında iftihârü'l-ümera' ve'l-ekâbir bi'l-fi'l baş defterdârım Seyyid Mehmed Avnullah dâme uluvvuhü telhîs etmeğin telhîs mücebince mevkûfâta kayd olunmakla imdi mücebince amel olunmak bâbında fermân-ı âlişânım sâdir olmuştur buyurdum ki hükm-i şerîfîm vardıkda bu bâbda sâdir olan emrim üzere amel edib dahi cezîre-i mezbûre râhibleri ve ahâlî fukarâsının gerek mâ-takaddümden takayyüd ve mu'teber olan ve gerek tahrîr-i cedîdde mün'akid olan şurût-ı mu'âfiyet ve serbestiyetleri müceblerince bâlâda tahrîr olunan mebâliği beher sene zâbitlarına edâ eylediklerinden sonra mu'âfiyet-i kadîmelerine muğâyir vilâyet yardımı ve ihzâriye ve teşrîfiyye ve kudûmiyye ve arpa ve saman ve kendir me'külâtları için iştirâ edegeldikleri buğdayı izin akçesi nâmu ve bilâ fermân kilise teftîşi [72] ve viğla teftîşi ve bunun emsâli bida' mezâlim ve ta'addiyât ile vâlî ve a'yan-ı vilâyet taraflarından vechen mine'l-vücûh müdâhale ve ta'arruz ettimiyip fukarâya dürlü cevri ve te'addî ettirmeyesin şöyle bilesin ve ba'den'n-nazar işbu hükmî şerîfîmi yedlerinde ibkâ edib alâmet-i şerîfe i'timâd kulasız tahrîran fi'l-yevmi's-sâmini aşer zilka'de sene tis'a ve seb'in ve mi'e ve elf<sup>2</sup>. Be-makâm-ı İstanbul el-mahrûsa.

<sup>1</sup> Two registers amongst those that I have studied come from the Baş Muhâsebe Archives (Başbakanlık Arşivi, İstanbul).

<sup>2</sup> The firman's date of issue as copied into Sicill of Salonica is 18 Zilkade 1179 (28 April 1766) and the place of issue is recorded as İstanbul. Consequently, the date of 15 Zilhicce 1179 in the 1809 translation of the firman published by Vasdravellis is, if not a typographical error, possibly the date on which the original was copied into another codex. Note that the month Zilhicce follows Zilkade.

Below, I present the registers which record the census of landed property belonging to the monks on the Athos peninsula.

a) Bab-i Defter-i Baş Muhasebe 3755 (H. 1178-1179.9.13)<sup>1</sup>.

The extent of and the tax on each cultivated area is recorded in terms of guruh and aspers for each monastery. Recorded in the same sequence for all the monasteries are the extent of the vineyards (at 60 aspers per stremma), the number of olive trees (at 2 aspers per tree), the extent of hazel-nut trees (at 2 guruh per stremma), of the vegetable gardens, grazing land and fields (at 1 guruh per tremma), the number of the bee-hives (at 9 guruh per hive) and the mills (at 1 guruh per mill). The record of the monasteries' landed property begins on the p. 2 and continues through pages 7-9. The cesus numbers are reproduced below in the table form, precisely because the standardised manner in which they were recorded in the original document facilitated such a tabulation. In order, however, to provide a single paradigm that can servr for the register as a whole, I present below the census of the monastery of Great Lavra.

#### Manastır-ı Lavra

bağ : dönüm 323 (ff 60) = 19.380 akçe	161,5 kuruş
eşcar-i zeytun : 7.421 (ff 2) = 14.842 akçe	123,5 kuruş 22 akçe
eşcar-i fındık : 240,5 (ff 2) = 480 + 1 = 481	
bahçe : dönüm 31,5 (ff 1) = 31,5	
çayır : dönüm 27,5 (ff 1) = 27,5	
tarla : 1 dönüm (ff 1) = 1	
kovan : adet 399 (ff 9) = 3.591 akçe	29,5 kuruş 50 akçe
değirmen : adet 4 (ff 1) = 4	
860 kuruş ve 12 akçe	

Various notes and equations made by the scribe appear on the p. 4 to 6. I thought it proper to record them here. On p. 4, the following equations appear, the meaning of which escapes me:

1.800 - 88 =	1.712
491 - 88 =	403
3.653 - 88 =	3.065
4.283 - 88 =	4.195
960 - 88 =	872
2.563 - 88 =	2.475
2.585 - 88 =	2.497
1.043 - 88 =	955
2.244 - 88 =	2.156
2.313 - 88 =	2.225
1.404 - 88 =	1.316
933 - 88 =	845
1.018 - 88 =	930
560 - 88 =	472
612 - 88 =	524

<sup>1</sup> Dimensions : 15.5 x 46 cm, 12 pp (white pages: 1, 3, 10 -12).

On p. 5, there appear further random equations of the scribe. I ascertained that amounts added up here correspond to the tax sums paid by each monastery.

guruh	aspers	
856	25	[Lavra]
490,5	11	[Vatopedi]
391,5	50	[Ivion]
373	32	[Chilandari]
<u>43</u>	<u>26</u>	[Dionysiou]
2.155	24	
435,5	30	[Koutloumoussiou]
255,5	9	[Pantokratora]
127	10	[Zographou]
120	16	[Xeropotamou]
<u>40,5</u>	<u>10</u>	[Docheiariou]
3.134	39	
362,5	34	[Karakalou]
299	22	[Philotheou]
87,5	—	[Esphigmenou]
12,5	22	[Simonopetra]
<u>72</u>	<u>28</u>	[Xenophontos]
3.968,5	25	
51,5	46	[Kastamonitou]
61,5	30	[Stavronikita]
97	10	[Rossiko]
88,5	44	[H. Pavlou]
<u>35</u>	<u>28</u>	[Grigoriou]
4.313,5 <sup>1</sup>	3	

On the page 6 of the register, the number of monks is recorded by monastery.

MONASTERIES	Monks
Lavra	514
Vatopedi	112
Ivion	<u>136</u>
	762
Hilandari	94
Dionysiou	15
Koutloumoussiou	<u>121</u>
	992
Pantokratora	117
Zografou	35
Xeropotamou	43
Docheiariou	<u>6</u>
	1193
Karakalou	85
Filotheou	62
Esphigmenou	10
Simonopetra	<u>24</u>
	1374

<sup>1</sup> Logistical mistake by the scribe: 4,300.5 guruh and 3 aspers.

MONASTERIES	Monks
Kastamonitou	40
Stavronikita	32
Roussiko	<u>39</u>
	1485
Aghiou Pavlou	86
Grigoriou	13
Xenophontos	<u>40</u>
Total	1604 <sup>1</sup>

The register ends with a record of taxes paid annually by the Holy Mountain.

*Ber mucub-i nizam-i tahrir cedid Ahmed efendi el-vâki' der sene 1178.*

*mukata'a-i zemin manastıran der nefs-i Aynaroz : 1.418 guruh*

*resm-i ispençe zimmiyan neferan : 3.100 (be her nefer 60)= 186.000 akçe =*

*1.550 guruh*

*resm-i bağat, dönüm 1.660= 99.600 akçe =830 guruh*

*eşcar-i zeytân : 34.200=68.400 akçe = 570 guruh*

*eşcar-i fındık, dönüm 996,5 = 1.985 guruh*

*resm-i bahçe, dönüm 225 =225 guruh*

*öşr-i çayır, tarla, dönüm 540= 540 guruh*

*resm-i kovan 1.990 = 18.000 akçe =150 guruh*

*resm-i değirmen 32 =32 guruh*

*afv-i mubaya : 500 guruh*

*Minha : 7.800 guruh*

*2.020 guruh 12 akçe ocaklık âtik bostancıyân-ı hassa ve kalendarhane<sup>2</sup>*

*5.779 guruh 40 akçe*

*500*

*ocaklık cedîd der sene 1178 ba ferman-ı 'ali zam*

*şüde bâhâ-i zarar'ı lahm.*

*5.279 guruh 40 akçe*

*Ocaklık*

*Ta'yın şüde bâhâ-i zemistanf-i*

*neferat-ı ocağ-ı bostaniyân-ı hassa*

*berat dâde ber müceb'ilm ü haber-i*

*Muhasebe-i evvel fi 24 Şaban sene 1179.*

<sup>1</sup> In fact, the sum is 1,624. It should be noted that the number 1,604 or 1,624 does not correspond to the total number of monks on Athos.

<sup>2</sup> In the firman published here, 1,666.5 guruh and 20 aspers are earmarked for the provision of meat to the *bostancıs* (tax collectors of the Mount Athos), and on this an increase was made of 500 guruh. 354 guruh, however, are designated for the *bostancıs* of the *kalendarhane*. The firman states that a total of 2,520 guruh and 20 aspers covered the food expenses of *bostancıs*. See also the translation of the 1809 firman, I. K. Vasdravellis, «Firman», *op. cit.*



b) *Bab-i Defter-i Baş Muhasebe 3763* (H. 1178)<sup>1</sup>

This register is drawn up in a similar manner to the previous one. In the Bab-i Defter-i Baş Muhasebe 3763, the tax amount for the vineyards and olive trees are crossed out and calculated anew at double the amount. Note that for all monasteries, the scribe makes corrections by reducing by a certain number of units the numbers of *dönüms* of vineyards and olive trees. The tax figures for the vineyards and olive trees that have been crossed out corresponded to the register Bab-i Defter-i Baş Muhasebe 3755 and Kâmil Kepeci 2541/1. This register does not record the total tax paid by Mount Athos.

Both registers have the same introduction, describing their contents:

*Defter-i cezire-i Aynaroz becîhet-i manastıran ve neferat zimmiyan ve eşcar-i zeytûn ve fındık ma bahçe ve bağ ve çayır ve tarla ve kovan ve değirmen ve ispençe ve gayrihu ki eder cezire-i mezkûr 'an tahrir cedid Ahmed efendi mütevellî cami-i şerîf-i Nuri 'Osman der İstanbul be marîfet-i dervîş Mehmed efendi 'an rabi-i kalemi mevkufat el-vâki' der sene 1178 ber mucceb-i.*

c) *Maliyeden Müdevver 3072* (9 Cemaziül ahir 1210).

This is a mukata'a register, which indicates that Mount Athos apparently paid the sum of 7,800 guruh during the period 1179-1200, the same amount, in other words, which had been established in the census of 1178. By way of example, I copy from page 11 of the register the mukata'a paid by Mount Athos in 1181.

*Mukataa-i zemin manastıran der nefsi-i Aynaroz : 1418 guruh  
ispençe : nefer 3100: 186000= 1550 kuruş (be her nefer 60 akçe)  
resm-i bağat, dönüm 1660=99600=830 kuruş (be her dönüm 60 akçe)  
eşcar-i zeytun 34200 adet = 68400=570 (be her adet 2 akçe)  
eşcar-i fındık, dönüm 996,5 : 1985 (be her dönüm 2 kuruş)  
resm-i bahçe, 225 dönüm = 225 (be her dönüm 2 kuruş)  
öşr-i çayır ma tarla : dönüm 540 =540 (be her dönüm 1 kuruş)  
resm-i kovan, adet 1990=18000=150 kuruş (beher kovan 9 akçe)  
resm-i deyrmen, 32 adet =32 kuruş (beher deyrmen 1 kuruş)  
bedel-i afv : 500 kuruş  
TOTAL : 7800 kuruş*

d) *Kâmil Kepeci 2541* (H. 1178).

Detailed records are made here of the properties of the monasteries on the

peninsula, with the properties of cells (*kellia*)<sup>1</sup> and hermits' huts (*sketae*, *kalyvae*)<sup>2</sup> being recorded separately. The register is much worn and cannot be readily utilised by researchers.

e) *Kâmil Kepeci 2541/1* (H. 1178).

This is in fact two registers that have been bound together. The first records the monks of each monastery by their names and notes the tax category in which they belong with regard to the poll tax (*al'a*, *evsat*, *edna*). There follow the "cell dwellers", recorded as *bila evrak* (=those without papers, that means without the receipt of payment of poll tax)<sup>3</sup>. The other register presents a detailed record of the landed property of each monastery. At the end, this property is recorded in summary form (vineyards, olive trees, hazel-nut trees, vegetable gardens, fields, beehives and mills). This valuable and extensive register deserves publication in full since, quite apart from the other information it provides, it describes in detail the conditions of the monastery buildings at the time. Let me remind the reader here of the extract of the 1764 census regarding the Gregoriou monastery, as preserved in a Greek translation<sup>4</sup>.

The registers *Kâmil Kepeci 2541* and *2541/1* were both compiled by Ahmed efendi, mütevellî of the Nuri Osman mosque in Istanbul, and by the dervîş Mehmed of the Mevkufat Kalemi. It is possible that the both of these detailed registers provided the source of the synoptics *Bab-i Defter-i Baş Muhsebe 3755* and *3763*.

Below, I publish the tables of figures of the three registres as concerns the extent of property and the tax imposed on cultivation and other agricultural activity of the monasteries on the Athos peninsula<sup>5</sup>.

(translated by David Turner)

<sup>1</sup> *kellion* = a spacious monastic dwelling with a small chapel, inhabited by three or more semi-independent monks who till the land.

<sup>2</sup> *kalyve* = a monastic dwelling, usually small, sometimes with a chapel attached, and either independent or belonging to a skete. *Skete* = a smaller community living under monastic rule and dependent on one of the sovereign monasteries.

<sup>3</sup> The presentation and analysis of the numbers of taxed population on Athos in the register in question, in conjunction with investigation of corresponding registers in the Protaton archives (18th-19th century) will constitute the subject of another study by the present author.

<sup>4</sup> See page 180 note 4.

<sup>5</sup> As noted in the census of 1764, raising animals and the corresponding taxes on them are not recorded. This does not mean that there was no animal husbandry or that these were exempted from tax. In the *tahvils* preserved in the monastic archives, numbers for various animals reared by the monks are recorded, along with the amount of tax paid to the customs house (*gümrük*) of Salonica, which received the taxes on farm animals from Mount Athos. See, for example codex 8, f. 48a-49 (*Archive Protaton*, *op. cit.*, p. 193) and A. Lavriotis, *op. cit.*, p. 193 and 190-194. On animal husbandry on Mount Athos, also see Ch. Patrinnellis, «The Holy Mountain» (in Greek), offprint from: *Modern and Contemporary Macedonia*, vol. 1, Thessaloniki 1991, p. 7

<sup>1</sup> Dimensions : 15.5 x 45.5 cm, 8 p. (white pages: 1, 7, 8).

## Property of Athonite Monasteries (DBŞM 3755)

MONASTERIES	VINEYARDS	OLIVE-TREES	HAZEL-NUTS	GARDENS	MEADOWS	FIELDS	BEE-HIVES	MILLS
	dönüm	adet	dönüm	dönüm	dönüm	dönüm	adet	adet
Lavra	323	7,421	240.5	31.5	27.5	1	399	4
Vatopedi	225	3,653	44	15	5.5	179.5	449	2
Iviron	199	4,283	84.5	34.5	10	-	120	4
Hilandari	128	1,800	89.5	14	7.5	60	272	4
Dionysiou	30	491	8.5	5.5	-	-	-	2
Koutoumoussiou	135.5	2,563	145	18	22.5	-	-	1
Pantokratora	134.5	2,585	68	7	25	-	101	-
Zografou	58.5	1,043	4.5	2	12	60	17	2
Xeropolamou	66.5	960	24	10	8	-	98	2
Docheiariou	41.5	798	-	7	-	-	20	1
Karakalou	82	2,244	130	16.5	5	-	78	1
Filothou	80	2,313	98	14	10	-	88	1
Esphigmenou	30	388	2.5	2.5	1	60	20	1
Simonopetra	10	399	1.5	0.5	-	-	-	-
Xenophontos	32	1,404	6	3.5	16.5	-	64	2
Kastamonitou	26.5	498	-	5	4	20	64	1
Stavronikita	51.5	1,018	4	8.5	7	-	200	1
Roussiko	46	933	17	5.5	9	-	-	1
Aghiou Pavlou	22	560	29.5	12	1	-	-	1
Grigoriou	8	612	8.5	4	2.5	-	-	1
TOTAL	1,729.5	35,966	1,005.5	216.5	174	380.5	1,990	32

## Tax on landed property of Athonite Monasteries (DBŞM 3755)

MONASTERIES	VINEYARDS	OLIVE-TREES	HAZEL-NUTS	GARDENS	MEADOWS	FIELDS	BEE-HIVES	MILLS	TOTAL
	guruş aspers	guruş aspers	guruş	guruş	guruş	guruş	guruş aspers	guruş	guruş aspers
Lavra	161.5	22	481	31.5	27.5	1	29.5	4	860
Vatopedi	112.5	46	88	15	5.5	179.5	33.5	2	4971
Iviron	99.5	46	169	34.5	10	60	9	4	398
Hilandari	67	30	179	14	7.5	-	20	4	382
Dionysiou	15	22	17	5.5	-	-	-	2	47.5
Koutoumoussiou	67.5	26	290	18	22.5	-	7.5	1	441.5
Pantokratora	67	10	136	7	25	60	1	1	285.5
Zografou	29	43	9	2	12	-	7	2	132.5
Xeropolamou	33	17	46	10	18	-	1	2	124.5
Docheiariou	20.5	13	48	7	5	-	1.5	1	43.5
Karakalou	41	37	36	16.5	5	-	5.5	1	367.5
Filothou	40	38.5	261	14	10	60	6.5	1	306
Esphigmenou	15	6	196	1.4	1	-	1.5	1	92
Simonopetra	5	56	5	2.5	1	-	1.5	1	15
Xenophontos	16	6.5	3	0.5	-	-	4.5	2	78
Kastamonitou	13	23	12	3.5	16.5	20	4.5	1	56
Stavronikita	25.5	36	-	5	4	-	15	1	67
Roussiko	23	16.5	8	8.5	7	-	-	1	103
Aghiou Pavlou	11	15.5	34	12	9	-	-	1	93
Grigoriou	4	9	17	4	2.5	-	-	1	38.5
TOTAL	868	600	2,012	216.5	174	380.5	149	32	4,433

1 Actually 497 guruş and 7 akçe.

2 Actually 71 guruş and 46 akçe.

## Property of Athonite Monasteries (DBSM 3763)

MONASTERIES	VINEYARDS	OLIVE-TREES	HAZEL-NUTS	GARDENS	MEADOWS	FIELDS	BEE-HIVES	MILLS
	dönüm	adel	dönüm	dönüm	dönüm	dönüm	adel	adel
Lavra	320	7,337	243	32.5	26.5	1	399	4
Vatopedi	220	3,565	44.5	15.5	5	179	439	2
Iviron	194	4,195	84	35	9.5		120	4
Hilandari	123	1,712	88.5	14.5	6.5	60	272	4
Dionysiou	26	403	8	5.5				2
Koufioumousiou	130.5	2,473	148	19	21.5			1
Pantokratora	130.5	2,473	67	7.5	21		101	1
Zografou	54.5	955	4	3	11	60	17	2
Xeropotamou	64.5	872	23	11	7		98	2
Dochiariou	38.5	710		7.5	4		20	1
Karakalou	78	2,156	130	17			78	1
Filotheu	75	2,225	97	14.5	9		88	1
Esphigmenou	26	300	2	3	1	59	20	1
Simonopetra	7	311	1.5	1				1
Xenophontos	28	1,316	5	4	15.5	20	64	2
Kastamonitou	21.5	410		5.5	3			1
Stavronikita	48.5	930	3	9	8		200	1
Roussiko	43	845	16	5.5	8			1
Aghou Pavlou	19	472	28.5	12.5	1			1
Grigoriou	5	524	8.5	3	3			1
TOTAL	1,652	34,188	1,001.5	226	158.5	379	1,990	32

## Tax on landed property of Athonite Monasteries (DBSM 3763)

MONASTERIES	VINEYARDS	OLIVE-TREES	HAZEL-NUTS	GARDENS	MEADOWS	FIELDS	BEE-HIVES	MILLS	TOTAL
	guruh aspers	guruh aspers	guruh	guruh	guruh	guruh	guruh aspers	guruh	guruh aspers
Lavra	160	122.34	486	32.5	26.5	1	29.5	4	862.25
Vatopedi	110	59.50	89	15.5	5	179	33.5	2	493.5
Iviron	97	69.50	188	35	9.5		9	4	392.50
Hilandari	61.5	29.44	177	14.5	6.5	60	20	4	373.32
Dionysiou	13	6.526	16	5.5				2	43.26
Koufioumousiou	65	41.30	286	19	21.5		7.5	1	453.5
Pantokratora	65	41.30	134	7.5	21	60	1	2	276.5
Zografou	26.50	15.50	8	3	11	33	7	2	127.5
Xeropotamou	32.30	14.5	46	11	7		42	2	120.16
Dochiariou	19.30	11.5	40	7.5			1.5	1	41.102
Karakalou	39	35.5	260	17	4		5.5	1	362.5
Filotheu	37.5	37.10	194	14	9	59	6.5	1	299.22
Esphigmenou	13	5	4	3	1		1.5	1	87.5
Simonopetra	3.5	5.22	3	1					12.5
Xenophontos	14	21.5	10	4	15.5		4.5	2	72.28
Kastamonitou	10.5	6.5	40	5.5	3	20	4.5	1	51.5
Stavronikita	24.50	15.5	6	9	6			1	61.5
Roussiko	21.5	14.10	32	5.5	8		15	1	97.10
Aghou Pavlou	9.5	7.5	44	12.5	1			1	86.5
Grigoriou	2.5	8.5	28	3	3			1	35.28
TOTAL	825.20	600.5	1,993	225.5	158.5	379	149	32	4,333.6

1 The scribe gives the total of 127 guruh and 10 aspers

2 The total recorded by the scribe is 40.5 guruh and 10 aspers.

## Property of Athonite Monasteries (Kámil Kepeci 254/11)

MONASTERIES	VINEYARD dönüm	OLIVE-TREE adet	HAZEL-NUT dönüm	GARDEN dönüm	MEADOWS dönüm	FIELDS dönüm	BEE-HIVES adet	MILLS adet
Lavra	323	7,421	240.5	31.5	27.5	1	399	4
Vatopedi	225	3,653	44	15	5.5	179.5	449	2
Iviron	199	4,283	84.5	34.5	10	-	120	4
Hilandar	128	1,800	89.5	14	7.5	60	272	4
Dionysiou	30	491	8.5	5.5	-	-	-	2
Koutloumousiou	135.5	2,563	145	18	22.5	-	-	1
Pantokratora	134.5	2,585	68	7	25	1	101	-
Zografou	58.5	1,043	4.5	2	12	60	17	2
Sitopotamou	66.5	960	24	10	8	-	98	2
Doyari	41.5	798	-	7	-	-	20	1
Karakalou	82	2,244	130.5	16.5	5	-	78	1
Filotheu	80	2,313	98	14	10	-	88	1
Simarad	30	388	2.5	2.5	1	60	20	1
Simopetro	10	399	1.5	0.5	-	-	20	1
Iksenof	32	1,404	6	3.5	16.5	-	-	-
Kastmonii	26.5	498	-	5	4	20	64	2
Istavronikit	51.5	1,018	4	8.5	7	-	64	1
Rusko	46	933	17	5.5	9	-	200	1
Aya Pavlu	22	560	29.5	12	1	-	-	1
Grigoriu	8	612	8.5	2.5	4	-	-	1
TOTAL	1729.5	35,966	1006	215.5	175.5	381.5	1990	32

## APPENDIX

Archive of Monaster Esphigmenou  
File D headed «Catalogue of the tax given by each monastery of the Holy Mountain, in the year 1764».

Καταγραφή των δροσιμάτων των εικοσι μοναστηρίων του 'Αγίου Όρους καθώς ἐτιμήθησαν ἀπὸ τοῦ βασιλικοῦ τεφτιτζή ἀχμέτ ἐφένδη ἐν ἔτει μοναμετάνων 1177 σωτήριον δὲ ἀφξὺδ' ὡς εὐρίσκονται καταγεγραμμένα ἐν τῷ βασιλικῷ Κώδικι. Εἰς μὲν τὸ δονοῦμιον, ταῦτὸν εἰπεῖν εἰς τὸ στρέμμα τοῦ ἀμπελίου ἄσπρα 60: εἰς δὲ τῶν λεπτοκαρῶν τὸ στρέμμα 240: εἰς δὲ τοῦ κήπου, λιβαδίων καὶ χωραφίου ἄσπρα 120, ὡσαύτως καὶ εἰς κάθε μύλωνα ἄσπρα 120: εἰς δὲ τὸ κάθε μελίσσιον ἄσπρα 9, εἰς δὲ τὴν κάθε ρίζαν ἐλαιόδενδρων ἄσπρα 2: καὶ καταγραφή των χανέδων ἐκτός τοῦ 'Αγίου Όρους καὶ μετοχίων ἀπάντων των μοναστηρίων. Εἰς αὐτὰ κατὰ τὸ βασιλικὸν δίκαιον καὶ φανερώσεως διὲ οἱ χανέδες διαιροῦνται εἰς τρία, καὶ συνίστανται ἐκ τριῶν ἀνθρώπων καὶ τριῶν ξηγαρίων, καὶ διὲ ἡ τιμὴ του χανέ εἶναι καὶ εἰς τὸν χαζνέ ἄσπρα 1005: ἀπὸ τὰ τοιαῦτα ἄσπρα 110 κάνουν ἐν γρόσιον εἰς δὲ τὰ ἄσπρα 120 εἰς τὸ γρόσιον ἢ τιμὴ του χανέ εἶναι γρόσιον 1 ἄσπρα 15. Ὅθεν ἀπαντες οἱ χανέδες εἶναι 142 καὶ μισὸς καὶ ἐν τρίτον. Ὅλοι οἱ χανέδες στένουν γρόσια 130 καὶ ἄσπρα 100 καὶ χάνονται καὶ ἄσπρα 8 ἕως εἰς γρόσια 1301 καὶ ἄσπρα 100 εἰς ὅσα δίδονται κατ' ἔτος εἰς τὸν Σταμπὸλ ἀγασί. Καὶ ἐνδειξίς ἀπὸ τὸ νέον ταχρηλί διὲ πληρῶνει καθ' ἐν μοναστήριον εἰς τὰ γρόσια 4000 καὶ 345: τὰ τοῦ νέου ταχρηλίου καὶ πόσους χανέδες εἰς τὰ γρόσια 1274 καὶ ἄσπρα 55 ἐπειδὴ ἕως εἰς τὰ γρόσια 1301 καὶ ἄσπρα 10 τὰ των ἀπάντων χανέδων τὰ γρόσια 27 καὶ ἄσπρα 45 εἶναι 3 χανέδων τοῦ Τζαοῦς μοναστηρίου καὶ εἶναι καταγεγραμμένα ἐπάνω εἰς τὸ Ἅγιον Όρος συμποσοῦμενα ταῦτα τὰ τοῦ ταχρηλίου καὶ των χανέδων εἰς γρόσια 5619, ἄσπρα 65. Καὶ ἡ φανέρωσις ἀπὸ πόσον ἀνήκει εἰς τὸ κάθε μοναστήριον, καθὼς τὸ ἐξῆρσαν εἰς κάθε μοναστήριον εἰς τοῖς 1800 τὸν Δεκέμβριον κατὰ μέρος καὶ δὲν ἐστέρξαμεν ἐννεά μοναστήρια, ὅπου ἀναβαίνει τὸ νάχτι ἀπὸ τὸ τζέπ χουμαγιὸν εἰς τὸ ταχρηλί. Ἄς ἐλθωμεν εἰς τὴν ὑπόθεσιν. Εἰς τὸ τζέπ χουμαγιὸν τότε γρόσια 7000 ὁμοῦ μετὰ καὶ των 2 γροσιῶν καὶ 27 καὶ ἄσπρων 45 καὶ των τριῶν χανέδων διὰ τὸ τζαοῦς μοναστήριον, ὅπου ἀριθμοῦνται γρόσια 7027 ἄσπρα 45, ἄτινα ἀπασι εἰς τὰ ἄνωθεν γρόσια 5619 ἄσπρα 65 ἐκ τοῦ ταχρηλίου καὶ εἰς τοῖς χανέδες πρὸς ἄσπρα 150 εἰς τὸ γρόσιον καὶ πάλιν ἄσπρα εἰς τὸ γρόσιον 110 μετροῦνται ἀπαντα εἰς τὸ κάθε μοναστήριον ἐκ τοῦ μαχτούπ ἰστροῦ εἰς γρόσια 500 εἰς τὰ ἄνωθεν γρόσια 5619 καὶ ἄσπρα 10 εἰς τὸ γρόσιον ἄσπρα 7 καὶ ἀποδίδουν εἰς τὸ κάθε μοναστήριον ἐκ των γροσιῶν 1550 των τριῶν 3100 σπέντζις ἐπάνω εἰς ταῖς 2925 σπέντζις τὰ καταγεγραμμένα εἰς τὰ 20 μοναστήρια. Ἄπὸ διὲ ἦτον πρὸς ἄσπρα 63 εἰς τὴν κάθε σπέντζια καὶ πάλιν εἰς τὰς 10 σπέντζις ἄσπρα 6 καὶ ἀπὸ παλαιὸν μουκατὰν πληρῶνει τὸ κάθε μοναστήριον ὡς ἦσαν καταγεγραμμένα αὐα' δεκεμβρίου ἰνδικτιῶνος δ'

Ἴδου σημειοῦνται τὰ μοναστήρια τί πίπτει ἐπάνω καὶ δίδουν.

## Λαύρα

γρ.	άσπρα	γτεινούμια
160		διά 320 στρέμματα άμπέλι
486		διά 243 στρέμ. λεπτοκαρώνα
32	60	διά 32 στρέμ. κήπους
26	60	διά 26 στρέμματα λιβάδια
1		διά 1 στρέμ. χωράφι
4	4	διά 4 μύλους
29	111	διά 399 μελίσια
122	34	διά 7337 ελαιόδενδρα
79	10	διά 8 1/2 χανέδες
941	35	τό ταχρήλιον σούμμα.
1177		τό άνάλογον του τζέπ χουμαγιοίν
83	110	τό άνάλογον μαχτοῦ ιστρά
329	15	διά 622 σπέντζαις
288		διά παλαιόν μουκατάν
2819	40	σούμμα

## Βατοπαίδιον

γρ.	άσπρα	στρέμματα
110		διά 220 άμπέλια
89		διά 44 λεπτόκαρα
15	60	διά 15 1/2 κήπους
5		διά 5 κήπον <sup>1</sup>
179		διά 179 χωράφια
2		διά 2 μύλους
59		διά 3565 ελαιόδενδρα
493	71	σούμμα του ταχρηλίου
115	70	τό άνάλογον 12 1/3 χανέδων
609	21	σούμμα χανέδων και ταχριλλίου
761	86	άνάλογον τζέπ χουμαγιοίν
54	31	διά μαχτοῦ ιστράν
143	12	διά 270 σπέντζαις
165		διά παλαιόν μουκατάν
1733	30	σούμμα όλης της ποσότητας Βατοπαιδίου

<sup>1</sup> Grazing land is evidently meant here.

## Ίβήρων

		στρέμματα
97		διά 194 άμπέλια
168		διά 84 λεπτόκαρα
35		διά 35 κήπων
9		διά 9 1/2 λιβάδια
4		διά 4 μύλους
9		διά 120 μελίσια
69	110	διά 4195 ελαιόδενδρα
392	50	
167	35	διά 18 χανέδες 1/3
699	97	άνάλογον του τζέπ χουμαγιοίν (ήταν πρώτον 992 και άσπρα 109 έξέπεσαν)
49		άνάλογον του μαχτοῦ ιστρά
178	9	διά 336 σπέντζαις
133		διά παλαιόν μουκατάν
1620	60	όλη ή σούμμα.

## Διονυσίου

		στρέμ.
13		διά 26 άμπέλια
16		διά 8 λεπτόκαρα
5	60	διά 5 1/2 κήπους
2		διά 2 μύλους
6	86	διά 403 ελαιόδενδρα
43	26	σούμμα ταχρηλ.
106	55	διά 11 1/2 και 1/3 χανέδες
187	9	άνάλογον του τζέπ χουμαγιοίν
13	41	μαχτοῦ ιστράν
58	99	διά 111 σπέντζαις
16		διά παλαιόν μουκατάν
424	110	ή όλότης.

## Κουτλουμούς

		στρέμ.
65		διά 130 άμπέλια
296		διά 148 λεπτόκαρα
19		διά 19 κήπους
21	60	διά 21 1/2 λιβάδια
1		διά 1 μύλον
41	28	διά 2474 ελαιόδενδρα
443	88	σούμμα
18	30	διά 2 χανέδες
577	80	έδιδον πρώτον 232 γρ. 92 άσπρα ήδη 577

41	60	ανάλογον μαχτοίπ ιστράν
90	12	διά 170 σπέντζαις
<u>120</u>		<u>διά παλαιόν μουκατάν</u>
1290	110	ή δλότης.

## Παντοκράτορος

		<u>στρέμ.</u>
65	90	διά 130 άμπέλια
134		διά 67 λεπτόκαρα
7	60	διά 7 1/2 κήπους
21		διά 21 λιβάδια
7	69	διά μελίσηια 101
<u>41</u>	<u>30</u>	<u>διά 2475 ελαιόδενδρα</u>
276	69	
21	35	διά 2 χανέδες 1/3
372	55	ανάλογον τζέπ χ. (πρώτον έδιδον 218 άσπρα 40)
26	61	μαχτοίπ ιστρά
88	60	διά 167 σπέντζαις
<u>95</u>		<u>διά παλαιόν μουκατάν.</u>
880	30	σούμμα.

## Ξηροποτάμου

		<u>στρέμ.</u>
32	30	διά 64 1/2 άμπέλια
46		διά 23 λεπτόκαρα
11		διά 11 κήπων
7		διά 7 λιβάδια
14	64	διά 872 ελαιόδενδρα
2		διά 2 μύλους
<u>7</u>	<u>4</u>	<u>διά μελίσηια 98</u>
120	16 άσπρα	
66	110	διά 71/2 χανέδες
233		ανάλογον τζέπ χουμαγιοϋν
16	76	μαχτοίπ ιστρά.
57	28	διά 108 σπέντζαις.
<u>42</u>		<u>διά παλαιόν μουκατάν.</u>
536	90	ή δλότης.

## Ζωγράφου

		<u>στρέμ.</u>
27	30	διά 24 άμπέλια
	8	διά 4 λεπτόκαρα
3		διά 3 κήπους
11		διά 11 λιβάδια
60		διά 60 χωράφια
2		διά 2 μύλους
2	3	διά 27 μελίσηια
<u>15</u>	<u>110</u>	<u>διά 995 ελαιόδενδρα</u>
129	23	σούμμα ταχρηλίου
106	55	διά 11 και 1/3 χανέδες
294		ανάλογον τζέπ χουμαγιοϋν (πρότερον έδιδον γρόσηια 314 άσπρα 84)
20	117	διά μαχτοίπ ιστράν
82	81	διά σπέντζαις 156
<u>44</u>		<u>διά παλαιόν μουκατάν</u>
677	36	σούμμα

## Δοχειαρίου

		<u>στρέμματα</u>
19		διά 38 1/2 άμπέλια
7	60	διά 7 1/2 κήπους
1		διά 1 μύλον
1	60	διά 20 μελίσηια
<u>11</u>	<u>100</u>	<u>710 ελαιόδενδρα</u>
41	10	σούμμα ταχρηλ.
97	40	διά 10 1/3 χανέδων
173	9	ανάλογον τζέπ χουμαγιοϋν
112	35	ανάλογον μαχτοίπ ιστράν
58	36	διά 110 σπέντζαις
<u>14</u>		<u>διά παλαιόν μουκατάν</u>
495	10	

## Καρακάλλου

		<u>στρέμ.</u>
39	33	διά 18 άμπέλια
260		διά 130 λεπτόκαρα
17	17	διά 17 κήπους
4		διά 4 λιβάδια
1	1	διά 1 μύλον
5	102	διά 78 μελίσηια
<u>35</u>	<u>112</u>	<u>διά 2156 ελαιόδενδρα</u>

362	94	σοῦμμα τοῦ ταχριλλίου.
35	72	διὰ μαχτοῦπ ἰστροῦ
499	12	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρότερον ἔδιδον γρόσια 108 ἄσπρα 52)
42	72	διὰ 137 σπέντζαις
<u>112</u>		<u>διὰ παλαιὸν μουκατάν</u>

1118 70

## Φιλοθέου

στρέμ.

34	60	διὰ 75 ἀμπέλια
194		διὰ 97 λεπτόκαρα
14	60	διὰ 14 1/2 κήπους
9		διὰ 9 λιβάδια
6	72	διὰ 68 μελίσηια
<u>37</u>	<u>10</u>	<u>διὰ 2225 ἐλαιόδενδρα</u>

299 82 σοῦμμα ταχριλ.

21 35 διὰ 2 1/3 χανέδων

401 42 ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν

28 37 μαχτοῦπ ἰστροῦν

45 118 διὰ 83 σπέντζαις

100 διὰ παλαιὸν μουκατάν

894 110 σοῦμμα τῆς δλόττης

## Ἄγιου Παύλου

στρέμ.

9	60	διὰ 19 ἀμπέλια
57		διὰ 28 1/2 λεπτόκαρα
12	60	διὰ 12 1/2 κήπους
1		διὰ 1 μύλον
1		διὰ 1 λιβάδια
7	104	διὰ 470 ἐλαιόδενδρα
73		διὰ 8 χανέδες
202	66	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (ἔδιδον πρώτα γρόσια 161 ἄσπρα 16)
14	50	μαχτοῦπ ἰστροῦν
54	70	διὰ σπέντζαις 103
<u>31</u>		<u>διὰ παλαιὸν μουκατάν</u>
464	50	ἡ δλόττης.

## Ξενόφου

στρέμ.

14		διὰ 28 ἀμπέλια
10		διὰ 5 λεπτόκαρα
4		διὰ 4 κήπους
15	60	διὰ 15 λιβάδια 1/2
2		διὰ 2 μύλους
4	96	διὰ 64 μελίσηια
<u>21</u>	<u>112</u>	<u>διὰ 1316 ἐλαιόδενδρα</u>
72	28	
42	70	διὰ 4 1/2 και 1/3 χανέδων
143	67	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρότερον ἔδιδον 105 και 70)
10	25	διὰ μαχτοῦπ ἰστροῦν
39	90	διὰ 75 σπέντζαις
<u>24</u>		<u>διὰ παλαιὸν μουκατάν</u>
332	40	

## σιμόπετρα

στρέμ.

3	6	διὰ 7 ἀμπέλια
3	60	διὰ 1 1/2 λεπτόκαρα
1		διὰ κήπον
5	34	διὰ 317 ἐλαιόδενδρα
<u>27</u>	<u>45</u>	<u>διὰ 3 χανέδες</u>
40	19	
50	36	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν
3	29	διὰ ἰστροῦν
12	86	διὰ 24 σπέντζαις
<u>5</u>		<u>διὰ παλαιὸν μουκατάν</u>
111	50	

## σταυρονικήτα

στρέμ.

24	30	διὰ 48 1/2 ἀμπέλια
6		διὰ 3 λεπτόκαρα
9		διὰ 9 κήπους
6		διὰ 6 λιβάδια
1		διὰ 1 μύλωνα
15	34	διὰ 930 ἐλαιόδενδρα
<u>33</u>	<u>54</u>	<u>διὰ 3 1/2 και 3 τέταρτα.</u>
119		ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρότερον ἔδιδον 139 και ἄσπρα 51)
8	55	διὰ ἰστροῦ.
29		διὰ 55 σπέντζαις.
<u>21</u>		<u>διὰ παλαιὸν μουκατάν</u>
272	105	σοῦμμα.

## Γρηγορίου

		<u>στρέμ.</u>
2	60	διά 5 ἀμπέλια
17		διά 8 1/2 λεπτόκαρα
3		διά 3 κήπους
3		διά 3 λιβάδια
1		διά 1 μύλωνα
9	68	διά 574 ελαιόδενδρα
9	15	διά 1 χανέδες.
56	62	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρότερον 110 109 ἄσπρα)
4		διά ἰστρού.
26	60	διά 50 σπέντζαις
12		<u>διά παλαιὸν μουκατάν</u>
144	25	

## Ρούσηκον

		<u>στρέμ.</u>
21	60	διά 43 ἀμπέλια
32		διά 16 λεπτόκαρα
5	60	διά 5 1/2 κήπους
8		διά 8 λιβάδια
1		διά 1 μύλον
15		διά 200 μελίσσια
14		διά 842 ελαιόδενδρα
60	100	διά 6 1/2 καὶ 1/3 χανέδων.
197	50	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρῶτον ἔδιδον 140, ἄσπρα 100)
14		διά ἰστρού.
32	103	διά 62 σπέντζαις
34		<u>διά παλαιὸν μουκατάν</u>
436	20	σοῦμμα.

## Κωνσταμονίτου

		<u>στρέμ.</u>
10	90	διά 21 1/2 ἀμπέλια
5	60	διά 5 1/2 κήπους
3		διά 3 λιβάδια
20		διά 20 χωράφια
1		διά 1 μύλον
4	96	διά 64 μελίσσια
6	90	διά 705 ελαιόδενδρα
54	90	διά 6 χανέδες.

133	41	ἀνάλογον τζέπ χουμαγιοῦν (πρότερον ἔδιδον 148, ἄσπρα 3)
9	55	διά ἰστρού.
12	86	διά 24 σπέντζαις
18		<u>διά παλαιὸν μουκατάν</u>
280	8	σοῦμμα.

Τὰ 20 μοναστήρια σοῦμμα 16 χιλιάδες 217 γρόσια  
ἄσπρα 59 διά ὅλα τὰ ἀνωτέρω ταχοῦλι καὶ λοιπά.

διά τὰ ῥαγούσια δίδονται 2 χιλιάδες γρόσια  
διά το κρασί 1100 στρεμματιάτικα<sup>1</sup>  
διά χωριστὸν ἰστρού νέον γρόσια 20 χιλιάδες.  
πληρόνουσιν ἔξω τὰ μετόχια  
24 πονγιά καὶ 16 ἔδω δίδονται εἰς τὸ ἐκάστου  
ταχοῦλιον ἀναλόγως

ὅσα δίδονται κατὰ τάξιν

α': χαράτζι. β': ταχοῦλι. γ': ἰστροῦ. δ' μικρὸν δεφτέρι των χαρτζίων  
ε': δόσιμον μισόν. ζ': ἕτερον μισόν.

Διαλαμβάνει τί δοσίματα ἔδιδαν ἐξαρχῆς τὸ κάθε μοναστήρι κατὰ ὄνομα.

## ADDENDUM

page 184, note 1: M. E. Martin, «Some western images of Athos  
in early modern times, c. 1554-1678» *Bulletin of Modern Greek Studies* 22  
(1998), p. 51-74.

<sup>1</sup> This tax must be identified by *resm-i dönüm*.



# LA COMMUNAUTÉ GRECQUE D'ANDRINOPE

(milieu du XIXe siècle - 1922)

*A la mémoire de Thanassis Papazotos\*,  
qui nous a quittés trop tôt  
pour qu'ensemble nous puissions nous promener  
dans la ville d'Hadrien*

Publier certaines informations sur la florissante communauté grecque qui vivait à Andrinople avant de se voir contrainte, en 1922, à abandonner la terre de ses ancêtres, ce serait contribuer à l'histoire de cette ville. Tel est l'esprit dans lequel j'ai accepté l'invitation à participer au tome collectif consacré à Edirne<sup>1</sup>. Ma thématique s'est nécessairement réduite à la dernière période de la vie de l'Hellénisme : la bibliographie existante et le matériel d'archives sur lequel elle s'appuie concernant une époque allant des années qui précèdent un peu le milieu du XIXe siècle à 1922. La recherche historiographique dans les archives ottomanes d'éléments relatifs à la période antérieure de la vie des Grecs d'Andrinople reste à entreprendre<sup>2</sup>.

## *Le matériel d'archives et la bibliographie*

Il faut tout d'abord présenter le matériel d'archives qui, par sa nature, a déterminé le cadre chronologique de la riche bibliographie grecque existante.

---

\* Originaire, par sa mère, du village Soğuk Su de Kırk Kilise, Thanassis Papazotos (1951-1996) l'archéologue et byzantiniste, était l'auteur d'une série d'études sur les monuments de Thrace et l'histoire de cette région au XIXe siècle. L'étude de G. Lambousiadis «Sur Andrinople» avec introduction, commentaires et additions de Th. Papazotos sera prochainement éditée par la revue *Thrakiké Epeterida*.

<sup>1</sup> Cette étude a été publiée en turc dans un tome collectif consacré à Edirne (*Edirne Serhataki Paytaht*, éditions Yapı Kredi Bankası, Istanbul 1998, p. 229-253). Elle a également été publiée en français dans la revue *I kath'imas Anatoli* 4 (1998), pp. 35-77.

<sup>2</sup> Les travaux concernant la période qui précède le milieu du XIXe siècle sont très peu nombreux : rédigés par des lettrés qui vécurent à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, ils ont été édités à partir de documents que leurs auteurs n'avaient pas publiés. Ils se réfèrent à la communauté grecque de la fin du XVIIIe siècle et fournissent des informations très minces sur la vie de celle-ci aux siècles précédents. Voir Ignatios Saraphoglou, «Description d'Andrinople» (en grec), *Thrakika* 2 (1929), pp. 66-82 et Cyrille VI, «Description d'Andrinople et de ses environs en Thrace» (en grec), *Thrakika* 2 (1929), pp. 83-86. Ce sont les rapports du consul grec Joseph Varotsos qui constituent la source d'information pour les années 1830-1850. Voir Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Consulats grecs en Thrace* (en grec), 2 vols. Athènes, 1976.

Tout d'abord, le corpus des codices communaux, ecclésiastiques et scolaires d'Andrinople conservés aujourd'hui aux Archives de l'Etat grec : il comprend des actes de séances du Conseil des Anciens, des recensements et des registres de recettes d'impôts divers prélevés par l'Etat turc, des listes de biens immobiliers, des écrits relatifs à l'administration des écoles et de l'hôpital, des calendriers tenus par des syllogues, associations, etc<sup>1</sup>.

Une seconde unité importante est constituée par les rapports consulaires et les écrits diplomatiques des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Grèce) dépouillés par Mmes Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, Kyriaki Mamoni et Hélène Bélia<sup>2</sup>.

La troisième par les Archives Stamoulis, véritable mine de renseignements, qui comprennent environ 90.000 feuillets classés dans 172 dossiers. Elles sont conservées aux Archives de l'Académie d'Athènes, de même d'ailleurs que la bibliothèque de la famille Stamoulis<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> La première liste des codices d'Andrinople a été établie par K. Myrtilos Apostolidis, qui avait préparé le relevé de tous les codices d'Asie Mineure et de Thrace déposés à la Caisse des Biens Communautaires et Publics Echangeables après la Catastrophe d'Asie Mineure et l'Echange des populations : voir K. Myrtilos Apostolidis, «Codices de Thrace orientale» (en grec), *Thrakika* 18 (1943), pp. 93-160, où sont décrits 29 codices de fondations et syllogues d'Andrinople. Voir également P. Papachristodoulou, «Copies de divers documents et actes extraits des codices de la sainte métropole d'Andrinople» (en grec), *Archeio Thrakikou Laographikou kai Glossikou Thesourou* 1 (1934-5), pp. 189-217 ; G.P. Euthymiou, «A propos des codices sauvegardés de la sainte métropole d'Andrinople» (en grec), *Archeio Thrakikou Laographikou kai Glossikou Thesourou* 20 (1955), pp. 273-300. Plus tard, K. Diamandis donne une rapide description de 27 codices d'Andrinople (XIXe s.-1922) déposés aux Archives Générales de l'Etat : voir *Le contenu des Archives Générales de l'Etat* (en grec), t. 11, Athènes, 1972, pp. 407-410. Il s'agit essentiellement d'une réédition de la liste incluse dans son article «Documents et manuscrits thraces aux Archives Générales de l'Etat» (en grec), *Archeio Thrakikou Laographikou kai Glossikou Thesourou* 33 (1967), pp. 85-87. Trois codices découverts et inclus dans la collection des Archives Générales de l'Etat sont décrits en détail par Catherine Bekiaroglou-Hexadaktylou, *Codices de la Métropole d'Andrinople (1889-1911). Description et contenus des codices (Archives Générales de l'Etat, K 213)* (en grec), Athènes, 1991. Aux Archives Historiques de la Macédoine (Thessalonique) ont été déposés 72 codices du Conseil des Anciens, du Tribunal Ecclésiastique Mixte, du Tribunal Spirituel, de l'Ephorie Centrale de l'Enseignement, etc. Ces codices ont été remis aux Archives en question en 1956 par la Métropole d'Orestiada où ils se trouvaient depuis l'Echange des populations. Les actes de cette restitution et la correspondance relative échangée entre le Centre Thrace et la Caisse des Biens Echangeables a été publiée dans la revue *Thrakika* 27 (1958), pp. 201-212.

<sup>2</sup> Il me faut ici adresser mes plus chaleureux remerciements à Mmes Kyriaki Mamoni et Hélène Bélia pour la générosité avec laquelle elles ont mis à ma disposition le matériel d'archives qu'elles recueillent depuis des années dans le cadre de leurs études sur l'Hellénisme de Thrace. Je les remercie également de l'amabilité avec laquelle elles ont bien voulu s'entretenir avec moi de sujets bibliographiques concernant Andrinople.

<sup>3</sup> Ces archives sont classés sous l'intitulé suivant : "[Questions] thraces, c'est-à-dire nouvelles concernant la Thrace et les Thraces recueillies par Anastasios K.P. Stamoulis (1834-1934), ordonnées par Antonios A. Stamoulis". Il s'agit de dépouillements et de notes manuscrites relatifs à la thématologie thrace, de coupures de journaux, photographies, etc. Les dossiers consacrés à Andrinople portent les nos 94, 95, 96. J'adresse mes plus vifs remerciements au personnel de la Bibliothèque Centrale de l'Académie d'Athènes qui, contournant les procédures bureaucratiques, m'a grandement facilité la tâche.

Enfin, les microfilms des Archives du Ministère français des Affaires Etrangères consultables à la microphotothèque du Centre d'Etudes de l'Hellénisme Moderne de l'Académie d'Athènes<sup>1</sup> représentent une autre source précieuse d'information.

Les deux revues *Thrakika* et *Archeion Thrakikou kai Laographikou Thesourou* constituent, elles aussi, un trésor : les premiers tomes, notamment, qui contiennent quantité d'articles sur Andrinople écrits par des professeurs et des amateurs d'histoire réputés, originaires de cette ville : K. Kourtidis, G. Konstantinidis, G. Lambousiadis, D. Melanidis et encore bien d'autres<sup>2</sup>.

### Les limites de cette étude

Nous tentons donc ici de regrouper, dans l'espace limité de deux feuilles typographiques, les données concernant l'histoire des Grecs d'Andrinople depuis les années très troublées de la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'en 1922. De nombreux événements survenus coup sur coup ont finalement déterminé le sort des Grecs en Thrace Orientale ; il n'est naturellement pas possible, on le conçoit, de les recenser, même simplement, en si peu de pages. Il semble néanmoins absolument indispensable, pour permettre de suivre l'évolution de la communauté grecque d'Andrinople, capitale de la Thrace, face aux événements politiques de l'époque, de rappeler le contexte historique dans ses grands traits.

Cet article offre essentiellement une synthèse de la bibliographie existante et présente certaines informations inédites découvertes lors d'une première enquête personnelle. On trouvera en annexe les données démographiques et les statistiques ottomanes officielles (*salname*) que j'ai repérées, ainsi que des

<sup>1</sup> Ministère des Affaires Etrangères (France), Archives diplomatiques, Correspondance politique des Consuls, Turquie, Andrinople (CPC/Tur. Andr. I pte.-6.). Ces archives comprennent des directives et rapports des années 1860-1895. Personne, à ma connaissance, dans la bibliographie grecque du moins, n'a exploité ce riche matériel d'informations. Je remercie ici à nouveau Hélène Bélia, directrice du Centre d'Etude de l'Hellénisme Moderne de l'Académie d'Athènes, qui a tant facilité mes recherches dans ces archives.

<sup>2</sup> Comme nous l'avons dit ci-dessus, la bibliographie est relativement riche : nous la mentionnerons pour chaque point particulier. Néanmoins, et sans prétendre à l'exhaustivité, il faut ici très rapidement signaler parmi les travaux originaux apportant une contribution fondamentale à l'histoire de la Thrace et, par conséquent, d'Andrinople, les titres suivants, tous en grec : S. Psaltis, *La Thrace et la puissance de l'élément grec y habitant. Premières informations statistiques sur la population grecque*, Athènes, 1919 ; Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Vie économique et sociale des Grecs de Thrace sous la Turcocratie* (tome 47 de la revue *Thrakika*), Athènes, 1974 ; du même auteur, *Consulats grecs en Thrace*, op. cit. ; Kyriaki Mamoni, *Associations de Thrace et de Roumélie Orientale (1861-1922). Histoire et activité*, Thessalonique, 1995 ; Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irrédundance. Le cas de la Thrace, 1856-1912*, Thessalonique, 1995. Les principales monographies consacrées à Andrinople sont au nombre de quatre : N. Axiotis, *Andrinople, de la plus haute antiquité à 1922, Thrace-Roumélie Orientale*, Thessalonique, 1949 ; A. Yermenidis, *Andrinople. Vie et histoire à travers les siècles*, Thessalonique, 1966 ; N. Nikolaidis, *Notre Andrinople*, 2 volumes, Athènes, 1993 ; et le travail récent de K. Vakalopoulos, *L'Association d'Andrinople en faveur de l'Education (1872-1996). De la Terre martyre de Thrace à la Terre sainte de Macédoine*, Thessalonique, 1996.

informations fournies par la rare et précieuse série de l'*Annuaire Oriental* sur la présence des cinq communautés qui composaient la population d'Andrinople : turque, grecque, bulgare, juive et arménienne. Il m'a également semblé utile de publier deux rapports de consuls de France provenant des Archives du Ministère français des Affaires Etrangères, qui se réfèrent aux mouvements des Bulgares et aux écoles d'Andrinople.

### Le cadre historique

Du milieu du XIXe siècle à 1922, la Thrace Orientale n'a cessé de constituer un foyer de troubles et le centre de controverses polémiques où revendications balkaniques et intérêts vitaux européens s'entremêlaient aussi aux incessantes tentatives menées par l'Empire ottoman sur son déclin pour conserver à tout prix ses florissantes possessions européennes.

Les événements qui influencèrent de façon décisive la vie et le sort de l'Hellénisme de Thrace ont été les suivants : le schisme bulgare en 1872, la création de la province autonome de Roumélie Orientale en 1878<sup>1</sup>, l'annexion par la force de celle-ci à la Principauté bulgare en 1885, l'échec de l'insurrection d'Iliden en 1903, la Lutte macédonienne de 1904 à 1908, les guerres balkaniques de 1912-1913 et la Première Guerre mondiale. De nouvelles conditions se formèrent avec la fondation de l'Exarchat et l'explosion du nationalisme bulgare, aux tendances fortement expansionnistes : les Bulgares avaient fait porter tout le poids de leur politique sur la propagation de leur langue dans les écoles et le développement d'une conscience bulgare au sein des populations slavophones de Macédoine et de Thrace, dans le but de créer les conditions préalables permettant de faire entendre les revendications les plus fortes possible.

### Population

Pour la période qui nous intéresse ici, l'une des sources fondamentales concernant la situation ethnologique et démographique de la Thrace est fournie par les statistiques consulaires, ecclésiastiques et scolaires. Comme nous

<sup>1</sup> Avec le traité de Berlin (1878), une partie de la Thrace constituée des sandjaks de Philippopoli, de Silimnos et d'une partie du sandjak d'Andrinople fut reconnue en tant que région autonome sous le nom de Roumélie Orientale. Voir par exemple P. Karolidis, «Roumélie Orientale et Hellénisme. Thrace et Macédoine», article publié en 1902 dans la revue *Hellénisme* (réédition en 1992, éd. Rissos, Athènes) ; *La question bulgare et les Etats balkaniques (exposé et documents)*, éd. du Ministère bulgare des Affaires Etrangères, Sofia, 1919 ; G. Arvanitakis, «Les prétentions bulgares sur Andrinople. Le mémoire bulgare à la Conférence. Réfutation de ses Arguments», *Etudes Franco-Grecques*, Paris, 1919, t. II, pp. 587-603 ; G. Euthymiou, *Contribution à l'histoire du schisme bulgare* (en grec), Athènes, 1957 ; Th. Meininger, *Ignatiev and the Establishment of the Bulgarian Exarchate, 1864-1872*, Madison, 1970 ; E. Kofos, *Greece and the Eastern Crisis, 1875-1878*, Thessaloniki, 1975 ; du même auteur, *Les Grecs durant les années 1869-1881* (en grec), Athènes, 1981.

avons pu le constater, les données qu'elles offrent sont en règle générale confirmées par celles, officielles, des Turcs<sup>1</sup>.

Selon la statistique de l'année 1831, la composition de la population de la ville d'Andrinople se présente comme suit<sup>2</sup> :

Musulmans	8.313	foyers
Bohémiens	750	»
Rums	6.197	»
Arméniens	1.443	»
Juifs	1.541	»

En ce qui concerne les chiffres relatifs à la population grecque d'Andrinople, les données commencent à offrir une image plus claire de la situation après le milieu du XIXe siècle. Ainsi en 1858, le consul grec d'Andrinople K. Phoibos signale-t-il dans la ville 45.000 Grecs, 35.000 Turcs, 5.000 Bulgares, 5.000 Arméniens, 4.000 Juifs, 6.000 Albanais, et 30 familles "européennes"<sup>3</sup>. En 1868, selon A. Dumont, «l'archevêque orthodoxe estime à 30.000 le nombre de ses coreligionnaires. Le vali estime à 30.000 également celui des Turcs. La ville renferme aussi un nombre exceptionnel de Juifs, plus de 8.000, les uns originaires du Levant, les autres venus d'Espagne au XVIe siècle. On peut porter à 2.000 le chiffre des Arméniens. Les Bulgares, presque tous cultivateurs et peu puissants, forment le reste de la population»<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il faut noter que l'étude d'Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irrédentisme*, op. cit., pp. 195-201, réunit des informations sur la population de ce vilayet dans les années 1876-1918 à partir de rapports consulaires inédits et de statistiques publiées. Voir également T. Bryklioğlu, *Trakya'da Millî Mücadele*, t. II, Ankara 1987. Nous publions en l'annexe, ci-dessous, certaines statistiques turques officielles du vilayet d'Andrinople, en majorité inconnues de la bibliographie existante. Nous référant aux statistiques concernant la population d'Andrinople, il nous semble utile de redire ce qu'a déjà fait remarquer Hélène Bélia dans son «Rapport S. Gonatas sur la Thrace, 1907» (en grec), *Deltio tes Historikes kai Ethnologikes Hetaireias tes Hellados* 24 (1981), p. 247, note 4 : «Les éléments fournis par ces statistiques ne sont pas toujours complets ni exacts. Ceci est dû aux deux raisons suivantes : d'une part, il était difficile, lors des enregistrements de données, d'approcher davantage la vérité ; de l'autre, lors de leur rédaction, d'autres facteurs intervenaient, tels le service à rendre ou la propagande». Cette dernière remarque concerne les recensements organisés par les Bulgares dans la région d'Andrinople lorsqu'ils investirent celle-ci en 1912. Le point de vue de la bibliographie bulgare —qui considère comme non fiables les statistiques turques et grecques concernant la population du vilayet d'Andrinople— est extrêmement intéressant pour l'historien qui enquête sur cette période. Voir par exemple le livre de L. Damjanov-St. Nojkov, *Nacionalno-Osvoboditelno dvizenie v Thrakija, 1878-1902* (Le mouvement national de libération en Thrace, 1878-1902), Sofia, 1971. Nous n'avons pas eu accès à cet ouvrage. On en trouve toutefois le sommaire et le chapitre "Le caractère national de la Thrace durant la période 1878-1903" traduits en grec dans I. Lampsidis, *Bibliographie balkanique* (en grec), t. 2/Annexe, éd. K. Dimadis, Thessalonique, 1974, pp. 57-133.

<sup>2</sup> E. Z. Karal, *Osmanlı İmparatorluğunda İlk Nüfus Sayımı, 1831*, Ankara 1943, p. 36-37.

<sup>3</sup> P. Phoibos, «A propos d'Andrinople» (en grec), *Pandora* 13 (1862-63), p. 69.

<sup>4</sup> A. Dumont, *Le Balkan et l'Adriatique. Les Bulgares et les Albanais. L'administration en Turquie. La vie des campagnes. Le Panславisme et l'Hellénisme*, Paris 1874, pp. 119-120. En 1871 la population masculine du vilayet d'Andrinople était composée de 19.576 Ottomans, 48.546 non Musulmans ; 539 Bohémiens. Total : 68.661. Voir *Annuaire de 1871 avec des informations statistiques sur le vilayet d'Andrinople...* (en grec), Andrinople 1871, pp. 84-85.

Selon un rapport du consul de Grèce A. Drakopoulos<sup>1</sup>, la population d'Andrinople s'élèverait en 1876 à 70.000 âmes. Une statistique du gouvernement turc, indique 22.324 Ottomans, pour 36.040 non ottomans (ce terme désignant, naturellement, les non musulmans). Les trois-quarts de ces derniers, soit 26.740 habitants, étaient des Grecs, le dernier quart étant composé de 7.000 Juifs, 4.800 Arméniens et 1.500 Bulgares.

Dans le rapport soumis à la Conférence de la Paix, le 27 février 1919<sup>2</sup>, la composition de la population de la ville d'Andrinople en 1911 se présente comme suit :

Population	Ville	Faubourgs	Total
Grecs	4.855	21.045	25.900
Musulmans	-	-	25.000
Israélites	9.500	-	9.500
Arméniens	3.500	-	3.500
Bulgares	300	1.204	1.504
Uniates	50	-	50
TOTAL	18.205	22.249	65.454

Enfin, sur la carte topographique de la ville datant de 1918, on trouve les noms des 29 quartiers<sup>3</sup> et les indications suivantes concernant la population classée par nations : 2.324 Bulgares, 14.466 Israélites, 4.005 Arméniens, 19.608 Grecs, 47.289 Turcs.

Ces statistiques à valeur indicative montrent déjà une régression progressive de l'élément grec d'Andrinople. Nous allons voir ci-dessous quels sont les paramètres qui y ont contribué.

<sup>1</sup> Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Grèce)/Service Central, dos. 78/1, 1876. Dans le même dossier sont également enregistrés les totaux concernant la population du kaza d'Andrinople, publiés dans Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irréductibilité*, op. cit., p. 196, tableau 3. Il faut noter que les chiffres relatifs à la population d'Andrinople durant le dernier quart du XIXe siècle et au début du XXe montrent un nombre d'habitants clairement réduit du point de vue arithmétique: ils ne concernent certainement que les habitants permanents, à l'exclusion de ceux qui se déplacent, de même que ceux qui résident en ville, à l'exclusion des environs.

<sup>2</sup> A. Antoniadès, *Le rôle économique des Grecs en Thrace. Rapport soumis à la Conférence de la Paix le 27 février 1919*, Paris 1919, p. 32. En 1900, toujours selon Antoniadès (*ibid.*, p. 11), la population grecque de cette ville s'élevait à 30.000 habitants et la turque à 27.000. Ce rapport publie également le recensement turc officiel de la population du sandjak d'Andrinople en 1906 : 103.082 Grecs, 173.135 musulmans, 37.360 Bulgares et 4.898 Arméniens.

<sup>3</sup> Les quartiers recensés sont les suivants : Kalé-Itchi, Quirich-Hané, Kiah, Mouradié Kutchuk Pazar, Suleimanie, Saratch Hané, Top-Kapou, Yelli-Bourgas, Orta Imaret, Zindan Aeti, Koulé-Kapou, Orta-Kapou, At-Pazari, Arpa-Kervan, Karanfil-Oglou, Tchokaldja, Guzeldjé-Baba, Kanli-Pinar, Dabaglar, Manias, Stanboul-Yolou, Sultan Selim, Tachlik, Teke-Kapou, Menzil Ahiri, Iskélé, Kasim Pacha Borouni, Iki Köprü Arazı, Kourchounli Fouroun. Sur les quartiers de la ville, voir Ratip Kazancıgil, *Edirne Mahalleleri tarihçesi, 1529-1990*, Istanbul 1992 et Alexandra Yerolympos, «A Contribution to the Topography of 19th Century Adrianople», *Balkan Studies* 43/1 (1993), p. 49-71.

Les conditions de vie des populations grecques de la région ont empiré après la fin de la guerre russo-turque. Le retrait progressif de la Thrace opéré par les troupes russes, l'apparition des troupes turques, la descente dans la région d'une population musulmane provenant de Roumélie Orientale provoquèrent un bouleversement considérable aboutissant à la création d'un fort courant d'émigration des Grecs et des Bulgares vers cette même Roumélie Orientale. Après la formation de l'Etat bulgare et l'intégration à cet Etat de la Roumélie Orientale (1885), un flux massif de population turque, environ 10.000 personnes, se déplaça vers l'autre Thrace et se fixa principalement dans les départements d'Andrinople, Rédeste, Gallipoli et Dédéagatch<sup>1</sup>. Des Grecs originaires de Kavakli et de Karyès s'installèrent à Andrinople tandis que, parallèlement, un courant d'émigration en sens inverse en conduisait d'autres d'Andrinople vers différentes régions de l'Etat ottoman, l'Europe et l'Etat grec.

Il faut également rappeler que les déplacements massifs de population lors des guerres balkaniques et de la Première Guerre mondiale provoquèrent des transformations importantes dans la composition ethnologique de l'espace thrace et, naturellement, influencèrent aussi la taille démographique de la population grecque dans la capitale du *vilayet*. La réduction du nombre des Grecs a notamment été provoquée par la situation économique d'Andrinople, qui empira beaucoup du fait de la guerre russo-turque de 1877-78 et encore davantage avec la fondation de la Roumélie Orientale autonome et l'instauration d'une zone douanière le long des frontières de la principauté. En effet, Andrinople était alors le centre commercial de toute la Thrace et de cette importante étendue territoriale située entre la chaîne de l'Aïmos et le Danube qui, aujourd'hui, constitue la Bulgarie. Or la séparation d'avec Thrace septentrionale (Roumélie Orientale) isola Andrinople et provoqua le transfert des trois-quarts du commerce extérieur de cette ville à Philippopoli<sup>2</sup>.

De plus, l'Hellénisme de Thrace et de Roumélie Orientale subissait les conséquences de l'antagonisme bulgare dans le même espace. Sur les rapports

<sup>1</sup> En réalité, l'installation de réfugiés turcs venant de Roumélie Orientale dans le vilayet d'Andrinople avait déjà commencé en 1878, au moment où, avec le traité de Berlin, cette partie de la Thrace fut proclamée région autonome. C'est quelques années auparavant, en 1864-65, que se situe le grand départ des musulmans du Caucase en direction de l'Empire ottoman : ils vinrent se fixer dans les régions de Philippopoli et d'Andrinople.

<sup>2</sup> Selon le rapport d'A. Antoniadès, op. cit., les Grecs détenaient avant les guerres balkaniques 50% de l'activité agricole et 70% des entreprises commerciales, de l'import-export. Sur l'activité économique des Grecs de Thrace, voir Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Vie économique*, op. cit., pp. 141-183 et K. Vakalopoulos, *Fonctionnement économique de l'espace macédonien et thrace au milieu du XIXe siècle dans le cadre du commerce international (en grec)*, Thessalonique, 1980, pp. 125-147. Les rapports consulaires constituent une précieuse source d'information sur la vie économique d'Andrinople. Voir par exemple C. Dimaras, *Rapport sur le commerce, l'agriculture et l'industrie dans le département d'Andrinople en l'année 1911 (en grec)*, Athènes, 1912. On trouvera des informations sur l'activité professionnelle des Grecs durant la première moitié du XIXe siècle dans A. Boué, *La Turquie d'Europe, ou observations sur la géographie, la géologie, l'histoire naturelle, la statistique, les mœurs, l'archéologie... l'histoire et l'état politique de cet Empire*, Paris, 1840, pp. 110 et 136 (où il est dit que les Grecs fabriquent du savon grossier et de la soie) ; A. Viquesnel, *Voyage dans la Turquie d'Europe. Description physique et géologique de la Thrace*, Paris, 1868, t. 1, pp. 271-273 (cet ouvrage se réfère aux produits agricoles et à la production de soie à Andrinople durant l'année 1846).

entre populations grecque et bulgare dans ces régions pesaient de façon décisive le schisme religieux, le rôle de protagoniste que recherchaient les Bulgares en Roumélie Orientale et leurs revendications en Macédoine et en Thrace. Ces facteurs avaient ouvert un fossé très profond, infranchissable, entre les deux populations.

La pénétration bulgare dans le vilayet d'Andrinople s'opéra de trois manières :

a) par la création de noyaux bulgares dans les grands centres urbains, Andrinople et Dédéagatch, dans le but d'y fonder des communautés<sup>1</sup>.

b) par la fondation à une très vaste échelle d'écoles dans les zones rurales.

c) par le transfert et l'installation dans les tchiftliks d'une population d'ouvriers agricoles venant de la Principauté Bulgare.

La Porte considérait d'un oeil tolérant ces entreprises bulgares en Thrace et n'y mettait pas d'obstacles. Cette attitude était fondée sur le principe selon lequel la protection assurée à la nation la plus faible, quelle qu'elle soit, contre les autres, servait la sûreté de l'Etat et son intégrité.

Voyons maintenant l'image que présentait la ville à la fin du XIXe siècle et la place occupée par les Grecs dans cette topographie. Outre le centre ville, Andrinople comprenait cinq faubourgs : Kirich-hané et Yildirim, situés comme Koum Mahallé sur la rive gauche de l'Hèbre (Maritsa) ; Kiyik, sur la colline dominant la ville ; Demirtaş et Karagatch. Situé à droite de l'Hèbre, entre la ville et la ligne de chemin de fer, ce cinquième faubourg, Karagatch<sup>2</sup>, orné de villas et vit sa population s'accroître très rapidement après la construction des *Şark Demiryolu* (1869-1870).

Les Grecs habitaient à Kastro (İç kalesi), à Exokastro-nord (Diş kalesi) et dans les faubourgs de Yildirim, Kirich-hané, Kiyik et Karagatch. C'est à Kirich-hané et à Yildirim que se trouvaient également leurs cimetières. Les Arméniens vivaient à Kastro et à Exokastro-nord et avaient deux églises. Les Bulgares étaient installés à Kirich-hané et à Kiyik, où s'élevaient également leurs deux églises. Les Israélites entretenaient treize synagogues<sup>3</sup> et vivaient

<sup>1</sup> Durant toute cette période et jusqu'au début du XXe siècle, le rapport d'analogie moyen entre Grecs et Bulgares dans le vilayet d'Andrinople était de 3 pour 1. C'est dans le sandjak d'Andrinople que l'on trouve la plus importante population grecque, disséminée à travers le vilayet tout entier : plus dense au sud et à l'est, moins au nord, elle dépassait de loin en nombre les populations des autres nations dans les grands centres urbains. A Andrinople, il n'existait pas de population bulgare indigène. Les 2.000 Bulgares installés dans les faubourgs de Kizik et de Kirich-hané sont mentionnés dans le rapport que S. Gonatas rédige en 1907. Voir Hélène Bélia, «Rapport de S. Gonatas sur la Thrace», *op. cit.*, p. 285.

<sup>2</sup> Le quartier de Karagatch ou Orestiada appartient jusqu'en 1923 à la Grèce. Lorsqu'il fut remis à la Turquie, la population grecque de ce que l'on appelait le triangle de Karagatch s'installa à Néa Orestiada, en Thrace Occidentale.

<sup>3</sup> A. Stamoulis mentionne ces 13 synagogues : Sicile, Aragon, Catalogne, Majorque, Büyük Portokal, Küçük Portokal, Polya, Tolya, Geroz, Italya, Istanbul, Alman, Budin. Sa source est Osman Nuri Peremeci. Voir «Les Juifs d'Andrinople» (en grec), *Thrakika* 154 (1941), pp. 163-177 ainsi que les notes en Annexe ci-dessous. Le bâtiment de la dernière synagogue, connue sous le nom de Grande Synagogue, s'est écroulé récemment. La restauration en a été entreprise par le *Trakya Universitesi* d'Édine.

dans six quartiers; deux à Kastro, un à Exokastro-sud, un à Exokastro-ouest, un à Tahtakalé et un dans le quartier d'Ayşe kadın. Les Tsiganes formaient le quartier appelé "Cengene mahallesi". Les Turcs vivaient à Yeni Imaret, Merkez çarşısı, Ayşe kadın, Muradiye, Paşa Kapısı, Kiraşhane et Kiyik. Enfin, les Européens vivaient à Kastro et à Karagatch. En ce qui concerne la répartition des diverses nations par quartiers et régions, il faut noter que les Bulgares étaient à l'origine très peu nombreux et qu'ils n'habitaient pas de quartier particulier. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1875, qu'ils se regroupèrent dans les quartiers de Kirich-hané et de Kiyik. Les Turcs n'habitaient pas à Kastro mais y avaient leurs magasins et ateliers. Dans le faubourg de Kastro résidaient donc, par ordre numérique décroissant, des Grecs, des Arméniens et des Juifs, tous installés dans des quartiers qui leur étaient propres. Dans les faubourgs de Kiyik et de Kirich-hané, la population était mixte. Numériquement, c'étaient les Grecs qui dominaient, suivis des Turcs et des Bulgares. A Yildirim, le plus vaste faubourg d'Andrinople, résidaient plus de 1.000 familles grecques qui entretenaient de très nombreux établissements d'enseignement. A Yeni Imaret, extension de Yildirim, la plupart des habitants étaient Turcs : les Grecs y étaient peu nombreux, de même qu'à Koum mahallé. Dans la région d'At-Bazar, composée du Top kapi, du quartier Saint-Georges, d'At-Bazar à proprement parler et de Tserkev, vivaient des Grecs, des Turcs, des Arméniens et des Tsiganes<sup>1</sup>.

La plus ancienne référence à la population et aux quartiers grecs dans des registres tenus par les prêtres des églises se trouve recensée dans l'ouvrage d'Ignatios Saraphoglou. Elle date de l'année 1760. Les quartiers suivants sont alors mentionnés : paroisse de la métropole (116 maisons), de Notre-Dame d'Orta kapi (82 maisons), du Christ-Sauveur (65 maisons), des Taxiarches (52 maisons), de Saint-Nicolas (126 maisons), de Saint-Jean Vatheos (118 maisons), de Notre-Dame Kolykaraia (510 maisons), de Saint-Stéphane (800 maisons, celles de Kirich-hané, Kiombroubachi, Elmadjilar comprises), de Saint-Georges (1.406 maisons, celles de Kiyik et de Papazoglou mahallesi comprises). Au total, le nombre de maisons grecques s'élevait à 3.275.<sup>2</sup>

Durant la période en question les Grecs entretenaient à Kastro les églises suivantes :

1. L'église de la Métropole dédiée à la Dormition de la Vierge et bâtie en 1704<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> N. Nicolaidis, *op. cit.*, t. I, pp. 126-166, décrit en détail les quartiers grecs, avec les noms des rues, les bâtiments et les familles dont il se souvient dans chacun de ceux-ci.

<sup>2</sup> I. Saraphoglou, *op. cit.*, p. 73. C'est ici l'occasion de souligner que cette enquête et l'élaboration des données tirées des codices de la communauté grecque d'Andrinople contribueront très certainement beaucoup à l'étude des questions démographiques concernant les Grecs.

<sup>3</sup> Sur son emplacement se trouve aujourd'hui l'hôtel *Sultan* de Talatpaşa caddesi. Voir N. Nicolaidis, *op. cit.*, p. 85.

2. L'église Saint-Etienne-martyr<sup>1</sup> appartenant au monastère athonite de la Sainte Laure et fondée en 1616. Ces deux églises se trouvaient à proximité du rempart N.-E de la ville, détruit en 1870.

3. L'église Saint-Jean-le Théologien, *métochion* du Mont Sinaï, située à proximité de la métropole.

4. L'église de la Transfiguration, à Balik Bazar, élevée en 1703.

5. L'église de la Naissance de la Vierge près de la porte du Tavuk Kapi<sup>2</sup>.

6. L'église Saint-Nicolas, au centre de la ville, avec dans son enceinte une école grecque<sup>3</sup>.

7. L'église Sainte-Paraskévi, métochi du Saint-Sépulchre.

8. L'église Saint-Jean Baptiste.

9. L'église des Taxiarches près de la porte Ketchedjiler. Les églises du Christ et Notre-Dame brûlèrent dans le grand incendie de 1905, Saint-Nicolas, Sainte-Paraskévi et Saint-Jean Baptiste dans celui de 1914. Les quatre dernières demeurèrent intactes jusqu'en octobre 1922.

Hors du centre ville, il y avait les églises suivantes :

1. L'église Saint-Georges-martyr, à proximité de la tour d'Ili Bourgou.

2. L'église de la Vierge-Source de Vie à Yildirim, dont l'enceinte abritait les "Graikika spitalia" (=hôpitaux grecs).

3. L'église du Prophète-Elie à Koum mahallé.

4. L'église de la Sainte-Trinité à Kiyik.

5. L'église des Douze-Apôtres à Kirich-hané<sup>4</sup>.

## ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET CORPORATIVE

A Andrinople, le Conseil des Anciens et l'Ephorie constituaient deux corps distincts qui, chacun selon ses règles propres, administraient la communauté grecque. Les douze Anciens et les huit éphores étaient élus par les habitants de la ville et des faubourgs, à l'exception de la communauté de Karagatch et de celles des villages des environs qui réglaient les questions d'éducation au sein de commissions ecclésiastiques qui leur étaient propres. Deux semaines avant que ne se réunissent les assemblées générales, le métropolitain envoyait aux comités des églises de la ville et des faubourgs des lettres demandant l'élection

<sup>1</sup> E. Kourilas Lavriotis, «Saint-Etienne d'Andrinople, dépendance du Patriarcat et métochi du monastère de la Grande Laure de l'Athos» (en grec), *Thrakika* 6 (1935), pp. 247-301.

<sup>2</sup> Appelée également "Notre-Dame Koulikaréa". C'est la seule église grecque qui n'ait pas été démolie comme les autres en 1922. Elle se trouve à Maarif Caddesi et est utilisée comme "Kapali Spor Salonu". Voir N. Nikolaidis, *op. cit.*, p. 87.

<sup>3</sup> A. Iordanoglou, «Des nouvelles des églises Saint-Nicolas et Saint-Etienne de la province d'Andrinople et de la nouvelle église du village Mousoul Beili» (en grec), *Thrakika*, 2e série, 7 (1991-1992), pp. 109-126.

<sup>4</sup> I. Saraphoglou, *op. cit.*, pp. 70-73. G. Konstantinidou, «La communauté grecque d'Andrinople. Les églises de la ville et des environs» (en grec), *Thrakika* 18 (1943), pp. 50-84, qui se réfère essentiellement aux églises de la ville. Voir également N. Nikolaidis, *op. cit.*, t. I, pp. 85-93 ; Th. Papazotos, «Commentaire d'une photographie de Sainte-Sophie d'Andrinople» (en grec), *Thrakiké Epetérída* 9 (1992-4), pp. 29-35.

de représentants qui, à leur tour, éliraient les Anciens et les éphores représentant la population grecque de la ville. De telles lettres étaient également envoyées à la présidence des corporations, représentées elles aussi lors de l'élection des autorités<sup>1</sup>.

Le Conseil des Anciens était chargé, en tant que corps supérieur, de la supervision administrative et du contrôle des comités des églises. C'était également lui qui servait de tribunal pour les affaires de droit familial ou des successions. En sa qualité de Tribunal Ecclésiastique Mixte, le Conseil des Anciens disposait de son propre sceau et ses décisions étaient communiquées en turc au président du tribunal de première instance, qui était tenu de les exécuter. Les parties n'avaient pas le droit de se pourvoir devant les tribunaux turcs, mais pouvaient interjeter appel auprès du Patriarcat. Parallèlement, il existait aussi le Tribunal Spirituel où, sous la présidence du métropolitain, six vicaires jugeaient des questions de droit familial et civil<sup>2</sup>.

Le rôle de l'*Ephorie Centrale pour l'Enseignement*<sup>3</sup> se limitait au choix et à la nomination du personnel enseignant, à la supervision des programmes scolaires, à la gestion des questions financières touchant les écoles, c'est-à-dire à celle des donations, legs, contributions de l'Etat grec, etc.

Le *Syllogue d'Andrinople en faveur de l'Education* connut une évolution indépendante de celle des corps communautaires ci-dessus mentionnés. C'est cette institution, fondée en 1872 sur le modèle du *Syllogue de Constantinople en faveur des Lettres*<sup>4</sup>, qui joua pendant cinquante ans le rôle de véritable centre pour tout ce qui concernait l'éducation dans tout le vilayet. Grâce à la contribution de ses membres et à diverses donations, ce Syllogue réussit en effet à acquérir un bâtiment décent, à fonder et entretenir des jardins d'enfants, des bâtiments scolaires non seulement à l'intérieur de la ville d'Andrinople mais aussi dans toute sa région administrative. Il combattit le panslavisme. C'est notamment à ses actions que sont dûes :

a) la suppression de l'élection au mérite des autorités locales et l'introduction du scrutin à bulletin secret, assurant la liberté individuelle et les droits civils des citoyens, et

b) l'instauration de discussions libres concernant les affaires publiques.

<sup>1</sup> G. Konstantinidis, «La communauté grecque d'Andrinople (II). Etablissements éducatifs, corporations» (en grec), *Thrakika* 19 (1944), pp. 66-70.

<sup>2</sup> De nombreux codices renfermant des actes de séances du Tribunal Ecclésiastique Mixte, du Tribunal Spirituel et de l'Ephorie Centrale de l'Enseignement se trouvent aujourd'hui aux Archives Historiques de Macédoine (Thessalonique).

<sup>3</sup> On a conservé 14 codices contenant des actes de séances tenues par cette Ephorie de 1878 à 1906. Voir, anonyme, «Andrinople. A partir de sources et documents officiels» (en grec), *Thrakika* 27 (1958), pp. 145-166 et K. Myrtilos Apostolidis, «Codices de Thrace Orientale», *op. cit.*, pp. 100-103.

<sup>4</sup> Sur ce Syllogue, voir G. Lambousiadis, «Trois études inédites sur Andrinople» (en grec), *op. cit.*, pp. 309-311 ; D. Mélanidis, «Syllogue d'Andrinople en faveur de l'Education, 1872-1929» (en grec), *Thrakika* 25 (1956), pp. 265-277 ; Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Vie économique, op. cit.*, pp. 69-89 ; Kyriaki Mamoni, *op. cit.*, pp. 37-51. Comme nous l'avons signalé plus haut, K. Vakalopoulos est l'auteur d'une étude consacrée à ce Syllogue.

En dehors des bourses, livres et matériel scolaire qu'il distribuait aux élèves pauvres, ce Syllogue se chargea de l'ensemble des dépenses de trois écoles et des subventions auxiliaires destinées à quatre autres<sup>1</sup>. Il réussit à coordonner l'action de mécènes comme K. Zappas, qui fit construire l'Ecole de Filles dans le centre d'Andrinople. En collaboration avec le *Syllogue Thrace de Constantinople en faveur de l'Education*, il s'adressa à G. Zariphis qui, par une donation, fonda à Philippopoli les *Etablissements d'enseignement Zariphis*. Il s'entendit avec le *Syllogue Grec de Marseille* pour fonder l'Ecole massaliote de Yildirim. Il coordonna un comité chargé d'écrire l'histoire d'Andrinople, constitué de M. Paranikas<sup>2</sup>, N. Zoupan, A. Kyriazis, G. Théocharidis, G. Lambousiadis<sup>3</sup>. Il fonda un musée où furent rassemblées des monnaies<sup>4</sup>, sculptures, inscriptions. Sa bibliothèque abrita les manuscrits que détenaient le patriarche oecuménique d'Andrinople Cyrille VI<sup>5</sup> et le métropolitain Dorothéos Proïos. Le grand incendie de 1905 réduisit en cendres le bâtiment de ce Syllogue, détruisant ainsi les collections du musée et la riche bibliothèque. Ces collections comprenaient également des clichés du sérail pris par le photographe local, D. Michailidis.

Après une situation critique qui débuta en 1888, conséquences des moyens financiers limités du Syllogue, les années 1905-1910 virent affluer les contributions de Grecs de l'étranger<sup>6</sup>. Cependant, après 1911, son activité se limita à des manifestations de caractère surtout mondain et divertissant. Une nouvelle période s'ouvrit avec l'arrivée en Thrace de l'armée grecque dont l'Administration Générale s'installa à Andrinople (1920-1922)<sup>7</sup>. On procéda alors à une révision des statuts du Syllogue : il y est indiqué qu'il est "fondé à nouveau en 1921". En 1924, après la Catastrophe d'Asie Mineure et l'Echange des populations, un nouveau *Syllogue d'Andrinople en faveur de l'Education* sera également fondé à Thessalonique. Il lui échoira une bibliothèque de 5.000

<sup>1</sup> Calliopi Papatthanassi-Moussiopoulou a publié des bilans de ce Syllogue (*Vie économique, op. cit.*) et Kyriaki Mamoni, une bibliographie des compte-rendus imprimés des séances tenues par son conseil d'administration, voir Kyriaki Mamoni, *Associations de Thrace et de Roumélie Orientale, op. cit.*

<sup>2</sup> M. Paranikas, «De la ville d'Andrinople en Thrace» (en grec), *Parnassos* 17 (1894), pp. 679-699.

<sup>3</sup> Georges I. Lambousiadis servit durant de longues années comme maître d'école dans diverses villes de Thrace, notamment au lycée et à l'école de filles du Zappion à Andrinople.

<sup>4</sup> Un catalogue de 621 monnaies a été publié par Calliopi Papatthanassi-Moussiopoulou, *Vie économique, op. cit.*, p. 75-79.

<sup>5</sup> G. Lambousiadis, «Sur Cyrille VI» (en grec), *Thrakika* 19 (1944), pp. 72-104.

<sup>6</sup> Calliopi Papatthanassi-Moussiopoulou a publié une liste de ces donateurs (1905-1910), voir Calliopi Papatthanassi-Moussiopoulou, *Vie économique, op. cit.*, p. 66-70. On a conservé trois codices de ce Syllogue, qui couvrent la période 1905-1921. Voir K. Myrtilos Apostolidis, «Codices de la Thrace Orientale», *op. cit.*, pp. 105-106.

<sup>7</sup> D. C. Svolopoulos, *La Thrace sous l'administration hellénique*, Constantinople 1922; A. Yermidis, *La libération de la Thrace orientale en juillet 1920 et son tragique abandon en octobre 1922. Ecrit à l'occasion du cinquantième anniversaire de 1922* (en grec), Athènes, 1972; Calliopi Papatthanassi-Moussiopoulou, *Thrace. Figures et événements, 1902-1922* (en grec), Athènes, 1991. Dans les Archives Stamoulis (Académie d'Athènes), un très important matériel constitué de coupures de journaux demeure inexploité, avec notamment des correspondances d'Andrinople datant des années 1920-1922.

tomes provenant, selon un témoignage, de l'ancien syllogue, et enrichis de nouvelles acquisitions. Toutefois, selon le professeur Sigalas, la bibliothèque de ce nouveau Syllogue a essentiellement été constituée à partir de la bibliothèque de l'Ephorie Centrale d'Andrinople.

Dans le précieux ouvrage de Kyriaki Mamoni sur les syllogues de Thrace, on trouve, par delà une étude approfondie consacrée au Syllogue d'Andrinople en faveur de l'Education, des renseignements sur d'autres syllogues actifs dans cette ville dans la seconde moitié du XIXe siècle<sup>1</sup>:

1. La *Confraternité des amis des Muses, L'Amour*, fondée en 1872, dont l'activité fut de courte durée. Elle assumait des charges éducatives : distribution de livres, de bourses aux élèves pauvres et excellents, organisation de cours publics.

2. Le *Syllogue de dames, La Concorde*, qui entretenait deux jardins d'enfants à Yeni Imaret et Orta Kapi.

3. La *Confraternité des amis des Muses*, fondée en 1889, dont l'oeuvre était purement philanthropique. Elle offrait une aide financière aux familles pauvres et aux orphelins de la ville.

4. Le *Syllogue Religieux, L'Orthodoxie*, à l'activité exclusivement religieuse, qui organisait des sermons dans les églises de la ville.

5. Le *Syllogue de Jeunes Filles, La Consolation*, qui développa, de 1919 à 1921, une activité sociale et mondaine.

6. La *Confraternité de l'Enseignement*, qui fut active de 1896 à 1914, date du début de la Première Guerre mondiale où elle interrompit son activité. Elle la reprit en 1919 avec de nouveaux statuts et toujours le même but, l'amélioration de l'éducation<sup>2</sup>.

### Education

Durant la période qui nous intéresse, l'un des buts principaux des Grecs est le développement éducatif et culturel des régions grecques asservies. Cette mobilisation en faveur d'une prise de conscience nationale prenait sa source dans deux centres, Athènes et Constantinople<sup>3</sup>. Cette politique, qui débuta dans les années 1860-1870 et connut son apogée dans les années 1870-1890, fut provoquée par le mouvement panslaviste, la querelle ecclésiastique qui éclata entre le Patriarcat Oecuménique de Constantinople et les Bulgares, et la révélation des intentions des ces derniers concernant la Macédoine et la Thrace à l'époque même de la fondation de l'Etat bulgare. Quatre facteurs aidèrent cet éveil de l'activité des Grecs de Thrace dans le domaine à la fois de

<sup>1</sup> Kyriaki Mamoni, *Associations de Thrace et de Roumélie Orientale, op. cit.*, pp. 51-55.

<sup>2</sup> Le codex contenant les actes des séances de cette "Confraternité de l'Enseignement" durant les années 1909-1922 a été conservé. Voir K. Myrtilos Apostolidis, «Codices de la Thrace Orientale», *op. cit.*, pp. 106-107.

<sup>3</sup> Elli Skopétéa, *Le "Royaume modèle" et la Grande Idée. Aspects du problème national en Grèce (1830-1880)* (en grec), Athènes, 1998. Voir notamment les pp. 325-360.

l'enseignement et du sentiment national : l'Eglise, les communautés qui disposaient de syllogues en faveur de l'éducation et autres, constitués dans le cadre de cette politique, les consulats de Grèce et les riches Grecs de l'étranger.

Les sources ne révèlent que très peu de choses concernant l'état et l'évolution de l'enseignement presque jusqu'en 1870, note Hélène Bélia dans son étude sur l'enseignement en Thrace durant les années 1856-1912<sup>1</sup>. Certaines données relatives à l'enseignement à Andrinople lors des premiers siècles de l'occupation ottomane ont été présentées par G. Lambousiadis<sup>2</sup>. T. Evangélidis<sup>3</sup> nous apprend que la première école à Andrinople a ouvert ses portes au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fournit également les noms de lettrés qui y enseignèrent. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, à l'époque du métropolitain Dorotheos Proios, l'école d'Andrinople devint prestigieuse<sup>4</sup>. C'est là qu'enseignèrent des maîtres tels que Stéphanos Karathéodoris et Sarantis Archiyénis et c'est de là que sortirent les futurs professeurs de l'Université d'Athènes, S. Koumanoudis et Ch. Papadopoulos<sup>5</sup>.

La première allusion à la situation de l'enseignement à Andrinople durant la période qui nous intéresse est due au consul de Grèce dans cette ville, P. Phoibos. Il mentionne sans autre précision une école paroissiale y fonctionnait qu'en 1856. Mais deux ans plus tard, en 1858, le même P. Phoibos<sup>6</sup> donne dans un rapport une image détaillée de l'enseignement à Andrinople. On y trouve alors :

1. une école "grecque", de 140 à 150 élèves.
2. un établissement central d'enseignement réciproque fondé en 1846, de 174 élèves.
3. un établissement d'enseignement réciproque rattaché à la paroisse Saint-Nicolas et fondé en 1839, de 90 élèves.
4. une école de filles fondée en 1852, de 85 élèves.

<sup>1</sup> Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irréductibilisme*, op. cit., pp. 34-35.

<sup>2</sup> Voir le chapitre sur le "Mouvement éducatif à Andrinople" dans «Trois études inédites sur Andrinople» (en grec) de G. Lambousiadis publiées après sa mort, *Thrakika* 1 (1928), n° 3-4, pp. 304-306.

<sup>3</sup> T. Evangélidis, *L'éducation sous la turcocratie. Ecoles grecques de la Chute de Constantinople à Capodistria* (en grec), Athènes, 1936, t. I, pp. 54-66 (réimpression 1992, éd. N. Karavias). Cette enquête a été publiée sous forme d'étude indépendante intitulée «Les écoles de Thrace sous l'occupation ottomane» dans *Thrakika* 3, Annexe (1931), pp. 59-66. Voir également K. Kourtidis, «Les lettres à Andrinople sous la turcocratie (1365-1912)» (en grec), *Archeio Thrakikou Laographikou kai Glossikou Thesaurou* 6 (1939-1940), pp. 113-131.

<sup>4</sup> K. Amandos, «Dorotheos Proios, métropolitain d'Andrinople», *Thrakika* 3 (Annexe) 1931, pp. 192-195 ; A. Samothrakis, «Dorotheos Proios, métropolitain d'Andrinople (1813-1821), et le mouvement spirituel de cette ville» (en grec), *Thrakika* 15 (1941), pp. 153-162 et D. Kambourglous, «Dorotheos Proios, métropolitain d'Andrinople» (en grec), *Thrakika* 16 (1941), p. 399.

<sup>5</sup> Le matériel (dossier 96) des Archives Stamoulis sur les lettrés en question est d'une extrême richesse. Une étude sur la famille Karathéodoris a été publiée récemment, voir T. Tsonidis, *La famille Karathéodoris, 1740-1950, de Bosna (province d'Andrinople) aux palais des sultans, aux ambassades et aux universités de l'Europe*, Néa Orestias, 1989.

<sup>6</sup> P. Phoibos, op. cit., pp. 71-72.

5. une école de filles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste fondée en 1855, de 90 élèves.

Dans chacun des faubourgs de Yildirim, Kirich-hané et Kiyik fonctionnait une école d'enseignement réciproque comprenant 160-180, 125-140 et 122-130 élèves respectivement. Enfin, à l'école bulgare, dont la fondation remonte à 1852, étaient inscrits 60-70 élèves.

Ces écoles ne semblent pas avoir rencontré de sérieuses difficultés. Toutefois, selon le consul A. Eugénidès, trois d'entre elles fondées par la communauté grecque grâce à une collecte furent fermées en 1867 en raison de la mauvaise situation financière et de l'indifférence des habitants mais également de l'inertie du Consulat grec.

Selon un rapport du consul K. Vatikiotis, dix écoles fonctionnaient en 1875 à Andrinople : deux "grecques" dont une de filles ; deux primaires ; deux écoles de filles ; une école d'enseignement réciproque dans le quartier Saint-Georges et, respectivement, dans chacun des trois faubourgs de Kirich-hané, Kiyik et Yildirim. Ces écoles employaient 19 maîtres et comprenaient 1.207 élèves<sup>1</sup>.

Jusqu'à la fin des années 1860, la seule question que l'Etat grec se posait en matière de politique extérieure était celle du sort et de l'avenir des Grecs de l'Empire ottoman. Dans les années 1870, la priorité est donnée au sort des provinces septentrionales non libérées, notamment la Macédoine et la Thrace habitées par des populations grecques denses et où les Bulgares commençaient à sérieusement concurrencer les Grecs.

K. Vakalopoulos mentionne qu'à la veille de la guerre russo-turque de 1877, quinze écoles grecques fonctionnaient à Andrinople : une école "grecque" centrale de garçons, une école centrale de filles, six d'enseignement réciproque, cinq autres écoles de filles et deux jardins d'enfants, soit 1.630 élèves. Des écoles de filles existaient également dans le quartier Saint-Jean et dans les faubourgs de Yildirim, Kirich-hané, Yeni Imaret et Kiyik. Parallèlement, on trouvait des écoles d'enseignement réciproque dans les quartiers du Christ et de Saint-Nicolas et dans les faubourgs de Kiyik, Yildirim, Koum Mahallé et Kirich-hané<sup>2</sup>.

En 1877, les documents attestent la fondation d'un jardin d'enfants entretenu par le *Syllogue d'Andrinople en faveur de l'Education* et le *Syllogue Thrace de Constantinople en faveur de l'Education*, qui offrait à cet effet un crédit annuel de 300 livres turques et se chargeait également du recrutement de la jardinière d'enfants. Des témoignages montrent que le fonctionnement des jardins d'enfants était aussi assuré par des contributions communautaires et que le *Syllogue pour la propagation des lettres grecques* se chargea d'envoyer une jardinière d'enfants pour le second jardin d'enfants qu'il avait l'intention de

<sup>1</sup> S. Psaltis, op. cit., pp. 177-178.

<sup>2</sup> K. Vakalopoulos, *Histoire de l'Hellénisme septentrional. Thrace* (en grec), Thessalonique, 1990, p. 370.



fonder<sup>1</sup>. Et de fait, vers la fin de la période qui nous intéresse, ce dernier Syllogue semble avoir pris certaines initiatives concernant les écoles d'Andrinople : l'école "grecque" centrale fut aménagée à ses frais en semi-lycée, avec J. Vergadis pour proviseur. Un peu plus tard, fin 1878, ce semi-lycée devint un véritable lycée<sup>2</sup>. De plus, à partir d'octobre 1878, ce Syllogue se chargea de l'entretien de l'école centrale de filles dirigée par Kallirhoi Siganou (Parren) et il entretenait également deux jardins d'enfants qualifiés de "modèles".

Durant l'année scolaire 1885-1886, 17 écoles sont enregistrées dans la ville d'Andrinople et ses faubourgs au lieu de 15 durant les années 1870 : un lycée complet et reconnu par l'Etat grec, formant aussi les maîtres pour les écoles de garçons<sup>3</sup>; l'Ecole Centrale de Filles du Zappion<sup>4</sup>, formant également les maîtresses pour les écoles de filles; l'Ecole Centrale Urbaine; le jardin d'enfants du *Syllogue de Dames* et un jardin d'enfants dans le quartier Saint-Georges. Dans les faubourgs de Kiyik, Kirich-hané, Yildirim, Koum Mahallé et Yeni Imaret, quatre écoles : l'*Ecole massaliote*<sup>5</sup> en tant que section supérieure de l'école de Yildirim<sup>6</sup>, trois écoles de filles; quatre jardins d'enfants. Signalés en 1888 comme subventionnés par la Commission pour le soutien de l'Eglise et

<sup>1</sup> Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irrégentisme*, op. cit., pp. 59-60 ; du même auteur, «L'activité du Syllogue athénien pour la propagation des Lettres grecques en faveur de l'Hellénisme de Thrace» (en grec), *Athéna* 75 (1974-1975), pp. 85-94 ; «Le Syllogue pour la propagation des Lettres grecques et les écoles de Thrace», Actes du III<sup>e</sup> Congrès International des études du Sud-est Européen (Athènes, 7-13 mai 1970), t. IV, Athènes, 1978, p. 373-374 ; «Ecoles grecques de Thrace et de Roumélie Orientale (1878-1885)», Actes de La dernière phase de la crise orientale et l'Hellénisme (1878-1881), (Volos, 27-30 septembre 1981), Athènes, 1983, p. 527-545 ; «La politique éducative de l'Etat grec à l'égard de la Thrace, 1869-1910» (en grec), Actes du Congrès «La recherche historique, archéologique et ethnographique et la Thrace» (Xanthi, Komotini, Alexandroupolis, 5-9 décembre 1985), Thessalonique, 1988, pp. 243-268. Voir également Th. Papazotos, «Les archives de la Confraternité Educative et Philanthropique de Constantinople. Organisation de l'éducation en Thrace à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle» (en grec), *Thrakiké Epetérida* 8 (1991), pp. 287-335 et 9 (1992-4), pp. 1-18.

<sup>2</sup> K. Kyriazis, «Le lycée grec d'Andrinople» (en grec), *Thrakika* 25 (1956), pp. 257-264.

<sup>3</sup> Il eut pour proviseurs, jusqu'en 1922, Ch. Samartzidis, J. Vergadis, J. Phylaktos, A. Ioannidis, E. David, D. Sarros, A. Zoumetikos. Le patriarche oecuménique Dionysios V, Athanasios Megaklis, métropolitte de Sissanion et de Siatista, Michel Kléovoulos, directeur de l'Ecole Théologique de Chalki et de la Grande Ecole de la Nation, Constantin Alexandritis, métropolitte de Rhodes et de Kyzikos, Miltiade Altinalmazis, Alexandre Zotos et tant d'autres étaient d'anciens élèves du semi-lycée et par la suite lycéens d'Andrinople. Voir P. Axiotis, op. cit., pp. 82-92.

<sup>4</sup> L'Ecole de Filles du Zappion fut fondée en 1850 sur l'emplacement de l'école d'enseignement réciproque de la paroisse du Christ, grâce à une donation d'Evangelos et Constantin Zappas : ils avaient posé comme condition à la réalisation de cette oeuvre que les paroisses d'Andrinople offrirent une contribution annuelle de 30 livres pour son entretien. Cette école comprenait 9 classes (6 pour l'enseignement primaire et 3 pour le secondaire) et fonctionna jusqu'en 1922. Le bâtiment existe toujours. Au nombre des professeurs qui y enseignèrent figurent Cosmas Lavriotis et les andrinopolites V. Grigoriadis et G. Lambousiadis. Voir G. Lambousiadis, «Trois études inédites», op. cit., pp. 307-309.

<sup>5</sup> Cette école fut fondée en 1882 grâce à des fonds du Syllogue Grec de Marseille, d'où son nom. Après la dissolution de ce Syllogue, c'est le bienfaiteur Théodoros Rodokanakis qui se chargea de son soutien financier. L'école fut alors appelée *Rodokanakeios Astiké Scholé*.

<sup>6</sup> Sur l'école de filles de Yildirim, voir A. Iordanoglou, «Situation ecclésiastique et éducative d'Andrinople au XIX<sup>e</sup> siècle» (en grec), *Thrakika*, 2e série, 2 (1979), pp. 297-303.

de l'Education Grecques ces établissements employaient 51 maîtres et comptaient 2.275 élèves, garçons et filles<sup>1</sup>.

Le 30 janvier 1891, le consul de France Deyrand adresse au Ministre des Affaires Etrangères Ribot un rapport consacré aux questions éducatives à Andrinople. Il note : "La communauté grecque n'entretient pas moins de dix-sept écoles ou asiles dans la ville"<sup>2</sup>. La liste des personnels enseignants dans les établissements d'Andrinople pour l'année scolaire 1896-1897 comprend 55 noms de maîtres et, pour l'année 1900-1901, 46<sup>3</sup>.

Des rapports du consulat de Grèce en 1901 et 1903 mentionnent dans la ville d'Andrinople et ses faubourgs 22 écoles au lieu des 17 des années 1880 (un lycée, trois écoles dites "astikés" (=lycée) et cinq écoles primaires, cinq écoles de filles et 8 jardins d'enfants) avec 71 maîtres et 2.585 élèves. Le rapport de 1901 mentionne le nombre d'élèves et de maîtres des autres écoles de la ville : Turcs, 140 maîtres/3.850 élèves ; Juifs, 61/1.700 ; Arméniens, 16/400 ; Bulgares, 22/378 ; Catholiques, 21/345 ; Unites, 14/378. Protestants, 3/60. Quant au niveau du personnel enseignant, il est noté que dans les écoles primaires et lycées, les maîtres appliquent la méthode d'enseignement réciproque, que l'Ecole de filles du Zappion est dirigée par une ancienne élève du Zappion de Constantinople, que les écoles primaires et les jardins d'enfants des faubourgs d'Andrinople et des campagnes sont tenus par des institutrices anciennes élèves de l'Ecole de filles du Zappion d'Andrinople<sup>4</sup>.

La sollicitude de l'Etat grec envers la Thrace s'était limitée, au domaine de l'enseignement, comme celle du Patriarcat Oecuménique. Durant les trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les Bulgares avaient réussi à attirer de grands pans de la population slavophone. Du point de vue de l'enseignement, ils étaient parvenus à ouvrir et faire fonctionner 123 écoles bulgares dans le vilayet d'Andrinople. Ce fait est révélateur du succès de la politique bulgare,

<sup>1</sup> Pour l'année scolaire 1882, voir le rapport du consul de France publié ci-dessous en Annexe ainsi que les renseignements fournis par l'*Annuaire Oriental* sur les écoles de la ville après 1891 et jusqu'en 1915. Une autre source importante en ce qui concerne les écoles est fournie par les *salnames* du vilayet d'Andrinople.

<sup>2</sup> Voici l'extrait où est fournie la liste des écoles avec le nombre des élèves : «Ce sont les suivantes : gymnase (105 élèves), école de filles du Zappion (350), école primaire de garçons (360), salle d'asile du Syllogos de dames (55), salle d'asile de Saint Georges (60), école primaire *Rodokanakeion* (162), école primaire de garçons de Yildirim (280), école primaire de filles de Yildirim (140), salle d'asile (215), école primaire de Koum Mahallé (60), salle d'asile de Yeni Imaret (107), école primaire de garçons du Kaik (170), école primaire de filles du Kaik (121), salle d'asile (200), école primaire de garçons de Kirich-hané (120), école primaire de filles de Kirich-hané (80), salle d'asile du Kirich-hané (104). Ainsi que Votre Excellence peut le voir par ce relevé, la Communauté grecque d'Andrinople s'impose lourdement pour faire profiter ses membres des bienfaits de l'instruction. Cette patriotique attitude est, je le crois, générale en Orient, mais leurs écoles créées sous l'empire de ces sentiments s'occupent principalement de l'enseignement de la langue grecque...» voir, CPC/Tur Andr. 5, ff. 246-247.

<sup>3</sup> Voir, anonyme, «Andrinople. A partir de sources et documents officiels» (en grec), *Thrakika* 27 (1958), pp. 157-159 et 163-164. Ces données, ainsi que d'autres documents tirés des codices d'Andrinople publiés dans l'étude en question, ont été republiés par Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Vie économique*, op. cit.

<sup>4</sup> Hélène Bélia, *L'enseignement et la politique d'irrégentisme*, op. cit., pp. 116-118.

étant donné que l'enseignement bulgare avait commencé à partir de rien<sup>1</sup>. Leur entreprise reposait sur la très large diffusion de la langue bulgare, assurée, dans les campagnes de Macédoine et de Thrace et en particulier dans les régions à population slavophone, par des écoles élémentaires où l'enseignement était gratuit. L'accent avait été fortement porté sur la fondation d'écoles de filles et de jardins d'enfants, ainsi que sur l'organisation de cantines populaires. Les raisons en sont évidentes : ces écoles représentaient la condition préalable à la diffusion de la langue bulgare auprès de la base que représentent femmes et enfants et permettaient d'en faire leur langue maternelle. Les cantines, par ailleurs, de même que l'enseignement gratuit, constituaient des pôles d'attraction pour la population rurale, étant donné que les écoles grecques étaient payantes.

Dans les rapports des consuls et des responsables de l'enseignement grec, on voit à mainte reprise s'exprimer l'inquiétude concernant les tentatives ou le succès de la pénétration bulgare dans tel ou tel lieu et se formuler des points de vue quant aux manières d'affronter le phénomène<sup>2</sup>. Le consul Constantin Dimaras souligne en 1906 la nécessité d'un soutien financier plus important en faveur des écoles des faubourgs d'Andrinople : Kiyik, Kirich-hané et Karagatch. En effet, les deux premiers subissent de fortes pressions bulgares ; le troisième, habité par des catholiques, est confronté à la propagande de ces derniers. A Kiyik, 1.000 livres turques furent consacrées à la construction d'un grand bâtiment scolaire, qui à partir de 1906-1907 abritera l'école primaire. Par ailleurs, l'enseignement du français fut introduit à Karagatch pour faire face à la fuite des élèves vers les écoles catholiques de ce faubourg<sup>3</sup>.

En 1906, en raison des événements en Roumélie Orientale, les cours des Etablissements d'enseignement Zariphis se virent suspendus et la formation des maîtresses pour les écoles de filles fut rattachée à l'Ecole de filles du Zappion d'Andrinople. En 1907, la communauté grecque se mobilisa pour bâtir un pensionnat destiné à abriter 200 élèves, garçons et filles, provenant principalement des campagnes de Thrace. Il devait être financé en grande partie par une donation de Christos Papadopoulos en faveur des écoles de la région. Des propositions dans ce sens, soulignant la nécessité d'ouvrir à Andrinople un pensionnat, furent faites à la même époque par le consul N. Xydakis et par S. Gonatas. Elles ne furent cependant jamais suivies d'effets<sup>4</sup>.

La conclusion de la vie de la communauté grecque d'Andrinople survint avec la signature du Protocole de Moudania à la fin du mois de septembre 1922. Ces populations furent alors averties que l'armée grecque se retirait

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 161-170.

<sup>4</sup> En 1911, le lieu où abriter le Pensionnat d'Andrinople continue à préoccuper les autorités grecques. Cependant, le budget soumis au Ministère des Affaires Etrangères qui prévoyait à cet effet 9.000 livres turques ne fut pas approuvé.

progressivement de la Thrace Orientale. On leur communiqua les délais dans lesquels il leur fallait abandonner la terre de leurs ancêtres. Le général de brigade Georges Katechakis fut nommé gouverneur général de la Thrace et arriva le 2 octobre à Andrinople. La dernière messe fut célébrée à la métropole le 9 octobre et les ultimes habitants grecs quittèrent leur ville le 18 octobre 1922.

(traduit du grec par Edith Karagiannis)

## STATISTIQUES

### A. Données démographiques tirées des *salnames* du vilayet d'Andrinople

#### I. Année : 1870-1<sup>1</sup>

vilayet d'Andrinople

<u>Hommes</u>		<u>Maisons</u>	
Total :	68.661	Total :	25.451
Musulmans :	19.576	musulmanes :	8.813
non musulmans :	48.546	non musulmanes :	16.638
Bohémiens :	539		

#### II. Année : 1887-8<sup>2</sup>

sandjak d'Andrinople

##### Musulmans

Population : 78.983      Maisons : 18.282

Hommes : 41.003

Femmes : 37.978

##### Rums

Population : 77.040      Maisons : 14.258

Hommes : 40.110

Femmes : 36.930

<sup>1</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1287*, p. 142. Ce recensement a été publié en grec. Voir Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Vie économique*, *op. cit.*, p. 40. Le recensement de 1871-72 donne les mêmes chiffres. Voir *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1288*, p. 146.

<sup>2</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1305*, p. 260. Les totaux concernant la population du sandjak d'Andrinople et tirés des *salnames* des années 1887-8, 1894 et 1898 sont publiés dans L. Damjanov et St. Nojkov, *op. cit.* Dans la traduction grecque, on trouvera les données tirées de ces *salnâmes* p. 166 sqq. Les recensements des années 1887, 1894, 1906 ont également été publiés par A. Antoniadès, *op. cit.*, p. 32.

Arméniens

Population : 3.657      Maisons : 771  
 Hommes : 1.792  
 Femmes : 1.865

Catholiques

Population : 417      Maisons : 61  
 Hommes : 275  
 Femmes : 142

Bulgares

Population : 31.909      Maisons : 6.784  
 Hommes : 16.734  
 Femmes : 15.175

Protestants

Population : 42      Maisons : 6  
 Hommes : 24  
 Femmes : 18

Juifs

Population : 8.760      Maisons : 1.595  
 Hommes : 4.517  
 Femmes : 4.243

**III. Année : 1890-1<sup>1</sup>**

s a n d j a k d'Andrinople

Musulmans

Population : 137.504      Maisons : 48.271  
 Hommes : 70.384  
 Femmes : 67.120

Rums

Population : 91.489  
 Hommes : 47.696  
 Femmes : 43.797

Arméniens

Population : 3.779  
 Hommes : 1.878  
 Femmes : 1.901

Catholiques

Population : 303  
 Hommes : 166  
 Femmes : 137

Bulgares

Population : 37.949  
 Hommes : 16.091  
 Femmes : 21.458

Protestants

Population : 42  
 Hommes : 24  
 Femmes : 18

Juifs

Population : 10.159  
 Hommes : 4.722  
 Femmes : 5.426

**IV. Année : 1892-3<sup>1</sup>**

s a n d j a k d'Andrinople

Musulmans : 137.141

Rums : 85.258

Arméniens : 4.021

Bulgares : 26.684

Juifs : 10.075

Protestants : 70

Latins : 4

**V. Année : 1894-5<sup>2</sup>**

s a n d j a k d'Andrinople

Musulmans : 137.141

Rums : 85.258

Arméniens : 4.021

Bulgares : 36.684

Juifs : 10.075

Catholiques : 741

Protestants : 70

Latins : 4

k a z a d'Andrinople

Musulmans : 55.073

Rums : 28.953

Arméniens : 3.782

Bulgares : 9.806

Juifs : 9.002

Catholiques : 643

Protestants : 70

Latins : 4

<sup>1</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1310*, sur un folio intermédiaire sans pagination. Comparer avec l'*Annuaire Oriental...1893-4*.

<sup>2</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1312*, p. 237. Ce recensement a été publié dans la revue *Thrakiké Epetéris, Etésion démosieuma tés en Athénais Thrakikés Adelphotétois, première année, 1897*, Athènes 1897, p. 4 et par S. Psaltis, *La Thrace, op. cit.*, p. 260. Voir également ci-dessus note 63. Comparer les chiffres du *salname* avec ceux de l'*Annuaire Oriental...1895*.

<sup>1</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1308*, p. 258. Comparer les données de ce recensement avec celles de l'*Annuaire Oriental...1891* publiées ci-dessous.

VI. Année : 1897-8<sup>1</sup>

v i l â y e t d'Andrinople	s a n d j a k d'Andrinople
Musulmans : 520.358	Musulmans : 131.141
Rums : 282.573	Rums : 85.258
Arméniens : 17.453	Arméniens : 4.021
Bulgares : 116.539	Bulgares : 26.684
Juifs : 15.507	Juifs : 10.075
Catholiques : 1.525	Protestants : 70
Protestants : 198	Latins : 4
Latins : 4	

\*\*\*

B. Statistiques et informations sur le vilayet d'Andrinople dans l'*Annuaire Oriental*

1. *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 1883, Constantinople, pp. 549-552<sup>2</sup>.

**Andrinople.** Capitale de la Roumélie, situé près la Toundja, près de son confluent avec la Maritza. — 100,000 habitants environ dont un tiers musulmans, 50,000 grecs et bulgares, 15,000 juifs, 7,000 arméniens et 500 catholiques<sup>3</sup>.

**Tribunaux.** — Cour d'appel. — Garnison. — Jardins publics. — Théâtres.

**Mosquées :** Sultan Selim, une des plus belles de la Turquie. — Sultan Bayazid — Sultan Mourad. — Sultan Mohamed.

**Bazar d'Ali-Pacha.** — Ponts remarquables. — Hospice de fous. — Fabriques d'essuie-mains et de grosses étoffes, filature de soie, moulins à vapeur pour farines. — Commerce important de vins, cocons, soies, laines, céréales, graines oléagineuses, cuirs, cires, peaux, principalement avec la France.

<sup>1</sup> *Edirne Vilâyeti Salnâmesi 1315*, p. 263 et 238. Comparer avec l'*Annuaire Oriental... 1896-7*.

<sup>2</sup> Le recensement de 1883 présente de nombreuses ressemblances avec ceux des années 1888 et 1889-90 voir *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 1888 Constantinople, pp. 529-534; *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 1889-90, Constantinople, pp. 627-632. Les différences répertoriées entre les recensements sont chaque fois signalées.

<sup>3</sup> En 1888 et 1889-90, la population de la ville d'Andrinople s'élève à 70,886 habitants, dont 40,336 musulmans, 19,342 grecs et bulgares, 7,416 israélites, 3,292 arméniens et 500 catholiques (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 530, et *Annuaire Oriental... 1889-90*, p. 628).

Station de premier ordre sur le chemin de fer de Constantinople. — Embranchement pour Dédéagatch. — Philippopoli. — Yamboli.

## Cultes et Églises

**Arméniens.** — Métropolitain, Mgr Arisdakès Tértzakian<sup>1</sup>, archevêque. Secrétaire, Nichan Sargavakian. Président du 1er conseil, S. Baronian. Président du 2me conseil, D. Kutchukian. Président du 3me conseil, Miguiriditch.

Deux églises, *St Garabet*, dans le quartier d'At Bazar et *St Thoros*, dans le quartier de Tahta Kalé.

**Bulgare.** — Mgr Sinesi<sup>2</sup>, métropolitain. Georges Yorghieff, secrétaire.

Trois églises : à Kirêtch-hané, curé, P. Mikail; à Kaïk, curé P. Théodore; et à Sirik-Méïdan, curé, P. Spiridon.

**Bulgare-Uni.** Le supérieur de la mission des RR. PP. résurrectionnistes R. P. Th Brzeska<sup>3</sup>.

Église, *St Elie*, dans le faubourg de Kirêtch-hané; résidence de l'évêque, et paroisse. — Curé R. P. Nicefor Dontcheos<sup>4</sup>.

Église, *St Dimitre*, dans le faubourg de Kaïk, desservie par les RR. PP. résurrectionnistes. La mission Bulgare-Unie, la chapelle de *Saints Cyrille et Méthode*, la chapelle Latine de la *Sainte Vierge* sont desservies par les RR. PP. résurrectionnistes.

**Grec.** — Métropolitain d'Andrinople. Mgr. Néophitos<sup>5</sup>. Protocyncelle, Issaïas. Secrétaire pour le grec et le turc, Panayoti Karitzinos.

Métropole *Ste Vierge*. Curés, Papa Jean et Papa Athanase.

**Israélite.** — Raphaël (Moïse), titulaire de Philippopoli, avec résidence à Andrinople. Mordohai (Ghéron).

**Latin.** — Église *St-Antoine de Padoue*, (paroisse desservie par les missionnaires Pères Conventuels). — Curé, Père Bonaventura Demarco.

Chapelle à Kara Aghatch, près de la Station.

## Ecoles

**Arméniennes**, directeur, Boyadjian (M.)<sup>6</sup>. — *Archagounian*, primaire pour les garçons. — *Heripsimian*, primaire pour les filles (environ 50 élèves).

<sup>1</sup> Mgr Mesrob Sukiassian est devenu métropolitain en 1888 (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 531).

<sup>2</sup> En 1888 le métropolitain était Mgr Ephstai (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 531). En 1889 Synécios, avec Georges Sivrieff comme secrétaire (voir *Annuaire Oriental... 1889-90*, p. 629).

<sup>3</sup> En 1888, Michel Petchoff devient supérieur (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 531).

<sup>4</sup> Le curé en 1888 était le R. P. Basile Garagaloff (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 531).

<sup>5</sup> Le métropolitain en 1888 était Mgr Matthéo (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 531).

<sup>6</sup> En 1888, le directeur Papazian est devenu directeur des écoles arméniennes (voir *Annuaire Oriental... 1888*, p. 532). A cette date, une troisième école arménienne a été créée : *Torconian*, professeur Yacobian (Maksoud).

**Bulgares**, 8 écoles, dont 4 de filles et 4 de garçons. — Un pensionnat gratuit. — Ces 3 établissements sont fréquentés par 500 garçons et 200 filles.

**Bulgares-Unies**. Un établissement dans le Kalé, dirigé par les RR. PP. Résurrectionnistes, comprenant: 1o) école préparatoire, — 2o) gymnase avec 6 classes. — 3o) séminaire. — 4o) pensionnat et externat gratuits. Ecole de filles. Dans le conak de Hadji Husni Bey, avec pensionnat gratuit, dirigé par les soeurs de charité d'Agram. — Supérieure Angèle Poje. Ecole de garçons, dans le faubourg de Kirech-hané, près de l'église de Saint-Elie.

**Grecques**. — 20 écoles, fréquentées par 3,000 élèves environ, dont 1 gymnase et une école centrale de filles, 8 écoles primaires de garçons, 6 écoles primaires de filles et 4 salles d'asile.

**Israélites** (de l'Alliance), 1 école de garçons, fréquentées par 200 élèves: directeur, Benforado (E.). — 1 école de filles, fréquentée par 300 élèves, directrice, Behar (R.). — 1 école préparatoire (de la Communauté), fréquentée par 1,000 élèves.<sup>1</sup>

**Latines** (internat et externat), 1 école élémentaire pour les garçons et 1 école élémentaire pour garçons et filles dirigées par les pères de l'Assomption. Supérieur, R. P. Galabert (Vetturino).

**Turques** (gratuites), "Hamidié", 250 élèves. Directeur, Bassri Effendi. Dans cette école sont admis les orphelins des réfugiés musulmans de la dernière guerre Turco-Russe. L'école se divise en trois sections: Agriculture, Commerce, Arts et Métiers.

— d'agriculture (ferme modèle), 80 élèves. Inspecteur, Eram Effendi. Directeur provisoire, Zakarian.

— 2 écoles Ruchdié (écoles primaires) 150 élèves en tout.

— 8 écoles préparatoires, 500 élèves en tout.

— Der Elmaalimin-Sibian, 20 élèves.

### Hôpitaux

**Français**, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption.

**Grec**, national à Yildirim, dirigé par l'éphorie grecque<sup>2</sup>.

**Israélite**, directeur, Papo (J.)<sup>3</sup>.

**Municipal**, directeur et médecin...

<sup>1</sup> Le directeur et la directrice des écoles israélites en 1888 étaient S. Louppo et Mme Carmona (voir *Annuaire Oriental...1888*, p. 532).

<sup>2</sup> L'hôpital grec se trouvait dans l'enceinte de l'église de la Vierge-Source de Vie. La bibliographie signale que l'hôpital des Grecs cessa de fonctionner en 1880. Voir par exemple Calliopi Papathanassi-Moussiopoulou, *Consulats de Grèce*, op. cit., t. I. Athènes 1976, p. 57 et K. Vakalopoulos, *Histoire de l'Hellénisme septentrional*, op. cit., p. 440. Nous remarquons toutefois qu'il est mentionné dans le recensement de l'*Annuaire Oriental de 1891*. Le codex des recettes et dépenses de l'hôpital de la communauté pour les années 1839-1852 a été conservé. Voir K. Myrtilos Apostolidis, «Codices de la Thrace Orientale», op. cit., p. 97-99.

<sup>3</sup> La famille Papo habitait le faubourg de Karagatch et possédait, en dehors d'un tchiftlik, une importante magnanerie et une filature de soie. Voir N. Nikolaidis, op. cit., p. 204.

### Journaux<sup>1</sup>

**EDIRNE**, organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc, en grec (2 éditions séparées). Rédacteur, Kiassim Effendi. Traducteur, Costaki Effendi (Perides).

### Sociétés de bienfais, arméniennes

— AGKADATZ, entrepr. Assadourian (A.)

— I-SER-HISSOUSSI, présid., Sandaldjian.

### Syllogues

**GREC**: *Philekpedefticos*, Quartier Christo. Président, Kiriazopoulos (M.); secrétaire-général, Kiriazi (C. H.)<sup>2</sup>.

\*\*\*

II. *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 10<sup>ème</sup> Année, 1891, publié par Gervati Frères et Cie, Constantinople, pp. 764-769<sup>3</sup>.

### Vilayet d'Andrinople

Population totale 916, 092. — 162, 900 maisons.

<sup>1</sup> En 1879, paraît trois fois par semaine à Andrinople le journal *La Voix de la Thrace*, sous-titré "Journal des intérêts des peuples". J'ai repéré le n°72 (1<sup>ère</sup> année, mardi 30/11 novembre 1879) dans les Archives du Ministère français des Affaires Etrangères: voir CPC/Tur. Andr. 3pte A-4, ff. 26. Le même dossier contient de nombreuses coupures du même journal avec des articles traduits en français et envoyés par le consulat de France au Service Central du Ministère. Dans l'*Annuaire Oriental...1893-4*, p. 852, seul est mentionné le journal *Edirne* (organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc, en grec et en français, 2 éditions séparées. Directeur: Chevket bey). Dans l'*Annuaire Oriental...1895*, p. 848 et l'*Annuaire Oriental...1896-97*, p. 976, les journaux suivants sont mentionnés: *EDIRNE*, organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc, en grec et en français; *EVROS*, grec hebdomadaire, directeur-proprétaire C. Vlahopoulos. Aux Archives Stamoulis (Académie d'Athènes), le dossier n°95 contient le n°8 de la revue *EVROS*. Nous y apprenons qu'elle est parue pour la première fois en 1892. En tant que journal, *EVROS* est mentionné dans *Le Phare de l'Anatolie. Calendrier encyclopédique de l'année 1902* (...), Constantinople, 1901 (en grec), p. 458, où il est précisé qu'en 1901, il paraît deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Sur Constantin Vlahopoulos, voir P. Axiotis, *Andrinople*, op. cit., p. 88.

<sup>2</sup> En 1895, le président du Syllogue en faveur de l'éducation est M. Altinalmas et le secrétaire général, Priftis (voir *Annuaire Oriental...1895*, p. 849). Un an plus tard, le président est le Dr. Th. Callivoulo et le secrétaire général M. Altinalmas (voir *Annuaire Oriental...1896-7*, p. 976). Sur la famille Altinalmazi, voir N. Nikolaidis, op. cit., p. 205. La liste des présidents a été publiée par K. Vakalopoulos, *Le Syllogue d'Andrinople*, op. cit., p. 49.

<sup>3</sup> Le recensement de 1891 présente de nombreuses ressemblances avec ceux des années 1892, 1893-4, 1895 et 1896-7, voir *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 1892, pp. 764-769; 12<sup>ème</sup> Année, 1893-4, publié par Gervati Frères et Cie, Constantinople, pp. 847-852; 13<sup>ème</sup> Année, 1895, publié par Gervati Frères et Cie, Constantinople, pp. 844-849; 14<sup>ème</sup> Année, 1896-97 publié par Gervati Frères et Cie, Constantinople, pp. 972-976. Les différences repérées entre les recensements sont chaque fois signalées.

**Mutessariflik d'Andrinople**

(Population 280,818 habitants dont 91,489 grecs, 37,549 bulgares, 137,504 turcs, 3,779 arméniens, 306 catholiques, 10,159 israélites et 32 protestants. — 48,485 maisons; de ce mutessariflik dépendent : Les Cazas de Havza, Ouzoun Keupru, Moustapha Pacha, Demotica, Ortakeuy, Tirdjali avec les Nahiés de Scudar, Ada et Tchokia.

**Andrinople**, capitale de la Roumélie, située sur la Toundja, près de son confluent avec la Maritza. — 70,886 habitants dont 40,336 turcs, 19,342 grecs et bulgares, 7,416 israélites, 3,292 arméniens et 500 catholiques.

**Tribunaux**. — Cour d'appel. — Garnison. — Jardins publics. — Théâtres.

**Mosquées** : Sultan Selim, une des plus belles de la Turquie. — Sultan Bayazid. — Sultan Mourad. — Sultan Mohamed.

**Bazar** d'Ali Pacha. — Ponts remarquables. — Fabrique d'essuie-mains et de grosses étoffes, filature de soie, moulins à vapeur. Commerce importants de vins, cocons, soies, laines, céréales, graines oléagineuses, cuirs, cires, peaux, principalement avec la France.

**Station** de premier ordre du chemins de fer de Constantinople pour la Bulgarie et l'Europe. — Embranchements pour Dédéagatch et pour Yamboli.

**Cultes et Églises**

**Arméniens**. — Métropolitain, Mgr Mersob Sukiassian, archevêque. Secrétaire. Nichan Sarkavakian.

2 églises *St-Garabet* dans le quartier d'At bazar et *Saint-Thoros*, dans le quartier de Tahta Kalé.

**Bulgare**. — Mgr Sophronios, archimandrite.

Georges Sivrieff, secrétaire.

3 églises : à Kirethch-hané, curé, P. Mikail; à Kaik, curé, P. Théodore; et à Sirik Méidan, curé, P. Spiridon.

**Bulgare-Uni**. Michel Petcoff, évêque et vicaire apostolique pour les Bulgares Unis de la Thrace.

Église, *St-Elie*, résidence de l'évêque et paroisse. — Curé, R. P. Basile Garogaloff<sup>1</sup>.

Église, *St-Dimitri*, desservie par les RR PP. résurrectionnistes.

La mission Bulgare-Unie R. P. Luc Wronowski<sup>2</sup>, supérieur.

La chapelle des Saints Cyrille et Méthode.

La chapelle Latine de la *Sainte Vierge*.

Sont desservies par les RR. PP. Résurrectionnistes.

<sup>1</sup> Le curé en 1892, 1893-4 et 1895 était le R. P. Gabriel (voir *Annuaire Oriental...1892*, p. 766; *Annuaire Oriental...1893-4*, p. 849-850 et *Annuaire Oriental...1895*, p. 846-847). En 1896-97, le curé était le R. P. André (voir *Annuaire Oriental...1896-97*, p. 974).

<sup>2</sup> Le supérieur en 1896-7 était le R. P. Auguste Mosser (voir *Annuaire Oriental...1896-97*, p. 974).

**Grec**. — Métropolitain, Mgr Athanasios Kyrillos. Métropole Ste Vierge. — Curé, Papa Dimitri<sup>1</sup>.

**Israélite**. — Raphaël (Moïse), Grand rabbin, titulaire d'Andrinople et ses dépendances.

Guéron (Samuel) 2me grand rabbin<sup>2</sup>.

**Latin**. — Église *St-Antoine de Padoue*, (paroisse desservie par les missionnaires Pères Conventuels). Curé, Père Fronzille (Jérôme)<sup>3</sup>.

Chapelle à Kara Aghatch, près de la Station, desservie par les Pères Conventuels.

**Ecoles**

**Arméniennes**, directeur, Sbantalian.

— *Archagounian*, première pour les garçons.

— *Herpsimian*, primaire pour les filles.

— *Torcomian*, profess. Yacobian (M.)

**Bulgares**, 8 écoles, dont 4 de filles et 4 de garçons, et une gratuite.

**Bulgares-Unies**. — Un établissement dans le Kalé, dirigé par les RR. PP. Résurrectionnistes, comprenant: 1o) école préparatoire, — 2o) gymnase avec 7 classes. — 3o) séminaire. — 4o) école des arts et métiers et imprimerie en bulgare et en français. — 5o) pensionnat et externat gratuits. Ecole de filles avec pensionnat gratuit, dirigés par les soeurs de charité d'Agram. — Supérieure Angèle Poje. Ecole de garçons, dans le faubourg de Kirech-hané, près de l'église de *Saint-Elie*.

**Grecques**. — 20 écoles, fréquentée par 3,000 élèves environ, dont 1 gymnase et une école centrale de filles, 8 écoles primaires de garçons, 8 écoles primaires de filles et 4 salles d'asile.

**Israélites** (de l'Alliance), 1 école de garçons, fréquentées par 200 élèves : directeur, Louppo (S). — 1 école de filles, fréquentée par 300 élèves, directrice, Mlle Sara Ungar. — 1 école préparatoire (de la Communauté), fréquentée par 1,000 élèves.

**Latines** (internat et externat), 1 école élémentaire pour les garçons et filles dirigée par les pères de l'Assomption. Supérieur, R. P. Galabert (Vetturino).

<sup>1</sup> Dans l'*Annuaire Oriental...1895*, p. 847 et *Annuaire Oriental...1896-97*, p. 974 il est noté que la communauté grecque possédait alors 18 églises.

<sup>2</sup> En 1896-97, Guéron Samuel est devenu Grand Rabbin et Semah (Abram) 2ème grand rabbin. De plus, on lit qu'il y avait 13 Synagogues dont les principales sont Major et Portugal (voir *Annuaire Oriental...1896-97*, p. 974).

<sup>3</sup> En 1893-4 le curé était le Père Bonaventura Zahra.— L'adjoint, le Père Curreri (voir *Annuaire Oriental...1893-4*, p. 849-850). En 1895, le curé était le Père Bonaventura Zahra, l'adjoint, le Père Curreri et le Supérieur le Père Antoine Silbermann (voir *Annuaire Oriental...1895*, p. 846-847). En 1896-7 le curé de l'église St-Antoine de Padoue était le R. P. Gaetano Moscato et, en ce qui concerne la Chapelle à Kara Aghatch, le Supérieur, le R. P. Luc Sollier, l'adjoint, le R. P. Const. Solymossy.

**Turques** (gratuites), "Hamidié", 250 élèves; divisées en trois sections: agriculture<sup>1</sup>, commerce, arts et métiers.

- d'agriculture (ferme modèle), 100 élèves.
- 1 Ecole Idadié (école secondaire), 120 élèves.
- 2 écoles Ruchdié (écoles primaires) 150 élèves en tout.
- 8 écoles préparatoires, 500 élèves en tout.
- Der Elmaalimin-Sibian, 30 élèves.

#### Hôpitaux<sup>2</sup>

**Français**, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption.

**Grec**, national à Yildirim, dirigé par l'éphorie grecque.

**Israélite**, directeur, Papo (J.).

**Municipal**, directeur et médecin, Nouri Bey.

**Turc militaire**, dirigé par le colonel Dr Manol Bey, médecin en chef.

#### Journaux

**DJERIDIÉ**, paraissant tous les 8 jours. Ahmed Faik Bay, directeur.

**EDIRNE**, organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc, en grec et en français (2 éditions séparées). Directeur, Santelli (Simôn Eff.).

#### Sociétés de bienfais, arméniennes

- AGKADATZ, dépendante du conseil de l'église *Saint-Thoros*.
- I-SER-HISSOUSSI, présid., Sandaldjian.

#### Syllogues

**GREC**: *Philekpedefticos*, Quartier Christo. Président, Kiriazopoulos (M.); secrétaire-général, Kiriazi (C. H.).

**CERCLE ISRAÉLITE**, Loupo, président.

\*\*\*

III. *Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 16ème année 1900, éditeur-proprétaire The Annuaire Oriental, Constantinople, pp. 1111-1117.<sup>1</sup>

#### Vilayet d'Andrinople

Population totale 1,013,258. — 162,900 maisons.

#### Mutessariflik d'Andrinople<sup>2</sup>

(Population 280,818 habitants<sup>3</sup> dont 137,504 turcs, 91,489 grecs, 37,549 bulgares, 3,779 arméniens, 306 catholiques, 10,159 israélites et 33 protestants. — 48,485 maisons: de ce mutessariflik dépendent: Les Cazas de Havza, Ouzoun Keupru, Moustapha Pacha, Demotica, Ortakeuy, Tirdjali avec les Nahiés de Scudar, Ada et Tchokia.

**Andrinople**, capitale de Roumélie, située sur le confluent des rivières Toundja, Maritza et Arda. — 70,886 habitants<sup>4</sup> dont 40,436 turcs, 19,342 grecs et bulgares, 7,416 israélites, 3,292 arméniens et 500 catholiques.

**Tribunaux**. — Cour d'appel. — Garnison. — Jardins publics. — Théâtres.

**Station** de premier ordre des chemins de fer orientaux pour Constantinople, la Principauté de Bulgarie et l'Europe. — Embranchements pour Dédéagatch-Salonique et pour Yamboli-Bourgas.

**Bazar** d'Ali Pacha. — Ponts remarquables. — Fabrique d'essuie-mains et de grosses étoffes, filature de soie, moulins à vapeur. Commerce important de vins, cocons, soies, laines, céréales, graines oléagineuses, cuirs, cire, peaux, oeufs, principalement avec la France.

**Mosquées**: Sultan Selim, une des plus belles de la Turquie. — Sultan Bayazid. — Sultan Mourad. — Sultan Mohamed.

#### Cultes

**Arménien** (Diocèse) Mgr. Bog. Kholdamian, prélat. R. P. Arsène Tertzakian, vicaire-général.

Secrétaire. Nichan Sakavakian, †

2 églises *St-Garabet* dans le quartier d'At bazar et *St-Thoros*, dans le quartier de Tahta Kalé.

<sup>1</sup> Le recensement de 1900 présente de nombreuses ressemblances avec ceux de l'*Annuaire Oriental (Ancien Indicateur) du Commerce, de l'Industrie, de l'Administration et de la Magistrature*, 1901, pp. 1146-1152; 1902, pp. 1224-1231; 23ème Année, 1903, pp. 1422-1427; 25ème Année, 1905, pp. 1394-1400; 1913, pp. 1797-1804; 35ème Année, 1915, pp. 1241-1246.

<sup>2</sup> La population du mutessariflik d'Andrinople en 1913 et 1915 était de 336.086 habitants dont 173,135 musulmans, 163,083 grecs, 37,360 bulgares, 4,898 arméniens, 1,913 tziganes non musulmans, 304 grecs-catholiques, 15,000 israélites, 149 bulgare-catholiques et 44 protestants. — 48,485 maisons, voir *Annuaire Oriental...1913*, p. 1797 et *Annuaire Oriental...1915*, p. 1241.

<sup>3</sup> L'*Annuaire Oriental...1904*, p. 1423 et L'*Annuaire Oriental...1905*, p. 1394 indiquent seulement le nombre des habitants: 280.818, et des maisons: 48.485.

<sup>4</sup> L'*Annuaire Oriental...1903*, p. 1423, l'*Annuaire Oriental...1904*, p. 1424, et l'*Annuaire Oriental...1905*, p. 1395 indiquent seulement le nombre total des habitants: 83.000. La population de la ville d'Andrinople en 1913: 83,000 habitants dont 40,437 turcs, 23,342 grecs et bulgares, 15,420 israélites, 3,300 arméniens et 500 catholiques.

<sup>1</sup> O. Onur, «Edime Ziraat Okulu», *Müteferrika* 11-12 (1997), pp. 75-80.

<sup>2</sup> En 1894, l'hôpital grec n'est pas mentionné. On trouve en revanche les hôpitaux suivants: *Français*, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption. *Israélite* de la communauté. *Municipal*, inspect. sanit., Aristidès Eff. Bontas, médecin en chef. *Turc militaire*, dirigé par le colonel Dr Manolaki Bey, médecin en chef (voir *Annuaire Oriental...1895*, p. 851). Dans l'*Annuaire Oriental...1896-97*, p. 975 sont mentionnés les hôpitaux suivants: *Français*, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption. *Israélite* de la communauté. *Municipal*, inspect. sanit., Aristidès Eff. Bontas, médecin en chef. Médecins Djemal Eff., Nouri Eff., Socrate Eff. Dellagrammatica. *Turc militaire*, dirigé par le colonel Dr Manolaki Bey, médecin en chef.

**Bulgare.** — Mgr Sophronios<sup>1</sup>, archimandrite.

3 églises : à Kirethch-hané, curé, P. Mikail; à Kaïk, curé, P. Théodore; et à Sirik Méidan.

**Bulgare-Uni.** — Michel Petcoff, évêque et vicaire apostolique pour les Bulgares-Unis de la Thrace.

Église, *St-Elie*, résidence de l'évêque et paroisse. — Curé, R. P. André.

Église, *St-Dimitri*, desservie par les RR PP. résurrectionnistes.

Chapelle Sts Pierre et Paul à Caraghatch, desservie par les RR. PP. de l'Assomption.

La mission Bulgare-Unis, R. P. Auguste Mosser, supérieur<sup>2</sup>.

La chapelle des Saints Cyrille et Méthode, la chapelle Latine de la Sainte Vierge sont desservies par les RR. PP. Résurrectionnistes.

**Grec.** — Métropolitain, Mgr Athanasios Kyrillos<sup>3</sup>.

Métropole *Ste Vierge*, et 18 églises.

**Israélite**<sup>4</sup>. — Semah (Abraham), Grand rabbin.

Samuel Guéron Effendi aide grand rabbin, titulaire d'Andrinople et ses dépendances.

13 Synagogues dont les principales sont Major que et Portugal.

**Latin.** — Église *St-Antoine de Padoue*, (paroisse desservie par les missionnaires Pères Conventuels). — Curé, R. P. Gaetano Moscato<sup>5</sup>.

Chapelle à Kara Aghatch, près de la Station, desservie par les Pères Conventuels. Supérieur, R. P. Luc Sollier<sup>6</sup>. Calina et et R. P. Const. Solymossy, adjoints.

### Hôpitaux<sup>7</sup>

**Turc militaire**, dirigé par le colonel Dr Husni Bey, directeur a. i.

**Municipal**, inspecteur sanitaire Aristidès Bey Bontas. — Médecins Djemal Eff. et Hatchik Eff., médecins.

**Français**, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption.

**Israélite**, de la communauté.

<sup>1</sup> Dans l'*Annuaire Oriental...1905*, p. 1396, il y a un blanc à la place du nom. Dans l'*Annuaire Oriental...1915*, p. 1242 : Mgr. Méléti, archimandrite.

<sup>2</sup> En 1905-1915 le supérieur était le R. P. Xavier. Voir *Annuaire Oriental...1905*, p. 1396 et *Annuaire Oriental...1915*, p. 1242.

<sup>3</sup> En 1915, le métropolitain est Pollikarpos, voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1242.

<sup>4</sup> En 1915, le Grand rabbin était Haïm Bidjarano et le Président du Tribunal religieux, Mair Behmoiras. Voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1242.

<sup>5</sup> Dans l'*Annuaire Oriental...1903*, p. 1425 on trouve mentionnés les RR. PP. Fr. Bastai et Ant. Piacentini comme curés. Dans l'*Annuaire Oriental...1905*, p. 1396, Ant. Piacentini n'est pas mentionné. En 1915, le Curé était le R. P. Antoine Lyassi et le Supérieur, le R. P. Antoine Lyassi avec les R. P. Van. Poppel et le R. P. Bruno pour adjoints, voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1242.

<sup>6</sup> Dans l'*Annuaire Oriental...1903* p. 1425, les Supérieurs sont les RR. PP. Fr. Bastai, R. P. Franç.

<sup>7</sup> Les hôpitaux ci-dessous sont mentionnés: *Turc militaire*, dirigé par le colonel Dr Husni Bey, directeur a. i. - Dr. Moustafa Bey, médecin opérateur. *Municipal*, Djemal Eff. et Hatchik Eff., médecins. *Français*, dirigé par les Soeurs des oblats de l'Assomption. *Israélite* de la communauté, voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1243.

### Ecoles

**Turques** (gratuites), "Hamidié", 250 élèves; divisées en trois sections: agriculture, commerce, arts et métiers.

— d'agriculture (ferme modèle), 100 élèves.

— 1 Ecole Idadié (école secondaire), 120 élèves.

— 2 écoles Ruchdié (écoles primaires) 150 élèves en tout.

— 8 écoles préparatoires, 500 élèves en tout.

— Der Elmaalimin-Sibian, 30 élèves.

**Arméniennes**, directeur, Sbantalian<sup>1</sup>.

— *Archagounian*, primaire pour les garçons.

— *Heripsimian*, primaire pour les filles.

— *Torcomian*, profess. Aghassian (M.)

**Bulgares**, 8 écoles, dont 4 de filles, 4 de garçons et un pensionnat gratuit.

**Bulgares-Unies.** — Un établissement dans le Kalé, dirigé par les RR. PP. Résurrectionnistes, comprenant: 1o) école préparatoire, — 2o) gymnase avec 7 classes. — 3o) séminaire. — 4o) école des arts et métiers et imprimerie en bulgare et en français. 5o) pensionnat et externat gratuit : R. P. Auguste Mosser, supérieur<sup>2</sup>. Ecole de filles avec pensionnat gratuit, dirigée par les soeurs de charité d'Agram.

**Séminaire** de Caraghatch dirigé par les RR. PP. de l'Assomption<sup>3</sup>.

**Grecques**<sup>4</sup>. — 20 écoles, fréquentées par 3,000 élèves; un gymnase, G. Vergadès, directeur; Zappion : Mlle Zissi, directrice et une école centrale de filles; 8 écoles primaires de garçons, 6 écoles primaires de filles et 4 salles d'asile.

**Israélites** (de l'Alliance)<sup>5</sup>, 1 école de garçons, fréquentée par 200 élèves : directeur, Luppo (S.). — 1 école de filles, fréquentées par 300 élèves, directrice, Mlle Sarah Ungar, directrice. — 1 école préparatoire de la Communauté, fréquentée par environ 1,000 élèves.

<sup>1</sup> En 1913, le directeur des écoles arméniennes était Manoukian, voir *Annuaire Oriental... 1913*, p. 1801.

<sup>2</sup> En 1905, le supérieur est le R. P. François Xavier, voir *Annuaire Oriental...1905*, p. 1398.

<sup>3</sup> En 1905, le supérieur est le R. P. Jules Boutry, voir *Annuaire Oriental...1905*, p. 1398. En 1915, supérieur devient le R. P. Saturnin Aube, voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1245.

<sup>4</sup> En 1913 et 1915, on trouve : 21 écoles, fréquentées par 3,500 élèves; un gymnase, directeur: Alexandre Zoumeticos, et une école centrale de filles, directrice : Sophia Stavropoulou; 7 écoles primaires de garçons, 5 écoles primaires de filles et 8 salles d'asile, voir *Annuaire Oriental...1913*, p. 1801 et *Annuaire Oriental...1915*, p. 1245.

<sup>5</sup> En 1915 on trouve : 1 école de garçons, fréquentée par 1,300 élèves : directeur, Mitrani. — 1 école de filles, fréquentée par 700 élèves, directrice, Mme Gueron, directrice, voir *Annuaire Oriental...1915*, p. 1245.



**Latines** (Externat de St Antoine) des RP. Conventuels à Caragatch, pour les garçons<sup>1</sup>.

Externat de St Basile pour les garçons, dirigée par les RP. de l'Assomption. Externat pour filles. *Ecole élémentaire* pour filles dirigée par le soeurs oblates de l'Assomption, supérieur Boutry (Père Jules). *Allemande*, pour garçons et filles de la Cie des chemins de fer Orientaux. Président du Comité de l'école, l'inspecteur Drees<sup>2</sup>.

### Journaux<sup>3</sup>

EDIRNE, organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc et en grec.

EVROS, en grec, paraissant 3 fois par semaine, direct.- propriétaire Vlahopoulo (C.)

### Sociétés de bienfaisance<sup>4</sup>

Arméniennes, AGHKADATZ. — I-SER-HISSOUSSI.

Israélites, BIKOUR-HOLIM. — GUEUMEULOU-D-HASSADIM.

Patriotica Italiana di Mutuo Socorso. Président, Badetti (Adolphe). Secrétaire, Faraggi (Joseph). Caisser, Moronesi (Ange).

### Syllogues

Grec *Philekpedeftikos*. Président : Dr. Zoupan (F.); secrétaire général, Apostolou.

Cercle Israélite. Président : Louppo.

\*\*\*  
\*

<sup>1</sup> En 1905, le directeur est R. P. Const. Sölyniösy, voir *Annuaire Oriental...1905*, p. 1398. En 1915, les écoles catholiques sont les Externat de St Antoine des RP. Conventuels à Caragatch, pour les garçons. R. P. Antoine Liassy, directeur. Externat de St Basile pour les garçons, dirigé par les RP. de l'Assomption. Externat pour filles. Suivantes : Ecole élémentaire pour filles dirigée par les soeurs oblates de l'Assomption, supérieur R. P. Satunin Aube. Ecole allemande, pour garçons et filles de la Cie des chemins de fer Orientaux. Comité de l'école : l'inspecteur H. Honegger l'ingén. Hüber et le Dr. Schneifder, voir *Annuaire Oriental... 1915*, p. 1245.

<sup>2</sup> Les directeurs en 1903 : H. Honegger l'ingén. Hüber. Louge (H. de). Les directeurs en 1905 : Hüber et Dr. Schneider, voir *Annuaire Oriental...1905*, p. 1398.

<sup>3</sup> L'*Annuaire Oriental...1905* ne mentionne pas de journaux. Faut-il supposer qu'ils ne paraissaient pas en 1905 ? C'est très probable si nous tenons compte du fait que, cette année-là, un grand incendie ravagea une grande partie de la ville. En 1911, paraît Journal grec d'Andrinople, *Aimos*, fondé en juin 1911, *Organe des intérêts nationaux et ecclésiastiques*. On trouve du papier à en-tête de ce journal dans le dossier 96 des Archives Stamoulis à l'Académie d'Athènes. Dans la bibliographie existante, nous n'avons pas découvert de renseignements sur ce journal. En 1915, les journaux suivants sont mentionnés : *Boz de la Verdad*, bi-hebdomadaire, J. Barisac, directeur; *EDIRNE*, organe officiel du Vilayet, paraissant tous les jeudis en turc; *Evros*, en grec, paraissant 3 fois par semaine, direct.- propriétaire Vlahopoulo (C.); *Vatan*, turc, bi-hebdomadaire; *Yéni-Edirne*, turc, bi-hebdomadaire, Chevket Bey, directeur; voir *Annuaire Oriental... 1915*, p. 1246.

<sup>4</sup> Dans l'*Annuaire Oriental...1905*, p. 1400, on trouve mentionnée une société Austro-Hongroise. Président, Bonapace (L.). Vice-Président, Kudlich (F.). Dans l'*Annuaire Oriental...1915*, p. 1246 on trouve les Sociétés de bienfaisance suivantes: 1. Arméniennes, AGHKADATZ.- I-SER-HISSOUSSI. 2. Austro-hongroise, Président : Bonapace (L.) Vice-Président, Kudlich (F.). 3. Israélites, BIKOUR-HOLIM. — OZE DALIM.- GUEUMEULOU-D-HASSADIM.

CPC/Tur Andr. 2pte B : 1862-1877, ff. 198-201

Andrinople, 25 octobre 1872

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le mouvement politico-religieux qui a agité la population bulgare de cette province, après s'être ralenti quelque temps au point qu'il eût été difficile de s'apercevoir de son existence, vient d'entrer dans une nouvelle phase. Je veux parler de l'arrivée de l'évêque Pouràrêthe récemment nommé au siège de Philippopoli par l'Exarque Bulgare. Ce prêtre vient de s'arrêter quelques jours à Andrinople en se rendant au siège de son épiscopat et son arrivée a naturellement causé une certaine émotion tant chez les partisans du schisme que chez eux du patriarcat. Tous les chefs du parti bulgare d'Andrinople et un assez grand nombre de djiorbadjis des environs se sont rendus à la gare du chemin de fer à la rencontre de leur évêque et il a fait son entrée dans la ville à la tête d'un cortège assez important au grand étonnement de la population musulmane, qui n'a pas l'habitude de voir les prêtres bulgares se promener à cheval suivis d'une soixantaine de cavaliers.

Un des buts principaux du séjour qu'a fait Mgr. Pouràrêthe à Andrinople était d'ordonner des prêtres pour certaines églises des environs qui en sont privées depuis qu'elles ont pris le parti du schisme. On annonce même la nomination prochaine d'un évêque bulgare pour le siège d'Andrinople; ce serait, dit-on, Mgr Dorothee qui serait désigné pour ce poste.

Bien que tout se soit en fin de compte passé d'une façon fort calme et sans manifestations extérieures, il s'en est peu fallu qu'il n'y eût collision entre les deux camps des orthodoxes et schismatique. Le supérieur du Couvent de Terre Sainte d'Andrinople, établissement dont la fidélité au patriarcat n'avait jamais été soupçonnée, a cru bon, paraît-il, de se maintenir un pied dans les deux camps. Il est allé rendre visite au nouvel arrivé et lui a offert de venir officier le Dimanche suivant dans la chapelle du Couvent. Grand émoi à cette occasion de la communauté grecque et visite en corps à son évêque pour le prier d'intervenir. Le supérieur du couvent mis sous clef et l'évêque bulgare s'étant sagement abstenu de se rendre à son invitation, cet incident n'a pas eu de suite. Il sert toutefois à montrer combien de prêtres, même parmi ceux que l'on croyait les plus fidèles au patriarcat, sont prêts à passer à l'ennemi dès qu'ils y verront un intérêt bien net. La libéralité que les Bulgares dans leur première ferveur montrent jusqu'ici pour leur nouveau clergé est faite pour exciter bien des convoitises. Il est même curieux d'observer ces populations que nous n'avons pas l'habitude de considérer comme avancées faisant une expérience pratique et volontaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On ne saurait cependant se dissimuler que l'idée politique est après tout le mobile principal de cette révolution religieuse et c'est là surtout ce qui frappe d'avance de stérilité tous les efforts faits auprès de Bulgares dans un autre sens. L'Eglise d'Orient, par la facilité même avec laquelle les schismes s'opèrent dans son sein, se prête mieux que l'Eglise Latine à représenter l'idée nationale, et la

liberté de la foi étant, par un singulier contraste, accordée dans sa plénitude à des populations privées de toute autre, elles prennent naturellement leur dénomination religieuse pour drapeau et leurs prêtres pour chefs dès que leurs projets ou leurs expériences d'indépendance à venir commencent à prendre corps.

Dans leurs entretiens et leur confiance, le petit nombre de personnes qui ont dirigé le mouvement depuis son origine commencent à laisser entrevoir leurs vues d'avenir. Il n'est pas douteux que la politique fort habile qu'a suivie le Gouvernement Ottoman dans toute cette affaire n'ait assez sensiblement modifié ces vues et ces projets. On peut dire qu'en accordant aux Bulgares à peu près tout ce qu'ils demandaient, la Porte a coupé l'herbe sous le pied de la Russie, et que cette dernière a fait les frais d'un mouvement qui ne lui sera pas d'un grand profit. Les Bulgares laissent entrevoir l'égoïsme intelligent avec lequel ils ont accepté l'aide de cette puissance pour soutenir leurs revendications, sans avoir jamais eu l'intention de lui donner ce qu'elle attendait d'eux en retour, surtout depuis qu'ils ont obtenu satisfaction de la Porte. C'est bien plutôt vers la Serbie que se portent leurs regards. Le succès qui a couronné les efforts de ce petit pays vers l'indépendance en fait en quelque sorte, à l'heure actuelle, le Piémont des Slaves de Turquie, et nul doute que l'organisation politique qui prévaudra si cet Etat réussit comme son devancier ne sera pas précisément celle qu'aurait désiré voir sur le Danube le Gouvernement de Saint Pétersbourg.

Quant à l'influence française et à la manière dont elle peut agir sur ce réveil populaire, nul doute que ce ne soit bien plutôt par son côté libéral que par des essais de propagande religieuse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mon profond respect.

G. Mallet

\*\*\*

CPC/Tur. Andr. 3pte A-4: 1880-1887, ff. 101-110

Andrinople, 17 janvier 1882

Monsieur le Ministre,<sup>1</sup>

La statistique jusqu'à présent est une chose inconnue en Turquie. Il est donc impossible de connaître d'une manière précise le chiffre de la population qui habite Adrianople. On l'évalue à près de 80.000 habitants appartenant aux races suivantes :

Grecs :	25.000	
Ottomans :	20.000	
Israélites :	15.000	Les Européens étrangers ou nés dans le
Bulgares :	8.000	pays forment une quarantaine de familles
Arméniens :	6.000	
Bohémiens :	2.000	
	76.000	

#### Ecoles grecques

Le Ministre de l'Instruction publique en Turquie ne subventionne pas les écoles ottomanes ou encore ne le fait-il que très misérablement. La communauté grecque d'Adrianople entretient tant dans la ville que dans ses faubourgs 21 établissements scolaires fréquentés par 2.328 enfants des deux sexes.

Le personnel enseignant se compose de 49 professeurs parmi lesquels figurent plusieurs femmes. Maîtres et maîtresses sont presque tous diplômés, ayant fait leurs études soit en Grèce, soit dans des écoles supérieures sises en Turquie mais reconnues par le gouvernement hellénique, fait d'une haute importance sur lequel je reviendrai. Presque tous les bâtiments qui servent de lieux d'instruction sont la propriété de la communauté grecque. La dépense annuelle exigée pour le fonctionnement de ces 21 établissements scolaires ne s'élève pas à moins de 2.698 livres turques soit 20.054 francs en monnaie française. Ils se divisent tant pour les garçons que pour les filles, en trois catégories.

La première catégorie comprend les écoles d'asile ou écoles fréquentées par les enfants de cinq à sept ans.

La seconde catégorie comprend les écoles où se donne l'instruction primaire. Ces deux sortes d'instructions pédagogiques sont calquées sur les systèmes les plus récents et les plus perfectionnés de l'Europe. Un des nombreux syllogues grecs (Associations pour répandre les lettres grecques) a fondé à Salonique une école normale où l'on forme des professeurs aptes à enseigner d'après les nouvelles méthodes.

La troisième catégorie est fournie par ce que les Grecs appellent "Το γυμνάσιον" (le gymnase) et où se donne l'instruction secondaire. Le gymnase contient quatre classes qu'on franchit en quatre années scolaires. L'étude du français et du latin est obligatoire dans toutes les classes du gymnase. L'élève qui a suivi les cours d'un gymnase et reçu son brevet (Απολυτήριο) est admis immédiatement aux cours de l'Université d'Athènes où il peut se livrer à l'étude d'une science quelconque. Si l'élève diplômé d'un gymnase sis en Turquie mais reconnu par l'Université d'Athènes veut étudier une science dans une Université européenne, à celle de Paris, par exemple, la chose lui est loisible. Il n'a qu'à se rendre à Athènes et à exhiber son certificat d'études à qui de droit, au Recteur de l'Université ou au Ministère de l'Instruction publique. Cela fait, l'autorité compétente lui délivre un nouveau certificat d'études légalisé par le

<sup>1</sup> Léon Gambetta, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères à Paris.

Ministère des Affaires Etrangères, en vertu duquel il obtient son inscription dans n'importe quelle Faculté européenne. Outre les gymnases du royaume Hellénique, il y a en Turquie cinq ou six lycées qui jouissent de cet avantage considérable, qui n'est accordé, que je sache à aucun des nombreux collèges tenus en Orient par les ordres religieux que la France subventionne généreusement. Cette déplorable infériorité dans laquelle se trouvent les établissements scolaire dirigés en Orient par les Associations religieuses placées sous notre protection a passé jusqu'ici inaperçue. J'ai l'honneur, en même temps que le regret, d'être le premier à la signaler à la sérieuse attention de votre Excellence.

#### Ecoles ottomanes

Il y a dans la ville d'Andrinople des écoles ottomanes fréquentées par 1.800 élèves. A vrai dire, presque toutes ces écoles sont plutôt des salles d'asile. Cela prouve toutefois que les fils d'Osman commencent à comprendre qu'ils ont le plus grand intérêt à ne pas laisser complètement le monopole de l'instruction aux races plus au moins hostiles qui habitent les mêmes pays qu'eux. Quelques patriotes ottomans (surtout les partisans de la jeune Turquie) ont déployé durant ces dernières années beaucoup d'efforts et d'habileté pour simplifier les méthodes d'enseignement qui étaient vraiment déplorable jusqu'à ces dernières années. Parmi les écoles ottomanes d'Adrianople (on vient de fonder aussi une école militaire préparatoire) il n'y en a que deux qui soient sérieuses. Dans ces deux établissements scolaires (Ruchtié et Adalié), on enseigne le français ainsi que le dessin. Si Votre Excellence trouvait convenable de donner une marque de sympathie à ces deux écoles, je La prierais de vouloir bien leur envoyer quelques cartes géographiques ou deux belles mappemondes.

#### Ecoles israélites

L'Alliance Universelle Israélite dont le siège est à Paris entretient à Adrianople deux bonnes écoles: une pour les garçons et une pour les filles. La première est fréquentée par 200 élèves et la seconde par 260. Elles sont toutes les deux placées sous la protection française. Dans six ans, il n'y aura pas dans Adrianople un jeune homme ou une jeune fille israélite ne parlant le français, attendu que dans les écoles en question notre langue est la base de tout l'enseignement. C'est peut être triste à dire, mais c'est incontestable que ce sont ces malheureux Juifs, que tout le monde persécute, qui, à Adrianople, font le plus d'efforts pour répandre la langue française et pour s'approcher de notre civilisation. J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Excellence un rapport que M. Benferado m'a dernièrement adressé sur l'école des garçons dont il est le Directeur. Elle y verra une preuve des sentiments dont les races orientales sont animées à notre égard mais dont malheureusement jusqu'ici nous n'avons pas eu l'air de faire grand cas. C'est sur elles cependant que nous devrions chercher à fonder en grande partie notre influence en Orient, ainsi que je m'efforce de le démontrer dans le mémoire spécial que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence.

#### Ecoles bulgares

Tant que les Bulgares étaient les rayas les plus méprisés et les plus maltraités de tout l'Empire ottoman, non seulement ils n'avaient aucun des privilèges politiques accordés à quelques autres races, mais leurs écoles et leurs églises se confondaient avec celle des Grecs. Grâce aux manœuvres des comités slaves et l'habileté du général Ignatieff, les Bulgares sont aujourd'hui délivrés du joug ottoman aussi bien que de celui du Patriarcat Oecuménique. Avec les efforts pour l'organisation politique ont commencé aussi les efforts pour l'instruction publique. La Thrace est en partie habitée par la race bulgare. Les comités slaves ne la laissent jamais en dehors du cercle de leur action. Ils viennent d'envoyer 92.000 francs pour servir à l'organisation des écoles bulgares dans cette province. Cette organisation commence à peine. Je sais que l'enseignement du français est porté dans le programme des écoles supérieures. La lutte engagée entre les Grecs et les Bulgares se poursuit maintenant aussi bien sur le terrain de l'instruction que sur tout autre; mais les derniers auront beaucoup à faire avant de rivaliser avec leurs adversaires dont l'ardeur pour l'étude est réellement très grande.

Il résulte de ce petit travail statistique que plus de 5.000 élèves fréquentent les écoles indigènes d'Adrianople; que dans les écoles supérieures des différentes communautés qui composent la population de cette ville, notre langue est enseignée comme langue obligatoire. Cela constitue une preuve palpable de l'ardeur avec laquelle la jeunesse de ce pays se livrerait à l'étude du français si elle avait le moyen de le faire avec plus de chances de succès qu'elle n'en a actuellement. Mais nous, au lieu d'agir sur cette masse énorme et de chercher à nous l'attirer en lui facilitant l'étude de notre langue, nous ignorons même son existence et nous répandons nos bienfaits sur une centaine d'élèves dont une grande partie sont des enfants trouvés! Ce qui a lieu à Adrianople à de rares exceptions près se répète dans toutes les villes d'Orient. Malgré cela, on persiste à croire en France que le système et les errements que nous suivons depuis des siècles contribuent énormément à répandre notre civilisation et notre influence dans ce pays où nous avons tant d'intérêts et où il nous serait facile d'occuper solidement la première place. Mais je ne veux pas répéter ici ce que j'ai l'honneur de dire à Votre Excellence dans le mémoire plus haut mentionné.

Veillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, de votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Gustave Laffon

#### ADDENDUM

Sur les mêmes sources françaises, voir l'article H. Gluškov, «Les missions catholiques et l'influence française en Thrace de l'Est durant les années 80 du XIXe siècle», *Bulgarian Historical Review/Revue bulgare d'Histoire* 1-2 (1998), p. 179-196.

## HISTORY OF, AND HISTORIOGRAPHY ON, GREEK TOBACCO<sup>1</sup>

*La cigarette*

*Oui, ce monde est bien plat: quant à l'autre, sornettes.  
Moi, je vais résigné, sans espoir à mon sort,  
Et pour tuer le temps, en attendant la mort,  
Je fume au nez des dieux de fines cigarettes.*

Jules Laforgues (1880)

As my contribution to this colloquium, which is, as far as I know, the first devoted to the history of tobacco in the Balkans, I have decided to present an outline of the historiography on tobacco in Greece. By way of a preface, let me just say that in my opinion tobacco had two basic consequences in Greece: it contributed actively to the incorporation of the farmer as a crop-grower in the national economy and it contributed to the formation of working-class and union consciousness in the labourer.

The Greek bibliography on tobacco is enormous, as is the mass of sources, but historical studies are few. Those that exist focus on the late nineteenth century and after. This is quite understandable, as will emerge from what I say later on, since after the expansion of its borders Greece became essentially a tobacco-producing country, playing a leading role in the export trade of oriental tobaccos.

It is not fortuitous that when I asked the Documentation Centre of the National Hellenic Research Foundation for titles of Greek dissertations on the subject of tobacco all were of medical content, concerning the harmful effects of tobacco-smoking on health. I located one DEA, submitted to the Sorbonne in 1986, by Aglaia Gretsikou, entitled *Cavalla: centre de préparation et de commerce de tabac. L'économie agricole de Thassos et l'émigration temporaire des Thassiens comme ouvriers de tabac à Cavalla*. And another one maîtrise, defended at the University of Thessaloniki at 1994, by Nikos Kantas entitled *Working problems and Mobilisations of Tobacco-workers of Kavala in inter-war years*.

---

<sup>1</sup> Communication in the Congress "Tütün" of Marmara Üniversitesi, Istanbul (22-23 October 1998).

I shall begin my paper following chronological order. Our knowledge of tobacco-growing and trading in the area of northern Greece during the Ottoman period is gleaned from travellers —mainly Holland and Cousinery— and consular reports. Constantine Mertzios cites information from the archive of the Venetian consulate in Thessaloniki on the transport of tobacco through the port in the seventeenth and eighteenth centuries. Felix Beaujour mentions the varieties and the prices of Macedonian tobacco in the decade 1787-1797. M. Laskaris, N. Svoronos and Dimokratia Iliadou inventory information from the reports of the French consuls and the *Chambre de Commerce de Marseille* concerning the tobacco trade in the eighteenth century through the ports of Thessaloniki and Kavala. In studying the tobacco trade, both N. Svoronos, for the eighteenth century, and Emilia Themopoulou for the nineteenth, draw on information in the archives of the French Foreign Ministry. Themopoulou extends her research to the archives of the British Foreign Office and the Greek Foreign Ministry. Siorokas also follows the tobacco trade in the region of Arta from French consular archives.

It is apparent from what I have said so far that the rich source of information in the Ottoman archive of Thessaloniki has not been tapped, nor has the material in the Ottoman archives in Turkey. There is information on tobacco in the sicills of Thessaloniki. Indeed, Vasdravellis has published documents for the years 1808 and 1813 from these codices, on prices fixed for the different varieties of Macedonian tobaccos. However, in general no studies have been made of tobacco in the wider area of Macedonia in the Ottoman period; as far as I know the only work is by A. Matkovski; T. Mateescu has written about tobacco-growing in Dobrudja in the eighteenth century.

The Ottoman sources are not the only ones that await investigation for the period of the Ottoman Occupation. There is abundant information in Greek documents of the period. By way of example, I mention the chronicle of Papasynadinos from Serres, in which is recorded "7132 (1632) in the month of September Sultan Murad became the new king ... and he spoilt the coffee shops all over the realm, as well as tobacco, and no one smokes it". It is recorded in a manuscript in the library at Zagora that in 1760 Patriarch Kallinikos expressly forbade smoking by the clergy. The reason for this is clear. There was an immediate danger of fire. Once again from the chronicle of Papasynadinos I quote the testimony on a great fire in the market-place at Serres: "in the cobbler's shop some were smoking tobacco and afterwards they passed there where they had shaken the pipe, the fire had not gone out and the workshop was full of litres of cotton and everything was burning". As early as the late seventeenth century tobacco had acquired its opponents and its supporters. Nikolaos Mavrokordatos, Voevod of Wallachia and son of Alexander, wrote a 'Rebuke against nicotine', while Mitrophanis Grigoras defended it.

Judging from the references to tobacco pouches, pipes etc. in the texts of wills or from the mounds of pipe bowls discovered in excavations around the castles, there was widespread use of tobacco in the area of Greece during the Ottoman period.

Although it might appear to be of an exaggeration, it is nevertheless true that the period of the Ottoman rule to the mid-nineteenth century is *terra incognita* in the history of tobacco in the Greek regions. By saying this I do not of course mean that we know nothing about the extent of its cultivation or the volume of yields, the prices at which it was traded, the level of taxation and so on. I mean for example that the attitude of the Orthodox Church to tobacco in these years has not been studied, just as the folk tradition of tobacco has not been investigated systematically. With this ascertainment, not particularly flattering for the discipline I serve, I now pass to the history of tobacco from the late nineteenth century to the inter-war years.

As a general observation on the themes of this historiography, I should say that it analyses the terms of articulation of the farming family with the monoculture of tobacco as a cash-crop in the regions unified in the Modern Greek state between 1881 and 1919. It studies aspects of government policy that contributed to the formation of powerful social groups directly dependent on the product yet not incorporated in the rural community, that is the tobacco merchants and manufacturers. Other studies have attempted either to present the social profile of the tobacco-workers, to explain the reasons for their participation as activists in the labour and political struggles in the inter-war years, and to sketch the social consciousness of the tobacco-workers' community.

I shall continue by attempting to describe briefly, through the existing bibliography, the phases in the history of Greek tobacco. Three can be broadly distinguished according E. Prontzas.

During the period just after the founding of the Modern Greek State until 1882 the small farms in Old Greece (Naplion, Argos, Agrinio) prevailed, their production covering the small demand for domestic consumption and the even smaller demand for export. There were no restrictions on cultivation, while tobacco was taxed according to the same system as other agricultural products: a tithe was levied. Two significant events transformed the state's relationship to tobacco, and their consequences became manifest in the next period.

First, in 1876 the new law introducing 'the tax on consumable tobacco' was passed, which imposed the transport of uncut tobacco to state warehouses that were set up in the provincial capitals and the payment of duties to the state when the cut tobacco was despatched from the warehouses to the tobacco retailers.

Second, in 1881 the provinces of Epirus and Thessaly were incorporated in the Greek state, considerably reinforcing the production and export of Greek tobacco.

The 1883 legislation imposing the consumption tax on tobacco ushered in the second period, during which there were no restrictions on the cultivation or the export of tobacco. However in the consumption of tobacco the state reserved the privilege of cutting it and of providing the cigarette paper. Debate at this time led to a proposal that the state's privileges in this field should be replaced by a tobacco monopoly modelled on the Turkish Limited Tobacco Company, Régie. The period 1883-1919 was marked by serious upheavals in the countries producing oriental tobacco and Greece rose to first place among the exporters. The first impetus had been given at the beginning of the decade when Greek production was boosted by 25% after the incorporation of Thessaly. The second impetus was given after the end of the Balkan Wars (1912-13), when the rich regions of western and eastern Macedonia, specialising in excellent quality oriental tobaccos, were incorporated in the Modern Greek state. Last, in 1919 Greece acquired another important tobacco-growing region, western Thrace. The changes in the national boundaries increased the volume of production and improved the quality of the product, and also emphasised regional differences in the growing conditions, trade and industrial processing of tobacco.

In the late eighteenth century 1/8 of the arable land of Macedonia was devoted to tobacco growing. The area increased significantly in the nineteenth century, and by the early twentieth century tobacco accounted for a quarter to a fifth of the crops cultivated, while its percentage of the value of total agricultural production was much greater. In contrast to the organisation of the tobacco trade in Greece of the 1881 boundaries, this trade in Macedonia was conducted by foreign firms with offices in the traditional commercial centres of the region, while foreign state monopolies were the steady suppliers of oriental tobaccos to these centres. The principal characteristic of these markets was the stability of supplies, namely every second year by the merchant houses (more rarely every three years) and annually by the state monopolies. In parallel, more than 30,000 workers, with fixed working hours, specialist skills and union organisation were added to the labour force of Old Greece.

The third period is defined by the supremacy of exports: tobacco accounted for about half the value of Greece's total exports. However the problems of the Greek economy in the 1920s, the monetary instability and the exchange problem, together with the uncontrolled stockpiling of tobacco, obliged the state to take three important steps:

– The first, which was political, involved the inter-Balkan collaboration of the three main tobacco-producing countries (Greece, Bulgaria, Turkey).

– The second, which had to do with credit, was the founding of the Agricultural Bank in the late 1920s.

– The third step concerned social policy, with regard to the tobacco workers for example "Tobacco-workers' Insurance and Rehabilitation Fund" and to state interventionist institutions such as "Greek Tobacco Organisation", "Bureau for the Joint Distribution of Tobacco".

The spread of tobacco-growing in Greece from the late nineteenth century onwards was due to the following parameters:

1. It required small land holdings and not particularly fertile soil

2. It brought high yields and income

3. There were favourable circumstances in the international demand for oriental tobacco

4. Production soared with the acquisition of Thessaly and Epirus, and the transfer of most of their lands in the early years to Greek capitalists who linked the economic efficiency of their holdings with the developments in international trade.

5. Last, the annexation of Macedonia and western Thrace established Greece internationally as a tobacco-exporting country, in conjunction with the influx of Asia Minor refugees from tobacco-producing regions of the Ottoman Empire (e.g. Samsun, Bafra), who settled in corresponding tobacco-growing regions of Macedonia and Thrace after the Exchange of Populations.

The special features of tobacco cultivation, and specifically its large intensive growing stage, acted as a constraint on amassing land holdings, or to put it another way, contributed to the maintenance of small holdings farmed by members of a family. Moreover, the obligations that tobacco cultivation imposed further weakened the family's involvement with other farming activities such as stock-raising, and favoured the expansion of the cash crop.

This meant that specialised rural settlements were created with small plots growing fine tobaccos. The villages created after the settlement of the refugees from Asia Minor were also assimilated in these. It also meant that equilibrium was achieved in the system of small and large agricultural land holdings, and it speeded up the modernisation of the rural economy.

The specialisation of the local economy and the incorporation of the farmer as crop-grower in the national economy also proceeded apace. On the other hand these same factors contributed to the modernisation of the fiscal institutions, and the implementation of a state policy of strong social intervention: which included changes in cultivation systems, adoption of innovations in agricultural credit facilities, application of state supervision of crop size, and intervention in the domestic and international markets. The development of the sector was linked with controlling competitiveness and eliminating smuggling.

When the art of cigarette-rolling by hand gave way to the cigarette-making machine the cigarette industry was born. This enhanced a powerful group in the class of businessmen, the tobacco manufacturers. Greek tobacco manufacturers dominated the Greek market as a result of the increase in domestic consumption and the consumer addiction to the machine-made cigarette. They soon became involved in supplementary branches of the industry such as box-making and printing (lithography). The presence of Greek tobacco merchants/tobacco manufacturers was not limited to Greece but extended also to Europe, America and Australia. Greeks were the leading

producers of 'Egyptian cigarettes' and systematic importers of oriental tobaccos to America. The lobby of Greek tobacco merchants in Smyrna and Istanbul was a powerful one. For example, the Muratti Ambassador company, recently bought out, was founded by Mouratoglou, a Greek tobacco merchant from Istanbul who had factories in London and Manchester.

Allow me, if I have not tired you, to proceed to the second leg of my summary history of Greek tobacco: the tobacco labourer's movement, on which there is a considerable Greek bibliography.

Tobacco-workers were the mainstay of the Greek labour movement in the inter-war years. They were its most numerous, most solid sector, with strong concentration in certain towns (Kavala, Drama, Serres, Thessaloniki, Volos, Agrinio and elsewhere). They were also the most militant. The tobacco-workers' struggles, known generically as the "tobacco question", characterised the 1920s and 30s.

The tobacco question can be distinguished into three periods. In the first, from the late nineteenth century till 1922, the professional group of tobacco-workers was formed and the terms of the trade and processing of tobacco were formulated. Two towns functioned as organisational centres of tobacco-production, Kavala and Thessaloniki. In the early twentieth century the big international tobacco-trading companies began to appear (Allatini, American Company, Hertzog and others), which bought the tobacco leaves from the farmers and then processed them. They cleaned them, separated them according to quality and size, and then tied them in bundles to preserve their quality and aroma. The high cost of processing led the tobacco merchants to make their first attempt at exporting raw (unprocessed) tobacco from the port of Kavala in 1909. There was another wave of raw tobacco exports in 1914 and again in the two years 1919-1920. The dramatic strikes declared by the workers in protest were tantamount to an uprising, as workers clashed with strike-breakers and police. The great strike in 1914, that shook the whole of Macedonia, was organised and led by the "Federation", the most important socialist movement in the province. The action was successful, since the tobacco merchants accepted the tobacco-workers' demands for better working conditions.

In the period from the settlement of the Asia Minor refugees in Greece in 1922 until the onset of the economic crisis in 1929 the tobacco question was posed with particular social intensity. Tobacco merchants appeared adamant in implementing new methods of processing tobacco and new labour relations inside the tobacco warehouses in order to reduce production costs. The state was also involved in this conflict, siding with the tobacco merchants for two reasons.

First because the social conflict was associated with the fate of the country's main export product and consequently with the inflow of foreign exchange.

Second because it could not accept the radicalisation of the tobacco workers in whose ranks the Greek Communist Party (KKE) had a strong influence, particularly after the arrival of the Asia Minor refugees. It is characteristic that the largest percentage in the 1926 elections was gained by Greek Communist Party in Kavala (23.5%). The most aggressive strikes were those in 1927 and 1928, to which the tobacco merchants responded with lock-outs and the state with violent intervention by the police and the passing of anti-democratic legislation such as the "Idionymo = anti-democratic law". Nevertheless the tobacco-workers' unions, having the mass of tobacco-workers behind them, operated a closed shop until 1924 and obliged employers to pay relatively good daily wages.

In the third period, from 1929-1936, the tobacco-workers' profession was dealt another blow, when in 1933 the tobacco-merchants tried to replace the male workers with females, by changing the processing system, the famous 'tonga'. The opposition of the tobacco-workers essentially safeguarded their profession until 1953, when parliament voted to lift the protection of the profession of tobacco-worker and the exit of male workers. In 1936 the first conference of tobacco-workers was held in Thessaloniki, from which the Panhellenic Tobacco-workers' Federation emerged. This led the tobacco-workers to their most desperate and radical protest. The atmosphere of the bloody clashes in Thessaloniki in May 1936 verged on civil war, providing pretexts for the imposition of the Metaxas dictatorship.

If we try to interpret the presence and persistence of the tobacco-workers as a professional group, this should, I believe, be placed in the context of the peculiar development of Greek capitalism. On this subject Th. Alexiou gave an excellent paper on the social reasons for the radicalisation of the Greek tobacco-workers in the inter-war years. According to Alexiou the collapse of the country's traditional manufacturing centres, such as Hermoupolis in Syros, and the shrinking of centres of grape production in the Peloponnese were concurrent with the rise and reinforcement of economic sectors producing almost exclusively for export, such as the tobacco industry, which in 1924 accounted for 51.5% of the total value of Greece's exports. The increased demand for tobacco in the international markets strengthened the negotiating position of the tobacco-workers in the domestic labour market, to claim better wages, a natural consequence of the strength of the tobacco-workers' unions. According to Abraham Benaroya, about 90% of the tobacco-workers were unionised in 1921. The social status of the tobacco-workers acquired a completely different dimension with the introduction of the cigarette-making machine, each one of which made 100 workers redundant. Of course the main causative factors of the crisis in the sector were the tactics of the tobacco merchants in exporting unprocessed tobacco, as well as the difficulties in exporting tobacco because of the world economic crisis in 1929.

It is clear from what I have said that the tobacco-workers constituted a professional class that occupied an important place in the semi-industrial framework of merchant capitalism. And because no total shift of working methods to the advantage of capitalist industries was effected in Greece, various forms of production coexisted, resulting in a heterogeneous working class. Consequently the tobacco-workers owed their protracted presence not to a genuine capitalist development, which would have meant their social demise, but to a distorted capitalist development. So, if the place of the tobacco-workers in production and in the framework of merchant capitalism was self-evident, on the contrary, depending on the setbacks in the world market and the speculation of tobacco merchants, always in the same framework, it became counter-economic and more than problematical in a mechanised labour process. This is where the reasons for the radicalisation of the Greek tobacco-workers in the inter-war years should be sought.

In conclusion, I feel the need to say that this paper is a token of homage to Kavala, my home town, the premier tobacco town in the Balkans until the 1960s. I should also say that my involvement with the history of tobacco took me back to moments of my childhood and youth, strongly imbued with the aroma of tobacco that permeated from the tobacco sheds, which I passed every day on my way to school.

(translated by Alexandra Doulmas)

#### Selected Bibliography

anonyme, *The decade of Greek tobacco: 1945-55* (in Greek), Athens 1955.

Alexiou Th., «The social reasons for the radicalisation of the Greek tobacco-workers in the inter-war years» (in Greek), *Ta Historica* t. 11, fasc. 21 (Dec. 1994), p. 339-364.

Altitzoglou Ph., *Yakades and the valley of Xanthi* (in Greek), Athens 1941.

Angeloudi Sapho, «Kavala as a tobacco City» (in Greek), *Archeologia* 18 (1986), p. 48-53.

A. Th. D., «The tobaccos of Eastern Macedonia and Thrace» (in Greek), *Journal of Eastern Macedonia and Thrace* 2 (1932) 111-117 [Areas under tobacco cultivation, and growers].

Aytul Ayla, *Türkiye'de tütün ziraatı ve ticareti*, Istanbul 1966 (Ph.D. in University of Istanbul).

Beaujour F., *Tableau du commerce de la Grèce, formé d'après une année moyenne, depuis 1787 jusqu'en 1797*, t. I, Paris 1800, p. 77-108.

*Bulletin du Bureau de protection du tabac hellénique, Cavalla*) monthly edition Year 1 (1st Sept. 1926) to Year 6 (Aug. 1932) [A wealth of information on the tobacco trade of the region in Greek and French].

Dambergis A., *Les tabacs et toubekis grecs au point de vue chimique. Rapport présenté au Congrès international de chimie appliquée (Bruxelles 4-10 août 1894, Athens 1894* [Avec une carte indiquant la production du tabac en Grèce par eparchies].

Charitatos M. - Yakoumaki Pinelopi, *The History of Greek Cigarette*, Athens 1997.

Farley J. L., *The Resources of Turkey*, London 1863, p. 42-43 [Tables on the export of tobacco in 1848-1859].

Grâncarov Hr., «Tjutjunat v Belomoriето», *Tjut. pr.* 11 (1942) 11-12 [Rapports bulgare-grecs, no. 89].

Iliadou Democracie, *Inventaire des documents des archives de la Chambre de commerce de Marseille, Lemme Salonique (XVII-XVIII siècles)*, Thessaloniki 1981.

Ioannidou Helen, «The tobacco trade and tobacco workers. The first tobacco merchants, tobacco worker struggles, and the economic prosperity of Kavala» (in Greek), *Kathimerini -Epta Imeres* (27-6-1993).

Kalitzounakis D., *Tobacco* (in Greek), Athens 1931.

Kofinas G.N., *The economics of Macedonia* (in Greek), Athens 1914.

Lambros G. - Tzanidis M., *Eastern tobaccos* (in Greek), Kavala 1939.

Lascaris M., *Salonique à la fin du XVIIIe siècle d'après les rapports consulaires français*, Athens 1939, p. 50-53.

Liakos A., «Tobacco workers in the Inter-war period. A dangerous class» (in Greek), *Entefktirio* 19 (June 1992), p. 60-69.

Mantzaris A., *Our tobaccos* (in Greek), Athens 1929 [References to the tobacco plantations and tobacco cultivation, and growers, 1885-1927].

Mateescu T., «Cultura tutunului în Dobrogea în timpul stapânirii otomane», *Revista Arhivelor* 2/1994, p. 176-186

Matkovski A., «Aufreten und Ausbreitung des Tabaks auf der Balkanhalbinsel», *Südost-Forschungen* 28 (1969), p. 48-93.

Mertzios K., *Documents on the Macedonian history* (in Greek), Thessaloniki 1947.



- Moraïtinis P. A., *La Grèce telle qu'elle est*, Paris 1877.
- Mujic M. A., «Ferman i protiv kave i duvana», *Otkrica* IIII, Zagreb 1956, p. 43-45.
- Nasev D., «Tjutjunoproizvodstvoto v Belomoriето», *Tjut. pr.* 12 (1943-45) 46-50 [Rapports bulgare-grecs, no. 107].
- Nestorrof M., *Les tabacs d'Orient*, Dresde 1928.
- Nisiotis D., «Kavala. The major tobacco town of the Balkans», (in Greek) *Erevna* 15 (March 1953), p. 9-10.
- Papadopoulos-Kerameus A., «Remarks on the Rebuke against nicotine of N. Mavrokordatos» (in Greek), *Deltion Historikis kai Ethnologikis Hetaireias* 2 (1885-99), p. 447-451.
- Patras N., *Tobacco economy and tobacco policy* (in Greek), Thessaloniki 1954.
- Peyos G., *The struggles of tobacco-workers in Kavala 1922-1953* (in Greek), Athens 1984.
- Philips E.B., *Der Türkische Tabak: Kultur, Einkauf und manipulation*, München 1926.
- Prontzas E., «Villager, tobacco and state. The Greek tobacco market: 1887-1939» (in Greek), *Ta Historica* 9/17 (Dec. 1992).
- Quataert D., «The Commercialisation of Agriculture in Ottoman Turkey, 1800-1914», *International Journal of Turkish Studies* t. 1, fasc. 2 (Autumn 1980), 38-55.
- Sideris A., *The agricultural policy of Greece in the last hundred years :1833-1933* (in Greek), Athens 1934.
- Siorokas G., *The French Consulate in Arta (1702- 1789)* (in Greek), Ph. Dissertation, Janina 1981
- Skandalis E., *The tobacco in the agricultural economy of the Northern Greece* (in Greek), Athens 1960.
- Svoronos N., *Salonique et Cavalla (1686-1792). Inventaire des correspondances des consuls de France au Levant conservés aux Archives Nationales*, Paris 1951 (23 consul rapports on tobacco).
- , *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*, Paris 1956.
- Tabacs Helléniques. Organe de la Ligne des Offices pour la protection du tabac Hellénique*. Volo, Salonique et Cavalla, Office pour la protection du tabac hellénique, Cavalla, Year 1, (7 Sept. 1928) to Year 5, (Aug. 1932). [A wealthy of information on the tobacco trade of the region].

- Themopoulou Emilie, *Salonique, 1800-1875: Conjoncture économique et mouvement commercial*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris I, t. II, Paris 1994, p. 525-555.
- Tsopela-Saliba Panayota, *Le profil de l'ouvrière dans l'industrie et l'artisanat en Grèce, 1870-1920*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris I, t. I, Paris 1998, p. 104-118.
- Vacalopoulos C., «The commerce of Salonica 1796-1840», *Makedonika* 16 (1976), p. 73-173.
- , *Economic role of Macedonia and Thrace in mid 19-th century international commerce* (in Greek), Thessaloniki 1980, p. 87-124.
- , «Le commerce des ports de Thessalonique et Cavala (1870-1875)», *Balkan Studies* 22 (1981), p. 85-108.
- , «The European situation and its impact on the commercial development of Thessaloniki and Kavala during the Eastern crisis (1875-1878) and after», *Balkanika Symmeikta* 2 (1983), p. 113-123.
- Vasdravellis I. K., *Historical Archives of Macedonia, I. Archive of Salonica (1695-1912)* (in Greek), Thessaloniki 1952, p. 405 and 418.
- Viquesnel A., *Voyage dans la Turquie d'Europe*, t. I, Paris 1868 [Communiqués of the French vice-consul J. Clerissy, on the cultivation and trade of tobacco in the mid 19th century].

## PÉRIODISATION ET TYPOLOGIE DE LA PRODUCTION DES LIVRES KARAMANLIS

On appelle *karamanlidika* les livres en langue turque imprimés en caractères grecs. A ma connaissance, c'est chez M. R. Dawkins que l'on rencontre pour la première fois ce terme à propos d'imprimés : *karamanlitika* y désigne les caractères grecs employés pour écrire le turc<sup>1</sup>. Cette qualification leur a naturellement été attribuée par référence au public des lecteurs turcophones orthodoxes auquel ils s'adressaient, les *Karamanlis*<sup>2</sup>. Les travaux consacrés de

---

\* Cette étude a été publiée dans *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 12 (1997-98), p. 129-153 et la traduction turque «Karamanlica kitapların dönemlere göre incelenmesi ve konularına göre sınıflandırılması», dans *Müteferrika* sayı 13 (1998), p. 3-19. Pour des raisons pratiques et d'homogénéité linguistique, seuls sont ici mentionnés les premiers mots de titres des ouvrages karamanlis tels qu'ils sont traduits en français dans les six tomes de la Bibliographie Karamanlie. Pour les titres d'articles et d'œuvres littéraires en grec, nous en donnons ici une traduction libre ou, quand elle existe, celle adoptée par C. Th. Dimaras, *Histoire de la littérature néo-hellénique des origines à nos jours*, 2 vols, Athènes s.d.

<sup>1</sup> Voir R. M. Dawkins, *Medium Aevum*, t. I, Oxford 1932, p. 121. Cette référence est fournie par F. Halkin, «Acolouthies gréco-turques à l'usage des Grecs turcophones d'Asie Mineure», dans *Mémorial L. Petit*, 1948, p. 196 note 3 (article publié à nouveau dans *Recherches et documents d'hagiologie byzantine* [Subsidia Hagiographica, no 51], Bruxelles 1971, p. 5-13).

<sup>2</sup> Voici l'une des références les plus anciennes qui à se préoccuper du terme "karamanli" et à le mettre en rapport avec les populations turcophones de la Cappadoce : «Le terme "Karamanlis", dans sa plus ancienne acception, a désigné tous les habitants [de Karamanie], sans différence de race, de langue et de religion. Il a évolué par la suite de curieuse façon. On appelle aujourd'hui karamanlies les populations chrétiennes de l'Anatolie qui n'ont conservé de leur ancienne civilisation que la religion grecque orthodoxe et la conscience claire d'être, sinon des Hellènes, du moins des Romains (Ρωμαῖοι, Roum), différents des Turcs et établis avant eux dans les contrées qu'ils habitent encore. L'évolution du terme s'explique par ce fait que l'ancienne Cappadoce étant la première région de l'Orient byzantin où la domination des peuples touraniens s'est véritablement assise, ses habitants grecs ont été les premiers à désapprendre leur langue. [...] Il n'en est pas moins vrai qu'on trouve des Karamanlis dans toute l'étendue de la vaste péninsule et jusqu'aux portes mêmes de Constantinople, et que ces populations montrent parfois un très sincère attachement à la langue des vainqueurs qui a pour elles le charme incomparable de l'idiome maternel...», H. de Ziegler, «Les Karamanlis», *Le Mercure de France*, t. 96, no 345 (1/11/1911), p. 74-80. Un texte qui présente avec une éloquence teintée d'amertume la situation intellectuelle de l'Anatolie turcophone rend bien compte des valeurs dont est chargé le terme *Karamanli* : «La masse parle turc et ne parle que turc. Est-ce un crime? Assurément point ; mais les beaux parleurs de Constantinople, de Smyrne et d'Europe le considèrent presque ainsi. A leurs yeux, l'Anatolite n'est qu'à demi chrétien, il ne mérite pas le nom de Grec, le sobriquet de *Karamanlie* : «La masse parle turc et ne parle que turc. Est-ce un crime? Assurément point ; mais les beaux parleurs de Constantinople, de Smyrne et d'Europe le considèrent presque ainsi. A leurs yeux, l'Anatolite n'est qu'à demi chrétien, il ne mérite pas le nom de Grec, le sobriquet de *Karamanlie*», Constantis o Paroritès (pseudonyme), «Le patriarcat œcuménique en Asie Mineure», *Echos d'Orient* II (1898-99), p. 14. Peut-être est-ce à cause de la charge attachée à ce terme que, finalement, les «traducteurs et les compilateurs de la littérature orthodoxe n'usent nulle part du terme karamanli», voir Mefküre Mollova, «Sur le terme "Karaman" et les recherches sur les Karamans de J. Eckmann», *Güney-doğu Avrupa Araştırmaları Dergisi* 8-9 (1979-1980), p. 202.

façon systématique au contenu de la littérature karamanlie sont peu nombreux<sup>1</sup>.

Le présent article constitue la version revue et corrigée d'une étude plus ancienne<sup>2</sup>. En effet, la découverte, depuis, de 122 titres karamanlis inconnus imposait un réajustement des chiffres et une mise à jour de la bibliographie. L'économie du présent volume a imposé à cet exposé son caractère abrégé et ses limites thématiques. Dans sa version intégrale, il tiendra lieu d'introduction à mon édition de la Bibliographie Karamanlie actuellement en chantier, organisée du double point de vue chronologique et alphabétique. On trouvera donc ici une enquête sur la composition de la bibliographie et la production des livres karamanlis<sup>3</sup>. Les titres, rééditions et périodes d'intense activité dans l'édition de ces imprimés spécifiques conduisent à des remarques et à une série de premières conclusions sur le comportement du public des lecteurs turcophones orthodoxes. En effet, «le livre est l'expression culturelle la plus tangible et la culture est, à son tour, à la fois l'expression la plus évaluable de la conscience et la preuve la plus incontestable, lorsqu'il s'agit d'enquêter sur l'identité culturelle; aussi constitue-t-elle un élément essentiel de l'identité ethnique»<sup>4</sup>.

La bibliographie karamanlie comprend à ce jour 752 titres et non 757<sup>5</sup>. Le

<sup>1</sup> J. Eckmann, «Die karamanische literatur», *Philologiae Turcae Fundamenta*, (éds.) L. Bazin, A. Bombaci, J. Deny, M. T. Cökbilgin, F. Iz, H. Scheel, Mainz 1964, t. II, p. 819-835. Vient ensuite le doctorat de M. G. Miller, où un chapitre est intitulé «A Survey of the Karamanlidika Literature», voir M. G. Miller, *The Karamanli Texts. The Historical Changes in their Script*, Ph.D. Indiana University 1974, p. 19-44. On consultera enfin les brillantes analyses de R. Anhegger, «Hurufumuz Yunanca. Ein Beitrag zur Kenntnis der Karamanisch-Türkischen Literatur», *Anatolica* 7 (1979-1980), p. 157-202 ; du même, «Nachträge zu Hurufumuz Yunanca», *Anatolica* 10 (1983), p. 149-164 ; du même, «Das Temaşa-i Dünya des Evangelinos Misailidis (1781-72) als Quelle zur karamanischen Sprach- und Kulturgeschichte», dans *Türkische Sprachen und Literaturen, Materialien der ersten deutschen Türkologen-Konferenz (Bamberg, 3-6 Juli 1987)*, (éds.) I. Baldauf, K. Kreiser, S. Tezcan, Wiesbaden 1991, p. 1-38.

<sup>2</sup> Voir Evangelia Balta, «Livres en langue turque imprimés en caractères grecs : les "Karamanlidika"» (en grec), *Historica* V fasc. 9 (déc. 1988), p. 213-228.

<sup>3</sup> Les expressions "bibliographie karamanlie" et "production de livres karamanlis" ne sont pas ici synonymes : la seconde est plus restreinte. Nous précisons plus bas le contenu et l'usage de chacune.

<sup>4</sup> Evangelia Balta, «Les avant-propos des livres karamanlis en tant que sources pour l'étude de la "conscience ethnique" des populations orthodoxes turcophones», dans *Problèmes et approches de l'Histoire ottomane. Un itinéraire scientifique de Kayseri à Eğriboz*, éd. Isis, Istanbul 1997, p. 246.

<sup>5</sup> Dans *Karamanlidika. Bibliographie analytique des ouvrages en langue turque imprimés en caractères grecs*. Athènes, I (1958), II (1966), III (1974), désormais appelé *SD*. S. Salaville et E. Dalleggio ont répertorié, jusqu'en 1900, 333 titres. En 1987, deux tomes d'additions à la bibliographie karamanlie ont été publiés : E. Balta, *Karamanlidika. Additions (1584-1900)*, Athènes 1987, où 163 nouveaux titres parus avant 1900 viennent s'ajouter à la liste fournie par *SD* ; les 138 titres du second tome appartiennent à la production de livres du XXe siècle : voir, du même auteur, *Karamanlidika. XXe siècle*, Athènes 1987. Un troisième tome d'additions a récemment été publié, avec 122 titres inconnus qui couvrent la période de production du livre karamanli qui s'étend du XVIIIe au XXe siècle : voir, du même auteur, *Karamanlidika. Nouvelles additions et compléments, I*, Athènes 1997, désormais appelé *NAC, I*. Du total, 757 titres, il convient de retrancher deux articles concernant des livres qui, répertoriés à partir des mentions indirectes, donnaient l'impression qu'il s'agissait d'éditions karamanlies : entretemps, leur repérage dans les bibliothèques a révélé qu'il s'agissait d'éditions osmanlies et grecques. Deux autres articles bibliographiques ont également été éliminés : ils concernent en réalité non pas des livres mais des périodiques, voir *op. cit.*, p. 253-255, 259. Enfin, le no 75 de ce dernier tome, recensé à partir du témoignage d'un catalogue de livres, n'est autre que *SD* no 281 (1894).

premier texte turcophone imprimé avec des caractères grecs est la *Confession de Gennade Scholarios*, inclus dans la *Turco-Graeciae libri octo* de Martin Crusius, grâce auquel on peut faire remonter les tout débuts de la bibliographie karamanlie à 1584. C'est toutefois à partir de 1718 que l'imprimé karamanli se manifeste vraiment, jusqu'en 1935, date du dernier document attesté. Par conséquent le premier livre en langue turque a été imprimé avec des caractères grecs et il s'agit d'un imprimé karamanli. Le premier livre osmanli a été publié en 1729<sup>1</sup> mais il avait été précédé, en 1727, par le premier imprimé arméno-turc, ouvrage turcophone imprimé avec des caractères arméniens<sup>2</sup>.

### I. Les chiffres relatifs à la bibliographie et à la production des livres karamanlis

Les 752 titres qui, à ce jour, constituent la bibliographie des imprimés karamanlis ne correspondent pas tous à ce que nous considérons comme le livre karamanli. Ce chiffre résulte en effet de la tentative des bibliographes pour recenser tout imprimé contenant un texte en langue turque et en caractères grecs. Ainsi la bibliographie karamanlie comprend-elle, par exemple, cinq catalogues de maisons d'éditions et imprimeries pour la raison précise qu'on y trouve mentionnées des éditions karamanlies. Les catalogues en question ne peuvent naturellement pas être considérés comme des imprimés karamanlis<sup>3</sup>. Les critères de l'enregistrement bibliographique sont donc indépendants de la longueur du texte karamanli par rapport à l'ensemble de l'ouvrage et, également, du public auquel il s'adressait.

Une autre classification plus restreinte que celle, générale, qui veut que soit qualifié de karamanli tout imprimé incluant un texte turc en lettres grecques devra se fonder sur la définition suivante : est karamanli tout livre *intégralement* écrit en turc avec des caractères grecs. Dans le cas de textes mixtes, i.e. comprenant aussi une autre langue —le grec, par exemple—, ces imprimés s'adressent aux orthodoxes tout autant turcophones qu'hellénophones.

<sup>1</sup> Aussi bien H. Omont, *Documents sur l'imprimerie à Constantinople au XVIIIe siècle*, Paris 1895, p. 5, qu'un fragment d'article non identifié et intitulé «De l'art de l'imprimerie à Constantinople» que nous avons repéré à la Bibliothèque Gennadius (BB 2759), donnent la date de 1728. L'année 1729 (H. 1141) est signalée comme celle de l'édition du premier livre osmanli par S. N. Gerçek, *Türk Matbaacılığı I. İbrahim Müteferrika*, Istanbul 1939, p. 63 et O. Ersoy, *Türkiye'ye matbaanın girişi ve ilk basılan eserler*, Ankara 1959, p. 38. *Yazmadan Basmaya: Müteferrika, Mühendishane Üsküdar*, éd. T. Kut, Istanbul 1996, p. 7, 36-37.

<sup>2</sup> A. A. Stepanyan, *Bibliografija knig na turetskom iazyke, napisannyh Armjanskimi bukhami, 1727-1968*, Erevan 1985, p. 9, no 1. Sur la littérature arméno-turque, voir H. Berberian, «La littérature arméno-turque», *Philologiae Turcae Fundamenta*, *op. cit.*, p. 809-810. Pars Tuğlacı, «Osmanlı Türkiyesinde Ermeni Matbaacılığı ve Ermenilerin Türk Matbaacılığına Katkısı», *Tarih ve Toplum* 15/86 (1991), p. 112-120.

<sup>3</sup> *NAC, I*, no 44 (1877), *SD*, no 217 (1884), *SD*, no 254 (1890), *NAC, I*, no 67 (1896), *NAC, I*, no 94 (1927).

A partir de la définition ci-dessus, on peut donc exclure —comme non karamanlis— du corpus de la production de livres à proprement parler karamanlis certains imprimés relevant des catégories suivantes :

1) Grammaires du turc et du grec, dictionnaires turco-grecs et gréco-turcs, méthodes d'apprentissage de la langue et de l'écriture ottomane et, vice-versa, du grec, livres de lecture, encyclopédies, dialogues gréco-turcs et abécédaires. Ainsi 102 éditions se voient-elles retranchées du corpus de la bibliographie karamanlie<sup>1</sup>. Il faut souligner que 13 des 23 imprimés restants, considérés comme karamanlis, constituent des rééditions du *Lexique turco-grec* de Zacharias Hagioritis.

2) Recueils poétiques et florilèges musicaux incluant, au milieu de chansons grecques, quelques *şarkis* ottomans écrits en karamanli. Ont été retranchés tous les imprimés qui, en réalité, étaient des recueils grecs avec seulement une ou deux chansons turques, manifestement ajoutées en raison de leur popularité à cette époque dans le contexte urbain de Smyrne et de Constantinople. Seuls 22 de ces 35 recueils mixtes ont été conservés<sup>2</sup>, avec cette fois pour critère le nombre de pages consacrées aux chansons turques par rapport aux grecques. Ont donc été considérés comme "imprimés karamanlis" tous les livres contenant un pourcentage supérieur ou à peu près équivalent de chansons turques par rapport aux grecques. Toutefois, pour les recueils qu'il ne m'a pas été possible de consulter *de visu*, le critère de leur intégration à la production des livres karamanlis a été l'indication, fournie par le titre de l'ouvrage, qu'ils contiennent également des chansons ottomanes.

<sup>1</sup> Il faut signaler que l'intégration de ces livres à la bibliographie en raison de l'usage de caractères grecs pour transcrire le turc a permis de recenser aussi systématiquement que possible cette catégorie bien particulière d'imprimés, ce que ne faisaient ni la bibliographie turque ni la grecque, considérant chacune qu'ils relevaient de l'autre bibliographie. Les imprimés de ce type sont d'autre part rarement mentionnés dans la bibliographie de M. S. Özege, *Eski Harflerle Basılmış Türkçe Eserler Kataloğu*, 5 vols, Istanbul 1971-1979 et encore plus dans celle de D. S. Guinis et V. G. Mexas, *Bibliographie Hellénique 1800-1863 (en grec)*, puisqu'ils font en majorité leur apparition après 1863. Cette catégorie de livres porte fréquemment deux feuilles de titre, l'une en osmanli, l'autre en grec, ainsi qu'une double pagination.

<sup>2</sup> *Euterpe* (1830), *Pandora* (1846), *Harmonie* (1848), *Guitare* (1848), *Nouveaux chants d'amour* (1850), *Evanthie* (1853), *Florilège* (1856), *Hélicon des Muses* (1856), *Sirène calliphone* (1859), *Les conséquences de la mode* (1860), *Florilège musical* (1872), *Nouvelles chansons* (1876), *Nouveaux şarkis, gazels* (1876), *Sirène calliphone* (1888), *Lyre d'Asie* (1908), *Chanteur* (1914), *Désastre national* (s. d.), *Les chansons de Karvali*. (s. d.), *La chanson pour ma petite chérie* (s. d.), *Nouvelles chansons d'amour* (s. d.), *Heureuse régénération de la patrie* (s. d.), *Poème sur l'action héroïque des soldats victorieux* (s. d.). Voir les études de M. Kappler, «I "Giovani Fanarioti" e le antologie di canzoni ottomane», *Annali di Ca' Foscari, Rivista della Facoltà di Lingue e Letterature Straniere dell'Università di Venezia*, XXX/3 (1991), p. 5-37 ; M. Bardakçı, *Fener Beyleri'ne Türk şarkıları*, Istanbul 1993 ; C. Behar, «Türk Musikisinin Tarihinin Kaynaklarından : Karamanlica Yayınlar», *Müteferrika* 2 (1994), p. 39-52.

TABLEAU I : Production de livres karamanlis

Années	Nombre total des titres	Religieux	Profanes
1711-1720	1	1	-
1721-1730	-	-	-
1731-1740	-	-	-
1741-1750	2	2	-
1751-1760	6	6	-
1761-1770	4	4	-
1771-1780	3	3	-
1781-1790	7	7	-
1791-1800	9	8	1
1801-1810	20	18	2
1811-1820	18	13	5
1821-1830	9	8	1
1831-1840	43	35	8
1841-1850	21	9	12
1851-1860	42	16	26
1861-1870	44	26	18
1871-1880	61	30	31
1881-1890	83	36	47
1891-1900	91	60	31
1901-1910	62	28	34
1911-1920	57	13	44
1921-1935	19 <sup>1</sup>	9	10
sans date	15 <sup>2</sup>	5	10
imprimés détruits	11	3	8
Total	628 <sup>3</sup>	340	288

## NOTES

1. Certains de ces 19 livres ont été édités sans date. Nous savons toutefois qu'ils ont été publiés par des réfugiés d'Asie Mineure après la Catastrophe.
2. La majorité de ces ouvrages ont été édités durant la dernière décennie du XIXe siècle et les premières années du XXe.
3. Ce chiffre inclut 17 placards.

3) Livres incluant un texte karamanli mais dont la langue principale est autre<sup>1</sup>.

4) Livres grecs dont le texte contient de nombreux termes turcs écrits en karamanli<sup>2</sup>.

Au total, 124 éditions ont donc été retranchées du corpus de la bibliographie. Dans le tableau ci-dessous, on trouvera les chiffres relatifs à la production de l'imprimé karamanli par décennies.

Selon O. Koloğlu<sup>3</sup> le nombre de livres en turc publié par an atteint en moyenne:

11,4 entre 1820-1839

43,2 entre 1840-1859

116 entre 1860-1876

285 entre 1877-1908

650 entre 1908-1920.

## II. Editions karamanlies missionnaires

On constate à partir des chiffres du tableau I que, si l'on considère l'ensemble de la production des livres karamanlis, c'est le livre religieux qui domine. Diverses organisations missionnaires oeuvrant en Asie Mineure au début du XIXe siècle<sup>4</sup> et très actives dans le domaine de l'édition - *British and Foreign*

<sup>1</sup> Tel est le cas de certaines éditions qui comprennent entre autres la "Confession de Gennade Scholarios sur la Foi juste et vraie des Chrétiens" ; voir M. Crusius, *Turco-Graeciae libri octo*, Bâle 1584, p. 109-120) ; F. C. Alter, *Chronique de Georges Frantzis*, Vienne 1796 et la *Patrologia Graeca* éditée par J. P. Migne, Paris 1857-1866, t. 160, col. 333-352. Selon la même logique ne sont inclus ni l'*Enchiridion du patriarche de Jérusalem Chrysanthos* (1768) ni l'ouvrage intitulé *L'oraison dominicale* (1898) qui présente le *Notre Père* en cent langues dont le karamanli. A également été retranchée une édition de *Nasreddin Hodja* (1861), ouvrage en fait grec : seules quelques pages à la fin présentent des proverbes turcs transcrits en caractères grecs, voir M. Sabri Koz, «Bir Karamanlica Nasreddin Hoca Kitabı», *V. Milletlerarası Türk Halk Kültürü Kongresi Nasreddin Hoca Sektöyü Bildirileri*, Ankara, 1996, p. 91-110.

<sup>2</sup> A. Comnène Hipsilantis, *Les douze livres ecclésiastiques et politiques. Livres VIII, IX et X, c'est-à-dire après la chute de Constantinople (1453-1789)*, Constantinople 1870 et, également, *Interprétation de la musique profane...de Constantin Protopsaltis*, Constantinople 1843.

<sup>3</sup> Orhan Koloğlu, «La formation des intellectuels à la culture journalistique dans l'Empire Ottoman et l'influence de la presse étrangère», dans *Presse Turque et presse de Turquie*, Actes de colloques d'Istanbul, (éd. Natalie Clayer, A. Popovic et Thierry Zarcone, Istanbul 1992, p. 127.

<sup>4</sup> K. Lamprylos Hadjinikolaou, *Les Missions et le Protestantisme en Anatolie, ou Comportement des Protestants dans nos pays et en d'autres contrées. Et Relations du Protestantisme avec la Mère de toutes les Eglises et la Nation Hellénique* (en grec), Smyrne 1836 ; M[inas] D. Ch[amoudopoulos], «Les missionnaires du Protestantisme en Anatolie» (en grec), *Ekklesiastiki Alitheia*, 1ère année (1880-1), p. 187-189, 199-201, 215-217, 231-234, 257-269, 283-286, 303-305, 323-325 ; V. A. Mystakidis, «Kappadokika» (en grec), *Parnassos* 15 (1892), p. 602 ; anonyme, «Contributions à l'histoire du prosélytisme en Asie Mineure» (en grec), *Xénophanis* 2 (1904-5), p. 353-363 et 3 (1905-6), p. 82-85 ; J. Paraskevaïdis, «Le prosélytisme en Pisidie» (en grec), *Xénophanis* 2 (1904-5), p. 223-229 ; A. Lévidis, «Contributions à l'histoire du prosélytisme en Asie Mineure. Des interventions des sociétés de prosélytisme en Cappadoce» (en grec), *Xénophanis* 3 (1905-6), p. 114-119, 145-150, 248-255, 343-351, 403-410.

*Bible Society*<sup>1</sup>, *Church Missionary Society*, *London Missionary Society*, *Prayer Book and Homily Society*, *Religious Tract Society*, *Society for Promoting Christian Knowledge*<sup>2</sup> - y ont contribué. Riche a aussi été l'activité déployée par l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions*<sup>3</sup>. Plus tard, on voit également apparaître l'*Internationale Tractgesellschaft Hamburg* des Témoins de Jéhovah. Religieuses pour la plupart, ces éditions étaient diffusées à un nombre important d'exemplaires (jusqu'à 5 000) distribués gratuitement aux écoles et organisations philanthropiques des missionnaires en Asie Mineure<sup>4</sup>.

A l'origine, les livres missionnaires turcophones sont édités à Athènes et Syra puis, après 1870, à Londres. Toutefois c'est à Constantinople que la plupart ont été imprimés, dans des ateliers bien précis. Au début, certains sortent des presses De Castro ; ultérieurement, et il s'agit là du plus grand nombre, de celles des typographes arméniens protestants (Aramian, Minassian, Boyadjian, etc)<sup>5</sup>.

Les premières éditions karamanlies de la *British and Foreign Bible Society* datent de 1826. Le tableau ci-dessous présente le nombre des éditions karamanlies missionnaires par décennie.

<sup>1</sup> R. Clogg, «Notes on some Karamanli books printed before 1850 now in British Libraries with particular reference to the Bible translations of the British and Foreign Bible Society», *Mikrasiatika Chronika* 13 (1967), p. 521-563 ; du même, «The Publication and Distribution of Karamanli Texts by the British and Foreign Bible Society before 1850 : I, II», *Journal of Ecclesiastical History*, XIX/1-2 (1968), p. 57-81 et 171-193 ; du même, «The Foundation of the Smyrna Bible Society (1818)», *Mikrasiatika Chronika* 14 (1970), p. 31-49.

<sup>2</sup> R. Clogg, «The Bible Society in Pontus. (A note concerning the activities of the British and Foreign Bible Society in the Eparchy of Khaldia during the early nineteenth century)», *Archeion Pontou* 28 (1966-67), p. 62, note I ; du même, «Some Protestant Tracts Printed at the Press of the Ecumenical Patriarchate in Constantinople: 818-1820», *Eastern Churches Review* II/2 (1968), p. 15 2 ; du même, «The Publication and Distribution of Karamanli Texts, II», *op. cit.*, p. 186-187.

<sup>3</sup> R. Anderson, *History of the Missions of the American Board of Commissioners For Foreign Missions to the Oriental Churches*, 2 vols, Boston 1872 ; P. E. Shaw, *American Contacts with the Eastern Churches, 1820-1870*, Chicago 1937 ; G. Augustinos, *The Greeks of Asia Minor. Confession, Community, and Ethnicity in the Nineteenth Century*, Kent, The Kent State University Press 1992, p. 114-122 ; du même, «Enlightened Christians and the Oriental Churches: Protestant Missions to the Greeks in Asia Minor, 1820-1860», *Journal of Modern Greek Studies*, 4/2 (october 1986), p. 129-142 ; Constantia Kiskira, «Le périodique *Missionary Herald*, source inestimable pour l'histoire de l'Hellénisme d'Asie Mineure» (en grec), *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 11 (1995-1996), p. 119-123 ; St. Anestidis «Missionnaires américains en Asie Mineure. Revue de la bibliographie» (en grec), *ibid.*, p. 375-388. A. Özcan - Ş. T. Buzpinar, «Church Missionary Society, İstanbul'da Tanzimat, İslahat ve Misyonerlik 1858-1880», *İstanbul Araştırmaları* 1 (1997), p. 63-79.

<sup>4</sup> «En Angleterre et en Amérique, de grands frais ont été engagés en peu d'années pour que chaque famille puisse acquérir l'Ancien et le Nouveau Testament», *Réponse aux remarques sur les missionnaires anglais et anglo-américains du comité ecclésiastique de Smyrne* (en grec), Smyrne 1836, p. 2. Voir également I. T. Pamboukis, *Peterimiz, quelques mois sur la composition des livres religieux de la littérature turcophone grecque* (en grec), Athènes 1961, p. 22. Pour le tirage des éditions karamanlies de la Société Biblique, voir R. Clogg, «Notes on some Karamanli books», *op. cit.*, p. 549-550 et du même, «The Publication and Distribution of Karamanli texts, II», *op. cit.*, p. 171 et suiv.

<sup>5</sup> Sur les imprimeurs arméniens se chargeant d'éditions missionnaires, voir R. Anhegger, «Hurufumuz Yunanca», *op. cit.*, p. 173. Sur la contribution en général des Arméniens à l'imprimerie, voir anonyme, *Les Arméniens et l'imprimerie*, Stamboul 1920.

TABLEAU II : *Editions missionnaires*

Années	Editions
1821-1830	7
1831-1840	22
1841-1850	3
1851-1860	6
1861-1870	11
1871-1880	35
1881-1890	21
1891-1900	40
1901-1910	18
1911-1920	14
1921	1
sans date/détruites	3
Total	181

Ces éditions atteignent donc 29 % de la production des livres karamanlis. Il s'agit surtout, nous l'avons dit, d'ouvrages religieux. Environ 40 contiennent des hymnes pour enfants d'âge scolaire ou des histoires de contenu formateur. Au total, pratiquement 140 livres karamanlis de caractère religieux ont été publiés par les missionnaires –soit 41% de l'ensemble des livres religieux karamanlis–, contre 30 seulement par les Presses du Patriarcat (24 jusqu'en 1846 et 6 au XXe siècle)<sup>1</sup>. Cette intense activité publicatrice des missionnaires marque les décennies 1871-1880 et 1891-1900 : 145 livres au total sont édités au XIXe siècle, contre 36 seulement au XXe, dont 8 brochures des Témoins de Jéhovah parues de 1912 à 1915.

### III. Périodisation de la production des livres karamanlis

L'apparition des éditions missionnaires en 1826 crée une coupure dans la production des livres karamanlis. La décennie 1821-1830 clôt une première période dont les caractéristiques fondamentales résident dans le nombre restreint des éditions par décennie et l'exclusivité du livre religieux : les chiffres du tableau I permettent de constater qu'au XVIIIe siècle –du milieu, où commence vraiment cette production, jusqu'à la fin–, moins de 10 éditions sont publiées par décennie. En revanche, lors des deux premières décennies du XIXe siècle, ce nombre double. Les années 1821-1830, celles de la Révolution grecque, constituent la frontière entre les deux périodes : 9 éditions voient alors le jour, dont 6 missionnaires. La quatrième décennie du XIXe siècle inaugure la

<sup>1</sup> Kyriaki Mamoni, «Luttes du Patriarcat Œcuménique contre les Missionnaires (Comité Spirituel Ecclésiastique, 1836-1838)» (en grec), *Mnémosyné* 8 (1980-81), p. 190-192.

seconde période du livre karamanli, marquée par un accroissement du rythme d'édition qui connaîtra son apogée lors de la dernière décennie du même siècle.

Par conséquent, si l'on prend pour critère les rythmes de l'activité publicatrice, on peut diviser la production des livres karamanlis en deux périodes<sup>1</sup>, dont nous étudions ci-dessous les spécificités.

#### IIIa. 1751-1830

Durant ces années, 70 éditions religieuses et 9 non religieuses sont publiées. Jusqu'en 1800, on imprime presque exclusivement des livres religieux. Deux textes non religieux font néanmoins leur apparition : le premier est un feuillet s.d. avec des proverbes, le second, la traduction turque du drame crétois *Le sacrifice d'Abraham* (1793), reliée avec le *Dialogue religieux de saint Grégentios, archevêque de la ville de Képhro, avec le Juif Ervan* (1800)<sup>2</sup>. Sur les 32 éditions publiées au XVIIIe siècle, 17 constituent les seconde et troisième éditions des six titres suivants : *La santé de l'âme* (1776, 1782, 1794), *Nouveau Trésor* (1746, 1756, 1795, 1796), *Doctrine et exhortations pour tous les dimanches de l'année* (1756, 1795), *Florilège de foi chrétienne* (1718, 1743), *Livre du pèlerin à la sainte ville de Jérusalem* (1758, 1780, 1799), *Psautier* (1764, 1767, 1782). Ces titres continuent à être réédités durant la première décennie du XIXe siècle<sup>3</sup>, de même que 5 autres parus au cours de ces cinquante années : jusqu'en 1830, sur un total de 79 éditions, 35 constituent des rééditions de 11 titres. On constate donc un phénomène parallèle à celui qui marque la production du livre grec sous la Turcocratie et jusqu'à une date avancée dans le XXe siècle : le nombre important de rééditions d'un nombre relativement restreint de livres traditionnels<sup>4</sup>.

Ces ouvrages religieux comprennent des catéchismes, des vies de saints, le *Psautier* (réédité 5 fois en cinquante ans) et les *Proskynétaires de Jérusalem*, du Sinaï et du Monastère de Kykkos. Ceux qui bénéficient de rééditions sont des livres liturgiques et des catéchismes, en fait compilations de divers ouvrages religieux publiés en grec et lus à la même époque par les hellénophones. Ainsi les *Exhortations sur la Passion* (1753) se révèlent-elles la traduction

<sup>1</sup> R. Anhegger propose une autre périodisation de la bibliographie karamanlie - a) 1718-1818, b) 1819-1900, - ainsi qu'une autre classification de la production (livre religieux, livre pratique, livre littéraire). Voir «Hurufumuz Yunanca», *op. cit.*, p. 174 sqq.

<sup>2</sup> *SD*, nos 29 et 30. Sur cette version karamanlie du *Sacrifice d'Abraham*, voir Pinelopi Stathis, «Le Sacrifice d'Abraham dans la bibliographie karamanlie» (en grec), *Mesaionika kai Nea Hellinika* 4 (1992), p. 161-176.

<sup>3</sup> *La santé de l'âme* (1806), *Le printemps de la vie* (1783, 1806), *Exhortations sur la Passion* (1753, 1806, 1807), *Exhortations pratiques sur la religion* (1753, 1806), *Nouveau Trésor* (1804), *Doctrines et exhortations pour tous les dimanches de l'année* (1805), *Florilège de la foi chrétienne* (1803), *Le livre nécessaire* (1756, 1802, 1809), *Jardin céleste illuminé* (1783, 1806), *Psautier* (1810, 1827).

<sup>4</sup> Sur le pourcentage que représentent les rééditions par rapport à l'ensemble de la production du livre grec, voir Ph. Iliou, *Additions à la Bibliographie Hellénique, I*, (en grec), Athènes 1973, p. 29-30.

d'un ouvrage d'A. Varouchas, les *Discours utiles à l'âme sur la Passion du Sauveur* (1ère éd. 1711). Le livre *Doctrine et Exhortations pour tous les dimanches de l'année* correspond au *Kyriakodromion* d'A. Landos qui, en grec, connaît plus de 20 rééditions<sup>1</sup>. A Bucarest paraît une version karamanlie de la *Doctrine chrétienne* (1768), très largement diffusée auprès du public grec : elle est 17 fois réimprimée en grec de 1682 à 1820<sup>2</sup>. Le *Livre de Confession* karamanli de 1785 est la traduction de l'*Exomologitarion* de Nicéphore Paschalis (1ère éd. 1673). Destiné comme dans l'espace grec à répondre aux nécessités des célébrations ecclésiastiques, le livre liturgique sert également de manuel didactique pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture, limité aux besoins fondamentaux de l'homme moyen de cette époque : quelques connaissances, permettant de suivre la messe, de tenir le livre de comptes, d'écrire une lettre ou de signer un contrat, un testament.

Durant les vingt premières années du XIXe siècle, la production du livre religieux karamanli s'enrichit de nouveaux titres, notamment de traductions d'ouvrages ayant connu de nombreuses rééditions en grec : *Lausaikon*, *Perles ou Discours de Jean Chrysostome*, *Porte de la Pénitence*, *Proskynétaire de Jérusalem*, *Proskynétaire du Mont-Athos*, etc.

Au cours de la première période de production du livre karamanli, 9 imprimés non religieux seulement sont publiés, dont 5 rééditions du *Lexique* de Zacharias Hagioritis<sup>3</sup>. Les autres sont le feuillet sans date avec les proverbes (XVIIIe siècle), l'anthologie musicale intitulée *Euterpe* (1830) et, enfin, deux éditions de 1819 dues à Anastase Karakioulafoglou de Césarée<sup>4</sup> : *Le guide de la vertu pour les enfants*, traduction de la *Conduite des Enfants* de D. Pyrrhos (1810), et les *Physiognomonica d'Aristote*.

A cette époque, les livrets grecs plaisants imprimés à Venise – *Mythes d'Esopo*, *Bergère*, etc. – et largement diffusés au XVIIIe siècle à travers l'espace hellénique sont au contraire absents de la production karamanlie. L'explication est simple : durant cette période, celle-ci est exclusivement contrôlée par les cercles ecclésiastiques, ce qui rend impossible de telles éditions. Nous connaissons par exemple le point de vue de Nicodème Hagioritis<sup>5</sup>, l'un des instigateurs du livre karamanli : dans l'édition grecque de son *Pédalion* (*Gouvernail*, 1800), il condamne, avec les livres hérétiques et athées, pratiquement tous les ouvrages de littérature non religieuse qui circulent alors :

<sup>1</sup> A. Landos, *Kyriakodromion* : 22 éditions de 1657 à 1805. Cette information est tirée de Ch. Patrinelis, *Le livre grec sous la Turcocratie (1476-1820), Résumés de cours* (en grec), Thessalonique 1994, p. 67.

<sup>2</sup> *op. cit.*, p. 67.

<sup>3</sup> *Lexique Turco-grec* de Zacharias Hagioritis : 1804, 1805, 1812, 1817, 1819.

<sup>4</sup> S. A. Choudaverdoglou-Theodotos, «La littérature grecque turcophone, 1453-1924» (en grec), *Epeteris Hetairias Byzantinon Spoudon* 7 (1930), p. 303.

<sup>5</sup> Sur la vie et l'œuvre de Nicodème Hagioritis, auteur notamment d'un ouvrage karamanli, le *Livre très utile à l'âme...*, Constantinople, 1799, voir S. Eustratiadis, «Nicodème Hagioritis» (en grec), *Makedonika* 1 (1940), p. 38-57, et Th. Dionysiatou, *Saint Nicodème Hagioritis, sa vie et son œuvre, 1749-1809* (en grec), Athènes 1959.

"de même qu'il nous faut repousser les livres hérétiques, il nous faut repousser les histoires d'amour, par exemple les vers d'*Erotocritos*, d'*Erophili*, de la *Bergère*, etc. De même aussi les livres bouffons et indécents. Comme *Halima*, *Bertoldo*, *La Brochure du Chauve* et celle de *l'Ane* ... qui font du mal aux âmes des Chrétiens. Et tous ceux qui écrivent ou impriment, achètent, lisent ou écoutent de tels ouvrages pèchent gravement ; qu'ils s'amendent"<sup>1</sup>.

Deux noms dominent les éditions de cette époque, ceux de Séraphin de Pisidie ou d'Antalya<sup>2</sup> (dénommé également Séraphin, métropolitain d'Ankara, ou encore Séraphin, moine au Monastère de Kykkos) et de Zacharias Hagioritis, de Césarée.<sup>3</sup> Le premier traduit et édite 13 des 18 titres publiés de 1718 à 1800. Quant au nom du second, il apparaît dans 17 éditions imprimées de 1802 à 1832<sup>4</sup>.

Pendant cette période, les traducteurs et éditeurs de livres karamanlis sont en général des clercs, notamment métropolitains et moines<sup>5</sup>. On considère que le pionnier en la matière fut N. Mavromatis, métropolitain de Naupacte et d'Arta<sup>6</sup>, à qui est attribuée l'édition du premier livre karamanli, le *Florilège de Foi Chrétienne* (1718). Le cas du laïc A. Karakioulafoglou constitue l'exception.

Comme on l'a signalé ci-dessus, les ouvrages alors édités sont presque tous religieux. Dans les titres et surtout les avant-propos, éditeurs et traducteurs indiquent que leur but est d'éclairer les chrétiens d'Anatolie : ces derniers, «ayant oublié la langue grecque, ne comprennent pas ce qui est lu à l'église et

<sup>1</sup> Ph. Iliou, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>2</sup> D. E. Daniiloglou, *Avant-courriers de la Renaissance des Lettres en Anatolie (Asie Mineure principalement)*. Séraphin, Métropolitain d'Ankara (en grec), Constantinople 1865, p. 24 ; K. Sathas, *Littérature néo-hellénique. Biographies des Grecs ayant brillé dans le domaine des lettres, depuis la chute de l'Empire Byzantin jusqu'au soulèvement national 1453-1821* (en grec), Athènes 1868, p. 515-516 ; A. Dimitrakopoulos, *Additions et corrections à la Littérature néo-hellénique de Constantin Sathas* (en grec), Leipzig 1871, p. 89-90 ; M. I. Gedeon, «Le message du discours divin dans l'Eglise de la Basse Epoque» (en grec), *Ecclésiastike Aethia*, 8<sup>e</sup> année (1888), p. 200. Voir également Ph. Michalopoulos, «Le centenaire d'un journal, 1851-1951. L'Anatolie turcophone, écrite en grec et imprimée en langue turque pour les Grecs d'Asie Mineure. Le métropolitain d'Ankara Séraphin et le journaliste Evagélinos Misaélidis. Une page inconnue de l'histoire de la presse grecque» (en grec), *Journal Emhros*, 6 décembre 1951.

<sup>3</sup> *Exhortations sur la Passion*, *Exhortations pratiques sur la religion* (1753) ; *Livre nécessaire, Nouveau Trésor, Doctrine et Exhortations pour tous les dimanches de l'année* (1756) ; *Livre du pèlerin à la sainte ville de Jérusalem* (1758) ; *Psautier* (1767) ; *Récit et explication du martyre ... de saint Agathange, La santé de l'âme* (1776) ; *Le vénérable monastère impérial de Kykkos* (1782) ; *Jardin céleste illuminé, Le printemps de la vie* (1783) ; *Dialogue religieux de saint Grégoire* (en collaboration avec le pape Chrysaphis de Césarée, 1800).

<sup>4</sup> *Livre nécessaire* (1802) ; *Lexique turco-grec* de Z. Hagioritis (1804, 1805) ; *Jardin céleste illuminé* (1806) ; *Exhortations sur la Passion* (1806) ; *Exhortations pratiques sur la religion* (1806) ; *Proskynétaire du Mont-Athos* (1806) ; *Lausaikon* (1806) ; *Le printemps de la vie* (1806) ; *Les Actes et les Epîtres des saints Apôtres* (1811) ; *Florilège sacré* (1812) ; *Lexique turco-grec* de Z. Hagioritis (1812) ; *Synaxaire* (1818) ; *Les Actes et les Epîtres des saints Apôtres* (1818) ; *Lexique turco-grec* de Zacharias Hagioritis (1819) ; *Livre nécessaire* (1832) ; *Lexique turco-grec* de Z. Hagioritis (1846).

<sup>5</sup> Papa-Chrysaphis, pape à Césarée ; Parthénios Metaxopoulos, moine au monastère de Soumela ; Néophyte, moine ; Ignace Saraphoglou ; Abraham, pape ; Germanos, moine puis métropolitain de Césarée, etc. Voir *SD*, nos 30, 11, 10, 20, 27, 28.

<sup>6</sup> Voir G.G. Ladas, «Néophytes Mavromatis, métropolitain de Naupacte et d'Arta. Sa contribution à la diffusion de la religion et du sentiment ethnique auprès des Grecs d'Asie Mineure» (en grec), *O Syllectis* 1 (1947), p. 33-44.

s'éloignent ainsi du chemin de Dieu»<sup>1</sup>. L'objectif des auteurs ou, plus exactement, des traducteurs, est donc bien d'instruire les chrétiens d'Asie Mineure des dogmes de l'Eglise et de leurs devoirs religieux. Tirées d'une étude ethnographique sur la Cappadoce publiée en 1896, les lignes qui suivent sont révélatrices : «Comme dans toute la Césarée, la langue dominante dans ces régions est celle de l'Etat, mais la messe et toute autre cérémonie sacrée sont célébrées en grec, auquel n'entendent goutte ni les chantres, ni les popes, ni, *a fortiori*, le peuple, qui s'écrie sans cesse durant les cérémonies, à bon escient ou non, "Kyrie eleison!", "Parasch!" (= Donne-nous...!) et, très fréquemment, "Amen!". Comme ni personne dans l'assemblée ni même les prêtres n'y comprennent absolument rien, il leur a été nécessaire de se procurer, traduits dans une langue qu'ils connaissent et manuscrits sur des parchemins en peau tannée, un Evangile, les Actes des Apôtres, les bénédictions du mariage et, en général, tout ce qui, à l'exception de la messe, est absolument indispensable pour que le peuple puisse suivre en une langue qu'il comprenne»<sup>2</sup>.

Tout au long de cette période, le centre de l'édition est Venise: 43 ouvrages karamanlis y ont été imprimés jusqu'en 1819<sup>3</sup> et aussi bien les éditions de Séraphin de Pisidie que le *Lexique turco-grec* de Zacharias Hagioritis continueront par la suite à sortir des presses de la Sérénissime. A Constantinople, c'est en 1764 qu'est imprimé le premier livre karamanli, sur les Presses du Patriarcat : immédiatement après son accession au trône, Samuel Ier<sup>4</sup> se préoccupe de faire réouvrir les ateliers typographiques. Dès l'année suivante, il en sort la première édition repérée par la bibliographie : le *Psautier* de 1764 en karamanli. On sait que les rapports de l'édition et du Patriarcat œcuménique remontent au début du XVIIe siècle. C'est dans le cadre des intérêts de celui-ci, de sa participation et de son soutien qu'il faut replacer

<sup>1</sup> Voir à titre d'exemple les préfaces du *Florilège* (SD, no 2), des *Exhortations pratiques sur la religion* (SD, no 5), de la *Doctrine chrétienne* (SD, no 11).

<sup>2</sup> S. Zervoudakis, «Les moeurs et coutumes, le métier, le costume des chrétiens orthodoxes habitant dans les régions écartées de Cappadoce rattachées à Césarée» (en grec), *Xenophanis* 1 (1896-1904), p. 380. Voir également cette note du XVe siècle : «Notandum est, quod in multis partibus Turcie reperuntur clerici, episcopi et arceiepiscopi, qui portant vestimenta infidelium et locuntur linguam ipsorum et nihil aliud sciunt in greco proferre nisi missam cantare et evangelium et epistolas. Alias autem orationes multi dicunt in lingua Turcorum», in Sp. Lampros, «Note sur les régions et églises grecques durant le XVe siècle» (en grec), *Néos Hellénomnémon* 7 (1910), p. 366.

<sup>3</sup> Pour la période 1700-1820, 66% de la production totale du livre grec sort de trois imprimeries vénitiennes, Glykis, Théodossiou et Sarros, auxquelles s'ajoute celle de l'italien Bortoli. Les presses des Glykis impriment 36 éditions karamanlies et celles de Bortoli, 8. Voir G. Veloudis, *L'imprimerie des Glykis à Venise (1670-1854). Contribution à l'étude du livre grec à l'époque de la Turcocratie* (en grec), Athènes 1987 (version traduite et revue de son doctorat intitulé : *Das griechische Druckund Verlagshaus "Glykis" in Venedig (1670-1854). Das griechische Buch zur Zeit der Türkenherrschaft*, Wiesbaden 1974).

<sup>4</sup> Voir N. Skiadas, «Le second (troisième ?) atelier typographique grec de Constantinople et le Patriarcat Samuel Chandzeris» (en grec), *Nea Hestia* 88 (1970), p. 882-885.

les efforts de N. Metaxas<sup>1</sup> ainsi que les entreprises –aux résultats limités– du XVIIIe siècle. Pourtant, l'imprimerie patriarcale, organe officiel du Patriarcat œcuménique, ne créera et ne diffusera à ce titre ses éditions que relativement tard, au tournant du XIXe siècle : nous ignorons la date exacte à laquelle ceux qui dirigent l'Eglise commencent à se préoccuper de l'installation d'une telle imprimerie mais en tout cas, au milieu de l'année 1798, lorsque l'Eglise décide de procéder à cette installation, le patriarche est Grégoire VI, en son premier mandat (19 avril 1797-18 décembre 1798)<sup>2</sup>. Pour ce qui est de l'activité de cet atelier de 1798 à 1821, la recherche a repéré 112 unités bibliographiques, dont 14 karamanlies<sup>3</sup>. Le passage suivant de l'avant-propos de la *Doctrine de notre religion fidèle* (1817) témoigne bien de la politique du Patriarcat de Constantinople : «Ainsi la mère de tous les orthodoxes, la grande Eglise du Christ, vigilante et veillant toujours au bien de ses enfants, a régulièrement édité divers ouvrages didactiques non seulement en simple *kathomiloumeni* mais également en dialecte turc écrit en lettres grecques, au bénéfice des orthodoxes résidant dans les régions d'Asie Mineure où le dialecte grec *kathomiloumeni* [=courant] n'est pas parlé...»<sup>4</sup>.

### IIIb. 1831-1935

L'apparition de la Société Biblique en Asie Mineure inaugure la seconde phase de la production des livres karamanlis. La frontière entre les deux périodes est constituée par la décennie de la Révolution grecque, durant laquelle cette production stagne<sup>5</sup>. Cette seconde période se clôt avec la seconde décennie du XXe siècle, à la veille de la Catastrophe d'Asie Mineure. Les derniers livres karamanlis sont édités à Athènes, Thessalonique, Drama et dans d'autres villes de province en Macédoine, après l'Exode et l'installation des réfugiés en Grèce.

<sup>1</sup> R. J. Roberts, «The Greek Press at Constantinople in 1627 and its antecedents», dans *Transactions of the Bibliographical Society. The Library* (March 1967), p. 13-43 ; Evro Layton, «Nikodemos Metaxas, the first Greek Printer in the Eastern World», *Harvard Library Bulletin*, XV (1967), p. 140-168 ; L. Augliera, *Libri politica religione nel Levante del Seicento: la tipografia di Nicodemo Metaxas primo editore di testi greci nell'Oriente ortodosso*, Venise 1996.

<sup>2</sup> N. Skiadas, «L'atelier typographique du patriarche Grégoire VI et ses éditions» (en grec), *Nea Hestia*, tome 100 (1976), p. 880-890.

<sup>3</sup> *Psautier* (1764), *Livre très utile à l'âme* (1799), *Proverbes de Salomon le Sage* (1799), *Dialogue religieux de saint Grégentios* (1800), *Florilège de la foi chrétienne* (1803), *Exhortations sur la Passion* (1807), *Paraphrase ... de la lettre synodale* (1809), *Gouttière d'Or* (1815), *Syméon le nouveau Théologien* (1815), *Abrégé de doctrine sur les péchés* (1816), *Doctrine de notre religion* (1817), *Kyriakodromion de Nicéphore Théotokis* (1817), *Porte de la pénitence* (1818), *Guide de la vertu pour les enfants* (1819), *Homélies de saint Jean Chrysostome* (1820). Pour un diagramme historique des travaux des Presses du Patriarcat, sur ses éditions et son orientation, voir G. D. Bokos, *Les premiers ateliers typographiques grecs dans l'espace de "notre Anatolie" (1627-1827)* (en grec), thèse de doctorat de l'Université d'Athènes 1986, p. 128-161. Aux pages 462-465, on trouvera une liste des éditions des Presses du Patriarcat, 1798-1821.

<sup>4</sup> SD, no 44.

<sup>5</sup> A ces années de la Révolution grecque correspond également une chute en flèche de la production du livre grec. Voir Ph. Iliou, «Diffusion des livres grecs» (en grec), *O Politis* 13 (1977), p. 63.



Comparé au premier siècle de la production du livre karamanli, ce second siècle se signale par un bond en avant des éditions : leur nombre moyen dépasse 55 pour chaque décennie, à l'exception des années 1841-1850 où 21 livres seulement sont publiés. Au total, durant toute cette période, 549 éditions voient le jour : 270 religieuses et 279 non religieuses. Ces chiffres semblent donner l'avantage au livre non religieux. Il faut toutefois noter que le nombre élevé des éditions religieuses s'explique par l'activité intense des organisations missionnaires. Durant les décennies où cette activité se ralentit (cf. Tableau 2), le nombre des livres non religieux dépasse de loin celui des livres religieux (cf. Tableau 1)<sup>1</sup>.

### Livre religieux

Durant les vingt premières années de cette période, le Patriarcat continue à éditer des titres parus précédemment. Mais lorsque surviennent les éditions de la Société Biblique, on juge indispensable de protéger les chrétiens d'Asie Mineure des discours du Luthérianisme. C'est pour cette raison précise qu'en 1839, Paisios, métropolitain de Césarée, traduit la *Catéchisme de la véritable religion de Platon, métropolitain de Moscou*<sup>2</sup>. Au milieu du XIXe siècle, on trouve donc face aux 32 éditions de la Société Biblique 24 éditions orthodoxes, en majorité des catéchismes, livres de prières, scholies et interprétations de l'Écriture Sainte. Dans la seconde moitié de ce siècle, la production de livres religieux s'enrichit de nouveaux titres de catéchismes et pamphlets contre les protestants : la *Réfutation des protestants* (1876), le *Défenseur de l'Orthodoxie* (1883), les *Trompeurs et Trompés* de Teknopoulos (1898)<sup>3</sup>. Parallèlement, les éditions de livres liturgiques (Évangiles, Actes des Apôtres, Psaumes) se multiplient pour compenser celles, correspondantes, des missionnaires,

<sup>1</sup> Il s'agit des décennies 1841-1850, 1851-1860, 1861-1870, 1881-1890, 1901-1910 et 1911-1920.

<sup>2</sup> Voir Kyriaki Mamoni, *op. cit.*, p. 192 et, également, «Le Patriarcat Grégoire VI et la traduction karamanli de la *Didascalie orthodoxe* de Platon Moschas par Paisios, de Césarée» (en grec), *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 7 (1988-1989), p. 129-140. Le même Paisios a également traduit le *Kyriakodromion de Nicéphore Théotokis* (1817). Sur Paisios, voir M. Gédéon, *Journaux patriarcaux. Nouvelles de notre Histoire ecclésiastique, 1500-1912* (en grec), Athènes 1938, p. 409; du même, *Notes d'un chroniqueur (1800-1912)* (en grec), Athènes 1932, p. 224.

<sup>3</sup> «Ces années-là étaient venus d'Amérique des Missionnaires qui ouvrirent à Moutalaski des écoles, hôpitaux, églises et prêchaient aux gens le Protestantisme. Ils envoyaient en Amérique des boursiers Arméniens qui y étudiaient la Théologie et faisaient du prosélytisme auprès des autres Arméniens et des Roums (...) Seuls 4 ou 5 familles grecques se convertirent au Protestantisme, alors que plus de 800 familles arméniennes embrassèrent l'hérésie. Entretemps parut et fut diffusé partout le livre de mon cousin, *Trompeurs et Trompés*, qui contribua à conserver le peuple d'Anatolie dans sa foi». Extrait du ms karamanli de J. Teknopoulou, *Ma biographie* (Centre d'Études d'Asie Mineure, ms CAP 34, A/A 267, traduction G. Mavrochalyvidis), p. 154 et 157. Voir également, İ. Ortaylı, «Les écoles américaines dans l'empire ottoman: leur statut légal et influences culturelles», *Arab Historical Review for Ottoman Studies* 15-16 (1997), p. 206-220.

distribuées gratuitement<sup>1</sup>. Ces années voient aussi apparaître des poèmes religieux maintes fois réédités, comme le *Livre du pèlerin de Jérusalem* et le *Saint Alexios*, avec 9 et 6 éditions respectivement<sup>2</sup>. Dans le domaine du livre religieux traditionnel, le *Livre de prières* se maintient en tête, avec 16 éditions<sup>3</sup> : avec les imprimés populaires diffusant des poèmes religieux, ils constituent précisément les catégories d'imprimés dont nous avons toute raison de croire qu'elles se trouvaient alors au zénith de leur diffusion.

Par delà le livre religieux traditionnel, on trouve toutefois aussi à la fin du XIXe siècle quelques livres religieux cultivés, par exemple les traductions des œuvres de L. Melas, *Trois Hiérarques* (1886) et les *Prières chrétiennes* (s.d.). Enfin, c'est à la même époque que font également leur apparition des ouvrages originaux. Écrits par des lettrés de Cappadoce, ils se rattachent au genre de l'histoire locale et sont consacrés, pour la plupart, à des monastères et métropoles de la région, par exemple le *Monastère de Saint Jean le Prodrome à Zindjidéré* (1898) de I. Kalphoglou ou les *Métropolitains de Césarée* (1896) de I. Ioannidis. Au XXe siècle, on cesse d'éditer des catéchismes et livres liturgiques. Pendant ces dernières décennies l'imprimé religieux n'est en effet plus représenté que par des poèmes sacrés, des livres de prières et certains textes cultivés, notamment la traduction du livre de N. Ambrázis, *Rabbin Isaac* (1902), l'*Histoire de Jérusalem* et celle du *Mont-Athos* par I. Limnidis<sup>4</sup>.

### Livre profane

Comme on l'a vu le livre karamanli profane est au début du XIXe siècle représenté, comme on l'a vu, par les multiples éditions du *Lexique Turco-grec* de Zacharias Hagioritis. Durant les deux premières décennies de cette période, 20 ouvrages non religieux sont édités (cf. Tableau 1) dont 4 anthologies poétiques<sup>5</sup> et 2 rééditions du *Lexique* en question<sup>6</sup>. Le reste comprend des exposés de connaissances encyclopédiques et de culture générale ou des ouvrages de linguistique, de morale, des livres pratiques de comptabilité et de correspondance. C'est également à cette époque qu'est édité le premier livre de conseils médicaux en karamanli, une brochure sur le choléra (1848). Il faut également signaler l'édition de l'*Alexandre le Grand* (1843) d'Agapios Papazoglou, éditeur et traducteur de 6 livres non religieux alors en

<sup>1</sup> P. Sirinidis, protestant de Moutalaski, mentionne que l'American Board payait en dollars tous ceux qui distribuaient les brochures des missionnaires. Voir ms P. Sirinidis, *Brève autobiographie* (Centre d'Études d'Asie Mineure, ms CAP 18 A/A 114).

<sup>2</sup> *Livre du pèlerin à Jérusalem* (1862, 1866, 1873, 1892, 1905, 1907, 1914, et deux éditions sans date) ; *Saint Alexios* (1905, 1907, 1929, et trois éditions sans date).

<sup>3</sup> *Livre de prières* (1836, 1852, 1862, 1871, 1878, 1884, 1885, 1887, 1894, 1896, 1903, 1905, 1908, 1911, 1914, 1921).

<sup>4</sup> *Histoire du Mont-Athos* (1901) et *Jérusalem* (1902).

<sup>5</sup> *Pandora* (1846), *Harmonie* (1848), *Guitare* (1848), *Nouveaux chants d'amour* (1850).

<sup>6</sup> Il s'agit des éditions de 1838 et de 1846.

circulation<sup>1</sup>. A la fin de cette période d'éveil du livre non religieux, en 1844, le *Recueil concernant l'enseignement de la science*<sup>2</sup> est édité à Smyrne par Evagélinos Misaélidis. Ce dernier s'installera à Constantinople au début de l'année 1851 pour y jouer un rôle de protagoniste dans le domaine de l'imprimé karamanli.

La production de livres karamanlis profanes s'intensifie dans la seconde moitié du XIXe siècle et cette tendance se poursuit jusqu'à la fin. Durant cette dernière phase, on constate :

a) une multiplication des éditions d'ouvrages de vulgarisation qui, apparues au terme de la période précédente, concernent :

- la vie quotidienne (médecine pratique, comptabilité, agronomie).
- des questions de culture générale (géographie, sciences naturelles, histoire, livres de connaissances encyclopédiques, almanachs, etc.). C'est de cette catégorie que relève la majorité des titres.

b) L'apparition d'oeuvres littéraires :

En 1851, l'édition des *Ethiopiennes d'Héliodore* répond aux contes des *Mille et une nuits* diffusés aussi, semble-t-il, chez les Grecs turcophones<sup>3</sup>. En 1854, E. Misaélidis imprime les *Mythes d'Esopé* et *Geneviève*, tandis qu'un an plus tôt, il avait publié *Robinson Crusoé* en karamanli<sup>4</sup>. C'est en 1851 que la traduction d'oeuvres littéraires étrangères fait ses débuts, avec *La vie sociale de Confucius*. De 1860 à 1870 paraissent les *Mémoires de Napoléon* (1864), *Pontianos* (1867), la *Brochure d'Alexandre le Grand*, et *Geneviève* bénéficie d'une réédition. Toutefois divers témoignages indiquent que la plus connue et la plus populaire des lectures de ce genre était alors le *Temaşa-i Dünya* (1871), adaptation karamanlie de *Celui qui a beaucoup souffert* de G. Paléologue,

<sup>1</sup> *Pythie* (1840), *Ponsianos* (1840), *Recueil de dialogues divers* (1840), *Alexandre de Macédoine* (1843), *Recueil concernant l'enseignement de la science* (1846), *Petit traité sur le choléra* (1848). Agapios Papazoglou a également édité un *Livre de prières* en 1844 (cf. *SD*, no 107).

<sup>2</sup> Evangelia Balta, *Additions*, op. cit., no 20.

<sup>3</sup> Une version karamanlie des *Mille et une nuits* a très probablement été diffusée sous forme manuscrite ou simplement orale, car, à ce jour, la bibliographie karamanlie n'en a repéré aucune édition. Voir l'avant-propos de l'édition des *Ethiopiennes*, signée de son traducteur, E. Misaélidis (*SD*, no 118).

<sup>4</sup> L'édition osmanlie de *Robinson Crusoé*, élaborée à partir d'une traduction arabe, a été publiée en 1864. B. Berkol fournit une description analytique de l'édition karamanlie dans «133 yıl önce Yayınlanan Yunan Harfleri ile Türkçe (Karamanlica) bir "Robinson Crusoe" çevirisi», *Istanbul Üniversitesi İktisat Fakültesi Metodoloji ve Sosyoloji Araştırmaları Merkezi* 21 (1986), p. 135-158.

édité en grec en 1839<sup>1</sup>. C'est avec cette adaptation que se clôt, semble-t-il, cette toute première période de la production de romans en karamanli : le suivant apparaît dans la bibliographie en 1882.

La décennie 1882-1892 abonde en traductions de romans, français surtout : X. de Montepin, les Dumas père et fils, E. Sue, Ch.-P. de Kock, E. Enault, Prévost d'Exiles, etc. La production des livres karamanlis suit alors celle des livres turcs où, de 1860 à 1870, dominent les traductions de littérature étrangère : «Au début, il y eut surtout des ouvrages de traduction. Après des traductions d'oeuvres françaises par des Arméniens et en caractères arméniens, Münif Pacha publiait, en 1859, des dialogues tirés de Fontenelle, Fénelon, Voltaire. En 1862, sortait le premier livre traduit en entier, *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon...», écrit A. Bombaci<sup>2</sup>. Il serait extrêmement intéressant de comparer les dates d'édition des traductions osmanlie, karamanlie et arméno-turque des divers romans étrangers imprimés jusqu'au milieu du XIXe siècle dans l'Empire ottoman. Une telle enquête littéraire contribuerait grandement à l'histoire de la littérature de cette période car elle décèlerait avec précision les influences réciproques —ou non— s'exerçant entre les littératures des trois ethnies en question, toujours au sein de l'Empire ottoman.

Il serait aussi d'un intérêt majeur de mener une recherche permettant de savoir si et dans quelle mesure les éditions karamanlies ont été établies à partir de la traduction grecque au lieu de l'original. En effet, dans l'espace grec des années 1860-1870, les romans français représentent les 9/10<sup>e</sup> des traductions, à

<sup>1</sup> C'est sous forme de feuilleton que le *Temaşa-i Dünya* a d'abord été publié dans le journal *Anatolie* puis à nouveau, beaucoup plus tard, dans la *Voix des Réfugiés*, journal turcophone de C. Polatoglou édité à Athènes en 1924-26. Le succès de ce roman dans le monde orthodoxe turcophone est également attesté par J. Polyvios dans «Evagélinos Misaélidis» (en karamanli), *Terakki* no 1 (1888), p. 56. Le *Temaşa-i Dünya* a été édité en transcription en turc moderne : *Evangelinos Misailidis, Seyreyile Dünyayı (Temaşa-i Dünya ve Cefakâr ü Cefakes)*, (éds.) R. Anhegger, V. Günyol, Istanbul 1986, 2<sup>e</sup> 1988. Bien dans l'édition karamanlie n'indiquant qu'il s'agissait d'une adaptation du roman grec de G. Paléologue "Celui qui a beaucoup souffert", cet ouvrage a un moment été considéré comme le premier roman de la littérature turque. On sait désormais qu'en réalité, celui-ci, le *Taşşuk-ı Talât ve Fitna* de Şemsettin Sami, a été édité en 1872. La première à avoir identifié le *Temaşa-i Dünya*, dans un article intitulé «Foi et connaissance» (en grec), *To Vima*, 26 octobre 1988, est Pinelopi Stathi, qui a aussi comparé l'édition karamanlie avec l'originale, en grec, dans «Les péripéties de *Celui qui a beaucoup souffert* de Grégoire Paléologue» (en grec), *Mnemon* 17 (1995), p. 131-145. Voir également la surprenante et inacceptable selon nous réaction de G. Kechayoglou à cet article dans «Les incohérences de la littérature Néo-hellénique comparée et l'adaptation "gréco-turque" de *Celui qui a beaucoup souffert* de G. Paléologue» (en grec), *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 11 (1995-1996), p. 125-133.

<sup>2</sup> A. Bombaci, *Histoire de la littérature turque*, traduction Irène Melikoff, préface L. Bazin, Paris 1968, p. 351-352. Sur les traductions osmanlies de littérature étrangère, voir I. Habib, *Avrupa Edebiyatı ve biz, Garptan Tercümeler*, t. II, Istanbul 1941, p. 229 et suiv. ; C. Perin, *Tanzimat Edebiyatında Fransız Tesiri*, Istanbul 1946 ; M. N. Özön, *Türkçede Roman*, Istanbul 2<sup>e</sup> 1985, p. 115-144 ; J. Strauss, «Romanlar, Ah ! O Romanlar ! Les débuts de la lecture moderne dans l'Empire ottoman (1850-1900)», *Turcica* 26 (1994), p. 125-163. Je propose les titres suivants comme bibliographie de base en ce qui concerne l'influence de la littérature étrangère sur le roman turc : A. H. Tanpınar, *19uncu Asır Türk Edebiyat Tarihi*, Ankara 3<sup>e</sup> 1967 ; Guzine Dino, *La genèse du roman turc au XIXe siècle*, Paris 1973 ; R. P. Finn, *Türk Romanı (İlk Dönem 1872-1900), 1872-1900*, Istanbul 1984, (traduction de Ph.-D. intitulé *The Early Turkish Novel : 1872-1900*, Princeton 1978).

tel point que "roman traduit" devient synonyme de "roman français"<sup>1</sup>. Or, on sait d'autre part que la plupart des traducteurs et éditeurs de romans français en karamanli sont de culture grecque et suivent ce qui se passe du côté du Centre National. On sait également que de nombreuses traductions d'auteurs d'Europe occidentale dans des langues balkaniques ont été entreprises non à partir des œuvres originales mais de leur version grecque, publiée antérieurement et donc déjà connue d'un large public<sup>2</sup>.

De 1882 à 1892, la bibliographie karamanlie recense 17 romans d'Europe occidentale, au nombre desquels le *Télémaque* de Fénelon dont l'édition osmanlie par Yussuf Kâmil Pacha paraît, nous l'avons dit, dès 1862<sup>3</sup>. Au XXe siècle en revanche, les traductions d'œuvres littéraires étrangères en karamanli stagnent. Il faut toutefois noter celle des *Nuits* d'E. Young (1910). Durant les années 1880-1890, l'éditeur et traducteur de la plupart de ces romans n'est autre qu'E. Misaélidis<sup>4</sup>. Il en imprime la plupart sur les presses du journal turcophone *Anatolie*<sup>5</sup> où, avant de les publier en livres, il les présente sous forme de feuilleton. On trouve également d'autres traducteurs, des journalistes amis et collaborateurs de Misaélidis, notamment A. Kouzinopoulos, S. Alectoridis, I. Ioannidis, N. Soullidis, I. Limnidis, I. Gavriélidis etc., mais également ses fils, qui prendront la relève à la mort de leur père. Des romans

<sup>1</sup> Voir l'introduction de l'étude de Sofia Denissi, *Traductions de romans et de récits, 1830-1880. Introduction et inventaire* (en grec), Athènes 1995, p. 11-39, où l'on trouvera les premières évaluations et la bibliographie afférente.

<sup>2</sup> Aphrodite Alexieva, *Les œuvres en prose traduites du grec à l'époque du réveil national bulgare*, Thessaloniki 1993.

<sup>3</sup> Sur l'influence de cet ouvrage sur l'Empire ottoman, voir Ş. Mardin, *The Genesis of Young Ottoman Thought. A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas*, Princeton, New Jersey 1962, p. 241-243.

<sup>4</sup> La biographie la plus ancienne d'E. Misaélidis se trouve dans le bi-mensuel karamanli *Terakki*, no 1 (15 mai 1888), p. 53-56. Elle est due à J. Polyvios. Une seconde est publiée dans son propre journal turcophone *Anatolie*, à l'occasion de la commémoration célébrée quarante jours après sa mort (no 4292, 51<sup>e</sup> année, 5 fév. 1891). Une troisième a été écrite par J. Limnidis, «Evangélinos Misaélidis» (en karamanli), *Almanach d'Asie Mineure "O Astir"*, Constantinople 1913, p. 170-172. On trouve aussi l'annonce de son décès et une courte notice biographique dans *Ecclesiastiké Alétheia*, 10 [5 janv.] 1890, p. 4-5. Une brochure intitulée *A la mémoire éternelle du très regretté Evangélinos Misaélidis, prytané du journalisme à Constantinople 1890*, a également été publiée en grec. Voir M. I. Gédéon, *Notes d'un chroniqueur*, op. cit., p. 11 ; L. Misaélidis, «Une action nationale extrêmement fertile» (en grec), *Prosphygikos Kosmos* no 555 (28 janvier 1940) et, dans le même quotidien, les articles de Ch. Misaélidis (no 1135/26 oct. 1952) et P. Misaélidis, no 2716 (2 avril 1983) à 2725 (4 juin 1983). On consultera aussi R. Anhegger, «Evangélinos Misaélidis'in "Temaşa-i Dünya" adlı kitabı ve Türkçe Konuşan Ortodokstar sorunu», *Beşinci Milletler Arası Türkoloji Kongresi, İstanbul 23-28 Eylül 1985, Tebliğler, II. Türk Edebiyatı*, cilt 1, İstanbul 1985, p. 15-24 ; du même, «Evangélinos Misaélidis ve Türkçe Konuşan Dindaşları», *Tarih ve Toplum* 50 (fév. 1988) et 51 (mars 1988), p. 73-76 et 175-177 ; T. Kut, «Temaşa-i Dünya ve Cefakâr u Cefâkeş'in Yazarı. Evangélinos Misaélidis Efendi», *Tarih ve Toplum* 48 (1987), p. 342-346 ; Ş. Tarinas, «Evangélinos Misaélidis. Le grand créateur des éditions karamanlies» (en grec), *Sylloges* (mars 1990), p. 176-177 ; du même, «Editions karamanlies d'Evangélinos Misaélidis» (en grec), *Sylloges* (février 1991), p. 117-125 ; du même, «Evangélinos Misaélidis. Son œuvre dans le domaine de l'édition. Premier recensement de ses publications autonomes» (en grec), *I kath'imas Anatolie* 3 (1996), p. 299-327.

<sup>5</sup> Ph. Michalopoulos, op. cit. et, du même, «L'Anatolie d'Asie Mineure» (en grec), quotidien *Ethnos*, no 10949 (30 septembre 1949). Voir également P. Misaélidis, *Quotidiens historiques du siècle passé. Anatolie* (en grec), Athènes s.d.

ont aussi été publiés par les maisons d'édition Seitanidis, Alexandratos, Aristovoulos-Anastasiadis, Gérardos-Depastas-Sphyras, Nomismatidis, etc.

A la même époque, Ph. Aristovoulos<sup>1</sup> traduit *Yérostathis* (1866) de L. Melas puis *Les devoirs de l'Homme, en tant que chrétien et en tant que citoyen* (1869) de D. Paparrigopoulos tandis que les histoires romancées *Marie Hanım*, *Evdokia et Kassiani* sont également traduites, très probablement du grec, au XXe siècle. Le roman turc est représenté dans la bibliographie karamanlie par deux œuvres d'Ahmed Midhat<sup>2</sup>.

— *Brochures populaires*. La première publiée est la *Brochure d'Alexandre le Grand* (2 éditions), suivie des épopées de *Kieuroglou* (5 éditions), *Achik Garip* (7) et *Chah Ismail* (7). Les premières éditions karamanlies de ces épopées paraissent vers 1870 et s'appuient sur des éditions arméniennes. Qu'il me soit ici permis de faire quelques remarques. Tout d'abord, il faudrait absolument entreprendre une étude comparant les diverses éditions karamanlies de ces épopées turques, entre elles d'une part, par rapport aux versions non turques (arméno-turques, kurdes, etc.) de l'autre mais aussi, bien évidemment, par rapport à leurs versions turques<sup>3</sup>. Ainsi serait-il possible, pour commencer, d'éclairer l'origine de la ou des versions karamanlies imprimées. En second lieu, il serait indispensable de mener une étude comparative du texte karamanli imprimé et de la tradition orale du XIXe siècle mémorisée par les réfugiés turcophones de Cappadoce<sup>4</sup>, qui a été enregistrée par les collaborateurs du Centre des Etudes d'Asie Mineure. Ceci permettrait de préciser à quel degré la tradition orale des Karamanlis ou encore d'autres turcophones a été influencée par les imprimés ou si elle se présente comme autonome<sup>5</sup>. Les divergences et convergences entre tradition orale et imprimé karamanli permettraient de dire avec sûreté s'il s'agissait aussi d'une tradition orale vivante, remontant au XVIe siècle, de la population orthodoxe de Cappadoce ou si, simplement, ces épopées turques étaient diffusées par les Cappadociens turcophones par le moyen de l'imprimé karamanli. Tant que ces points n'auront pas été examinés de façon exhaustive, les "réponses apparemment logiques" n'entreprendront

<sup>1</sup> Ioanna Pétopoulou, «Philippe Aristovoulou. Anthologie. Ecole Théologique de Khalki 1853-1856», *Delitto Kentrou Micrasiatikon Spoudon* 5 (1984-1985), p. 187-239.

<sup>2</sup> En 1891, *Les Janissaires* et *Le rocher du Diable* sont édités en karamanli.

<sup>3</sup> L'intérêt d'une étude comparative du texte des éditions karamanlies avec celui des éditions osmanlies et également arméno-turques serait multiple, aussi bien du point de vue linguistique que, surtout, de celui du contenu sémantique. En ce qui concerne l'épopée de *Kieuroglou*, l'étude de X. Luffin, *Une version karamanlie de l'épopée de Köroğlu : mise en perspective culturelle. Prétexte à une approche de la culture karamanlie*. Mémoire de l'Université Libre de Bruxelles, 1993-1994, n'aborde pas cette question, même de façon élémentaire.

<sup>4</sup> Voir la thèse de A. Papanikolaou, *I Greci Turcofoni di Cappadocia : Canti e tradizioni*, Université de Rome 1988-89, où sont présentées quelques épopées du même type conservées dans les archives du Centre d'Etudes d'Asie Mineure.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet le chapitre "L'épopée de tradition orale dans ses recensions écrites" de P. Boratav, «L'épopée et la hikâye», *Philologiae Turcicae Fundamenta*, op. cit., p. 14-16.

aucun rapport avec la science mais avec la rhétorique<sup>1</sup>. Pour clore cette unité, il faut ajouter que les 9 éditions de *Geneviève* et les 4 des *Histoires de Nasreddin Hodja* se rattachent également à la catégorie des brochures.

– *Poésie, théâtre*. Deux livres contenant de la poésie ottomane et deux recueils de chansons d'Asie Mineure ont été édités en karamanli, ainsi que des brochures avec des chants patriotiques. En 1910 est publiée la seule œuvre théâtrale de la production de livres karamanlis, *Le jeune homme malheureux* de Théodore Akillioglou de Sparta.

c) A cette époque, on trouve aussi édités des statuts d'associations et amicales créés par des Cappadociens à Constantinople : de très nombreuses associations y représentent des habitants originaires de villes et villages de Cappadoce, ce qu'il faut naturellement lier à l'important exode rural vers cette ville qui frappe les régions stériles et épuisées de la région. Comme le note K. Mamoni, «en particulier les associations de gens originaires de Cappadoce rendirent de grands services à la population cappadocienne autochtone : elles se battirent notamment pour sauvegarder la conscience ethnique de ce peuple qui avait oublié sa langue et que la vague de prosélytisme mettait en danger de perdre sa religion»<sup>2</sup>. Au total, 30 règlements sont édités, dont 8 imprimés au XIXe siècle. Ce type d'imprimé karamanli résulte des libertés<sup>3</sup> accordées aux sujets non musulmans de l'Empire ottoman par le *Hatti Hümayûn* (1856) et, plus tard, la Constitution (1876), qui autorisa les associations. Il convient également de rattacher à cette catégorie de livres non religieux les 12 codes ottomans ou interprétations de lois : ils constituent des transcriptions en karamanli des codes établis après le Tanzimat<sup>4</sup>.

Les livres réédités lors de cette période sont principalement le *Livre de prières* et les brochures populaires ainsi que les éditions religieuses (Bible, Evangiles) de la Société Biblique, avec Constantinople pour centre de l'activité

<sup>1</sup> Ces commentaires seront considérés comme une réponse à la critique par Elizabeth Zachariadou, in *Deltion Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 10 (1993-1994), p. 387, de l'ouvrage d'I. Anagnostakis-Evangelia Balta, *La Cappadoce des "monuments vivants". La "découverte de la première patrie de la race grecque"*, éd. Poreia, Athènes 1990. Une édition en français de cette étude, revue et augmentée, a été publiée sous le titre *La découverte de la Cappadoce au dix-neuvième siècle*, éd. Eren, Istanbul 1994.

<sup>2</sup> Kyriaki Mamoni, «Introduction à l'histoire des associations de Constantinople (1821-1922)» (en grec), *Mnémosyni* 11 (1988-1990), p. 223.

<sup>3</sup> K. Karpat, «Millets and Nationality: the Roots of the Incongruity of Nation and State in the Post-Ottoman Era», dans *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, éd. B. Braude-B. Lewis, t. I, Londres 1982, p. 158-162. R. Davison, «Turkish Attitudes Concerning Christian-Muslim Equality in the Nineteenth Century», *American Historical Review*, t. 59/ 4 (July 1954), p. 844-864 (article publié à nouveau in : R. Davison, *Essays in Ottoman and Turkish History, 1774-1923. The Impact of the West*, Saqi Books 1990, p. 112-132). Voir également İ. Ortaylı, «The Greeks and Ottoman Administration during the Tanzimat period», in İ. Ortaylı, *Studies on Ottoman Transformation*, éd. Isis, Istanbul 1994, p. 87-92.

<sup>4</sup> R. H. Davison, *Reform in the Ottoman Empire 1856-1876*, Princeton University Press 1963. Sur l'édition des codes juridiques de l'Empire ottoman, cf. S. J. Shaw-E. Kural Shaw, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey*, Cambridge University Press, II (1977), p. 118.

typographique : le nombre des ouvrages imprimés à Athènes, Odessa, Smyrne, Samsun et, après la Catastrophe, Thessalonique, est très limité.

Durant ces années, les noms d'auteurs et de traducteurs se multiplient avec, en tête, celui d'E. Misaélidis à qui l'on doit environ 92 éditions, soit 30% de la production du livre karamanli : c'est lui-même, avec ses fils, qui traduit et édite ce nombre considérable d'ouvrages, sur les presses du journal *Anatolie*. Autour de ce quotidien turcophone et de son éditeur se crée un cercle de lettrés de Constantinople et d'étudiants venus d'Anatolie pour étudier dans les écoles. Tous soutiennent par tous les moyens l'œuvre de Misaélidis. Par delà ce cercle, il faut néanmoins également noter les noms de Ph. Aristovoulos<sup>1</sup>, A. Gabriel, I. Emmanouélidis, I. Ioannidis, P. Savvopoulos, I. Panayotidis, I. Kalphoglou, A. Levidis<sup>2</sup> : écrivains et traducteurs, ils contribuèrent eux aussi à la production de l'imprimé karamanli.

#### IV. Bilan de la production de livres karamanlis

Peu des 628 livres karamanlis répertoriés à nos jours sont des œuvres originales. La plupart, religieux ou non, constituent des "repiquages" ; seuls d'ailleurs les ouvrages cultivés bénéficient de traductions intégrales. Les textes les plus souvent réédités sont les livres de Psaumes, de prières, les Evangiles, vies de saints, poèmes religieux populaires : ils sont diffusés sans interruption durant toute la période où l'on produit des livres karamanlis. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, on trouve aussi de multiples éditions de brochures populaires (*Geneviève, Kieuroglou, Achik Garip, Chah Ismail*). Par conséquent, si l'on en juge à partir du nombre d'éditions, le livre karamanli édité et lu est soit un texte traditionnel religieux soit une brochure populaire. Aux titres qui apparaissent une seule fois correspondent en majorité des sujets pratiques ou de culture générale. Les premiers viennent répondre aux besoins nouveaux (médecine, agriculture pratiques, manuels de comptabilité, épistolaires, codes juridiques et interprétations de lois, calendriers). Les seconds se multiplient après 1850, époque du Tanzimat<sup>3</sup> où l'on voit se multiplier les écoles en Asie Mineure, fleurir les quotidiens et périodiques

<sup>1</sup> Ioanna Pétropoulou, «Philippe Aristovoulou», *op. cit.*, p. 181; du même auteur, «Le processus d'hellénisation et de retour à l'antique dans les prénoms de Cappadoce au XIXe siècle», *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 7 (1988-89), p. 175.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 181. Voir également I. Anagnostakis-Evangelia Balta, *La découverte de la Cappadoce*, *op. cit.*, p. 77-110.

<sup>3</sup> E. Kuran, «Répercussions sociales de la réforme de l'éducation dans l'Empire ottoman», *Colloques internationaux du CNRS, no 601. Économie et Sociétés dans l'Empire ottoman (fin du XVIII-début du XXe siècle)*. Actes du colloque de Strasbourg (1-5 juillet 1980), (éds.) J.-L. Bacqué-Grammont et P. Dumont, Paris 1983, p. 145-147; voir également Ş. Mardin, «L'aliénation des Jeunes Turcs: essai d'explication partielle d'une conscience révolutionnaire», *op. cit.*, p. 159. R. Davison, «Westernized Education in Ottoman Turkey», *Middle East Journal* 15/3 (1961), p. 289-301 (article publié à nouveau in R. Davison, *Essays on Ottoman and Turkish History*, *op. cit.*, p. 166-179); N. Berkes, *The Development of Secularism in Turkey*, Montreal 1964, p. 128 et suiv.

turcophones qui se chargent de la promotion du savoir et des théories scientifiques, de la présentation des grands événements et de celle de la vie des personnalités, etc.

Du point de vue historique, l'imprimé karamanli fait ses débuts en tant qu'imprimé religieux et poursuit sa carrière principalement comme tel durant un siècle, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il participe explicitement du souci de préserver l'identité religieuse des communautés orthodoxes turcophones<sup>1</sup> : les livres qui circulent durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont pour but l'éducation religieuse de celles-ci et, plus précisément, la formation liturgique, catéchistique et morale du clergé. Les ouvrages eux-mêmes le montrent très clairement : compilations de catéchismes et d'écrits dogmatiques diffusés dans l'espace grec, ils comprennent ce qui est absolument indispensable aux chrétiens d'Anatolie. Avec l'irruption des missionnaires en Asie Mineure, le livre religieux karamanli se mobilise pour défendre le dogme de l'Eglise orthodoxe par une intensification de la vie spirituelle des communautés (livres liturgiques, interprétations de textes sacrés, sermons, textes polémiques). Les éditeurs de cette catégorie de livres sont, outre le Patriarcat, des clercs qui militent pour la cause de l'orthodoxie, de même que ce sont des laïcs militants qui se chargent de la campagne se donnant pour mission de porter les Lumières aux chrétiens d'Anatolie. Il s'agit du cercle d'E. Misaélidis à Constantinople et de quelques lettrés qui s'en sont retournés dans leur "petite patrie" après des études dans cette ville ou encore à Smyrne ou Athènes, pour y enseigner ou servir l'Eglise. Tous ces efforts sont financés par des Cappadociens installés à Smyrne et à Constantinople, enrichis par le commerce. Ce sont eux qui fonderont des écoles dans les villages de Cappadoce, y feront bâtir des églises, institueront bourses et repas communs pour les élèves, payeront les maîtres d'école. Ce sont eux encore qui soutiendront financièrement et promouvront dans leur pays natal l'imprimé rédigé dans la langue de leurs concitoyens.

Grâce au livre karamanli, comme le remarque I. Valavanis<sup>2</sup>, «le zèle des Grecs d'Asie Mineure pour les lettres s'est enflammé : nombreux sont ceux qui, auparavant indifférents ou même ennemis de la Culture, entrèrent en rapport avec elle et réussirent avec hardiesse et grand succès à constituer des Associations éducatives dans les moindres villages chrétiens, dans le but d'y ouvrir des écoles où des maîtres d'école - et, plus lentement, des maîtresses-, invités de Constantinople et de Smyrne diffusaient les lettres grecques et, progressivement, ramenaient aussi la langue hellénique de son long exil.

Et en vérité, bientôt se répandirent partout, où qu'il y eût âme grecque, d'innombrables lampes lumineuses, petites, certes, et dispensant une lumière incontestablement faible, mais en tout cas une lumière : car, s'il ne s'agissait point de lampes électriques ni à gaz, il s'agissait en toute certitude de petites

lampes à huile, grâce auxquelles ils purent voir devant eux, pour le moins, le terrible gouffre béant de l'ignorance et s'en protéger».

(traduit du grec par Edith Karagiannis)

#### ADDENDUM

note 4 (p. 264) : Ar. P. Stergellis, «Le problème des prosélytismes en Asie Mineure à propos d'un mémoire de la Philekpaideptiki Hetairia de Smyrne» (en grec), *Deltio Kentrou Mikrasiatikon Spoudon* 10 (1993-94), p. 205-234.

note 3 (p. 271) : La thèse de G. D. Bokos, *Les premiers ateliers typographiques grecs dans l'espace de "notre Anatolie" (1627-1827)* (en grec), a été publiée (Athènes 1998).

note 3 (p. 273) : «Le fait que les livres furent publiés en grec, arménien, hébreux, ladino, bulgare etc., ne doit pas faire penser au démarrage de l'ère des lumières. La plus grande partie des livres publiés dans ces langues étaient la Bible, des livres de prières et des textes hagiographiques», voir, İ. Ortaylı, *İmparatorluğunun en uzun yılı*, Istanbul 1983, p. 24.

note 3 (p. 277) : Altan Gökalp estime que la plupart de ces récits lyriques ont été rapidement édités, dès l'introduction de la lithographie en Turquie en 1831, et l'imprimerie d'Antoine Zellich, qui fonctionne à partir de 1869, connaît un développement important sous Abdülhamid II. Voir A. Gökalp, «Le règne de l'écriture pour oreilles averties» dans *Oral et écrit dans le monde turco-ottoman, Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, t. 75-76 (1996), p. 27.

Le mémoire de X. Luffin a été publiée sous le titre «Une version karamanlie de l'épopée de Köroğlu : mise en perspective culturelle» dans *Archivum Ottomanicum* 16 (1998), p. 5-100.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> «(...) la religion était le seul maillon, depuis la Chute de Constantinople, à maintenir le lien entre nos malheureux frères, une fois rejetée toute idée même d'ethnie», I. Valavanis, «La correspondance chez les habitants d'Asie Mineure» (en grec), *Parnassos* 12 (1888), p. 59.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 59.